

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

La recherche en histoire de l'environnement: Belgique, Luxembourg, Congo, Rwanda, Burundi

Parmentier, Isabelle; Ledent, Carole

Publication date:
2010

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Parmentier, I (Ed.) & Ledent, C 2010, *La recherche en histoire de l'environnement: Belgique, Luxembourg, Congo, Rwanda, Burundi: Actes PRÉBel, Namur, décembre 2008 (Sous la direction d'Isabelle Parmentier, avec la collaboration de Carole Ledent)*. Autres futurs, 3, Presses universitaires de Namur, Namur.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

La recherche en histoire de l'environnement :
Belgique – Luxembourg – Congo –
Rwanda – Burundi

Isabelle Parmentier (dir.)
avec la collaboration de Carole Ledent

**La recherche en histoire de l'environnement :
Belgique – Luxembourg – Congo –
Rwanda – Burundi**

Actes PREBel, Namur, décembre 2008



Collection *Autres futurs*
Sous la direction d'Isabelle Parmentier
n° 3

Déjà parus

BELAYEW D., SOUTMANS Ph., THIXON A. et VAN DAM D. (éds),
Éducation à la citoyenneté et à l'environnement, Namur, 2008 (Autres futurs,
n° 1).

LEYENS S., DE HEERING A. (éds), *Stratégies de développement durable.*
Développement, environnement ou justice sociale ?, Namur, 2010 (Autres
futurs, n° 2).

Couverture : Vitrail, maison privée à Mont-sur-Marchienne (Charleroi), ca.
1930. Copyright : photo Vincent Vincke, 2008.

© Presses universitaires de Namur, 2010
Rempart de la Vierge, 13
5000 Namur (Belgique)
Tél. : +32 (0) 81 72 48 84
Fax : +32 (0) 81 72 49 12
E-mail : pun@fundp.ac.be
Site web : <http://www.pun.be>

Dépôt légal : D/2010/1881/17
ISBN : 978-2-87037-598-3

Imprimé en Belgique

Tous droits de reproduction, traduction, adaptation, même partielle, y
compris les microfilms et les supports informatiques, réservés pour tous les
pays.

La collection *Autres futurs*

La collection *Autres futurs* propose des synthèses claires et rigoureuses sur le développement durable, ses enjeux, ses méthodes et les remises en questions qu'il implique, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique. Son ambition est d'affirmer la responsabilité de l'université et de faire entendre sa voix pour promouvoir un développement humain juste et respectueux d'un environnement de plus en plus vulnérable. Elle est un outil didactique pour penser une citoyenneté authentique.

Les éditeurs

Isabelle Parmentier est docteur en histoire (UCL, 2002) et professeur aux Facultés universitaires de Namur. Elle travaille essentiellement sur la période des 18^e et 19^e siècles et s'est spécialisée en histoire économique et sociale de l'environnement. Sa thèse de doctorat a été couronnée et publiée par l'Académie royale de Belgique (*Histoire de l'environnement en Pays de Charleroi, 1730-1830. Pollution et nuisances dans un paysage en voie d'industrialisation*, Bruxelles, 2008). Elle a fondé, avec Chloé Deligne (ULB), le groupe de contact « HEnRI Histoire de l'Environnement - Réseau Interdisciplinaire ».

Carole Ledent est titulaire d'une maîtrise en histoire (UCL, 2009). Elle est collaboratrice au département d'histoire des Facultés universitaires de Namur.

Introduction

Isabelle Parmentier

À l'heure où les recherches en histoire de l'environnement ont acquis une reconnaissance et une visibilité au niveau mondial et européen¹, il importait de faire le point sur l'état des recherches historiques relatives à l'environnement belge et luxembourgeois, ainsi qu'à celui des anciennes colonies d'Afrique centrale, dont les histoires sont intimement mêlées. Les « Premières Rencontres d'Histoire de l'Environnement en Belgique (Belgique-Luxembourg-Congo-Rwanda-Burundi) »² – PREBel – ont été l'occasion, en décembre 2008, d'un premier bilan. Les pages ci-après rassemblent la quasi-totalité des communications qui ont été présentées lors de ce colloque.

Expressément large et ouvert, l'appel à contributions avait pour objectif d'identifier les chercheurs se reconnaissant dans ce concept d'« histoire environnementale » qui, par son émergence récente et sa définition malaisée, suscite parfois plus de méfiance que d'adhésion. Force est de constater que la notion est aujourd'hui mobilisatrice dans la communauté scientifique et qu'il s'agit-là d'une orientation historiographique qui n'est plus anodine ou marginale en Belgique.

-
- 1 Comme en témoigne le *First World Congress of Environmental History* qui a eu lieu au Danemark en août 2009, ainsi que les *Conferences* de l'*European Society for Environmental History* qui en sont à leur sixième édition (2011 en Finlande). Sur ce « nouveau chantier intellectuel et sur sa capacité potentielle à modifier les méthodes et approches de l'histoire », voir LOCHER F. et QUENET G., *L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 56, vol. 4, 2009, p. 7-38.
 - 2 Dont le Comité scientifique était composé de Mmes Cl. Billen (ULB), M.-H. Corbiau (FUNDP), Ch. Deligne (ULB), I. Parmentier (FUNDP), ainsi que de MM. M. Dorban (UCL), R. Halleux (ULg/CHST), M. Pauly (Université du Luxembourg), T. Soens (UAnvers), E. Thoen (UGand), L. Verslype (UCL).

Ce bilan offrait aussi l'opportunité de mieux cerner les thématiques d'étude prisées par les uns et les autres, d'identifier les orientations de la recherche en histoire de l'environnement, les structures, les moyens et les chemins pris par elle. À la lecture des textes rassemblés, se dégagent des traits caractéristiques – des spécificités belges ? – sur lesquels Corinne Beck revient dans la conclusion qu'elle nous livre. Toutefois, ce panorama constitué sur la base des interventions du colloque n'a pas la prétention d'être un panel exhaustif et systématique de la recherche belge en la matière : il s'agit d'un premier tour d'horizon.

Les recherches retenues portent sur la Belgique et le Luxembourg, laissant de côté, par souci de cohérence, les investigations menées par les chercheurs belges ou luxembourgeois sur d'autres régions du monde. Il a néanmoins paru intéressant d'associer à ce cadre géographique les territoires des anciennes colonies belges qu'étaient le Congo et le Ruanda-Urundi. D'un point de vue historique et heuristique, cet ensemble a toute sa pertinence³.

À la notion de développement durable – dont l'histoire inaugure fort à propos ce volume paraissant dans la collection *Autres futurs* lancée par le « Groupe développement durable » des FUNDP – et aux mises en perspective française et néerlandaise, succèdent notamment les bilans des équipes gantoise et liégeoise, actives depuis quinze à vingt ans. Une série d'études de cas d'une grande richesse et d'une belle variété dévoile la réalité environnementale tant des espaces ruraux et forestiers que des zones urbaines, voire périurbaines, et aquatiques, tandis que les nombreux textes relatifs aux sources et aux méthodes ouvrent aux chercheurs des perspectives neuves et stimulantes. De surcroît, les contributions des auteurs ont été enrichies d'un volet bibliographique. À chaque texte a été ajoutée la liste des publications de l'auteur lui-même sur la thématique de l'histoire de l'environnement.

Puisse cet ouvrage susciter l'intérêt des scientifiques avertis comme celui des étudiants et des acteurs de terrain confrontés aux problématiques environnementales d'aujourd'hui ou d'hier.

3 Voir à ce propos l'introduction du récent *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis 2009 : Natuur en milieu in Belgische en Nederlandse koloniën*, 2010, p. III-XI.

Concepts, notions & mises en perspective

Un bref historique du développement durable

Edwin Zaccai

La présente contribution fournit quelques jalons de l'émergence du développement durable des années 70 à nos jours, en faisant une large place au niveau onusien, matrice du concept. Certaines applications aux niveaux européen et belge sont abordées en conclusion. Une série de notions-clés qui caractérisent le développement durable sont replacées selon ces différentes étapes¹. Bien que le développement durable soit une notion utilisée par des acteurs divers comme les entreprises, la société civile, la recherche, etc. nous nous limiterons donc dans cette contribution à sa généalogie politique.

1. La Conférence de Stockholm (1972) et ses suites

La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain qui se tient à Stockholm en 1972 avec la devise *Une seule Terre* suscite une grande participation officielle (même si l'URSS et d'autres pays communistes en sont absents) ainsi que des manifestations

1 Pour des analyses plus complètes voir ZACCAI E., *Le développement durable. Dynamique et constitution d'un projet*, Berne-Bruxelles, 2002, et les premiers chapitres de la somme de ADAMS B., *Green Development. Environment and Development in a Developing World*, Londres, 2008. On consultera l'historique dans le chapitre 2 du rapport du PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT, centré sur des événements-clés, *L'avenir de l'environnement mondial, GEO-3*, sur le site du PNUE, <http://www.unep.org/geo/geo3/french/038.htm>, consulté le 25 mars 2010, ou pour une chronologie résumée, INTERNATIONAL INSTITUTE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT, *Tableau chronologique du développement durable*, 2007, site de l'IISD, http://www.iisd.org/pdf/2007/sd_timeline_2007_fr.pdf, consulté le 25 mars 2010.

importantes de militants. De nombreux postes de ministres de l'environnement seront créés à ce tournant de la décennie, que vont inspirer les principes de la Déclaration de ce sommet, étonnamment proche de l'optique du développement durable, lequel n'est pas encore défini. On peut en effet y repérer des notions telles que générations présentes et futures, conception intégrée de la gestion des ressources, exploitation soutenable des ressources ou encore participation.

Les préoccupations Nord-Sud y sont aussi très présentes, de façon moins consensuelle qu'à Rio en 1992 (puisqu'il est par exemple question de colonialisme et d'apartheid dans le premier principe de la Déclaration), mais la notion d'« écodéveloppement »² qui s'esquisse à ce moment sera supplantée par celle du développement durable durant la décennie 80.

Cette expression va d'abord être promue dans le cadre de la Stratégie mondiale de Conservation de la Nature (World Conservation Strategy) de 1980, préparée par l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) avec le support du WWF (Worldwide Fund for Nature) et qui a reçu l'appui de plusieurs organismes de l'ONU, tels que le PNUE, la FAO et l'UNESCO. L'objectif de cette stratégie *est de contribuer à la réalisation du développement durable par la protection des ressources vivantes*. Pour cela elle propose des analyses et politiques visant à concilier des objectifs de protection de la nature avec des logiques de développement, un sujet qui n'a jamais cessé d'être d'actualité.

En 1991 l'UICN réitérera sa démarche avec la publication d'un programme plus étoffé *Sauver la planète. Stratégie pour l'avenir de la vie* publié conjointement avec le PNUE et le WWF, où l'on pourra lire une définition parfois encore citée : *Dans la présente Stratégie, on entend par « développement durable » le fait d'améliorer les conditions d'existence des communautés humaines tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes*.

Notons aussi qu'en 1982, les Nations Unies adoptent une Charte mondiale de la Nature, texte qui, s'il énumère différents principes d'exploitation durable, se distingue dans cette généalogie par la place qu'il fait à la notion de nature en tant que telle, orientation qui

2 SACHS I., *L'écodéveloppement*, Paris, 1993.

sera peu reprise dans l'émergence du développement durable, toujours basé sur l'anthropocentrisme.

2. Le Rapport Brundtland (1987)

En 1987, c'est le Rapport Brundtland qui lancera à grande échelle la notion de développement durable, par une diffusion très forte de ses conclusions, et plus d'un quart de siècle plus tard, ce rapport publié par la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, sous le titre *Notre avenir à tous*, reste une référence essentielle. Le point-clé en est la définition du développement durable au début du chapitre 2 : *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre les capacités des générations futures de répondre à leurs propres besoins*. Cette phrase consensuelle, qui fait toujours autorité aujourd'hui, s'articule sur le courant du développement international avec les notions de besoins et de capacités pour y répondre, tout en innovant par la mise en évidence des générations futures. Dès l'abord c'est le temps long qu'elle pose comme échelle pour la durabilité, tandis que le respect de l'environnement n'apparaît pas explicitement. La définition précise également qu'il faut *accorder la plus grande priorité aux besoins essentiels des plus démunis*. De sorte que des critères de justice sociale en font partie intégrante. En outre, toujours dans la suite de cette même définition, le Rapport pose *l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir*.

La rédaction du rapport de la Commission présidé par M^{me} Brundtland (qui deviendra plus tard secrétaire générale de l'Organisation mondiale de la Santé) bénéficie de l'audition de nombreux experts, mais aussi de citoyens et de représentants d'organisations non gouvernementales, dont une série de commentaires sont repris en encadrés dans le rapport. Cet aspect participatif fait partie inhérente du projet : promouvoir des alliances et des participations actives partout où c'est possible. Pour ne prendre qu'un exemple, on peut citer le manifeste d'un consortium de multinationales qui se forme pour la conférence de Rio, le Business

Council for Sustainable Development. Titré *Changing Course*³, ce document proclame et illustre la convergence entre certains intérêts économiques et industriels avec la protection de l'environnement, ce qui contraste avec le discours dominant du monde industriel vis-à-vis de l'environnement durant les décennies antérieures.

3. La Conférence de Rio (1992) et le Sommet de Johannesburg (2002)

Préparée par le Rapport Brundtland, la Conférence de Rio, en juin 1992, vingt ans après celle de Stockholm, fut à son époque la plus importante conférence internationale jamais organisée. Elle réunit 172 États (sur les 178 membres de l'ONU), 108 chefs d'État et de gouvernement, 2400 représentants d'organisations non gouvernementales et 17 000 personnes ayant participé au forum indépendant des ONG.

Ce sommet intitulé Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (CNUED), se tient après l'effondrement du mur de Berlin, et va susciter un espoir de réorganisation des relations internationales post Guerre froide dans un contexte de mondialisation croissante. Tout au long des années 90, rares sont les discours officiels relatifs au développement durable qui ne se réfèrent pas à « Rio ». Cette conférence ne définit pas formellement, faute de consensus, le développement durable, mais elle va conjuguer ces deux termes avec un grand nombre de thèmes et de principes, manifestant ainsi la plasticité du concept qui se confirmera par la suite.

Trois documents officiels sont adoptés à la CNUED : la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, l'Agenda 21 (programme étoffé de mise en œuvre du développement durable dans le monde), et une Déclaration de principes sur les forêts. En outre deux conventions internationales majeures y sont soumises à la signature des pays participants : la Convention des Nations Unies sur la biodiversité et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ces dernières années, le Protocole de Kyoto (issu de la CCNUCC en 1997), ou plus simplement

3 SCHMIDHEINY S. (en collaboration avec le Business Council for Sustainable Development), *Changer de cap*, Paris, 1992.

« Kyoto », reviendra souvent comme un symbole de problèmes actuels de développement durable, à mesure de l'importance croissante qu'a pris la question des changements climatiques.

Ce qu'on a appelé « l'esprit de Rio » a parfois été conçu comme un « marché » (*deal*) où il était demandé aux pays en développement davantage de protection de l'environnement, souvent selon des objectifs issus des pays industrialisés, en échange d'une promesse d'une augmentation de moyens pour la coopération au développement. Sur ce dernier point, la conférence de Rio est loin d'avoir tenu ses promesses et à la fin de la décennie 90, un scepticisme croissant se fera jour à l'égard des possibilités onusiennes de mise en œuvre du développement durable, du fait aussi de problèmes d'environnement, surtout climatiques, croissants, malgré certains succès dans des pays occidentaux, ceci dans le contexte d'un affaiblissement de la politique multilatérale, notamment du fait d'un manque d'engagement américain.

Troisième conférence majeure dans ce contexte, le Sommet Mondial du Développement Durable se tient à Johannesburg en septembre 2002, et son succès d'affluence surpassera encore celui de Rio. On estime ainsi à 40000 le nombre de personnes de la société civile ayant participé au Sommet officiel, et aux manifestations connexes. Outre les associations diverses, le secteur privé est particulièrement bien représenté. Troisième moment de la triade onusienne du développement durable, le sommet consacre cette fois l'expression dans son intitulé. Toutefois très peu d'objectifs nouveaux y sont décidés, et l'ambition de rendre plus applicable l'Agenda 21 fera long feu : le plan d'implémentation qui sortira du Sommet, en plus d'une déclaration mais sans nouveaux principes cette fois, sera à certains égards plus vague et incomplet que l'Agenda 21⁴. Parallèlement cependant des stratégies de développement durable sont instaurées dans de nombreux pays du monde, à l'échelle nationale, locale, ou encore pour des institutions.

4 HENS L. et NATH B., dir., *The World Summit on Sustainable Development. The Johannesburg Conference*, Dordrecht, 2005.

4. L'Union européenne et la Belgique

Plus homogène que la communauté des nations officiellement représentée par l'ONU, économiquement riche, très influente et organisée pour coordonner certaines politiques environnementales de ses États-membres, l'Union européenne a adopté une approche de l'institutionnalisation du développement durable qui en diffère en partie. En Europe en effet, l'accent a été systématiquement mis au départ (1992)⁵ sur l'intégration des préoccupations environnementales dans toutes les politiques. En outre les autorités européennes vont prôner de nouveaux instruments politiques, qu'ils soient économiques ou de type actions volontaires des acteurs (notamment industriels), dans le contexte plus large de la gouvernance. Toutefois dans la première décennie 2000, un élargissement hors du thème de l'environnement s'exerce pour englober certains secteurs sociaux comme la santé, l'inclusion sociale ou la coopération au développement⁶.

La Belgique vote dès 1997 une loi sur le développement durable qui institue plusieurs organismes dédiés ainsi que la programmation de plans d'action. Les régions suivent le mouvement, en traitant des compétences qui sont les leurs. En 2007, le développement durable entre dans la Constitution par l'insertion d'un article 7bis rédigé comme suit *Dans l'exercice de leurs compétences respectives, l'État fédéral, les communautés et les régions poursuivent les objectifs d'un développement durable, dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, en tenant compte de la solidarité entre les générations.* Les élections régionales de juin 2008 promeuvent encore les références à la durabilité en Belgique francophone, notamment par l'instauration d'un *Plan Marshall 2.vert* pour la Région wallonne.

L'attrait du développement durable semble confirmer, dans les positions politiques et l'imaginaire social, le pari de ses précurseurs qui visaient une attention plus grande aux problèmes d'environnement sous des approches conciliatrices multifformes. Néanmoins, comme

5 Voir la synthèse du programme *Vers un développement durable*, dans *Journal Officiel des Communautés Européennes*, C138/11 du 17/5/93, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:41993X0517:EN:NOT>, consulté le 19 mars 2010.

6 Stratégie européenne 2006 en faveur du développement durable, *DOC 10917/06*, http://ec.europa.eu/sustainable/docs/renewed_eu_sds_en.pdf, consulté le 19 mars 2010.

on l'a vu, il ne s'agit pas pour autant d'un programme bien défini, et les enjeux de mise en œuvre restent considérables.

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

ZACCAI E., *Le développement durable. Dynamique et constitution d'un projet*, Berne-Bruxelles, 2002.

ZACCAI E., *Le développement durable : un projet et ses résonances*, dans CHANGEUX J-P. et REISSE J., dir., *Un monde meilleur pour tous*, Paris, 2008, p. 113-126 (Collège de France).

ZACCAI E., *Développement durable : l'idéologie du XXI^{ème} siècle*, dans *Revue Sciences Humaines*, t. 14 : *Grand dossier « Idéologies, le retour de flamme »*, mars-avril-mai 2009, p. 62-65.

ZACCAI E. et HAYNES I., *La société de consommation face aux défis écologiques*, dans *Problèmes politiques et sociaux*, t. 954, Paris, 2008.

Une anthologie de textes d'auteurs de référence sur le thème du dossier.

L'environnement : sa connaissance historique

Retour sur quelques réalisations françaises

Andrée Corvol

Une catastrophe chasse la précédente : les incendies de 1989, les tempêtes de 1999, les crues de 2000, l'incendie de 2003, la crue de 2005, la tempête de 2009, et bien d'autres encore. Mais chacun a le sentiment de vivre la fournaise, l'ouragan, l'inondation du siècle comme si le feu n'avait jamais brûlé autant, le vent soufflé aussi fort, les eaux monté aussi haut. L'impression résulte des images et des histoires qui passent en boucle aux informations régionales, puis aux Treize Heures et aux Vingt Heures ; les médias les ressortent un an plus tard, pour rappeler l'événement et les décisions prises pour soulager les victimes et empêcher une prochaine calamité. La parole est plus longuement accordée aux maires qu'aux experts. Leurs propos, les témoignages, impressionnent le spectateur ; il s' imagine dans cette situation, lui, ses parents ou ses amis qui, eux aussi, auraient pu tout perdre. Commenté à chaud, le drame est scruté à la loupe : il satisfait au goût du fait-divers et comporte une part de suspens car, qui sait ? les prochaines nouvelles fourniront matière à rebondissement, des conséquences accrues, ou, au contraire, moins graves que prévu.

La description du sinistre l'emporte donc sur son étude, mais les premières explications comportent des approximations, des contradictions aussi, qui alimentent les polémiques. Il suffit que les

experts ne présentent pas un front uni pour voir les médias enterrer l'affaire : l'oubli gagne et, avec lui, l'idée pour les pouvoirs publics qu'une action préventive serait inutilement dispendieuse. Très souvent, lorsque des certitudes arrivent enfin, l'attention est retombée : les données sont tues, d'autant que le regard des journalistes vise un autre dossier, un autre fléau. Du coup, la calamité paraît singulière, ce qui condamne toute recherche sur des événements comparables, intervenus dans un passé proche ou lointain. On ignore leur existence et leur importance, et, par conséquent, le comportement des sinistrés, la solidarité des citoyens et la réaction des autorités. Pourtant, la répartition des catastrophes est essentielle : un gouvernement ne finance pas une politique si le malheur frappe une fois par siècle ; par contre, il réfléchit aux solutions quand une région, un bassin subissent les mêmes ravages plusieurs années de suite. Prenons l'inondation de 1784. Elle engloutit une bonne partie de la Champagne, de la Bourgogne et de l'Île de France, mais elle ne suscita aucun programme : la précédente – 1740 – était hors mémoire, la peste de 1743 ayant décimé familles et villages. Les représentants de leurs baillages pensèrent que la Saône, l'Oise, la Marne, l'Yonne et la Seine ne déborderaient pas de sitôt. Pourtant, la crue de 1784 inaugurait un cycle pluvieux que ponctuèrent les intempéries de 1812, 1826, 1830, 1831, etc. Il fallut attendre la décennie 1860 pour engager un programme destiné à atténuer leurs effets : boiser les montagnes afin de ralentir le ruissellement, et planter les bas-fonds afin d'écrêter la crue maximale.

C'est pour replacer l'individu dans son environnement, les paysages que ses ancêtres ont façonnés, les ressources qu'ils ont exploitées, que les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Culture subventionnèrent le *Guide des Sources sur l'histoire de l'Environnement*. Le premier tome parut en 1995 aux Éditions L'Harmattan sous le titre *Nature, paysage et environnement : l'Héritage révolutionnaire*. Il étudie les institutions créées au 18^e siècle pour observer les changements de la nature et libérer son utilisation. Peu à peu, l'entrepreneur et le propriétaire obtinrent le droit d'user de leurs biens, ce qui détruisit les pouvoirs seigneuriaux et les contrôles royaux. Tous ces éléments, par exemple les réserves de chasse et de pêche, ou les retenues permettant le flottage des bois, n'avaient pas pour seule fonction de ponctionner l'usager. C'est ainsi que

l'assèchement des étangs, vendus comme biens nationaux ou partagés entre les habitants, avant d'être mis en culture, aggrava les crues de la première moitié du 19^e siècle. Le second tome, sobrement intitulé *Les Sources de l'histoire de l'environnement* concerne le 19^e siècle : il recense les champs historiques en matière environnementale et indique les fonds archivistiques nécessaires pour connaître des littoraux et des rivières, des forêts et des villes, des cultures ou des commerces. Le troisième et dernier tome embrasse le 20^e siècle, malgré les difficultés liées à une documentation exponentielle, non classée ou classée dans un cadre provisoire ; il indique l'état économique et environnemental des grandes régions.

L'ambition de l'équipe dépassait donc l'approche des sinistres, qu'ils soient dus aux caprices de la nature ou à la faute des hommes. Celle-ci découle souvent d'un manque de connaissance. Ce fut le cas quand on crut diminuer la nocivité des fumées en élevant la hauteur des cheminées : la pollution de proximité devint une pollution de l'atmosphère. La responsabilité résulte aussi, parfois, d'une erreur de manipulation. Ce fut le cas en octobre 2001 avec l'explosion de l'usine d'engrais AZF, installée au cœur de l'agglomération toulousaine. C'est dans ces contextes que les documents sont les plus abondants. Parce que la justice récupère les archives de l'entreprise afin de comprendre le processus qui entraîna la tragédie, ce qui dévoile le rôle des dirigeants et des employés. Parce que les contrôles, institués depuis deux siècles et renforcés aux lendemains du second conflit mondial, sont mis en cause dans l'hypothèse d'une défaillance. Dès lors, l'analyse de l'environnement serait-elle impossible sans information judiciaire ? Non. Car sa reconstitution n'est pas limitée à l'avant et à l'après-catastrophe, événement paroxystique, et pas davantage aux rapports, aux procès-verbaux, aux lois et aux décrets, aux réglementations et aux circulaires. Le comportement individuel intervient et cela, indépendamment du législateur, de l'administrateur ou du magistrat. Repérer des gestes dans leur banalité même, en dégageant le répétitif de l'inhabituel, c'est découvrir ce qui constitue l'environnement, le nôtre et celui des aïeux, autrement dit ce qui dessine un milieu salubre ou putride, aimable ou haïssable. Décrire le quotidien, cabinets d'aisances, gouttières en plomb, collectes d'ordures et curages de fosses, est indispensable, bien que ces thèmes ne plaisent guère.

Les archives agricoles, industrielles, commerciales sont riches de détails qui révèlent les réactions des individus, la conduite des entrepreneurs. La difficulté est de les sauvegarder. Rares sont les individus qui songent à les remettre à la collectivité, même lorsqu'ils descendent d'un architecte, d'un photographe, d'un collectionneur, d'un scientifique ou d'un politique célèbre : le réflexe est plutôt de les brûler ou de les vendre, pas de les confier au service compétent. Rares sont les entrepreneurs qui songent à cela avant d'interrompre leur activité ou de céder leur établissement : le réflexe n'est pas de transmettre ou de transporter les documents, mais de les détruire. Cependant, dans l'avenir, il est possible que leur liberté connaisse des restrictions. Car les informations qu'ils contiennent éclairent une personnalité, des innovations, des inventions ou des techniques ; elles éclairent plus encore : la qualité d'un espace qui va accueillir des habitations, des écoles, des hôpitaux. Qui souhaite ignorer que le sol recèle des métaux lourds, sources à long terme de cancers, de malformations, de stérilités ? Inversement, quel producteur, quel propriétaire en passe de vendre ses marchandises ou sa terre tolérerait la moindre rumeur quant à la présence de résidus toxiques ? Le soupçon suffit à déprécier le foncier. Ainsi, s'il est utile de consulter les archives, il l'est moins de divulguer certains renseignements. La recommandation relève de l'évidence, mais dans la pratique, il n'est pas facile de distinguer la personne qui veut connaître ce qu'elle possède ou ce qu'elle achète et les personnes qui espèrent empêcher une cession ou dévaluer un terrain.

La réflexion engagée à propos de dossiers brûlants, dénonciations responsables des arrestations ou des déportations, corruptions facilitant la signature de contrats, a obligé la direction des Archives de France à réviser l'accès aux documents sensibles. Cela concerne le second conflit mondial et l'après-guerre : l'ouverture est partielle, sur requête et moyennant dérogation. L'opinion publique le réclamait. Après avis d'une commission, associant chartistes et historiens, les députés votèrent le texte proposé : les dessous de certaines affaires ne pouvaient pas attendre encore, pour être connus, dix, vingt, cinquante ou cent ans. La même démarche est possible pour la documentation environnementale, même relevant de fonds privés, dont la consultation est soumise à l'autorisation du dépositaire ou de ses ayants droit. Pour l'heure, il n'en est pas question, bien que

les personnes concernées réclament l'accès aux données, par exemple pour engager un recours. Cela dit, obliger les particuliers et les entrepreneurs à déposer leurs archives, le tri incombant aux services officiels, ne risquerait-il de gêner l'objectif ? En effet, la contrainte pourrait inciter les détenteurs à détruire des papiers qui sinon, peut-être, auraient fini par échouer aux archives nationales ou territoriales. Les dispositions conservatoires doivent faire preuve de discernement, tout comme les autorisations de consultation. Au reste, lorsqu'elles sont légitimes, elles doivent être satisfaites dans de bonnes conditions. Or, dans bien des départements et dans bien des municipalités, la disposition des bâtiments et la disponibilité des employés ne le permet guère, ce qui renvoie à la question lancinante des crédits attribués à la conservation du patrimoine en général, et des archives en particulier.

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

Ouvrages personnels

- CORVOL A., *L'Homme et l'Arbre sous l'Ancien Régime*, Paris, 1984, 757 p.
 CORVOL A., *L'Homme aux bois, Histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, 1987, 585 p.
 Prix Jean Sainteny, Fondation de la Nature ; Prix Sully Olivier de Serres, Ministère de l'Agriculture.
 CORVOL A., *Éloge des arbres*, Paris, 2003, 213 p.
 CORVOL A., *Les Arbres voyageurs : découverte, déplacement et utilisation des essences exotiques, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, 2005, 362 p.
 Entre autres sur l'expérimentation des exotiques en Belgique.
 CORVOL A., *L'Arbre en Occident*, Paris, 2009, 372 p.
 Entre autres sur l'héritage celtique en Belgique, les arbres à clous et à vœux notamment.

Ouvrages édités et préfacés [en rapport avec la Belgique]

- CORVOL A., dir., *La Forêt, actes du 113^e Congrès annuel des Sociétés savantes, section La Forêt, Strasbourg, Université de Strasbourg, Faculté des Lettres et Sciences humaines*, 1988, Paris, 1991, 380 p.
 CORVOL A. et AMAT J.-P., dir., *Forêt et Guerre*, Paris, 1994, 325 p.
 CORVOL A., dir., *Forêt et Marine*, Paris, 1999, 525 p.

- CORVOL A., dir., *Le Sapin : enjeux anciens, enjeux actuels*, Paris, 2001, 391 p.
 CORVOL A., dir., *Les Forêts dans l'Occident, du Moyen Age à nos jours*,
 Toulouse, 2004, 300 p.
 CORVOL A., dir., *Forêt et Chasse, X^e-XX^e siècle*, Paris, 2005, 397 p.
 CORVOL A., dir., *La Forêt et l'Eau, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, 2007, 355 p.

Participation à des ouvrages collectifs

- CORVOL A., *Bossen en meren, XVII^e-XX^e siècle*, dans *De Wording van Europa*, Amsterdam, 1992, p. 93-105 (De Mens en het landschap).
 CORVOL A., *Associations pro-nature et Administrations forestières. France et Belgique, 1850-1950*, dans *Jahrbuch für europäische Verwaltungsgeschichte*, numéro spécial : *Anfänge des Naturschutzesrechts und der Naturschutzverwaltung in Europa*, 1999, p. 183-207.

Publication des Cahiers d'Études. Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle

- « Forêt, villageois et marginaux », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 1990.
 Publié dans *Cahier d'Études*, t. 1, 1991, 71 p.
 « Violences et Environnement », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 1991.
 Publié dans *Cahier d'Études*, t. 2, 1992, 68 p.
 « Le Feu, à la maison, par les bois et dans les champs », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 1992.
 Publié dans *Cahier d'Études*, t. 3, 1993, 72 p.
 « Milieux naturels et Identités culturelles : la forêt, le bocage, la montagne, le fleuve et la mer », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 1993.
 Publié dans *Cahier d'Études*, t. 4, 1994, 77 p.
 « La Nature en ville : rues et places ; parcs et bois », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 1994.
 Publié dans *Cahier d'Études*, t. 5, 1995, 68 p.

- « La Nature hors des villes : les forêts périurbaines », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 1995.
Publié dans *Cahier d'Études*, t. 6, 1996, 91 p.
- « Une Nature pour citadins ? », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 1996.
Publié dans *Cahier d'Études*, t. 7, 1997, 83 p.
- « Les matériaux de la ville : du bois au béton ? », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle : La Ville, première partie*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 1997.
Publié dans *Cahier d'Études*, t. 8, 1998, 83 p.
- « L'aménagement des édifices : la part du bois », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle : La Ville, seconde partie*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 1998.
Publié dans *Cahier d'Études*, t. 9, 1999, 58 p.
- « Le Bois énergie », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle : La Ville, troisième partie*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 1999.
Publié dans *Cahier d'Études*, t. 10, 2000, 105 p.
- « Forêt et Troupeau », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 2000.
Publié dans *Cahier d'Études*, t. 11, 2001, 89 p.
- « Forêt et Faune », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 2001.
Publié dans *Cahier d'Études*, t. 12, 2002, 95 p.
- « Forêt et Réserves cynégétiques et biologiques », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 2002.
Publié dans *Cahier d'Études*, t. 13, 2003, 80 p.
- « Forêt et Transports traditionnels », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 2003.
Publié dans *Cahier d'Études*, t. 14, 2004, 113 p.

- « Forêt et Transports motorisés », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 2004.
 Publié dans *Cahier d'Études*, t. 15, 2005, 115 p.
- « Impact des axes et des moyens de circulation sur la Forêt », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 2005.
 Publié dans *Cahier d'Études*, t. 16, 2006, 74 p.
- « Forêt et Pollutions », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 2006.
 Publié dans *Cahier d'Études*, t. 17, 2007, 118 p.
- « Forêt et Incendies », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 2007.
 Publié dans *Cahier d'Études*, t. 18, 2008, 124 p.
- « Forêt et Tempêtes », Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, IHMC, Paris, École normale supérieure, janvier 2008.
 Publié dans *Cahier d'Études*, t. 19, 2009 (à paraître).

Articles parus dans des revues scientifiques et textes de communications parus ou à paraître dans des actes de colloques

- CORVOL A., *Les Fêtes de l'Arbre : métamorphoses politiques (XVIII^e-XX^e siècle)*, dans *French Historical Studies*, t. 16, 1990, p. 455-486.
- CORVOL A., *Les sociétés scolaires forestières : politique et pédagogie*, dans CORVOL A., dir., *Enseigner et apprendre la Forêt, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, 1992, p. 87-105
 Actes du colloque « Enseigner et apprendre la Forêt », Groupe d'Histoire des Forêts Françaises, Nancy, École Nationale du Génie rural et des Eaux et Forêts (ENGREF), 1990.
- CORVOL A., *Forêt et Iconographie, XVI^e-XX^e siècle*, dans BILLEN Cl. et VANRIE A., dir., *Les sources de l'Histoire forestière de la Belgique. Bronnen voor bosgeschiedenis in België. Actes du Colloque de Bruxelles, 29-30 oct. 1992*, Bruxelles, 1994, p. 79-115 (Archives et Bibliothèques de Belgique, n^o spécial 45).

- Actes du colloque « Les Sources de l'histoire forestière », Université libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Bruxelles, Archives générales du Royaume, décembre 1992.
- CORVOL A., *La collection d'arbres : un nouveau mécénat (XVIII^e-XIX^e siècles)*, dans RIBAUD J.-Y., dir., *Mécènes et collectionneurs*, Paris, 1999, p. 145-178.
- Actes du 121^e congrès des Sociétés savantes « Le mécénat, collectionneurs et mécènes », Comité des Travaux historiques et scientifiques (CTHS), Nice, Lycée Masséna, 26 au 31 octobre 1996.
- CORVOL A., *L'accueil du public en forêt de Soignes : le tournant des années 1900*, mis en ligne.
- Actes du colloque « L'Accueil du public en forêt : une meilleure prise en compte des aspirations des différents publics pour une meilleure gestion », Urban Woods of People, UNESCO, Paris, 23 au 25 novembre 2002.
- CORVOL A., *Le Roi et l'Oiseau : réalités forestières et exploitations politiques (Belgique), 1890-1900*, dans *Forêt et Chasse, X^e-XX^e siècle*, Paris, 2005, p. 211-229.
- Actes du colloque international « Forêt et Chasse, X^e-XX^e siècle », Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF), Paris, 9 au 12 septembre 2003.
- CORVOL A., *Les relations Hommes et Forêts : mutations et enjeux, le cas de Soignes (Belgique)*, dans *La Forêt : enjeux comparés*, Poitiers, 2005, p. 16-32.
- Actes du colloque international « La Forêt : enjeux comparés des formes d'appropriation, de gestion et d'exploitation dans les politiques environnementales et le contexte d'urbanisation généralisée », Université de Poitiers, Laboratoire ICOTEM, Poitiers, 16-17 octobre 2003.
- CORVOL A., *Droit de chasse et réserves à l'époque moderne*, dans *XVII^e siècle*, t. 226, 2005, p. 1-16.
- Actes de la journée d'études « La Chasse et l'Ancien Régime », Société d'Etudes du XVII^e siècle, Compiègne, 20 novembre 2003.
- CORVOL A., *Mutations et enjeux, la forêt de Soignes (Belgique)*, dans *Schweizerischen Zeitschrift für Forstwesen*, 156^e année, n^o 8, 2005, p. 279-287.

Actes du colloque scientifique en hommage de M. le professeur Franz Schmithüsen « Les relations Hommes et Forêts », Zurich, Polytechnicum, 8 avril 2005.

CORVOL A., *Les propriétaires forestiers et la production ligneuse*, dans *Forêt Wallonne*, t. 91, novembre-décembre 2007, p. 29-44.

Colloque scientifique « Hommage aux professeurs Avella et Devillez », Université de Louvain-la-Neuve, Unité des eaux et forêts, 20 avril 2007.

Writing Dutch environmental history

Some *capita selecta*

Henk van Zon

In the few pages that are available for this article about Dutch environmental history I will not give a complete view of the field, but I will focus on some subjects. It doesn't seem very meaningful to mention and review all publications that have been issued in the last thirty years or so. That would give a rather disorderly picture, and would not be helpful to get a good impression of things going on.

1. Forerunners

As a matter of fact, Dutch environmental history has ancient roots. Already in the eighteenth century books were published that paid attention to the (history of the) landscape and the way in which the Dutch had manipulated it. From 1739 until 1801 a series of descriptions of the various parts of the country was issued under the title of *Hedendaegsche Historie, of tegenwoordige staet van alle volkeren... behelzende de beschrijving der Vereenigde Nederlanden, en wel in 't byzonder van...* (*Contemporaneous history, or contemporary situation of all nations... containing the description of the United Netherlands, especially...*)¹. Herein historical aspects of the geographical situation, and the way the

¹ This is only a part of the prolix title. The series was not limited to the description of parts of The Netherlands, but there were also volumes on other countries.

people changed the landscape are described. Also in the eighteenth century, from 1769 until 1811, Joannes le Francq van Berkhey (1729-1812) published in twelve volumes his *Natuurlijke historie van Holland* (*Natural history of Holland*), wherein he also dwells upon the influence of the people on their environment, e.g. by dredging and draining, or by digging peat – in his own times, but in the past as well. Today these works still are a rich source for researchers.

In the nineteenth century many medical topographies were published, mostly with an historical section. Of course public health was a regular part of these descriptions. A special place has the book of J. H. Trip, *De reiniging der stad Groningen* (*The sanitation of the city of Groningen*), published in 1880². As an alderman in the city-board Trip had been in charge with the cleansing of the town. Because of a reorganization of the cleansing-department he studied its history since the beginning of the fifteenth century. The aim of the department was not only to clean up the city to further the public health, but also to use the waste as a manure for the fields in the province of Groningen. We can call his book a real history of environmental issues.

2. Modern times

These old roots are generally overlooked in overviews of the historiography of environmental history of The Netherlands. This is also the case with the doctoral thesis by A. J. van den Bergh, published posthumously in 1945, *Utrechtsche hygiënische vraagstukken, historisch beschouwd* (*Hygienic problems of the city of Utrecht, historically considered*). In this book the author paid attention to public hygiene, which is an undisputable part of environmental history. The book has sections on water-supply, disposal of waste, mainly in the seventeenth and eighteenth centuries. Probably because of the moment of publication (just after World War II) and because Van den Bergh was a physician, not an historian, the book seems not to have been noticed in the historical discipline. Nevertheless, the theme proved to be fruitful. The book was not followed by others immediately, but some decades later historical questions of public hygiene in respect to environmental issues and public health have generated various

2 The title of the book is much longer and refers to the double effect of the waste-disposal system of Groningen : health for the city, and wealth for the region.

studies³. We may say that this is a special branch in the practice of Dutch environmental history. We see that historians as well as physicians and technicians are active in this field as researchers and authors.

In the more recent period we find a kaleidoscopic picture. In the 1970's, we had a strong environmental movement in The Netherlands. It is said that in no country as much copies of *The limits to growth*, the famous report of the Club of Rome, were sold as here, at least relatively : 300.000, about 10 % of the copies sold all over the world. An optimist might have supposed that historians, whose profession is in a certain sense an echo of or a reflection upon things going on in the present, would have followed that trend with some delay. However, in contrast with countries like Germany and Great Britain, the historical output was rather modest. We had a rather pioneering study, written on the occasion of the sixth International Conference of Economic History in 1974, dealing with population, environment and economic development from 1500 to 1800, with a focus on environmental pollution⁴. However, it didn't get a follow-up soon, neither did the authors make further steps in this field.

What might have been the reasons for this aloofness ? I think that one of the explanations can be found in the fact that you had to be involved in environmental issues to study their history. In the seventies of the past century, environmental groups had the stigma

-
- 3 To mention some : VERDOORN J. A., *Volksgezondheid en sociale ontwikkeling. Beschouwingen over het gezondheidswezen te Amsterdam in de 19^e eeuw (Public health and social development. Reflections about the system of public health in Amsterdam in the 19th century)*, Utrecht-Antwerpen, 1965, re-issued in 1981 ; HOUWAART E. S. and ZON H. VAN, *Gezondheid en openbare hygiëne (Health and public hygiene)*, in *Geschiedenis van de techniek in Nederland, 1800-1890 (History of technology in The Netherlands)*, Zutphen, 1993, p. 13-92 ; HART P. D. 'T, *Utrecht en de cholera, 1832-1910*, Zutphen, 1990 ; BARON W., « *Het belang en de welvaart van alle ingezetenen* ». *Gezondheidszorg in de stad Groningen, 1800-1870 (« The interest and the prosperity of all inhabitants »)*. *Hygiene in the town of Groningen, 1800-1870*, Assen, 2006 ; SWAAN A. DE, *Zorg en de staat. Welzijn, onderwijs en gezondheidszorg in Europa en de Verenigde Staten in de nieuwe tijd (In care of the state. Health care. Education and welfare in Europe and the USA in the modern era)*, Amsterdam, 1989 ; OLVERS J. A. S. M., *Cholera en gemeentebelid in Dordrecht in de negentiende eeuw (Cholera and municipal policy in Dordrecht in the nineteenth century)*, Dordrecht, 1982.
- 4 FABER J. A., DIEDERIKS H. A. and HART S., *Urbanisering, industrialisering en milieuaantasting in Nederland in de periode van 1500 tot 1800 (Urbanisation, industrialisation and environmental degradation in The Netherlands in the period from 1500 to 1800)*, in *A. A. G. Bijdragen*, XVIII, 1974, p. 251-271.

that they were all on the left side of the political spectre (which is and was not true), and the great majority of the settled Dutch historians didn't want to be associated with them.

In the eighties things seemed to change. In 1986 the periodical *Net Werk* started its publication. It comprised small articles and entries of literature. It didn't belong to the mainstream of the profession, but nevertheless it continued until 2002, and stopped because of personal circumstances of the editor. As a kind of continuation we now have the *Nieuwsbrief* (*Newsletter*), which appears under the aegis of the European Society for Environmental History. And there is the *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis* (*Yearbook for Ecological History*), a co-operation of Flemish and Dutch historians. It celebrated its tenth anniversary in 2008. It has a stimulating influence by publishing volumes on special themes, and thus opening recent research for a broader public, but also generating new studies⁵.

After the publication of my doctoral thesis *Een zeer onfrisse geschiedenis*⁶ in 1986 a renewed professional « coming out » seemed to be in 1991 in *Kleio*, the magazine of the teachers of history⁷. Also in that year a symposium on the subject was organised by the Dutch Society for Economic en Social History. Two times the speeches that had been held on this occasion were published, but I can't say with double effect⁸. In 1992 a discussion was arranged by the *Historisch Nieuwsblad* (*Historical Newspaper*), at that time a kind of unconventional magazine for historians. In 1993 and 1994 two of the leading historical magazines, *Spiegel Historiae* (*Historical Mirror*) and the respectable *Tijdschrift voor Geschiedenis* (*Magazine of History*) published

5 For an account of the contents of its first decade, see : HART M. 'T, *Tussen dierenliefde en milieu beleid. Tien jaar ecologische geschiedschrijving in België en Nederland in internationaal perspectief* (*Between love for animals and environmental policy. Ten years of writing ecological history in Belgium and the Netherlands in an international perspective*), in *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis* 2007, 2007, p. 23-44.

6 ZON H. VAN, *Een zeer onfrisse geschiedenis. Studies over niet-industriële verontreiniging in Nederland, 1850-1920* (*A very dirty affair. Studies in non-industrial pollution in The Netherlands, 1850-1920*), Groningen-The Hague, 1986.

7 Special issue of *Kleio, Tijdschrift van de Vereniging van docenten in geschiedenis en staatsinrichting in Nederland* (VGN), november 1991 : *Milieu en Geschiedenis* (*Environment and History*).

8 NOORT J. VAN DEN, ed., *Onvoltooid verleden tijd, geschiedenis en milieu* (*Unfinished past, history and environment*), Rotterdam, 1992 ; also published in *Economisch- en Sociaal-Historisch Jaarboek*, LVI, 1993, p. 1-59.

special issues on environmental history. In the next years other periodicals were to follow⁹.

In 1991 the first edition of Clive Ponting's *A green History of the World* was published. It made great impression, not only among historians, and it has inspired many to pay attention to the subject of environmental history. Quite soon, in 1992, a Dutch translation appeared, and in 1993 Ponting was invited as keynote speaker during the so-called « Week of science », which is organised every year by several Dutch universities. Also a small symposium was held on the book, which was attended by the author.

In 1993 one of the most outstanding economic historians of The Netherlands, Jan Luiten van Zanden, and his colleague Wybren Verstegen, published their *Groene geschiedenis van Nederland (Green history of The Netherlands)*. Unfortunately, this book met with a lukewarm reception and ended rather dishonourable in the remainders of an antiquarian bookseller. I will not dwell upon the reasons for this, nor will I compare the qualities of the publications of Ponting and Van Zanden. The difference in receipt however is remarkable, the more because we might suppose that time was on their side.

There is one issue where Dutch environmental history is really successful. That is the study of the pollution of the soil in the past. Here legislation has been helpful. Since the shock of Lekkerkerk, coping with this problem ranked first for the authorities. In 1980 in the small town of Lekkerkerk a quarter with newly built houses turned out to be settled on a very much polluted soil. There was great panic and much publicity, and politicians reacted unusually promptly. It was the start for making an inventory of polluted sites all over the country, and the result was alarming. New legislation was passed at high speed, and therein room was made for historical investigations. The premise was that there have been many industrial activities with persistent polluting effects in the past. Mercury from mirror-factories

9 *Leidschrift*, XXI, 1 : *Cultuur en natuur. Geschiedenis van de mens en zijn leefomgeving (Culture and nature. History of man and his environment)*, 2006. Articles on environmental matters are published with some regularity in the *Historisch-Geografisch Tijdschrift (Historical-Geographical Review)* and the *Tijdschrift voor Waterstaatsgeschiedenis (Review for the History of Water Management)*.

and hat-factories, or lead from printing-offices are well-known examples. Historians are pre-eminently qualified to investigate these and to determine the exact places where a certain commerce had been done. According to this new law many studies have been carried out, and several historians found a job in what we may call a trade. So here we see a combination of practical needs of current interest and theoretical insights, an example where history is so to say useful, even workable, for authorities¹⁰.

3. Desiderata

At the end of this contribution, I will mention some desiderata. The first is to set up an overall study of the role of water as an environmental component in Dutch history. In a country that is very rich in all kinds of waters, studies in the history of water-pollution in general are lacking. In historical treatises of water-boards, polders etc. the subject is dwelt upon, but there are no general overviews. So we have many publications about various aspects of the history of water, but a comprehensive study about its environmental historical impact is lacking. Therein the relations between the several aspects and their influence on the society could be treated, as well as under-exposed or forgotten subjects¹¹.

The second one is a treatise of the production and use of herbicides and pesticides. There are big factories and companies producing these stuffs located in The Netherlands – for instance AAgrunol (now part of Bayer) and Shell. In the very intensified agriculture of my country these products were used on a wider scale than elsewhere, but nothing has been written about their history and their negative results on the environment in the past. Here I see an inspiring field for co-operation between scientists and historians.

10 Most of these studies have been made by order of provinces or municipalities, and belong to the so-called grey literature. A published work is the doctoral thesis of Jurgen NIEUWKOOP, *Bodemverontreiniging op voormalige bedrijfsterreinen. De erfenis van anderhalve eeuw industriële ontwikkeling in Noord-Brabant (Soil pollution at former industrial sites, the heritage of 150 years of industrial development in Noord-Brabant, The Netherlands)*, Eindhoven, 1993.

11 The doctoral thesis of Petra J. E. M. VAN DAM, *Vissen in veenmeren. De sluisvisserij op aal tussen Haarlem en Amsterdam en de ecologische transformatie in Rijnland, 1440-1530 (Sluice fisheries and sluice regime between Haarlem and Amsterdam and the ecological transformation in Rijnland, 1440-1530)*, Hilversum, 1998, gives a good impression of the rich possibilities that the ecological history of water has to offer.

Within the same scope a careful examination of the Public Nuisance Act should be carried out. In the municipal and regional archives much information can be found concerning the public acceptance of the settlement of all kinds of harmful industries. The conservation of these archives is however not well regulated, and many of them have simply been destroyed. Studies showing the importance of the social impact of this side of industrial policy in the past will help to give a more differentiated view on this subject and to save these archives.

Another remarkable phenomenon is the debate on sustainability. It is depressing to see to what degree this term is misused in the public discussion. To my mind, an historical treatise on this topic might be clarifying. Historians can give better insights in the contents of this theme and in the need of it. Of course this remark is not limited to The Netherlands.

4. Conclusive remarks

If we see the record of things that have been done, one might think that environmental history is a flourishing offspring in the Dutch historical business. Unfortunately, there is little reason to be satisfied. In some universities environmental history has a place in the curricula, but as a subsidiary. A professorial chair is lacking, which is a hindrance to the development of a programme of research. Although there are other disciplines in which environmental history also has a place (like the history of water-management, or the development of the landscape), it would be better if it had a place of its own. Therefore, to my mind the real leap forward still has to come.

Des équipes, des bilans

L'histoire de l'environnement en Flandre

Origine et développement de la discipline, spécialement dans les universités de Gand et d'Anvers

Erik Thoen et Tim Soens

1. L'origine de la discipline en Flandre et les structures de recherche

Comme discipline scientifique, l'histoire de l'environnement n'est reconnue en Flandre qu'assez récemment. À part quelques études innovantes, durant les années 1980, sur la pollution et les nuisances dans les villes d'Ancien Régime (notamment dans les universités de Louvain et de Gand), l'intérêt pour l'histoire de l'environnement a trouvé son origine dans des cours et des recherches déjà très anciens sur l'histoire des paysages, l'histoire agraire et également la géographie historique humaine, trois disciplines qui, dans le temps, ont été intensivement stimulées par feu Adriaan Verhulst à l'Université de Gand¹. Les thèmes ont été intégrés et adaptés au début des années 1990 quand l'histoire de l'environnement a vu le jour en tant que discipline autonome à l'Université de Gand. L'histoire de l'environnement, dont les origines remontent aux années 1980 aux

1 Notamment les cours « Retrospectieve menselijke aardrijkskunde », « Geschiedenis van het cultuurlandschap » et « Historische geografie ».

États-Unis, est beaucoup plus vaste que ses précurseurs – comme la géographie historique ou la géographie humaine – puisqu'elle se concentre sur la relation réciproque entre la société humaine et la nature dans tous ses aspects, et également sur l'origine historique des problèmes environnementaux actuels².

C'est donc à l'Université de Gand que le premier groupe de recherche axé sur l'histoire de l'environnement a été fondé. Chose curieuse, ce groupe était d'abord composé de chercheurs dont la plupart étaient des historiens qui ne travaillaient pas à l'université mais qui étaient engagés dans le mouvement écologique³. L'Université de Gand où certains chercheurs ont également commencé à s'intéresser à cette discipline leur a donné une plate-forme. Un des premiers résultats des activités de ce groupe a été la fondation en 1996 d'une revue spécialisée : le *Tijdschrift voor ecologische geschiedenis*. Un peu plus tôt déjà, à l'initiative d'Erik Thoen, divers cours ont été introduits au programme des étudiants d'histoire de l'Université de Gand, ce qui a fait de cette université la première en Belgique à offrir cette tendance nouvelle de l'historiographie. Aujourd'hui, les recherches de ce groupe sont presque exclusivement intégrées dans les structures universitaires⁴.

À partir des années 2000, des cours d'histoire de l'environnement ont pu également être suivis à l'Université flamande de Bruxelles (VUB)⁵ et récemment aussi à l'Université d'Anvers à l'initiative de Tim Soens⁶. Les universités en question s'efforcent de

2 Voir THOEN E., VERBRUGGEN C., VAN DER WINDT H. et GREEFS H., « *Ecologische geschiedenis* » : een discipline met oude wortels, vele takken en jonge vruchten, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis 2007*, 2007, p. 1-22.

3 Comme Ivan Hoste, Harry Van Royen, Ernst-Eberhard Manski.

4 Aujourd'hui l'*Onderzoeksgroep Ecologische Geschiedenis* est composé des membres suivants : Erik Thoen (coordination/Histoire rurale économique, Histoire de l'environnement, Géographie historique), Isabelle Devos (Histoire moderne, Démographie Historique), Pieter-Jan Lachaert (Géographie historique), Alexander Lehouck (Archéologie, paysage et société en Flandre maritime), Bram Vannieuwenhuyze (Topographie urbaine et développement des villes), Nele Vanslebrouck (Histoire médiévale, paysage et société en Flandre maritime), Liesbet Van Nieuwenhuyse (Histoire contemporaine : pollution du sol en milieu urbain), Christophe Verbruggen (Histoire Contemporaine : perception de la pollution urbaine), Lies Vervaeke (Histoire médiévale et moderne, histoire du paysage).

5 Où la discipline est surtout intégrée à l'histoire de l'art et l'archéologie (groupe de recherche SKAR).

6 À l'Université d'Anvers, des recherches sur l'histoire de l'environnement sont intégrées au sein du *Centrum voor Stads geschiedenis* et de l'*Onderzoeksgroep Politieke Geschiedenis*

stimuler la recherche en collaborant dans les rédactions de diverses revues qui se sont ouvertes à l'histoire de l'environnement, pour faire accéder la discipline à un niveau scientifique. En 1998 le *Tijdschrift voor ecologische geschiedenis* a commencé à collaborer structurellement avec des collègues des Pays-Bas ce qui provoqua un changement de nom. Depuis lors la revue s'appelle *Jaarboek voor Ecologische geschiedenis*⁷. Les universités flamandes y collaborent avec des représentants de la Belgique francophone et des universités les plus importantes des Pays-Bas s'occupant de l'histoire de l'environnement. Cette équipe interuniversitaire flamande a aussi des représentants dans les comités de rédaction d'autres revues internationales comme *Environmental Research Letters*⁸ et *Tijdschrift voor Waterstaatsgeschiedenis*⁹. Une série d'études est éditée par l'Université de Gand et s'appelle *Historische Economie en Ecologie* (dirigée par Erik Thoen et Eric Vanhoute aux éditions Academia Press)¹⁰.

2. Les recherches menées dans les universités de Gand et d'Anvers : un court bilan

Les thèmes qui ont été étudiés et qui forment toujours l'objet de recherches sont très divers. En voici un bilan court et très partiel.

2.1. *Sociétés et paysages ruraux*

Dans ce cadre à première vue assez « traditionnel », ont été poursuivies des recherches sur le paysage historique, surtout celui de l'ancien comté de Flandre. Néanmoins, comparées aux études traditionnelles, les méthodes ont changé de manière assez fondamentale. Mis à part l'introduction de techniques nouvelles (SIG – Systèmes d'Information Géographiques ; collaboration interdisciplinaire), c'est

spécialement par Tim Soens (Histoire médiévale ; institutions locales et environnement en Flandre maritime) ; Hilde Greefs (Histoire contemporaine ; environnement urbain) ; Bart Tritsmans (Histoire contemporaine ; histoire des espaces verts en ville) ; Tom De Roo (Histoire Moderne ; histoire des animaux domestiques) ; Maïka De Keyzer (Histoire médiévale ; gestion des biens communaux) et Iason Jongepier (Géographie historique ; environnements estuariens).

7 Voir <http://www.academiapress.be/homeAP2.asp>, consulté le 25 mars 2010.

8 ERL/open access journal for environmental science édité par l'Institute of Physics, London, voir <http://erl.iop.org>, consulté le 25 mars 2010.

9 Voir <http://www.jvdn.nl/pages/WG/00.html>, consulté le 25 mars 2010.

10 Voir <http://www.academiapress.be>, consulté le 25 mars 2010.

surtout « l'environnementalisation » et la « contextualisation » de l'histoire du paysage qui ont été soulignées pour mieux comprendre la formation des paysages anciens. Plus que dans le passé, on est convaincu aujourd'hui que c'est l'organisation sociale qui a causé les particularités des paysages. Non seulement la géographie physique, mais surtout l'organisation de la société rurale – la distribution sociale de la propriété, l'organisation de l'exploitation agricole, les relations entre paysans et seigneurs et les stratégies économiques de ces deux groupes – ont laissé une empreinte profonde sur les paysages ruraux. Par conséquent, les caractéristiques paysagères de certaines régions s'expliquent souvent par une analyse de l'« agro-système social » de ces régions¹¹. À partir de cette approche innovante ont été réalisées des études diverses du paysage rural, par exemple sur l'origine et la fonction des champs ouverts en Flandre et des bocages (à partir des relations de travail et le problème fondamental du manque de capital dans l'Ancien Régime) ; les villages de « dries » en Flandre intérieure, ce qu'on a lié à l'aménagement du territoire au haut Moyen Âge ; les structures parcellaires, le « cadastre » historique du village et la localisation des grandes et petites exploitations, ce qui nous informe sur l'interdépendance entre les grandes et les petites exploitations ; les structures féodales et leur influence – souvent sous-estimée dans l'historiographie – sur la formation des villages en Flandre¹². Ces thèmes ont été aussi explorés dans le cadre de mémoires de licence, souvent partant de la reconstruction rétrospective du paysage sur l'échelle restreinte d'un village et accentuant aussi les vestiges actuels des paysages anciens¹³. Pour la période plus récente (18^e-20^e siècles), l'aménagement du territoire rural a aussi fait l'objet d'études, souvent dans le cadre de mémoires de licence, dirigées par Erik Thoen et Eric Vanhaute à l'Université de Gand, et essayant de retracer l'influence

11 Voir THOEN E., « *Social agrosystems* » as an economic concept to explain regional differences. An essay taking the former county of Flanders as an example (Middle Ages-19th century), dans VAN BAVEL B. J. P. et HOPPENBROUWERS P., dir., *Landholding and land transfer in the North Sea Area (late Middle Ages-19th century)*, Turnhout, 2004, p. 47-66 (CORN Publication Series 5).

12 Quoiqu'axés sur une région seulement, deux articles peuvent être considérés comme synthétique pour la Flandre intérieure : THOEN E., *Het landschap in de Middeleeuwen en de Moderne tijden* dans PREVENIER W., VAN EENOO R. et THOEN E., dir., *Geschiedenis van Deinze, deel III. Het platteland en de dorpen in Deinze*, Deinze, 2007, p. 59-82 ; THOEN E., *De landbouw van de Middeleeuwen tot ca. 1840*, dans *Ibid.*, p. 83-110.

13 Voir par exemple les mémoires de licence de P. J. LACHAERT, K. DE SCHRIJVER, S. MOEYKENS, J. REYGAERT, L. VERVAET, B. WILLEQUET et autres dans la bibliographie.

sur le paysage de nouveaux développements sur le plan économique (par exemple les grands travaux d'infrastructure à partir de la période autrichienne) ou politique (par exemple l'impact du colonialisme ou d'initiatives d'habitat social)¹⁴.

Pendant ces dernières années, la gestion de l'environnement passé a attiré de plus en plus l'attention, plus spécialement les institutions, les agents¹⁵ et les conflits dans cette gestion. Dans ce domaine, la Flandre a vu la disparition assez précoce de la plupart des terres communales, bien qu'en Flandre intérieure certains droits communaux aient été intégrés dans l'économie de survie de cette région. La persistance remarquable de quelques communaux qui ont survécu en Flandre jusqu'aux Temps Modernes a fait l'objet d'une thèse de doctorat récente à l'Université de Gand, par Martina De Moor¹⁶. Les terres communales restaient d'une importance beaucoup plus grande dans la partie septentrionale de l'ancien duché de Brabant : la Campine. Depuis 2009, un nouveau projet de recherche à l'Université d'Anvers envisage de mettre en relation la gestion des communaux au bas Moyen Âge et au début des Temps Modernes, avec les structures et les conflits du pouvoir dans cette région, en questionnant l'autonomie des communautés rurales vis-à-vis des interventions – de plus en plus fréquentes ? – des seigneurs locaux et des agents du gouvernement central¹⁷.

L'histoire paysagère et rurale de la Flandre maritime avait déjà fortement occupé Adriaan Verhulst à partir des années 1950. Depuis, la Flandre maritime a continué à fasciner les étudiants du paysage rural, soit pour son endiguement et aménagement précoce, soit pour son importance politique comme berceau du comté de Flandre ou économique en tant que noyau de commercialisation rurale rapide à

14 Voir les mémoires de F. DELAMEILLEURE, L. DEJAEGHER, Th. HUYGENS, L. LAPERRE, P. TRIEST, Y. LEPINOY, S. PROSPERI à Gand et de M. NOENINKX et E. DOM à Anvers.

15 Par exemple sur les arpenteurs et les cartographes : DE LEEUW S., *De familie Horenbault (ca. 1464-1626), een eeuw cartografie te Gent. Een biografische en cartografische studie*, Gent, 1997 ; VANDENBROUCKE M., *De familie De Bersacques : landmeters in de kasselrij Kortrijk XVII-XVIII eeuw*, Gent, 2000 (mémoires de licence dirigés par Erik Thoen).

16 DE MOOR M., *Tot proffijt van de ghemeensaembeit. Gebruik, gebruikers en beheer van gemene gronden in Zandig Vlaanderen, 18^{de} en 19^{de} eeuw*, Gent, 2003 (thèse de doctorat dirigée par Erik Thoen et Eric Vanhaute).

17 DE KEIJZER M., *Environmental conflict, rural communities and political centralisation in the Burgundian-Habsburg Low Countries (ca. 1300-ca. 1570). Test-case : the duchy of Brabant* (sous la direction de Tim Soens).

partir du bas Moyen Âge. Les dernières années les recherches à l'Université de Gand et d'Anvers se concentrent sur la gestion de l'environnement dans cette région fragile, son agro-système social, la gestion institutionnelle et technologique de l'eau, les inondations et les endiguements et enfin les reliquats actuels du paysage ancien. Dans ce cadre, Tim Soens a publié en 2009 les résultats de sa thèse de doctorat de 2006, portant sur l'origine et la fonction des *wateringues* en Flandre Maritime – les institutions qui s'occupent de l'aménagement des terrains humides à partir du 13^e siècle – et leur adaptation à la transformation de l'économie rurale et au risque d'inondation accru au bas Moyen Âge¹⁸. Depuis 2002 un projet interdisciplinaire et international s'intitulant *Verdwenen Cultuurlandschappen in het grensgebied van Vlaanderen en Nederland* (Paysages disparus aux confins de la Flandre et des Pays-Bas) étudie la formation du territoire en Flandre maritime en relation avec l'évolution de l'agro-système social. Dans ce projet de recherche financé par le VNC (*Vlaams-Nederlands Comité voor Nederlandse Taal en Cultuur*) et dirigé par Erik Thoen de l'Université de Gand et Jelle Vervloet de l'Université de Wageningen, des historiens, des archéologues, des paléobotanistes et des géologues travaillent ensemble afin de reconstruire le paysage et la société médiévale dans la Flandre zélandaise, notamment dans la région d'Oostburg où ce paysage médiéval avait presque complètement disparu à cause de grandes inondations de la fin du Moyen Âge. Grâce à cette collaboration interdisciplinaire et l'application des techniques sophistiquées, comme par exemple l'altimétrie digitale ou la résonance électromagnétique, a été développée une méthode innovante afin de révéler les traces nombreuses du paysage médiéval se trouvant toujours sous les couches d'argile qui s'y sont déposées à partir du 13^e siècle¹⁹. En 2009, un nouveau projet de recherche a été lancé à

18 SOENS T., *De spade in de dijk ? Waterbeheer en rurale samenleving in de Vlaamse kustvlakte (1280-1580)*, Gent, 2009 (Historische Economie en Ecologie) ; ID., *Waterbeheer in een veranderende samenleving. Een ecologische, sociaal-economische en politiek-institutionele studie van de wateringens in het Vlaamse kustgebied tijdens de overgang van de Middeleeuwen naar de Moderne Tijden. Testregio : het Brugse Vrije*, Gent, 2006 (thèse de doctorat dirigée par Erik Thoen).

19 L'équipe principale se compose d'Alexander Lehouck, Nele Vanslebrouck et Vanessa Gelorini : VANSLEBROUCK N., LEHOUCK A. et THOEN E., *Past landscapes and present-day techniques. Reconstructing submerged medieval landscapes in the western part of Sealand Flanders*, dans *Landscape History*, t. 27, 2005, p. 5-18 ; LEHOUCK A., THOEN E., e.a., *Geoarchaeological prospection of a Medieval manor in the Dutch polders using an electromagnetic induction sensor in*

L'Université d'Anvers envisageant l'étude du paysage estuarien après les grandes inondations du bas Moyen Âge. Du 15^e au 18^e siècle, des milliers d'hectares de polders le long de l'Escaut Occidental ont été entièrement ou partiellement submergés et formaient une extension énorme de l'estuaire. Les interactions entre l'évolution « naturelle » de ces terres (sédimentation, érosion) et leur utilisation humaine (pâturage, pêche, tourbage, etc.) seront étudiées pour la région du Pays de Waes²⁰. De pareils projets ont une importance qui déborde les limites du scientifique, et envisagent aussi de formuler des avis pour des projets actuels de réaménagement du territoire. À cet égard, d'autres études étaient directement liées à des projets semblables. On peut mentionner ici, l'étude de Tim Soens de la dynamique paysagère et de la société rurale du polder de Doel près d'Anvers, un polder du 16^e siècle qui est menacé de disparition à cause de l'extension du port d'Anvers et des mesures compensatoires envisageant l'agrandissement de l'estuaire naturel de l'Escaut²¹.

2.2. *La démographie, l'alimentation, la maladie et l'environnement*

L'Université de Gand a connu une longue tradition d'histoire démographique, pendant ces dernières décennies, stimulée par les études de C. Vandenbroeke. Ces dernières années la démographie historique est également de plus en plus étudiée en rapport avec l'environnement. Dans sa thèse de doctorat publiée en 2006, Isabelle Devos a étudié la relation entre l'occurrence des maladies et les différents écosystèmes du 18^e au 20^e siècle (par exemple en ce qui concerne l'occurrence du paludisme liée aux zones humides). I. Devos a aussi porté son attention sur l'importance du contexte socio-économique, ce qui a été développé avec Erik Thoen dans une étude de l'occurrence de la peste noire en Flandre²².

combination with soil augerings, dans *Geoarchaeology : an international journal*, t. 23, 2008, p. 305-319.

20 IONGEPIER J., *Drowned but not deserted. Interactions between social and ecological resilience of estuarine landscapes after flooding. Test-case : the Waasland polders on the west-bank of the river Scheldt (15th-18th centuries)* (thèse de doctorat dirigée par Tim Soens et Stijn Temmerman).

21 SOENS T., *Doel en Antwerpen. De relatie tussen polderdorp en metropool gezien vanuit de landschapsgeschiedenis*, dans *Het Land van Beveren*, t. 52, 3, 2009, p. 130-155.

22 DEVOS I., *Mortaliteit en morbiditeit in Vlaanderen, 18^{de}-20^{ste} eeuw*, Gent 2006 (Historische Economie en Ecologie) ; THOEN E. et DEVOS I., *Pest in de Zuidelijke Nederlanden tijdens de Middeleeuwen en de Moderne tijden. Een status quaestionis over de ziekte in haar sociaal-economische*

En partie liée à l'histoire démographique, l'histoire de l'alimentation peut aussi être étudiée à partir d'une perspective écologique. Erik Thoen et Tim Soens ont mis l'évolution de l'alimentation quotidienne au bas Moyen Âge en relation avec les changements dans la production agricole et les stratégies économiques dans les différents agro-systèmes sociaux du comté de Flandre. Les sources directes pour l'étude de l'alimentation étant rares, des mémoires de licence en histoire médiévale ont étudié de façon systématique l'alimentation dans les hôpitaux urbains et quelques abbayes du bas Moyen Âge²³. Une évolution vers une plus grande importance de l'alimentation carnée au bas Moyen Âge a été confirmée par ces études, bien qu'avec d'importantes variations régionales. Celles-ci peuvent être liées à une importance variable de l'élevage qui à son tour est expliquée aussi bien par les opportunités de l'environnement régional que par le degré de commercialisation de l'économie rurale²⁴.

2.3. Histoire du climat

Le débat actuel concernant le réchauffement climatique a provoqué de nombreuses recherches sur les variations climatiques du passé. L'apport des historiens est surtout important afin de reconstituer et d'interpréter les premières séries d'observations météorologiques instrumentales ; de trouver des sources « approximatives » pour la période avant les observations régulières et enfin d'analyser les conséquences de changements climatiques dans le passé²⁵. En ce qui concerne les observations météorologiques anciennes, l'Université de

context, dans *Vierde Symposium « Geschiedenis der Geneeskundige wetenschappen »*. *De pest in de Nederlanden : medisch-historische beschouwingen 650 jaar na de Zwarte Dood*, Brussel, 1999, p. 19-43 (Academia Regia Belgica Medicinae, Dissertationes, Series Historica, 7).

23 Voir les mémoires de V. BRUYNBROECK, S. DEHAECK, L. EYSKENS, N. NYFFELS et C. VANDENBORRE dans la bibliographie.

24 THOEN E. et SOENS T., *Élevage, prés et pâturage dans le comté de Flandre au Moyen Âge et au début des Temps Modernes. Les liens avec l'économie rurale régionale* dans BRUMONT F., dir., *Prés et pâtures en Europe Occidentale 28^e Journées Internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran, 15-16 septembre 2006*, Toulouse, 2008, p. 79-100 ; SOENS T. et THOEN E., *Vegetarians or Carnivores ? Standards of Living and Diet in late medieval Flanders*, dans CAVACIOCCHI S., dir., *Economic and Biological Interactions in Pre-industrial Europe from the 13th to the 18th Centuries. Atti della XLI settimana di studi*, Prato (à paraître).

25 DE KRAKER A. M. J. et VAN DER WINDT H. J., dir., *Klimaat en atmosfeer in beweging. Themanummer Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis, 2008, 2009.*

Gand a collaboré avec l'Institut royal Météorologique de Belgique afin de reconstituer l'évolution des températures en Belgique centrale depuis 1767²⁶.

2.4. *L'énergie et son utilisation*

L'utilisation de l'énergie et des ressources énergétiques constitue un thème important dans l'histoire de l'environnement. La particularité de la Flandre et des anciens Pays-Bas en matière d'énergie se trouve sans doute dans l'importance unique de la tourbe en tant que source d'énergie primordiale du Moyen Âge jusqu'au 18^e siècle. La Flandre maritime ainsi que la Campine possédaient des couches importantes de tourbe à la surface des sols. L'exploitation et l'utilisation de cette zone tourbeuse a fait depuis des années le sujet d'études historiques. Pourtant on a toujours du mal à délimiter la zone où l'extraction systématique de tourbe avait lieu : comme la tourbe se décompose assez vite lors du drainage et de l'oxydation, des sondages dans le sol actuel n'y révèlent parfois que très peu de traces. Voilà pourquoi certains pédologues minimalisent la présence historique de la tourbe en certaines parties de la Flandre maritime (comme par exemple le Meetjesland au nord de Gand). À ce propos, le débat scientifique continue toujours²⁷. La tourbe a également été étudiée dans un contexte paléoécologique dans des projets interdisciplinaires avec des paléobotanistes et des archéologues, comme par exemple pour la région du Grote Nete en Campine²⁸.

En Flandre intérieure, l'histoire de l'énergie jusqu'au 19^e siècle est étroitement liée à la présence du bocage, qui couvrait largement les besoins en énergie des petites exploitations paysannes de cette région. Par conséquent, l'extrême extension du bocage dans l'Ancien Régime

26 DEMAREE G. R., LACHAERT P. J., THOEN E., e.a., *The long-term daily Central Belgium Temperature (CBT) series (1767-1998) and early instrumental meteorological observations in Belgium*, dans *Climatic Change*, t. 53, 1-3, 2002, p. 269-293.

27 THOEN E. et AUGUSTYN B., *Van veen tot bos. Krachtlijnen van de landschapsevolutie van het Noord-Vlaamse Meetjesland van de 12^e tot de 19^e eeuw*, dans *Historisch Geografisch Tijdschrift*, 5^e année, 3, 1987, p. 98-112 ; SOENS T. et THOEN E., *Mais où sont les tourbières d'antan ? Géographie, chronologie et stratégies économiques du tourbage en Flandre Maritime (12^e-16^e siècles)*, dans *Aestuaria. Cultures et développement durable*, t. 14, 2009, p. 45-60 (Numéro spécial : DEREK J.-M. et GREGOIRE F., dir., *Histoire économique et sociale de la tourbe et des tourbières*).

28 GELORINI V., e.a., *Laatneolithische landschappelijke ontwikkeling van de vallei van de Molse Nete (Lommel, Limburg, B)*, dans *Notae Praehistoricae*, t. 28, 2008, p. 113-124.

et sa dégradation par la suite s'expliquent largement par le succès et puis la fin de l'économie de survie, ce qui est largement différent d'autres régions connues pour leur bocage comme la Normandie ou la Bretagne où il avait un lien plus important avec l'élevage. L'étude du bocage et de l'exploitation des bois peu nombreux de la région²⁹ a révélé que la Flandre intérieure était une région largement dépourvue de bois, mais riches en arbres et haies, et ce au moins depuis le 13^e siècle.

2.5. *La pollution urbaine*

La pollution urbaine a également été étudiée avec beaucoup d'attention, aussi bien pour l'Ancien Régime que pour la période contemporaine. Les mémoires de licence, souvent encore inédits, sur la pollution bactérienne, artisanale ou industrielle qui en ont résulté sont maintenant soumis à une étude comparative. Pour les villes de Flandre et de Brabant pendant l'Ancien Régime la réglementation des « nuisances » par les autorités urbaines et la localisation des activités polluantes contestées par les habitants ont fait l'objet d'un certain nombre de mémoires de licence³⁰. Pour la période moderne, les dossiers de *commodo* et de *incommodo* se sont avérés très fructueux pour l'étude de la pollution du sol historique³¹. Parmi les études les plus originales citons l'étude de C. Verbruggen, analysant la mentalité changeante envers la pollution dans la ville de Gand au 19^e siècle et révélant une relation inverse entre le nombre de plaintes et le degré

29 DHONDT A., *Bosbeheer door religieuze instellingen in de Nieuwe Tijden (1521-1850). Casus : de Bijlokebossen in Nazareth en Sint-Kruis-Winkel*, Gent, 2001 ; DE KIMPE P., *Mens en bos in de Kempen : het Grootenhout in de 18^{de} en 19^{de} eeuw*, Gent, 2002 ; HANTSON M., *Houtgebruik en -bezit op het platteland. Een evolutieschets van de dorpen Slijpe en Koekelare doorheen de 18^{de} eeuw*, Gent, 2005 (mémoires de licence dirigés par E. Thoen).

30 Voir les mémoires de M. LANDUYT, K. LOOTENS, E. FLOIN, J. PIESSENS, S. VEILFON à Gand et de B. MERTENS à Anvers. Mentionnons aussi l'étude innovatrice de POULUSSEN P., *Van burenlust tot milieubinder : het stedelijke leefmilieu, 1500-1800*, Kapellen, 1987 (se concentrant sur la ville d'Anvers).

31 Voir les mémoires de S. CAPPELLE, H. DEZUTTER, M. MARIN et surtout celui de S. VAN RUYSKENSVELDE et d'autres dans la bibliographie.

d'industrialisation³² ou celle de L. De Clercq qui a étudié la couverture et le comblement de canaux à Gand aux 19^e et 20^e siècles³³.

En combinant les dossiers *de commodo* et *de incommodo* avec d'autres types d'information, on a même élaboré pour la Flandre une méthode de recherche utilisable et déjà utilisée dans les administrations communales pour identifier les sols potentiellement soumis à une pollution historique du sol d'origine artisanale ou industrielle. À cet égard, deux grands projets de recherche ont été achevés pendant les dernières années. En 2007, Liesbet Van Nieuwenhuysse a achevé sa thèse de doctorat à l'Université de Gand, traitant de la pollution industrielle du sol dans la ville de Gand au 19^e et au début du 20^e siècle, en mettant l'accent sur l'étude critique des diverses sources historiques disponibles³⁴. D'autre part, une méthode d'inventorisation et de valorisation a été développée pour les différentes séries de sources qui ont découlé de la loi concernant les installations nuisibles pour la province de la Flandre occidentale³⁵.

2.6. *L'environnement : structures et mentalités*

Beaucoup d'études mentionnées sous les rubriques précédentes s'intéressaient aussi aux attitudes et mentalités vis-à-vis de l'environnement. C'est, bien sûr, le cas pour les nombreuses études qui analysent la mentalité vis-à-vis de la pollution urbaine. Dans d'autres domaines aussi, la pensée écologique du passé a retenu l'attention des équipes gantoise et anversoise d'histoire de l'environnement. De nouveau dans le cadre de mémoires de licence, la perception évolutive de l'animal a été étudiée, par exemple dans les bestiaires médiévaux, en tant qu'animal domestique, ou en relation

32 VERBRUGGEN C., *De stank bederft onze eetwaren. De reacties op industriële milieuhinder in het 19^{de} eeuwse Gent*, Gent, 2002 (Historische Economie en Ecologie).

33 DE CLERCQ L., *Een Gentse water-zooi. De geschiedenis van dempen en overvelven van waterlopen in Gent (1866-1914). Casus : het dempen van de Rietgracht*, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudbeidkunde van Gent*, t. 59, 2005, p. 163-181.

34 VAN NIEUWENHUYSE L., *Potentiële historische bodemverontreiniging als gevolg van industriële activiteiten in de 19^{de} en 20^{de}-eeuwse stad. Een bronnenkritische studie over Gent, 1795-1926*, Gent, 2007 (thèse de doctorat sous la direction de E. Thoen et E. Vanhaute).

35 *Ontsluiting en valorisatie van de dossiers aangaande hindervetgeving van de Provincie West-Vlaanderen voor de studie van de industrialisering en industriële vervuiling (1863-1970)*, projet de recherche sous la direction de E. Thoen et J. Van Nieuwenhuysse, collaborateurs J. Mestdagh et M. Marin ; voir aussi MESTDAGH J., *Ontsluiting en valorisatie van archiefreeks over hindervetgeving : pilootproject in Vlaanderen*, dans *Bibliotheek- & Archiefgids*, t. 80, 5, 2004, p. 22-27.

avec les premières initiatives de protection des animaux³⁶. Signalons aussi une étude fort originale sur l'appréciation des fleurs et la genèse de la floriculture aux environs de Gand, révélant un intérêt très précoce pour les fleurs. Non seulement la beauté des fleurs a été appréciée très tôt en Flandre, mais la culture commerciale de tulipes – longtemps considérée comme une invention hollandaise – semble avoir ses origines aux environs de Gand³⁷.

3. En guise de conclusion : le besoin d'études comparatives et synthétiques

Dans plusieurs domaines de l'histoire de l'environnement, les recherches à Gand, et depuis quelques années à Anvers, ont débouché sur des méthodologies et des résultats fort innovants. Pourtant on manque toujours d'études comparatives et synthétiques, mettant les résultats obtenus pour la Flandre en relation avec ce qui a été retrouvé pour d'autres régions. Des synthèses sont quand même en cours de production. En ce qui concerne l'environnement rural, une première synthèse est en cours de préparation dans le cadre d'un grand projet comparatif entamé par le réseau de recherche CORN – *Comparative Rural History of the North Sea Area*. Cette synthèse, intitulée *Rural Economy and Society in north-western Europe, 500-2000* comprendra quatre volumes, dont le premier sera voué à l'occupation du sol et les relations de l'homme avec son environnement naturel³⁸. De plus, les membres du réseau de recherche CORN espèrent adopter l'histoire de l'environnement comme axe de recherche majeur pour leurs activités futures.

36 DE MAYER L., *Dierenbescherming en mishandeling in het Interbellum*, Gent, 2004 ; GALLE M., *Existentiebeeld tijdens de twaalfde eeuw doorheen de allegorische natuurpoëzie van Alanus van Rijsel*, Gent, 2004 ; VAN DEN BOSSCHE S., *Vurpiz est beste tricheresse. De middeleeuwse mentaliteit ten opzichte van dieren aan de hand van bestiaría ?*, Gent, 2002 (mémoires de licence dirigés par E. Thoen) ; DE ROO T., *Dierlijk gezelschap, menselijke reflectie : gezelschapsdieren en hun culturele betekenis in de Moderne Tijd*, Antwerpen, 2005 (mémoire de licence dirigé par B. Blondé).

37 DEWANCKELE M., *Ontwikkeling van de bloemencultuur in de Gentse regio 1500-1900*, Gent, 2007 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

38 THOEN E., SOENS T., ANTOINE A., KOPSIDIS M., MYRDAL J., OVERTON M. et SPEK Th., dir., *Making fields and having yields. Land Use and the Struggle with the Environment*, Turnhout (CORN Publication Series) (à paraître, titre provisoire).

Bibliographie des travaux menés dans les Universités de Gand et d'Anvers sur la thématique

Sociétés et paysages ruraux

- DE MOOR M., *Tot proffijt van de ghemeensaembeit. Gebruik, gebruikers en beheer van gemene gronden in Zandig Vlaanderen, 18^{de} en 19^{de} eeuw*, Gent, 2003 (thèse de doctorat dirigée par Erik Thoen et Eric Vanhoute).
- LACHAERT P. J., *Greens, commons and shifting power relations in Flanders - The common meadows in Semmerzake from the 13th century to the 19th century*, dans ANTROP M., e.a., *European Rural landscapes : persistence and change in a globalizing environment*, Deventer, 2004, p. 269-287.
- LACHAERT P. J., *De Makegemse bossen. Een voorbeeld van het nut van de historische geografie voor de hedendaagse ruimtelijke ordening van Vlaanderen*, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis* 2002, 2004, p. 37-54.
- LEHOUCK A., THOEN E., e.a., *Geoarchaeological prospection of a Medieval manor in the Dutch polders using an electromagnetic induction sensor in combination with soil augerings*, dans *Geoarchaeology : an international journal*, t. 23, 2008, p. 305-319.
- SOENS T., *Waterbeheer in een veranderende samenleving. Een ecologische, sociaal-economische en politiek-institutionele studie van de watering en in het Vlaamse kustgebied tijdens de overgang van de Middeleeuwen naar de Moderne Tijden. Testregio : het Brugse Vrije*, Gent, 2006 (thèse de doctorat dirigée par Erik Thoen).
- SOENS T., *Explaining Deficiencies of Water Management in the Late Medieval Flemish Coastal Plain (13th-16th centuries)* dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis, 2005-2006*, 2006, p. 35-62.
- SOENS T., *De spade in de dijk ? Waterbeheer en rurale samenleving in de Vlaamse kustvlakte (1280-1580)*, Gent, 2009 (Historische Economie en Ecologie).
- SOENS T., *Doel en Antwerpen. De relatie tussen polderdorp en metropool gezien vanuit de landschaps geschiedenis*, dans *Het Land van Beveren*, t. 52, 3, 2009, p. 130-155.
- SOENS T., *Polders zonder poldermodel ? Een onderzoek naar de rol van inspraak en overleg in de waterstaat van de laatmiddeleeuwse Vlaamse kustvlakte (1250-1600)*, dans *Tijdschrift voor Sociale en Economische Geschiedenis*, 3^e année, 4, 2006, p. 3-36.

- THOEN E., *Die Koppelwirtschaft im flämischen Ackerbau vom Hochmittelalter bis zum 16 Jahrhundert*, dans *Économie rurale et économie urbaine au Moyen Âge*, Gent, 1994, p. 135-153 (Centre belge d'histoire rurale. Publication 108).
- THOEN E., *The birth of the « Flemish Husbandry » : agricultural technology in medieval Flanders*, dans ASTILL G. et LANGDON J., dir., *Medieval Farming and Technology : the impact of agricultural change in Northwest Europe*, Leiden, 1997, p. 69-88.
- THOEN E., *A medieval « commercial survival economy » in evolution. The Flemish countryside and the transition debate* dans HOPPENBROUWERS P. et VAN ZANDEN J. L., dir., *Peasants into farmers ? The Netherlands and the Brenner debate*, Turnhout, 2001, p. 102-157 (CORN Publication Series 4).
- THOEN E., *Het landschap in de Middeleeuwen en de Moderne tijden* dans PREVENIER W., VAN EENOO R. et THOEN E., dir., *Geschiedenis van Deinze, deel III. Het platteland en de dorpen in Deinze*, Deinze, 2007, p. 59-82.
- THOEN E., *De landbouw van de Middeleeuwen tot ca. 1840* dans PREVENIER W., VAN EENOO R. et THOEN E., dir., *Geschiedenis van Deinze, deel III. Het platteland en de dorpen in Deinze*, Deinze, 2007, p. 83-110.
- THOEN E., *Een « re-Marcable landscape » ; Het Land van Waas, de bolle akkers en de Vlaamse landbouw in de Middeleeuwen en het Ancien Régime*, dans VAN EETVELDE V., SEVENANT M. et VAN DE VELDE L., dir., *Re-Marc-able Landscapes. Marc-ante Landschappen. Liber Amicorum Marc Antrop*, Gent, 2009, p. 132-142.
- THOEN E. et SOENS T., *Van landschapsgeschiedenis naar ecologische geschiedenis. Waterbeheer in de Vlaamse kustvlakte in de Late Middeleeuwen en het Ancien Régime*, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis*, 2001, 2003, p. 1-24.
- THOEN E., *Le paysage flamand et les structures de la société médiévale : nouvelles hypothèses sur l'origine et la fonction des « kouters »* dans YANTE J.-M., dir., *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e-XIII^e siècles) (à paraître)*.
- VANSLEMBROUCK N., *Verdronken middeleeuwse landschappen reconstrueren : een utopie ? Een methodologische bijdrage toegepast op een deel van Westelijk Zeeuws-Vlaanderen*, dans *Tijdschrift voor Waterstaatsgeschiedenis*, t. 14, 2, 2005, p. 69-78.

VANSLEMBROUCK N., LEHOUCK A. et THOEN E., *Past landscapes and present-day techniques. Reconstructing submerged medieval landscapes in the western part of Sealand Flanders*, dans *Landscape History*, t. 27, 2005, p. 5-18.

Mémoires de licence dirigés

- DE BOECK J., *Landschap en maatschappij: eind 18^e-begin 19^e eeuw, het voorbeeld Hillegem*, Gent, 2007 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- DE LEEUW S., *De familie Horenbault (ca. 1464-1626), een eeuw cartografie te Gent. Een biografische en cartografische studie*, Gent, 1997 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- DE SCHRIJVER K., *Cultuurhistorische relictkaart en de landschapsgeschiedenis van Zwijnaarde en Zevegem*, Gent, 2002 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- DEJAEGHER L., *De verbetering van het wegennet in de regio Oudenaarde 1800-1914*, Gent, 2002 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- DELAMEILLEURE F., *Tracé, aanleg, financieel beheer en economische betekenis van de steenweg Brugge-Menen (1737-1765)*, Gent, 2000 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- D'HONDT K., *Een historisch-geografische studie. Case-study: Ichtegem*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- DOM E., *De linkeroeverontwikkeling en de belangenstrijd tussen Antwerpen en het Waasland (1962-1983)*, Antwerpen, 2007 (mémoire de licence dirigé par G. Devos).
- DOSSCHE K., *Een doorsnede van de cartografie in de Zuidelijke Nederlanden. (eind 16^{de}-eind 18^{de} eeuw). Casusstudie: regio Diksmuide-Koekelare-Kortemark*, Gent, 2000 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- GERMONPREZ D., *De Oudelandse Polder van Cadzand anno 1553. Eigendomsstructuren en landschapsreconstructie aan de hand van GIS*, Gent, 2006 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- HUYGENS Th., *De impact van de vestiging van het staalbedrijf Sidmar NV op het landschap van de Gentse kanaalzone*, Gent, 2005 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- JONCKERS K., *Gemeenschappelijk grondgebruik in de Antwerpse Kempen tijdens het Ancien Regime: analyse van de regelgeving*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par Eric Vanhaute).

- LACHAERT P. J., *Historische geografie van Schelderode Gent*, Gent, 1997 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- LAPERRE L., *De ecologische gevolgen van het kolonialisme: urbane ontwikkeling. Casus: Elizabethstad*, Gent, 2007 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- LEPINOY Y., *Landschappelijke transformaties ten noorden van Antwerpen: de omzetting van een eenwoud heidegebied met zijn sociale en economische gevolgen*, Gent, 2003 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- LUST N., *Historisch geografische studie te Houtave 1550-1850. Een onderzoek op basis van ommelopers en kaartmateriaal van de Blankenbergse watering*, Gent, 2000 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- MOEYKENS S., *Landschapsreconstructie Zeveren 1500 – hedendaagse periode*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- MOLS B., *Industrieel gerelateerde woonwijken te Mol*, Gent, 2008 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- NOENINKX M., *Van provinciestad tot handelsmetropool? Ontwikkeling van haven en stedelijke infrastructuur te Antwerpen onder het burgemeesterschap van Gérard le Grelle (1831-1848)*, Antwerpen, 2007 (mémoire de licence dirigé par G. Devos).
- PATERNOT J., *Historische landschapsecologische reconstructie van de gebieden gelegen binnen de parochie van Vladslo omstreeks 1656*, Gent, 2007 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- PROSPERI S., *De relatie tussen de baggerwerken en de uitbreiding van de haven van Antwerpen: de geschiedenis van havenuitbreidingen en baggerwerken volledig uitgediept*, Gent, 2003 (mémoire de licence dirigé par Eric Vanhaute et Stephan Vanfraechem).
- REYGAERT J., *Historische relictenkaart van Ossenisse. Polderdorp in Zeenus-Vlaanderen*, Gent, 2007 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- ROELKENS J., *Het verloren goed: Oosterzele, landschap en toponymie van de 7^e tot de 17^e eeuw*, Gent, 2000 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- TRIEST P., *Woonverkavelingen in Halle Kempen: het belang van het grondbezit in de vorming van het lokale woonlandschap (1834-1968), met een verkenning van het integreren van relationele gegevensbanken en geografische informatiesystemen (GIS) in een historisch onderzoek*, Gent, 2003 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- VALETTE G., *Landschap en relicten ten noordwesten van Brugge*, Gent, 2001 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

- VAN DEN BERGHE M., *Het landschap te Lissewege : historische geografie en bezitsstructuren op basis van het archief van de wateringen (16^e-18^e eeuw)*, Gent, 1997 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- VANDENBROUCKE M., *De familie De Bersacques : landmeters in de kasselrij Kortrijk XVII^e-XVIII^e eeuw*, Gent, 2000 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- VAN DER HAEGEN N., *Inventarisatie en evolutie van de driesen op het kaartblad Gavere-Oosterzele*, Gent, 1999 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- VAN DER HEIJDEN S., *Landschap en maatschappij in de 17^e, 18^e en 19^e eeuw te Astene : een reconstructie van het landschap op basis van drie tijdsdoorsneden*, Gent, 2006 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- VERELST B., *Polderbesturen in het Waasland gedurende de Franse tijd*, Gent, 2001 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- VERVAET L., *Een sociaal-economische en landschappelijke studie van een plattelandsgemeenschap in het Land van Waas : Sinaai in de 17^e en 18^e eeuw*, Gent, 2007 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- VLERICK W., *Historische geografie van Hillegem met nadruk op de bezittingen van de Gentse Sint-Pietersabdij*, Gent, 1997 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- VRIELYNCK J., *De wandkaart van Vlaanderen, door Nicolaes Visscher I, 1656. Een blik op het cartografisch landschap in de Lage Landen, 17^{de} eeuw*, Gent, 2000 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- WILLEQUET B., *Landschapsgeschiedenis van een zuidoost-vlaams dorp : de evolutie van de ruimtelijke organisatie van het cultuurlandschap te Deftinge (Middeleeuwen-Nieuwe Tijden)*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- WOUSSEN W., *Historisch-geografische relictenkaart van Elene*, Gent, 2000 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

La démographie, l'alimentation, la maladie et l'environnement

- DEVOS I., *Mortaliteit en morbiditeit in Vlaanderen, 18^{de}-20^{ste} eeuw*, Gent 2006 (Historische Economie en Ecologie).
- SOENS T. et THOEN E., *Vegetarians or Carnivores ? Standards of Living and Diet in late medieval Flanders*, dans CAVACIOCCHI S., dir., *Economic and Biological Interactions in Pre-industrial Europe from the 13th to the 18th Centuries. Atti della XLI settimana di studi*, Prato (à paraître).

- THOEN E. et DEVOS I., *Pest in de Zuidelijke Nederlanden tijdens de Middeleeuwen en de Moderne tijden. Een status quaestionis over de ziekte in haar sociaal-economische context*, dans *Vierde Symposium « Geschiedenis der Geneeskundige wetenschappen »*. *De pest in de Nederlanden : medisch-historische beschouwingen 650 jaar na de Zwarte Dood*, Brussel, 1999, p. 19-43 (Academia Regia Belgica Medicinae, Dissertationes, Series Historica, 7).
- THOEN E. et SOENS T., *Élevage, prés et pâturage dans le comté de Flandre au Moyen Âge et au début des Temps Modernes. Les liens avec l'économie rurale régionale* dans BRUMONT F., dir., *Prés et pâtures en Europe Occidentale 28^e Journées Internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran, 15-16 septembre 2006*, Toulouse, 2008, p. 79-100.

Mémoires de licence dirigés

- BOUDIA Y., *Mortaliteit en pest in het kwartier van Gent. Testregio : de kasselrij Kortrijk, de Oudburg en de stad Gent (1350-1500)*, Gent, 2000 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- BRUYNBROECK V., *De voeding in de Sint-Cornelius abdij en het Onze-Lieve-Vrouwehospitaal te Oudenaarde in de 15^{de} eeuw*, Gent, 1996 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- DEHAECK S., *Voedselconsumptie te Brugge in de Middeleeuwen (1280-1440) : casestudy van het Sint-Janshospitaal en het hospitaal van de Potterie*, Gent, 2000 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- DHOLLANDER D., *Energievoorziening te Antwerpen in de 15^{de} eeuw*, Gent, 1999 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- EYSKENS L., *De voeding in het Sint-Elisabethgasthuis te Antwerpen in de vijftiende en zestiende eeuw (1426 tot 1569) : een casestudy*, Gent, 2000 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- NYFFELS N., *Tussen ascese en exuberantie : een studie naar de voedselconsumptie van personeel en passanten in het passantenbuis Sint-Juliaan te Brugge 1400-1550*, Gent, 2005 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).
- VANDENBORRE C., *Prijzen, lonen en levensstandaard in Brugge en omgeving tijdens de 14^{de} en het begin van de 15^{de} eeuw*, Gent, 1999 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).

Histoire du climat

- DE KRAKER A. M. J. et VAN DER WINDT H. J., dir., *Klimaat en atmosfeer in beweging. Themanummer Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis*, 2008, 2009.
- DEMAREE G. R., LACHAERT P. J., THOEN E., e.a., *The long-term daily Central Belgium Temperature (CBT) series (1767-1998) and early instrumental meteorological observations in Belgium*, dans *Climatic Change*, t. 53, 1-3, 2002, p. 269-293.

L'énergie et son utilisation

- GELORINI V., e.a., *Laatneolithische landschappelijke ontwikkeling van de vallei van de Molse Nete (Lommel, Limburg, B)*, dans *Notae Praehistoricae*, t. 28, 2008, p. 113-124.
- SOENS T., *Les tourbières disparues de Flandre. Histoire d'un milieu humide d'une grande richesse*, dans *Aux rives de l'incertain. Histoire et représentation des marais occidentaux du Moyen Âge à nos jours*, Paris, 2002, p. 32-38.
- SOENS T. et THOEN E., *Mais où sont les tourbières d'antan ? Géographie, chronologie et stratégies économiques du tourbage en Flandre Maritime (12^e-16^e siècles)*, dans *Aestuaria. Cultures et développement durable*, t. 14, 2009, p. 45-60 (Numéro spécial : DEREX J.-M. et GREGOIRE F., dir., *Histoire économique et sociale de la tourbe et des tourbières*).
- THOEN E. et AUGUSTYN B., *Van veen tot bos. Krachtlijnen van de landschapsevolutie van het Noord-Vlaamse Meetjesland van de 12^e tot de 19^e eeuw*, dans *Historisch Geografisch Tijdschrift*, 5^e année, 3, 1987, p. 98-112.

Mémoires de licence dirigés

- DHONDT A., *Bosbeheer door religieuze instellingen in de Nieuwe Tijden (1521-1850). Casus : de Bijlokebossen in Nazareth en Sint-Kruis-Winkel*, Gent, 2001 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- DE KIMPE P., *Mens en bos in de Kempen : het Grootenbout in de 18^{de} en 19^{de} eeuw*, Gent, 2002 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- DENYS P., *Turfwinning in Noord-Vlaanderen in de late middeleeuwen. Casus : de turfwinning op het domein Wulfsdonk van de St-Baafsabdij*, Gent, 1995 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

HANTSON M., *Houtgebruik en -bezit op het platteland. Een evolutieschets van de dorpen Slijpe en Koekelare doorheen de 18^{de} eeuw*, Gent, 2005 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

PICAVET N., *De houtvoorraad in de regio rond Gent in de 14^e, 15^e en 16^e eeuw. Een economische en landschappelijke studie*, Gent, 1997 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

La pollution urbaine

DE CLERCQ L., *Een Gentse water-zooi. De geschiedenis van dempen en overwelden van waterlopen in Gent (1866-1914). Casus : het dempen van de Rietgracht*, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudbeidkunde van Gent*, t. 59, 2005, p. 163-181.

MESTDAGH J., *Ontsluiting en valorisatie van archiefreeks over hindervetgeving : pilootproject in Vlaanderen*, dans *Bibliotheek- & Archiefgids*, t. 80, 5, 2004, p. 22-27.

VAN NIEUWENHUYSE L., *Een nieuw spoor voor milieuhistorici. Historisch onderzoek naar potentiële historische bodemverontreiniging door voormalige industriële activiteiten*, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis 2003*, 2005, p. 41-71.

VAN NIEUWENHUYSE L., *Potentiële historische bodemverontreiniging als gevolg van industriële activiteiten in de 19^{de} en 20^{ste}-eeuwse stad. Een bronnenkritische studie over Gent, 1795-1926*, Gent, 2007 (thèse de doctorat sous la direction de E. Thoen et E. Vanhaute).

VERBRUGGEN C., *De stank bederft onze eetwaren. De reacties op industriële milieubinder in het 19^{de} eeuwse Gent*, Gent, 2002 (Historische Economie en Ecologie).

Mémoires de licence dirigés

CAPPELLE S., *Potentiële bodemverontreiniging door industriële activiteit te Zeebrugge, Dudzele en Lissewege vanaf de oprichting van de Zeebrugse haven (1895) tot 1970*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

DE SCHEPPER G., *Stedelijk hygiënische politiek in de negentiende eeuw. Casus : de Lokerse binnenstad (1850-1899)*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

DE ZUTTER H., *Historische watervervuiling in Roeselare, 2^{de} helft 19^{de} eeuw*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

- DEVOS K., *Over « industriële hinder en vervuiling » in de 19^{de} eeuw en de dossiers « de commodo et incommodo »*. Casus : Oudenaarde, Gent, 2002 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- FLOIN E., *Vuyligheyd ende onreynigheyd. « Niet-industriële milieuhinder te Gent in de zeventiende eeuw »*, Gent, 1997 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- LANDUYT M., « *Ongerief ende Perykel* ». *Milieuproblemen en het ecologisch draagvlak van een stedelijke samenleving in het Ancien Régime : Kortrijk in de 17^{de}-18^{de} eeuw*, Gent, 2005 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- LOOTENS K., *De milieuproblemen in het stedelijk eco-systeem. Een gevalstudie : Kortrijk vijftiende-zestiende eeuw*, Gent, 1993 (mémoire de licence dirigé par W. Prevenier).
- MARIN M., *Petroleum – Zuid. De ontwikkeling van een Antwerpse haven vanuit economisch en industrieel – archeologisch perspectief met een bijzondere aandacht voor de lokalisatie van bodenvervuiling*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- MERTENS B., *Stedelijke milieuproblematiek in de pre-industriële periode. Lier tijdens de vijftiende en zestiende eeuw*, Antwerpen, 2007 (mémoire de licence dirigé par P. Stabel).
- PIESSENS J., *Milieuhinder en openbare hygiëne in Brugge, 1400-1550*, Gent, 1997 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- VAN HAMME S., *De reacties van de bevolking en de overheid op de hinder in de Brugse binnenstad (1919-1929). Een mentaliteitsstudie*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- VAN LANDSCHOOT F., *De Brugse industriële ontwikkeling aan de hand van de bron « de commodo et incommodo »*. Een onderzoek naar de houding van bevolking en overheid aangaande milieuhinder. Casus : de periode 1890-1899 en 1930-1939, Gent, 2002 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- VAN RUYSKENSVELDE S., *Vuile monden, vuile gronden. Milieuhinder als gevolg van industriële activiteiten te Gentbrugge (+/-1850-1950). Met speciale aandacht voor de lokalisatie van de potentiële bodemvervuiling op microschaal*, Gent, 2007 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).
- VANDER MIJNSBRUGGE K., *De Aalsterse industriële ontplooiing 1840-1914 aan de hand van de bron « de commodo et incommodo »*. Een studie van de maatschappelijke perceptie en de historische invulling, Gent, 2001 (mémoire de licence dirigé par Erik Thoen).

VEILLEFON S., *Het stedelijk leefmilieu te Aalst, 1600-1800*, Gent, 2001 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

L'environnement : structures et mentalités

Mémoires de licence dirigés

DE MAYER L., *Dierenbescherming en mishandeling in het Interbellum*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

DE ROO T., *Dierlijk gezelschap, menselijke reflectie : gezelschapsdieren en hun culturele betekenis in de Moderne Tijd*, Antwerpen, 2005 (mémoire de licence dirigé par B. Blondé).

DEWANCKELE M., *Ontwikkeling van de bloemencultuur in de Gentse regio 1500-1900*, Gent, 2007 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

GALLE M., *Existentiebeeld tijdens de twaalfde eeuw doorheen de allegorische natuurpoëzie van Alanus van Rijsel*, Gent, 2004 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

VAN DEN BOSSCHE S., *Vurpiż est beste tricheresse. De middeleeuwse mentaliteit ten opzichte van dieren aan de hand van bestiarium ?*, Gent, 2002 (mémoire de licence dirigé par E. Thoen).

Synthèses et ouvrages généraux

THOEN E. et VERBRUGGEN C., *Ecologie en omgeving*, dans *Inleiding tot de lokale geschiedenis van de 19^{de} en 20^{ste} eeuw*, Gent, 2003, p. 57-111.

THOEN E., VERBRUGGEN C., VAN DER WINDT H. et GREEFS H., « *Ecologische geschiedenis* » : een discipline met oude wortels, vele takken en jonge vruchten, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis 2007*, 2007, p. 1-22.

THOEN E. et VAN MOLLE L., dir., *Rural history in the North sea area. An overview of recent research (Middle Ages - 20th century)*, Turnhout, 2006 (CORN Publication Series 1).

THOEN E., SOENS T., ANTOINE A., KOPSIDIS M., MYRDAL J., OVERTON M. et SPEK Th., dir., *Making fields and having yields. Land Use and the Struggle with the Environment*, Turnhout (CORN Publication Series) (à paraître, titre provisoire).

Le Centre d'histoire des sciences et des techniques, et ses ressources documentaires en histoire de l'environnement

Geneviève Xhayet

1. Identité d'une institution

Le Centre d'histoire des sciences et des techniques est un centre interfacultaire de l'Université de Liège. Après avoir longtemps séjourné sur le campus des sciences appliquées au Val Benoît, il occupe depuis 2006 une grande partie de l'ancien institut de physiologie, sur la place Delcour, au cœur du quartier liégeois d'Outremeuse¹. Dirigée par Robert Halleux, son équipe compte actuellement une dizaine de personnes : chercheurs, documentalistes et techniciens. Ses principaux secteurs d'activités se répartissent entre la recherche pure et appliquée, l'édition scientifique, enfin la conservation et la valorisation d'une documentation qui ne cesse de s'enrichir.

La recherche en histoire des sciences et des techniques constitue une des activités principales du CHST. Axées depuis ses origines sur les relations unissant la science et la technologie, les recherches fondamentales du Centre s'orientent désormais aussi vers l'étude des rapports entre les savoirs et la société, l'économie, l'environnement. Comme auparavant, la longue durée est privilégiée,

¹ Centre d'histoire des sciences et des techniques (CHST) de l'Université de Liège, Place Delcour, 17, bât. L1, B-4020 Liège. Tél. : 32 (0)4 366 94 79 ; chst@ulg.ac.be.

du Moyen Âge à nos jours. La recherche appliquée porte quant à elle sur l'étude historique d'anciens sites industriels désaffectés en vue de leur dépollution.

La diffusion et la vulgarisation en histoire des sciences et des techniques représentent un autre pôle important d'activités. Le Centre publie plusieurs collections d'ouvrages scientifiques, auprès d'éditeurs belges² et français³. Il organise aussi diverses expositions temporaires et colloques à l'adresse d'un public varié.

Le CHST est enfin un centre de documentation consacré aux multiples témoignages du passé scientifique, technique et industriel wallon. Ce fonds est consultable en ses locaux et accessible tant aux étudiants qu'aux chercheurs, professionnels ou amateurs.

Il importe de savoir comment cette documentation s'est constituée pour en comprendre les spécificités et en appréhender toutes les ressources, notamment dans le domaine de l'histoire de l'environnement.

2. La constitution progressive d'un fonds documentaire

Lorsqu'en 1982, Robert Halleux, philologue classique et historien de la science ancienne, fonde le CHST, il lui assigne pour tâche de tirer de l'oubli certains aspects du passé scientifique de la Wallonie, un secteur d'études jusqu'alors fort délaissé par la recherche universitaire. Les premiers travaux du Centre portent d'ailleurs sur les travaux et l'entourage intellectuel de René François de Sluse (1622-1685), un mathématicien liégeois du 17^e siècle⁴.

Une évidence s'impose néanmoins bientôt aux chercheurs : pourquoi se cantonner dans un passé relativement lointain et ignorer les périodes plus récentes, assurément fécondes dans les domaines de la science et de la technique ? Le bassin industriel liégeois et

2 Collection de travaux d'histoire des sciences *De diversis artibus*, et revue *Archives internationales d'Histoire des Sciences*, en collaboration avec l'Académie internationale d'Histoire des Sciences chez *Brepols* (Turnhout) ; collection régionale axée sur l'histoire des savoirs *Ly Myreur des Histors*, au CEFAL (Liège), en collaboration avec le Comité interuniversitaire des historiens des sciences et des techniques René François de Sluse.

3 Collection d'histoire des sciences contemporaines *Explorations*, chez Beauchesne (Paris).

4 JONGMANS Fr., HALLEUX R., LEFÈVRE P. et BERNES A.-C., *Les Sluse et leur temps, une famille, une ville, un savant au XVII^e siècle*, Liège, 1985 ; *Bulletin de la Société royale des Sciences de Liège*, t. 55, fasc. 1 : René-François de Sluse (1622-1685). *Actes du Colloque international. Amay-Liège-Visé. 20-22 mars 1985*, 1986.

L'Université de Liège paraissent des terreaux de choix pour de telles investigations. Ce questionnement débouche sur des travaux relatifs à des scientifiques de l'Université de Liège, notamment le physiologiste Léon Fredericq (1851-1935)⁵ ou le physicien Michel Gloesener (1794-1876), étudié par Philippe Tomsin⁶. D'un point de vue documentaire, cette nouvelle orientation se traduit par la cession au CHST de la bibliothèque d'histoire des sciences et de la médecine rassemblée par Marcel Florkin (1900-1979), en marge de ses activités de biochimiste.

La dynamique s'avère tout aussi forte en histoire des technologies. Un appel est lancé au public. Les détenteurs de témoignages de toute nature relatifs à l'histoire industrielle liégeoise sont invités à déposer au CHST les archives, les catalogues industriels, livres, images, instruments ou machines dont ils souhaiteraient se défaire. La vague de fermetures qui affecte le bassin liégeois dans les années septante favorise aussi l'arrivée au Centre de documents provenant de charbonnages, de petites usines métallurgiques, etc., et menacés d'une destruction irrémédiable par les faillites des firmes. Les conditions matérielles de ces sauvetages sont souvent pénibles. C'est dans ce contexte que le CHST se forge sa devise « rien de trop lourd, rien de trop sale ».

En 1989, épaulé par un consortium d'industriels liégeois (dont la société Cockerill-Sambre), le CHST reprend le Musée du fer et du charbon et le reconvertit en une *Maison de la métallurgie et de l'industrie de Liège* (MMIL). En reprenant le musée, le CHST a également repris ses collections, y compris des livres et des archives de plusieurs sociétés industrielles (Société des mines et fonderie de zinc de la Vieille-Montagne et la société d'Ougrée-Marihaye, entre autres). Avec la MMIL, le CHST s'est, de surcroît, doté d'une vitrine pour la diffusion de ses activités vers le monde extérieur.

Outre l'histoire générale des sciences, les domaines couverts par le fonds (images, archives, collections de revues et monographies) sont donc les mines⁷ et la métallurgie, les constructions métalliques, la

5 *Léon Fredericq et son temps 1851-1935. Un chercheur, un artiste, un homme au pays de Liège*, Liège, 1993.

6 TOMSIN Ph., *Michel Gloesener et les débuts des recherches sur l'électromagnétisme à l'Université de Liège*, dans *Scientiarum historia*, t. 24, n° 2, 1998, p. 145-188.

7 Depuis lors, la très abondante documentation du CHST sur les charbonnages a été transférée au CLADIC (*Centre liégeois d'archives et de documentation sur l'industrie charbonnière*), rue Lambert Marlet, 17 à 4670, Blegny, créé voici quelques années.

chimie, la santé publique et l'hygiène, les transports et les infrastructures (routes, rail, voies navigables), la construction, les travaux publics, les sources d'énergie, avec un important secteur relatif à l'électricité, les télécommunications, sans oublier les institutions d'encadrement de la science et de l'industrie (Comité central industriel belge, FEB, sociétés d'ingénieurs, etc.).

Depuis la constitution de ce noyau documentaire, d'autres fonds patrimoniaux ont continué et continuent encore d'affluer. Ils enrichissent la bibliothèque du Centre, diversifient son contenu et multiplient d'autant l'offre de recherche. La récupération par le CHST de précieuses collections de l'ancien institut de médecine vétérinaire de Cureghem a, par exemple, augmenté son patrimoine documentaire en agronomie et agriculture du 19^e siècle⁸. Plus proche dans le temps, on citera également le fonds Théo Pirard, relatif à la conquête spatiale⁹ tout comme le dépôt périodique de documents par l'*International Iron and Steel Institute* (Bruxelles), fondamental pour suivre l'évolution de la sidérurgie mondiale. Si l'énumération des divers fonds est inopportune, deux chiffres apparaissent néanmoins significatifs : le CHST possède 1,3 km d'archives industrielles, désormais abritées par les Archives de l'État à Liège¹⁰ et met 2 km environ d'ouvrages (monographies, périodiques anciens et courants) à la disposition des lecteurs à son siège, sur la place Delcour.

3. Quel intérêt pour l'histoire de l'environnement ?

En 1971, le géographe français Pierre George (1909-2006), définit l'environnement comme «un milieu et un système de relations», ressortissant en premier lieu à la biologie, plus

8 Parmi ces documents récupérés, citons les *Annales de Roville*, 1829-1837 ; *Le Journal d'horticulture pratique de la Belgique*, 1850-1861 ; MORREN Ch., *La Belgique horticole*, 1851-1885 ; *Le Journal des baras, des chasses et des courses de chevaux*, 1851-1861 ; *Le bulletin de la fédération des sociétés d'horticulture de Belgique*, 1868-1874 ; etc.

9 Voir DE LAMOTTE R., *Histoire de la conquête spatiale : catalogue des monographies du fonds Théo Pirard conservé au Centre d'Histoire des sciences et des techniques*, Seraing, 2008-2009 (Haute École de la province de Liège, travail de fin d'études).

10 Archives de l'État dans les provinces, rue du Chéra, 79, 4000 Liège. Le transfert des archives industrielles collectées par le CHST aux archives de l'État a fait l'objet d'une convention entre ces deux organismes. Les archives industrielles qui y sont conservées sont actuellement en cours d'inventaire.

précisément, à l'écologie¹¹. Le dictionnaire Robert de la langue française le décrit comme « l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines ». C'est donc avant tout une donnée scientifique bien précise. Mais la notion d'environnement comprend tout autant l'idée que l'homme se fait de son environnement, avec en corollaire diverses exigences quant à sa qualité. C'est donc une problématique complexe, à la fois objective et subjective.

Comme l'énumération des différentes ressources du Centre invite à le penser, la documentation du CHST ne porte pas explicitement sur les problématiques environnementales. Elle l'impose pourtant comme un partenaire obligé, en particulier pour l'époque contemporaine. La révolution industrielle a en effet consacré les sciences et les techniques (particulièrement les sciences de l'ingénieur) comme un puissant levier d'action sur les conditions environnementales, que cette action résulte d'une volonté délibérée (aménagement ou équipement du territoire, constitution d'un tissu industriel, etc.) ou apparaisse comme un contrecoup des activités humaines. Ce qui est le cas de la plupart des problèmes de pollution. En construisant des usines, en aménageant des réseaux routiers, en rendant des voies d'eau navigables, en équipant ses villes (électricité, adduction d'eau, etc.), on voit comment l'homme, depuis l'époque industrielle agit sur son environnement, le modèle, le modifie et, il est vrai aussi, le malmène fort souvent. La documentation nous éclaire d'ailleurs aussi sur les chocs subis en retour, en termes d'impact sur la santé et de pollutions. Un regard sur certaines collections du CHST permet de mieux en cerner les ressources.

3.1. *Images et plans*

Le Centre conserve d'importants ensembles d'images provenant de divers fonds universitaire et industriels. Ces collections iconographiques, et particulièrement les représentations de sites, sont de précieux témoignages de l'impact de l'industrie sur le paysage. Ainsi la superbe collection iconographique commandée par la société des mines et fonderies de zinc de la Vieille Montagne au lithographe

11 GEORGE P., *L'environnement*, Paris, 1971 (Que sais-je ?).

Adolphe Maugendre pour ses différents établissements montre l'impact paysager de l'industrialisation au 19^e siècle¹². Pour le 20^e siècle, on mentionnera les dossiers photographiques établis par la Société Franki sur chaque chantier et l'éclairage qu'ils apportent sur les ouvrages d'art, l'aménagement des villes ou celui des cours d'eaux.

La cartotheque du CHST rassemble quant à elle un fonds considérable de cartes et plans anciens d'implantations minières, sidérurgiques et chimiques. Leur importance est grande pour la localisation des sites industriels anciens.

3.2. *La « BAST » ou bibliothèque ancienne de sciences et de techniques*

Sous l'acronyme « BAST » se dissimule la plus grande part de nos collections livresques, en l'occurrence le fonds d'ouvrages anciens et de périodiques, du 19^e siècle aux années 1980. Cette dernière décennie est en effet tout à la fois marquée par la crise de l'industrie lourde et par l'avènement de la microinformatique. L'emploi de l'ordinateur personnel qui se généralise alors révolutionne le rapport des personnes à l'information, et affecte aussi les modes de conservation de cette dernière. Sur le plan géographique, la BAST couvre principalement un espace industriel correspondant aux bassins de la sidérurgie belge, luxembourgeoise, française et allemande. Mais sa portée va bien au-delà. Les ouvrages traitent également des espaces coloniaux, partie intégrante du champ d'action des diverses entreprises jusqu'aux indépendances. Beaucoup de sociétés industrielles ont en outre une envergure internationale perceptible dans leurs propres publications et dans celles qu'elles acquièrent. La revue d'entreprise éditée par la société Franki évoque en janvier 1931 ses travaux dans le tunnel sous l'Escaut à Anvers et en avril suivant sur le Canal Albert, à Lixhe et à Haccourt. Mais le fascicule paru en janvier 1931 rend également compte des interventions de la firme liégeoise dans le port de Marseille et dans des terrains inondés par le Danube à Belgrade¹³. Cette documentation illustre ainsi diverses facettes de l'histoire de l'environnement, en particulier dans ce cas

12 Voir LEPONCE I., *L'art au service de l'industrie liégeoise : Adolphe Maugendre et la S.A. Vieille-Montagne : essai de catalogue raisonné*, Seraing, 1994-1995 (ISIS [auj. Haute École de la province de Liège], travail de fin d'études).

13 *Franki-Revue. Publication trimestrielle destinée au personnel de la Compagnie internationale des pieux armés Frankignoul à Liège*, t. 20, janvier 1931, p. 5-8, 21-23, 24 ; t. 21, avril 1931, p. 2-7.

l'aménagement du territoire et la modification du milieu naturel qui s'ensuit.

Elle permet aussi d'envisager les questions environnementales sous d'autres angles, insoupçonnables de prime abord. Restons parmi les périodiques anciens. Un article paru dans la *Revue universelle des mines* de l'année 1909 traite du dragage des alluvions aurifères en Guyane française. La finalité de cet article est technique. Au fil de la lecture pourtant, le contexte économique, social, environnemental de cet orpaillage industriel se révèle de même. Sur ce dernier plan, il est question de déforestation en milieu tropical et de paludisme¹⁴. En 1946, cette même *Revue universelle des mines* publie les *Actes de journées de l'hygiène industrielle* tenues à Liège deux ans plus tôt. Des interventions concernant notamment « le milieu professionnel et son influence sur l'organisme humain » ou encore « le médecin d'usine » abordent des aspects sanitaires de l'environnement de travail¹⁵. Enfin, en octobre 1971, sous le titre « Pour le respect de l'environnement », un encart publicitaire louant un nouveau procédé de dépoussiérage industriel paraît dans la revue *Industrie minérale*. Son insertion dans une revue destinée au monde industriel français touche à l'histoire même de la prise de conscience environnementale¹⁶.

3.3. *L'environnement et le passé plus lointain*

Depuis sa fondation, grâce surtout aux recherches de Robert Halleux sur la métallurgie ancienne et l'alchimie, le CHST s'affirme aussi en pointe pour la recherche sur les techniques et les savoirs préindustriels. Or, en filigrane de ces savoirs apparaît souvent une indéniable connivence de l'homme et du monde qui l'entoure, animal, végétal, ou minéral. Prenons l'exemple des recettes médicales anciennes. La plupart concernent la santé humaine : les maladies, les blessures mais aussi l'hygiène. Les traitements antiparasitaires internes ou externes, pour les hommes ou le bétail, qui y abondent témoignent d'un état sanitaire précaire, et d'un environnement quotidien globalement insalubre. Égarées parmi les remèdes, figurent aussi des recettes non médicales, censées agir sur les intempéries ou affranchir

14 BORDEAUX A., *Le dragage en Guyane*, dans *Revue universelle des mines, de la métallurgie, des travaux publics, des sciences, et des arts appliqués à l'industrie*, 4^e série, t. 25, 1909, p. 189-213.

15 *Revue universelle des mines*, 89^e année, 1946, p. 35-41, 41-50.

16 *Industrie minérale. Revue de la société de l'industrie minérale*, octobre 1971, p. VII.

les personnes de diverses craintes. Au-delà d'un strict intérêt sanitaire, nombre de ces textes intègrent l'homme et sa santé dans un cadre plus large, identifiable à l'environnement naturel ou à sa représentation mentale¹⁷.

L'exploration de ces domaines conduit parfois à la lisière de l'histoire et d'autres sciences humaines. Le linguiste et ethnologue Roger Pinon a offert au CHST une très belle bibliothèque qui étoffe significativement les ressources du Centre sur les savoirs traditionnels d'Europe. Ce fonds de plusieurs milliers de volumes aborde en effet les relations de l'homme à son milieu sous de multiples facettes : terminologies propres à différentes régions ou professions, croyances, types d'activités, de loisirs, etc. Il constitue assurément une nouvelle opportunité d'orientation pour la recherche au CHST dans les années à venir, dans différents domaines, dont l'environnement.

Imaginer dans ces quelques pages, rendre compte des diverses facettes de la documentation du CHST s'avère illusoire. On ne conserve pas une documentation dans le seul but de la préserver de la perte ou de la destruction mais pour la valoriser, notamment en la mettant à la disposition d'un public. Il conviendra dès lors de considérer cet article comme une invitation à venir Place Delcour voir les collections, et consulter ces documents patiemment rassemblés pour certains depuis un quart de siècle déjà.

17 Sur les recettes médicales, on se reportera à XHAYET G., *Médecine et arts divinatoires dans le monde bénédictin médiéval à travers les réceptaires de Saint-Jacques de Liège*, Paris, 2010 (coll. Savoirs médiévaux, 2).

The methodology worked out by SPAQuE in order to draw up the historical study of the activities on old industrial sites which have to be rehabilitated

Pierre Bricteux, Julie Leclercq,
Philippe Scaufaire and Philippe Tomsin

1. Opening observations

In Wallonia, SPAQuE is the first operator concerned with the remediation of old industrial sites and refuse dumps. From the inventory to the field works, its interventions follow a specific methodology called « the competences line », of which one of the initial phases consists in a drawing up of a historical study of the industrial site or of the dump.

In order to prepare the remediation of a site, relating the history of its activities and infrastructures is a relatively recent procedure. The obviousness of its interest gradually emerges in the 1990s. In this perspective, a lot of methodologies which finally exploit some relatively similar historical processes and sources have been developed, not only in Belgium¹, but also in the Netherlands², in England³ or in France⁴.

¹ E.g. VAN NIEUWENHUYSE L., *Een nieuw spoor voor milieuhistorici. Historisch onderzoek naar potentiële historische bodemverontreiniging door voormalige industriële activiteiten*, in *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis 2003*, [proceedings of the symposium *De relatie tussen techniek en*

In order to draw up the historical study of the sites which are currently concerned by an environmental remediation, the SPAQuE team of historians has been working out a specialized methodology since the beginning of the years 2000. This one found its origins in the one developed in the beginning of the 1990s by the Centre for the History of Science and Technology of the University of Liege⁵. Nowadays, expressly adapted to specificities of the SPAQuE interventions of remediation, this methodology is regularly perfected. Since 2007, it has been subjected to a specific ISO 9001-14001 procedure.

2. Objectives of the historical study

The SPAQuE methodology worked out in order to draw up the historical study of the activities on old industrial sites which have to be rehabilitated has three aims.

First of all, recounting the evolution of the occupation and the activities inside the studied sites, from the step of the virgin ground up to now.

Then, delimiting potentially problematic zones from an environmental point of view in order to guide and to target the soils and subsoils analyses which will be made afterwards by the engineers and the geologists specialized in soils investigations (samples and

milieuverstoring, RUG, Ghent, 24th of April 2003], 2005, p. 41-71 ; DEFÉCHEREUX Ol., MONIN M., SALPETEUR V., WARIN Ar. and RASUMNY Chr., *Gestion du risque de pollution. Procédure mise en place pour les sites désaffectés*, in *Les Cahiers de l'Urbanisme*, t. 67, 2008, p. 56-60.

- 2 E.g. NIEUWKOOP J., *Bodemverontreiniging op voormalige Bedrijfsterreinen*, in *Maandblad voor Geschiedenis en Archeologie*, t. XXVIII, 1993, p. 236-240.
- 3 E.g. PLESS-MULLOLI T., e.a., *The Legacy of historic land-use in allotment gardens in industrial urban settings : Walker Road allotment in Newcastle upon Tyne, UK*, in *Land Contamination & Reclamation*, t. 12, 3, 2004, p. 239-251.
- 4 E.g. RENAUD R., *La reconquête des anciens sites industriels par la dépollution des sols. Deux exemples et quelques réflexions*, in *Réalités industrielles*, mai 2000, p. 13-16 (this paper concerns the preliminary studies of the rehabilitation of the site where has been built the famous « Stade de France », located on the place of a gas factory).
- 5 BRICTEUX P. and TOMSIN Ph., *Historique de l'occupation d'un site*, in *La rénovation de friches industrielles. Une procédure interdisciplinaire de diagnostic*, proceedings of the SORASI symposium, *La rénovation et la réhabilitation des sites industriels désaffectés*, n.p.n.d. [Liege, 1994], p. 13-22 ; TOMSIN Ph., *De retrospectieve studie van buiten gebruikgestelde industriële terreinen in Wallonië*, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis 2003*, [proceedings of the symposium *De relatie tussen techniek en milieuverstoring*, RUG, Ghent, 24th of April 2003], 2005, p. 73-81.

analyses). Thus, it makes it possible to directly target the locations and the varieties of the analyses which are appropriate (samples map), and consequently, it allows to carry out better qualitative examinations of the subsoil and to make judicious savings with the expensive laboratories analyses.

Last of all, evaluating the need to modify the supposed delimitation of the site (temporarily listed by the inventory team) and defining a historical perimeter integrating the whole of the cadastral plots existing at the moment of the study and directly concerned by the main activity formerly implemented inside the site.

Incidentally, through the view that it gives about the possible places of walls, tanks, pits and so on, the historical study offers in addition a quantity of interesting information about the possible nature of the subsoils in which the borers and other operators concerned with the rehabilitation finally perhaps necessary on the site, will work.

3. Contents of the historical study

In the « competences line », the historical study directly follows the inventory. It consists in elaborating a documentary file as well about the history as about the administrative status of a site. This file is elaborated with different documents which allow to determine the evolution of the infrastructures situations and the technical activities formerly practised within the site.

The historical study includes a number of documents, in variable quantity depending on their availability or even their existence. Most of the time, these documents are

- topographical maps ;
- aerial photos (low or high altitude) and satellite images (if they exist, and only for the large area sites) ;
- the up to date cadastral map ;
- the official map of the occupancies of soils ;
- a record of the potential business still practised on site ;
- one or more situation plans of the technical infrastructures developed on site as well as all activities in relation with its exploitation, since its origins until now ;

- a plan of all the activities, including those related to its exploitation outside the site delimitation supposed by the inventory team (largest area of the main activities) ;
- an on-site photographic survey, with a record of the snapshots localisations ;
- a study of the onsite buildings evolution, since its origins until now, according to the cadastral plots maps, technical plans, historical maps and photos⁶ ;
- a listing of the known facts and circumstances in relation with the exploitation of the site, since its origins until now (demolitions of old technical units and rebuilding of new frameworks ; modifications of the ground depths ; modifications of the floors covering ; fillings of old groundwork ; sets up or removals of tanks, installation of pits, embankments or excavated earths and so on) ;
- a listing of the varieties and technical specificities of all known processes which were on site, all the site's active time long, since its origins until now ;
- a listing of all activities and infrastructures which are not localised, but which are generally present on similar activities sites ;
- maps of the possible polluted areas, with a comment about the ones which are not localised. Each sort of hazard is the subject of a specific map.

4. Phases of the historical study

The historical study includes as many phases as necessary among those listed hereafter, subject to the documents required during each of these phases still exist or have existed. Most of the time, these phases are

- a collection of official information (acts, official reports, inventories of fixtures and so on) which is kept in different administrations of the Walloon Region, especially those devoted to the Land Management and the Natural Environment ;

6 About the interest for the industrial archaeology of the old photos and postcards, see the fundamental paper of ABEELS G., *Comment utiliser les cartes postales et photographies anciennes pour mener des recherches d'archéologie industrielle*, in *44^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*, t. III, Huy, 1978, p. 733-741.

- a preliminary visit of the site, during which a lot of information required for the historical study is collected. Most of the time this visit is carried out with the site owner, after a contact with him. It gives the possibility to survey the site and its vicinities, in order to facilitate the comprehension of the documents (especially plans) which will be soon after studied. Subsequently, if an investigation in the vicinity is needed, it also makes possible to have the first contacts with the immediate neighbours of the site ;
- a collection of the information (trading licences, municipal acts, official reports of accidents, renovation projects and so on) which is kept by the local Municipal authorities ;
- a compilation of the information which has been collected by the Land register, Recording and Properties Administration (cadastral documents which give the opportunity to draw up the evolution of buildings and lands, and to count and identify their owners, since the Cadastre origins until now). For a long time, the importance of the cadastral documents for the historical and environmental studies has been demonstrated⁷. Unfortunately, these documents only inform on the building localisation, their owner's identity and, sporadically, its nature or its destination. However, some of these documents being dated of the first quarter of the 19th century⁸, concern all the period during which a majority of the studied sites are created and evolve ;
- a collection of historical cartographic and photographic information (topographic maps and photos realised by different institutions, since the middle of the 19th century for the maps, and since the end of the 1940s for the photographs ;
- a collection of the archives which are kept by the State's Archives Office, whether they concern private fonds (societies' archives) or public ones (including the war damages fonds⁹): municipal documents (official acts, license to build and so on) or provincial

7 DUSSART F., *L'intérêt géographique des états des mutations et des croquis d'arpentage du Cadastre*, in *Actes du 72^e Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, Luxembourg, 1953, p. 322-329.

8 HANNES J., *La constitution du cadastre parcellaire. Étude des sources*, in *Bulletin du Crédit Communal de Belgique*, t. 80, 1967, p. 80.

9 ANTOINE Fr. and LEMOINE Th., *Les archives Dommages de guerre*, in *Des usines et des hommes*, t. 1, 2009, p. 40-46.

ones (fonds of the Classified activities, factories along the rivers and so on) ;

- a collection of the information which is conserved by the Province Permanent Deputation (Classified activities files not yet transferred to the State's Archives Office) ;
- a quest for private documents (parent company, trustees, former directors or workers) : archives, photographs, plans, societies' newspapers and so on ;
- another quest in the local libraries, the resources centres, the historical societies and through the local historians' documents (collections of postcards, booklets and so on).

The collected data are criticized. The pertinent ones are compiled in an organised document which is transferred to the following step of « the competences line » in order to start the soils investigations. This document systematically includes

- the identification of the site, i.e. its summary description, which includes :
 - the chronology of the different corporate names formerly attested on the site, in order to deduce the existence of activities in relation to these names, and which cannot be suspected by another way ;
 - the systematic inventory of the industrial activities listed throughout the occupation of the site or on a zone of this one (including the activities of storage, transport and handling). These activities are identified according to their NACE-Code.
- the exhaustive description of the site, which includes
 - a geomorphological description of the site before any human occupation generated industrial activities ;
 - a similar description of the site at the moment of the historical study, within the site delimitation supposed by the inventory team. In accordance with the survey observations (see above), it consists of a detailed description of the landscape, the site occupation, the nature and the condition of the visible frameworks, the floors coverings, any locatable (or not) technical units, any sign of a potential activity which is not directly identifiable, any mark of toxic waste or of other element which might be harmful to the environment, and any

- access problem to the site or to a zone of this one or into a building (cellar, obstructed or blocked building and so on) ;
- a description of the main landscape components, roadways and industrial activities in the surroundings, within the site delimitation supposed by the inventory team. According to the observations made during the preliminary visit of the site, this description calls attention to the possible existence of other sites which might constitute a group effect with the studied site. It also makes possible to identify zones which are particularly sensitive to potential contaminations (rivers, basins, purification or pumping stations and so on) ;
 - an inventory of all industrial infrastructures (workshops, boilers, electrical power plants, tanks, ores parks, silos and so on), social units (refectories, changing-rooms and so on) and annexes (roads, channels, car parks and so on). This inventory is based upon the historical documents and available declarations). It is supplemented by a description of these infrastructures, but also by a list of the potential infrastructures, technologies, materials and chemical products which are generally present in this sort of infrastructure ;
- the historical study itself, which consists of an examination and a chronological and commented review of the events in relation with the studied site, and which concerns its various activities, transformations and potential accidents. This historical study sums up the available documents and, if possible, tries to determine the largest area concerned with the different industrial activities. It consists of
- a history during the main time of activities, which consists of an exhaustive review of the events which are in relation with the studied site and which happened between its first occupation and the end of its industrial activities; this history is based upon historical documents and/or witnesses' declarations ;
 - a history of the period which follows the industrial activities time, and which consists of a detailed review of the events in relation with the studied site, between its abandonment and the moment of the historical study. It is based upon the local

- residents' declaration and upon the documents available in the above-named administrations ;
- a short note about the technologies in relation with the infrastructures and the most important industrial activities. This note includes a detailed description of the technologies implemented during the times of the main activities. It also includes a review of the tools and materials, products and industrial refuse generated by the implemented processes ;
- a digest of the useful information for the SPAQuE soils investigations teams, in order to help them to localize the possible risks areas, and to inform the borers about the potential nature of the soils and subsoils ;
- this digest sums up all the activities which were present on the site during its largest area time, integrates all the well-known information (including this concerning the cadastral plots which were not initially included in the supposed delimitation made out by the inventory team) and attracts attention to the infrastructures (buildings and machines) which are generally present on similar sites, but about which there are no data available.

5. The contribution of the historical study to the « Pollusol 2 » project

In 2009, as part of the « Pollusol 2 » project, the team of historians and the team of soils valuation collaborated. This project aims to complete the data collected as part of the « Pollusol 1 » project, which, in 2007, offered the possibility to draw up a first map of the soils contaminated with heavy metals ordinary present in Wallonia (except in the urban and industrial zones).

The « Pollusol 2 » project is a SPAQuE's scheme and a partnership between SPAQuE and the Agricultural Faculty of Gembloux (Department of Geopedology), the Faculty of Engineering of Mons (Department of Fluid Mechanics), the University of Liege (research and expertise centre « Aquapôle ») and the University of Louvain (Department of Environmental Sciences and Land Management). This project aims to draw up a map of the pollutants concentrations expected in the soils and underground waters, throughout Wallonia, especially in the most concerned by the local atmospheric pollution areas (urban, industrial, contemporary and

historical). It also aims to develop some management assistance methods for these areas. In 2009 and 2010, soils, vegetables and underground waters analyses will be made, especially in order to determinate their heavy metals and micro-organic pollutants levels

The assistance of the historical methodology consists of a determination of ancient industrialised areas (*ca.* 1850 – *ca.* 1950) which presented a high level of local atmospheric pollution (coking plants, power stations, blast furnaces, chemical factories and so on). These factories were selected in the SPAQuE's old industrial sites inventories (most of these have disappeared).

When the data were available, the characteristics of the emitting factories of atmospheric pollutants have been considered (number and heights of the chimneys, volumes and natures of the atmospheric spoils according to natures of the activities).

Finally, in order to determine the probable most concerned by the local atmospheric pollution areas, a mathematical model integrates all the known geohistorical data, the contemporary information about the atmospheric pollutants dispersion, the meteorological statistics (dominant winds directions and winds speeds) and the local geomorphological conditions (environment and relief).

6. Conclusions

Among other methodologies developed in order to draw up the historical study of the activities on old industrial sites which have to be rehabilitated, the SPAQuE's one is evolutionary and specifically adapted to the rehabilitation of the ancient industrial sites of Wallonia (and to the refuse dumps, with the help of some adaptations).

At the end of the historical study, it is never possible to determine if some contaminations are or not present on a site and, of course, if these exceed or not the standards of quality of the soils and subsoils. With the best accuracy, and taking into account the activities which were formerly implemented on the site, the SPAQuE's methodology just tries to delimit the areas where environmental problems could exist. Only the scientific examinations, which are made successively by the soils specialists (drillings and samplings), the laboratories teams (analyses) and the specialists in the interpretation of data, allow to confirm or not the reality of these potential problems.

If the historical study firstly aims at demarcating the possible environmental risks areas, it is also useful to determine the potential presence of archaeological remains in the subsoil (grounds, tanks, cellars, pipes and so on). Thereby, it offers essential information for the soils investigations, the rehabilitation and the ground works (excavations and earthworks).

The experience shows that a historical study never goes on too far. The less it takes into account documents, the more risks there are to skip some potential environmental problems, the historical practice of specific activities or the existence of specific substructures or embankments.

Progressively with the execution of historical studies, a documentary corpus of implemented activities on old or disappeared industrial sites and on their constituent parts (primarily the buildings) is implicitly constituted. In itself, this corpus represents a data base which can be used as a source for other historical studies. Furthermore, these historical studies pool information which is historically interesting and useful for the knowledge of some sites about which there often remains nothing today, and more generally, for the knowledge of the industrial history of Wallonia.

If the information found in the administrative offices or in the official research centres is very important, this collected near local history amateurs or historical societies is also essential. Concerned about the safeguarding of a local heritage, they frequently collected documents extremely helpful and unobtainable elsewhere.

Of course, SPAQuE wishes to consolidate its collaboration not only with recognized research centres in industrial history, but also with these local history amateurs and historical societies. This relationship does not only concern the sites which are in study, but also those which could have marked the environment with their activities, though completely disappeared from the landscape.

« HENRI *Histoire de l'Environnement – Réseau Interdisciplinaire* »

Un nouveau groupe de contact F.R.S. – FNRS

Isabelle Parmentier

1. Des besoins

En juillet 2008, le Fonds National de la Recherche Scientifique acceptait la mise sur pied d'un groupe de contact destiné, comme son nom l'indique, à favoriser les échanges scientifiques sur la thématique de l'histoire environnementale ; le FNRS apportant son soutien financier à la tenue de deux séminaires interuniversitaires par an.

L'optique est différente de celle adoptée par le FWO-Vlaanderen qui, depuis plusieurs années, a laissé de côté la formule des «groupes de contact» pour soutenir plutôt des «Wetenschappelijke Onderzoeksgemeenschappen» dont la base est internationale. La dimension environnementale se retrouve dans l'un de ces réseaux de recherche scientifique, le CORN (Comparative Rural History of the North Sea Area), dirigé par E. Thoen, E. Vanhaute, E. Buyst et L. Van Molle¹.

¹ Voir les nombreuses publications réalisées dans le cadre de ce réseau : <http://www.brepols.net/Pages/BrowseBySeries.aspx?TreeSeries=CORN> (consulté le 01 mai 2010) ; en particulier THOEN E. et VAN MOLLE L., dir., *Rural history in the North Sea*

La création d'une structure de contact telle que « HEnRI », s'articulant sur les manifestations d'intérêt exprimées par les chercheurs des différentes universités, du nord comme du sud du pays, jettera les bases, on l'espère, d'une recherche collective et multidisciplinaire sur les thématiques propres à l'histoire environnementale en Belgique. Si ce type de démarche est déjà présent au nord du pays, il ne l'est que trop peu en Communauté française où les recherches en histoire de l'environnement sont fort dispersées, souvent l'œuvre de chercheurs isolés, et réalisées en grande partie hors des structures universitaires (institutions scientifiques de l'État, administrations régionales, sociétés para-régionales, sociétés savantes...). Ce groupe de contact offrira également une meilleure visibilité à la discipline dans notre pays, à l'heure où celle-ci se dote de structures fortes et stables à l'étranger² et de portée internationale³.

2. Un projet scientifique

Trois lignes directrices soutendent le projet du groupe :

2.1. *Le choix thématique, chronologique et géographique*

La thématique privilégiée par le groupe de contact est l'étude de l'environnement et des phénomènes naturels dans une perspective historique (toutes périodes confondues). L'objectif est de se pencher sur l'évolution des différents types d'environnement – urbain, rural, aquatique, forestier, etc. – et d'envisager leurs réalités physiques (lorsqu'elles peuvent être établies), mais aussi (et surtout pour certaines époques) d'identifier la perception qu'avaient les contemporains eux-mêmes de cet environnement, de mieux cerner les sensibilités et les enjeux environnementaux qui se sont manifestés au fil des siècles. Le projet est également de se pencher sur les

area. An overview of recent research (Middle Ages - beginning twentieth century), Turnhout, 2006 (CORN Publication Series, 1).

2 Notons par exemple la récente initiative française : le RUCHE (Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale), voir <http://www.leruche.fr/>.

3 Voir notamment l'*European Society for Environmental History* (<http://eseh.org/>) ou le *Center for World Environmental History* de l'Université du Sussex (<http://www.sussex.ac.uk/cweh/>).

catastrophes et les phénomènes naturels, dont l'étude relève d'une méthodologie spécifique.

L'espace belge actuel et ses régions frontalières constitueront le cadre géographique par excellence des séminaires interuniversitaires projetés. Mais il a paru également intéressant de prendre d'emblée en considération les anciennes colonies du Congo et du Ruanda-Urundi. L'abondance de sources belges concernant ces espaces invite les chercheurs à travailler dans cette direction et à dynamiser ce nouveau champ de recherche que l'histoire de l'environnement peut constituer en histoire coloniale.

2.2. *Un dialogue interdisciplinaire*

Le groupe de contact « HEnRI » s'est donné comme mission de faire dialoguer et se rencontrer, autour des perspectives historiques sur l'environnement, des chercheurs de sciences humaines (historiens, archéologues, géographes, juristes, économistes, sociologues, anthropologues, philosophes, ou encore spécialistes de l'urbanisme, de l'architecture, de la toponymie, etc.), mais aussi des chercheurs de sciences naturelles (biologistes, chimistes, géographes physiques, géologues, ou médecins par exemple...), sans oublier les sciences appliquées (ingénieurs agronomes, civils, industriels...).

L'étude de l'environnement d'autrefois est grandement tributaire de l'apport d'autres disciplines, que ce soit des sciences humaines ou des sciences exactes et naturelles. Mais de surcroît, elle a tout à gagner de la collaboration avec les gestionnaires publics et les acteurs de terrain qui, eux aussi, sont amenés à prendre en compte les données historiques pour le traitement de problèmes environnementaux actuels⁴. Cet intérêt mutuel et cet enrichissement interdisciplinaire sont au coeur des rencontres que le groupe de contact HEnRI entend mener.

L'environnement est, par excellence, un terrain – au sens propre comme au figuré – où peut, où doit, s'appliquer l'interdisciplinarité. En France, les différents programmes PIREN (d'où est issue une des premières publications spécifiquement consacrée à l'histoire de l'environnement « Pour une histoire de

4 Voir notamment les questions soulevées par la SPAQuE (<http://www.spaque.be>), l'IBGE (<http://www.ibgebim.be/>) ou l'OVAM (<http://www.ovam.be>).

l'environnement », sous la direction de Corinne Beck et Robert Delort en 1993) et PIREVS (Programmes interdisciplinaires de Recherche « Environnement, Vie et Société ») du CNRS l'ont bien démontré⁵.

2.3. Une réflexion documentaire

Les raisons d'être de ce groupe de contact sont aussi l'impérative nécessité de mettre en évidence les sources documentaires, primaires et secondaires, écrites, matérielles, paysagères... pertinentes pour l'étude de l'environnement, sa perception, sa prise en charge, d'hier à aujourd'hui. Afin de faire progresser les recherches, il est nécessaire de s'interroger sur ces matériaux, d'en dresser un panorama, de les exhumer, d'en circonscrire les potentialités d'exploitation et les limites. Les outils manquent et l'on ne dispose pas d'instruments de travail tels que les guides bibliographiques et archivistiques réalisés pour la France par Andrée Corvol⁶, ni de guides *on line* – même sommaires – semblables à ceux qui existent pour certains dépôts d'archives français ou canadiens⁷. C'est pourquoi, les séminaires interuniversitaires HEnRI porteront alternativement sur une *thématique* de recherche (la pollution, les acteurs de la protection de l'environnement, la médecine et l'environnement...) et sur un *type de source* documentaire. Des toponymes aux sources orales, des cartes postales aux comptabilités

5 Voir BILLEN G., *Le PIREN-Seine : un programme de recherche né du dialogue entre scientifiques et gestionnaires*, dans *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 2001/4, mis en ligne le 20 juin 2007, consulté le 01 mai 2010. URL : <http://histoire-cnrs.revues.org/3182>.

6 CORVOL A., dir., *Les sources de l'histoire de l'environnement*, t. III : *Le XX^e siècle*, Paris-Budapest-Turin, 2003 [coédition de la Direction des Archives de France et de l'Institut d'Histoire moderne et contemporaine] ; ID., dir., *Les sources de l'histoire de l'environnement*, [t. II :] *Le XIX^e siècle*, Paris-Montréal, 1999 [coédition de la Direction des Archives de France et de l'Institut d'Histoire moderne et contemporaine] ; ID. et RICHEFORT I., dir., *Nature, environnement et paysage*, [t. I :] *L'héritage du XVIII^e siècle. Guide de recherches archivistiques et bibliographiques*, Paris, 1995 (Collection Alternatives rurales).

7 Exemples : *Sources de l'histoire de l'environnement (1820-1914) conservées aux Archives départementales de la Haute-Saône*, Document PDF consultable sur le site « Conseil général Haute-Saône. Archives départementales », http://archives.cg70.fr/4DCGI/Web_fondsprempage/ILUMP19516 (consulté le 12 janvier 2009) ; *Guide thématique de sources archivistiques documentant les ressources naturelles et l'environnement*, site des Archives provinciales du Nouveau Brunswick [Canada], <http://archives.gnb.ca/APPS/ETF/?culture=fr-CA> (consulté le 12 janvier 2009) ; *Guide des sources de l'environnement (archives conservées aux Archives de l'Essonne) [1914-2000]*, http://www.essonne.fr/fileadmin/sports_loisirs/Archives_departementales_2009/pdfs/03_02_04_environnement_guidedes_sources.pdf (consulté le 16 avril 2010).

urbaines, des traces archéologiques aux sources judiciaires, de la presse aux éléments paysagers, des affiches aux chartes de franchise... : le chemin de l'historien environnementaliste est jonché de matériaux riches dont les potentialités sont à peine connues et qui ne demandent qu'à être mis en œuvre.

C'est également dans cette optique que les séminaires HEnRI se tiendront dans des lieux à chaque fois différents, et qui importent pour la recherche en histoire de l'environnement. Il s'agira aussi bien d'universités que de musées industriels, de bibliothèques, d'institutions scientifiques... Ainsi, La Fonderie/Musée bruxellois de l'industrie et du travail accueillera la séance inaugurale du groupe, le 30 avril 2010⁸.

3. Une « structure » et des moyens

D'une structure volontairement souple, le groupe de contact HEnRI n'est pour l'instant « qu' » une communauté de chercheurs intéressés par un même champ de recherche. Il devra mettre au point les outils nécessaires à l'accomplissement des objectifs qui sont les siens et se donner les moyens de faire fonctionner efficacement le réseau interdisciplinaire qu'il entend constituer. Reste à voir quels sont ces outils. Son avenir passera-t-il, à côté des deux séminaires annuels, par un site Web propre ?⁹ par une *newsletter*, traditionnelle ou électronique ?¹⁰ par une page sur Wikipédia ?¹¹ Sans doute est-ce l'occasion de revisiter les modes de communication et d'échanges d'information de notre communauté scientifique et de réfléchir à ses pratiques.

8 Voir <http://www.lafonderie.be/> (consulté le 25 avril 2010).

9 Comme par exemple le site du *Réseau 17^e siècle* (<http://www.schist.ulg.ac.be/histmod/17/>, consulté le 15 avril 2010).

10 Comme le fait le RUCHE avec le *Bulletin d'histoire environnementale*, qui paraît depuis l'automne 2007 (<http://www.leruche.fr/>, consulté le 15 avril 2010).

11 Voir les pages « Histoire de l'environnement » (http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l'environnement, consulté le 21 avril 2010), « Ecologische geschiedenis » (http://nl.wikipedia.org/wiki/Ecologische_geschiedenis, consulté le 21 avril 2010) ou « Environmental history » (http://en.wikipedia.org/wiki/Environmental_history, consulté le 21 avril 2010). Sur la valeur de Wikipédia en milieu universitaire, voir les documents en ligne sur <http://www.fundp.ac.be/wikienquete> (en date du 28 avril 2010).

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

- PARMENTIER I., *La publicité dans le paysage urbain : une mise en perspective historique*, dans COLLET E., JOOSTEN Ch., PAQUET D., PARMENTIER I., VINCKE V., *De la pub plein les murs. Peintures murales et enseignes publicitaires*, Bruxelles, 2010, p. 12-43.
- PARMENTIER I., *Histoire de l'environnement en Pays de Charleroi, 1730-1830. Pollution et nuisances dans un paysage en voie d'industrialisation*, Bruxelles, 2008 (Académie royale de Belgique. Mémoire de la Classe des Lettres, coll. in-8°, 3^e sér., XLVII, n° 2055), 410 p., ill.
- PARMENTIER I., *L'or et l'ordure. La gestion des déchets urbains au XVIII^e siècle en Belgique*, dans *Histoire urbaine*, n° 18, 2007, p. 61-76.
- PARMENTIER I. et PIERRET J.-M., *La toponymie actuelle de Nivelles : reflet de l'histoire ?*, dans [Actes du] *Sixième Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique-LIII^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*, 24, 25, 26 et 27 août 2000, Mons, 2003, p. 1211-1226.
- PARMENTIER I., *Autorités communales et financement de la lutte contre la pollution (Belgique-fin XVIII^e/début XIX^e siècles)*, dans BERNHARDT Ch. et MASSARD-GUILBAUD G., dir., *Le démon moderne. La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*, Clermont-Ferrand, 2002, p. 259-272 (Collection « Histoires croisées »).
- PARMENTIER I., *Le cimetière sous l'Ancien Régime : un espace vivant*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 16, 2002, p. 19-26.
- PARMENTIER I., *Topographie sociale et environnement : le cas de la ville de Charleroi aux 18^e et début du 19^e siècles*, dans GUIGNET Ph., dir., *Le peuple des villes dans l'Europe du Nord-Ouest (fin du Moyen Âge-1945). Actes du colloque tenu à l'Université Charles de Gaulle - Lille 3, du 23 au 25 novembre 2000*, t. 1, Lille, 2002, p. 233-246.
- PARMENTIER I. et PIERRET J.-M., *Les noms de rue de Nivelles*, dans *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, t. LXXIII, 2001, p. 83-137.
- PARMENTIER I., *Résidus de consommation, tri sélectif et recyclage à Nivelles au 18^e siècle*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant*, t. 84 : *La ville brabançonne. Douzième colloque, Nivelles 23-25 septembre 1999*, 2001, p. 399-417.
- RUWET J. (†) et BRUNEEL C., dir., *Le Duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. Atlas de géographie historique*, t. IX : *Le quartier de Virton*, par PARMENTIER I. et DE MOREAU DE GERBEHAYE C.,

- Louvain-la-Neuve, 2000, 170 p., 4 cartes hors-texte en couleurs (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres. Sources et documents, 1/Centre belge d'histoire rurale, 79).
- PARMENTIER I., *Stedelijke vervuiling in de 18^{de} eeuw. Een studie op basis van de stadsrekeningen van Ath, Charleroi en Nijvel*, dans CASTRYCK G. et DECALUWE M., dir., *Jaarboek 1998 van het Tijdschrift voor Ecologische Geschiedenis : De relatie tussen economie en ecologie, gisteren, vandaag en morgen*, Gand, 1999, p. 37-46.
- RUWET J. (†) et BRUNEEL C., dir., *Le Duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. Atlas de géographie historique*, t. VIII : *Le quartier de Chiny*, par PARMENTIER I. et DE MOREAU DE GERBEHAYE C., Louvain-la-Neuve, 1997, 140 p., 4 cartes hors-texte en couleurs (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université catholique de Louvain - XXVI. Section d'Histoire – VI. Centre belge d'histoire rurale).
- PARMENTIER I., *La pollution à Nivelles au XVIII^e siècle (1713-1795). Voirie et points d'eau* [= n° 284 du *Folklore brabançon. Histoire et vie populaire*, 1994, p. 258-361].
- PARMENTIER I., *Un exemple de lien étroit Histoire/Écologie*, dans U.C.L.-*Clio. Revue de l'Association des Historiens de l'U.C.L.*, n° 97, 1993, p. 32-35.

Études de cas, perspectives nouvelles

La spatialisation de la « pollution » dans les villes médiévales

Réflexions à partir de la toponymie urbaine et du cas de Bruxelles

Chloé Deligne et Bram Vannieuwenhuyze

La recherche présentée dans ces pages découle de travaux réalisés au cours des dernières années, qui visent à affiner et approfondir notre connaissance de l'espace urbain médiéval, de ses réalités, de son organisation et de sa signification pour ses contemporains. Nous poserons une série de questions qui viseront à éclaircir les rapports entretenus entre les citadins et leur environnement et en particulier avec leurs déchets. Nous essayerons de cerner ce qu'est le « sale » dans une ville médiévale. Est-il repoussé aux marges de la cité ou en fait-il intégralement partie ? Qui en assure la gestion ? Y a-t-il des lieux systématiquement associés à l'amoncellement des saletés ou, au contraire, des lieux qui ne peuvent souffrir cette association ? Y a-t-il des « temps » associés au sale ou à son bannissement ? En définitive, au-delà de l'anachronisme du terme, qu'est-ce que la « pollution » dans l'espace urbain médiéval de nos régions ?

Cette recherche, encore exploratoire sur certains aspects, vise, entre autres, à remettre en cause une conception encore trop répandue de l'espace des villes médiévales qui le rend *a-chronique* (c'est-

à-dire qui omet de tenir compte des transformations de l'espace au cours de la période) et *a-topique* (c'est-à-dire qui considère l'espace urbain comme un tout relativement homogène), en s'intéressant à l'évolution et à la signification des espaces pollués dans une ville médiévale : Bruxelles. Elle a été élaborée au départ de la mise en commun de données récoltées au cours de nos travaux respectifs, les uns consacrés à l'histoire de la gestion de l'eau, les autres à l'histoire du développement territorial de Bruxelles au Moyen Âge¹.

1. Qu'est-ce que la « pollution » dans une ville au Moyen Âge ?²

La première question qui se pose, évidemment, est de savoir ce qu'on entend par « pollution » lorsqu'on traite de l'histoire des villes médiévales, c'est-à-dire pour une époque où le terme n'existe pas, ou, à tout le moins, pas dans le sens où nous l'utilisons aujourd'hui. Actuellement, le terme de pollution a différents sens et désigne globalement tout phénomène ou toute substance modifiant, perturbant ou dégradant l'environnement au point de le rendre malsain, nocif voire dangereux pour la santé des êtres vivants qui s'y développent³.

La première option pour répondre à cette question est d'essayer de reconstituer dans quelle mesure les substances et phénomènes considérés aujourd'hui comme polluants ou comme pollution ont existé et affecté les êtres vivants d'alors. Cette démarche est essentiellement le fait des recherches en archéologie. Les sols constituent une excellente mémoire des phénomènes physico-

1 DELIGNE Ch., *Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (12^e-18^e siècle)*, Turnhout, 2003 (Studies in European Urban History (1100-1800), I) ; VANNIEUWENHUYZE B., *Brussel, de ontwikkeling van een middeleeuwse stedelijke ruimte*, Gent, 2008 (thèse de doctorat inédite).

2 On trouvera des éléments de réflexion sur le terme « pollution » dans FOURNIER P., *De la souillure à la pollution. Un essai d'interprétation de l'origine de l'idée de pollution*, dans BERNHARDT C. et MASSARD-GUILBAUD G., dir., *Le démon moderne. La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*, Clermont-Ferrand, 2002, p. 33-56 et, dans le même ouvrage, DARU M., *The dialectics of dirt*, p. 57-74.

3 Le champ sémantique couvert par le mot « pollution » est en réalité très large. La définition générale donnée par le Petit Robert en fait une « dégradation d'un milieu par l'introduction d'une substance, d'un agent physique ou biologique, qui rend l'environnement malsain » et, par extension, la dégradation des conditions de vie, une nuisance quelconque.

chimiques du passé. Dans le cas de Bruxelles, plusieurs études ont été faites en ce sens. Des fouilles récentes ont par exemple révélé le haut degré de pollution de la Senne au début du 14^e siècle, tout comme la constitution de sulfato-sols dans le quartier des bouchers à peu près à la même époque⁴. En revanche, cette option est plus difficilement accessible aux historiens médiévistes dans la mesure où les sources qu'ils utilisent renferment rarement des données précises en matière de procédés de fabrication, de produits utilisés, de quantités produites, de pratiques, etc. dont on pourrait déduire des degrés de pollutions, ou des processus physico-chimiques.

La seconde option consiste, non sans un certain anachronisme, à adapter la définition contemporaine du terme « pollution » aux réalités de la ville médiévale. En d'autres mots, il s'agit d'essayer de comprendre quels étaient les substances et phénomènes *considérés* au Moyen Âge comme pouvant modifier, perturber ou dégrader le milieu, l'espace de vie au point de le rendre malsain, nocif ou dangereux pour les êtres vivants, en premier lieu les hommes. Dans cette démarche, ni les substances, ni les phénomènes, identifiés ne seront les mêmes que ceux considérés comme « polluants » aujourd'hui.

Pour banale qu'elle soit, cette distinction méthodologique est pourtant fondamentale, et sans doute trop rarement rappelée par les historiens. Tandis que la première option tient en quelque sorte d'une tentative d'objectivation des conditions de vie du passé, la seconde nous mène davantage vers une histoire anthropologique de la perception de l'environnement/de l'espace de vie. Dans cette contribution, n'ayant eu recours qu'à des sources historiques, linguistiques et cartographiques, nous ne pourrions prétendre nous raccrocher à la première option ; nous penchons donc résolument vers la seconde.

4 DE POORTER A., *Recherche archéologique*, dans ID., *Au quartier des Riches-Claires : de la Priemspoort au couvent*, Bruxelles, 1995, p. 173 (Archéologie à Bruxelles, 1) ; DEVOS Y. et FECHNER K., *L'archéologie du paysage*, dans *L'archéologie du néolithique à la révolution industrielle*, Bruxelles, 2002, p. 70 ; DEVOS Y., *Une perspective diachronique de l'environnement à Bruxelles et les nouvelles méthodes pour valoriser le patrimoine archéologique. La pollution historique dans la ville : l'exemple du site de la rue d'Une Personne*, Rapport présenté à la Région de Bruxelles-Capitale [Groupe interdisciplinaire d'Études du Paléoenvironnement], Bruxelles, 2002.

2. Que sait-on de la « pollution » dans les villes médiévales ?

Les sources historiques habituelles sur lesquelles reposent les enquêtes à propos de la pollution des villes médiévales sont le plus souvent les documents administratifs (lettres échevinales, comptes urbains, serments de fonctionnaires, etc.) et législatifs (ordonnances). Ces documents contiennent recommandations, interdictions, indications sur les mesures prises par les autorités, informations sur le fonctionnement des institutions urbaines, accords de voisinage, etc., ainsi que bon nombre de toponymes sur lesquels nous reviendrons plus loin.

À la relecture de ce que l'historiographie des deux ou trois dernières décennies a pu écrire sur la pollution des villes au Moyen Âge⁵ et sur base de ce type de sources, un premier constat s'impose. La notion de danger est sans doute celle qui apparaît le moins dans les sources. Elle affleure, certes, dans les textes du quotidien mais jusqu'au 15^e siècle, le vocabulaire médiéval recourt plus volontiers aux notions voisines de malsain, de répulsion ou de désagréable. En d'autres termes, le registre du « désagrément » et du malsain l'emporte très largement sur le registre du « danger » dans la description des espaces urbains problématiques ou des pratiques réprouvées.

Une étude historique des villes médiévales du bassin de la Senne (Soignies, Braine-le-Comte, Nivelles, Hal, Bruxelles et Vilvorde)⁶, confrontée aux données publiées sur d'autres villes, a permis de se faire une idée générale de la « nature »/des caractéristiques de la pollution médiévale urbaine et des mesures prises pour l'éviter.

Dans les villes médiévales de nos régions, il existe un « classement » des ordures en différentes catégories. Généralement, on rencontre trois catégories majeures dans les textes, à savoir les

5 Citons à titre informatif quelques jalons de la littérature parue dans ce vaste champ historiographique : VIGARELLO G., *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, 1985 ; POULUSSEN P., *Van burenlust tot milieu binder. Het stedelijk leefmilieu, 1500-1800*, Kapellen, 1987 ; MACLOT P. et POTTIER W., dir., *'n Propere tijd ?! Ontleefbaar Antwerpen thuis en op straat, 1500-1800*, Hoboken, 1988 ; LEGUAY P., *La pollution au Moyen Âge dans le Royaume de France et dans les grands fiefs*, Paris, 1999 ; VIGARELLO G., *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, 1999.

6 Cette étude a été partiellement publiée dans DELIGNE Ch., *Bruxelles et sa rivière...*, p. 100-110 ainsi que dans ID., *De lange termijn geschiedenis van afvalbeheer en watervervuiling in Brussel*, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis 2003*, 2005, p. 1-15.

boues (constituées des déchets ménagers et de rues), les déchets industriels (du type tanin, mâchefer, résidus végétaux de la tannerie ou de la brasserie, etc.) et les déchets de construction. Au cours du 15^e siècle, deux catégories supplémentaires apparaissent de plus en plus souvent en tant que telles dans les textes : les excréments humains et le sang issu des activités de boucherie et de triperie⁷.

Le sort « normal » (en tout cas souhaité) des déchets organiques est triple. Les déchets ménagers et les boues sont généralement récupérés (car ils servent d'engrais organique pour l'agriculture). Par contre, les déchets industriels aboutissent souvent dans la rivière, tandis que les déchets de construction sont écartés « hors la ville » où ils servent généralement à la réfection de certains ouvrages (talus d'enceinte, chemins...). Les excréments et le sang posent progressivement de plus en plus de problèmes aux autorités urbaines au cours du 14^e et surtout au 15^e siècle. Les premiers connaissent des sorts divers selon les époques et selon les villes ; tantôt ils sont bienvenus dans le cycle de la récupération, tantôt ils doivent être menés de nuit hors de la ville, parfois enfin autorisés, par faveur, dans

7 Bien que tous les auteurs ne l'identifient pas comme telle, cette catégorisation, avec quelques déclinaisons spécifiques, est valable dans de très nombreuses villes, souvent jusqu'à la fin du 18^e siècle ; voir notamment BOUDRIOT P.-D., *Essai sur l'ordure en milieu urbain à l'époque ré-industrielle. Boues, immondices et gadoue à Paris au 18^e siècle*, dans *Histoire, Économie et Sociétés*, t. 5, 4, 1986, p. 515-530 ; ID., *Essai sur l'ordure en milieu urbain à l'époque pré-industrielle. De quelques réalités écologiques à Paris aux 17^e et 18^e siècles. Les déchets d'origine artisanale*, dans *Histoire, Économie et Sociétés*, t. 7, 4, 1988, p. 261-282 ; POULUSSEN P., *Alles heeft een prijs. Het stedelijk leefmilieu in de Zuidelijke Nederlanden (1500-1800)*, dans *Spiegel Historiae*, t. 28, 6, p. 224-228 ; PARMENTIER I., *La pollution à Nivelles au 18^e siècle (1713-1795). Voirie et points d'eau*, dans *Folklore Brabançon*, t. 284, 1994, p. 257-361 ; ID., *Stedelijke vervuiling in de 18^{de} eeuw. Een studie op basis van de stadsrekeningen van Ath, Charleroi en Nijvel*, dans *Jaarboek 1998 van het Tijdschrift voor Ecologische Geschiedenis : de relatie tussen economie en ecologie*, 1999, p. 37-46 ; ID., *Résidus de consommation, tri sélectif et recyclage à Nivelles au 18^e siècle*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, t. 84, 4, 2001, p. 399-417. Au sujet de la problématique d'évacuation des excréments à la fin de l'époque moderne, voir DARU M., *De kwestie der faecaliën. De afvoer van menselijke uitwerpselen als stadshygiënisch probleem in Nederlandse steden tussen het einde van de 18^{de} eeuw en het laatste kwart van de 19^{de} eeuw*, Rotterdam, 1985.

les ruisseaux/égouts intra-urbains⁸. Le sang, quant à lui, est plus généralement rejeté à l'extérieur des villes⁹.

C'est quand ces déchets n'aboutissent pas à l'endroit qui leur est assigné, qu'ils deviennent « sales », malsains ou désagréables. En conséquence, les autorités mettent en place des structures et des institutions chargées d'éviter la présence de ces déchets à un autre endroit que celui qui leur est destiné. Elles créent des « fumiers publics » (les *gemene heymelicheit*, *magasin des boues*, ou *fiens de le ville*) qui accueillent souvent les excréments en plus des boues habituelles. C'est le cas à Bruxelles jusqu'à la fin du Moyen Âge [voir plus loin], à Nivelles, à Soignies... Elles nomment des maîtres des boues (*moddermeyer*), des charretiers (*kerremannen*) ou autres « fonctionnaires » responsables pour le nettoyage des rues, places publiques, égouts et fontaines¹⁰. Généralement, elles portent une attention toute particulière à tous les espaces associés à la vie politique et économique de la ville (marchés, alentours des halles ou des hôtels de ville...).

Au cours des 14^e et 15^e siècles, les ordonnances sur le maintien de la propreté (par opposition au sale) se multiplient¹¹. Sans qu'elles l'expriment clairement, ces ordonnances sont probablement justifiées par la crainte des épidémies. La coïncidence de ce qu'on connaît de la chronologie des épidémies de peste et des dates de promulgation des ordonnances est à ce titre très révélatrice¹².

8 ARCHIVES DE L'ÉTAT EN BRABANT WALLON à Louvain-la-Neuve, *Ville de Nivelles*, n° 83, f° 5 r°, *Coppie pour les fiens et ordures qui ce font journellement* (1544) ; DEMEULDRE A., *Les bans de police et les chartes de la draperie à Soignies*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. 4, 1909, p. 44 et suivantes ; NAUWELAERS J., *Histoire de la ville de Vilvorde*, Bruxelles-Paris-Courtrai, 1941, p. 237-239.

9 ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES, *Archives anciennes*, liasse 526, Police de la voirie, ordonnance du 9 avril 1523 interdisant aux tripiers de rejeter leurs ordures en rue ou dans le ruisseau et les obligeant à les garder chez eux en attendant la cloche de la fin du jour pour les sortir de la ville.

10 DELIGNE Ch., *Bruxelles et sa rivière...*, p. 102-104 ; VANNIEUWENHUYZE B., « *Allen dengenen die in der stad dienste sijn* ». Een overzicht van de stedelijke openbare ambten en diensten in het laatmiddeleeuwse Brussel 1229-1477, Gent, 2002, p. 184-187 (mémoire de licence inédit) ; CAUWENBERGHE E. et VAN MEEL E., *Overheidsinitiatief aangaande leefmilieu, de openbare hygiëne en veiligheid in enkele steden van de Zuidelijke Nederlanden uit de pre-industriële tijd (17^{de} en 18^{de} eeuw)*, dans *Het openbare initiatief van de gemeenten in België, historische grondslagen, Ancien Régime. Handelingen van de 11^{de} internationaal colloquium Spa, 1-4 september 1982*, Bruxelles, 1982, p. 257-285 (Gemeentekrediet van België, Historische uitgaven, reeks in-8°, 65).

11 DELIGNE Ch., *Bruxelles et sa rivière...*, p. 109-111.

12 Cette coïncidence est observable pour les villes de la Senne comme pour de nombreuses autres villes européennes : BIRABEN J.-N., *Les hommes et la peste en France et dans les pays*

Les sources utilisées pour dresser ce bilan synthétique ne permettent donc pas de dire avec précision à quelles puanteurs, à quels amoncellements, à quel degré de pollution en tous genres les citadins étaient confrontés quotidiennement même si elles permettent parfois de l'imaginer ! Cependant, plus fondamentalement, elles nous montrent que l'émergence de ce qui est perçu comme « sale », c'est-à-dire non souhaitable et déplacé, s'organise en référence non seulement à des matières mais aussi à des espaces. La distinction entre des espaces sur lesquels s'applique toute la vigilance urbaine et des espaces où le sale s'est accumulé au point de laisser son nom dans la toponymie, est flagrante et croît avec le temps.

Très généralement, les bâtiments publics, symboles de la santé (économique) des villes, du type hôtel de ville, halles, portes ou fontaines, sont l'objet de prescriptions particulières. On trouve le même type d'ordonnances dans presque toutes les villes médiévales. À Nivelles, par exemple, au milieu du 15^e siècle, une ordonnance urbaine insiste sur l'interdiction *de faire sa nécessité entour et enprès la ditte maison de ville ne lez halles des boucheries, draperie, ne pelleterie, ne par devant fontaine*¹³. Le 11 novembre 1438, le Magistrat de Bruxelles a promulgué une ordonnance similaire¹⁴ tout comme à Soignies, plusieurs bans du 15^e siècle reprennent les mêmes motifs, protégeant spécialement les halles (la boucherie en particulier), les fontaines et certaines rues¹⁵.

Plus d'un historien en a conclu, avec raison, que les citadins, au moins certains d'entre eux, urinaient et déféquaient facilement dans n'importe quel lieu, à ciel ouvert. Mais peut-être peut-on « raffiner » cette lecture en introduisant une distinction des espaces et de lieux.

européens méditerranéens, t. 1 : *La peste dans l'histoire*, Paris, 1975, p. 56 ; HIGOUNET-NADAL A., *Hygiène, salubrité, pollutions au Moyen Âge. L'exemple de Périgueux*, dans *Annales de démographie historique*, 1975, p. 81-92, spécialement p. 81, 84 et p. 86.

13 ARCHIVES DE L'ÉTAT EN BRABANT WALLON à Louvain-la-Neuve, *Ville de Nivelles*, n° 82 (bans de la Ville de Nivelles), f° 34 v°, « De tenir net entour le maison de le ville » (15 mars 1454).

14 *Item, es bi den amman, borgermeesteren, scepenen ende raidslieden der stad van Bruessel overdragen ende geboden dat nyeman voertane sijn watere noch andere gevoech te gheenre plaetsen aen der stad huys van Bruessel en make noch en doe, noch mylnisse daer aen en legge noch en drage, op de verbuere van drien ouden groten [...]. Voert es als voere overdragen dat de goede lude omtrent der selver dat zij aen tselve huys huere gevoegh niet meer en doen, want de beere ende de stad anders op vadere ende moedere van den selven kinderen behoerlic versien souden [...]* (ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES, *Archives anciennes*, cartulaire XI, f° 68).

15 *Item que nuls ne nulle de quelque estat qu'il soit ne s'avance de pisser ou faire ordure sur ou ens le Maisseau et boucherie* (DEMEULDRE A., *Les bans de police...*, p. 25).

Dans ces ordonnances, en effet, on n'interdit pas d'uriner ou de déféquer dans l'espace public en général mais à certains endroits-clefs de la vie de la cité, comme si ceux-ci étaient ou devaient être revêtus d'une certaine sacralité.

3. La toponymie, une source essentielle pour étudier la pollution dans les villes médiévales

Ces constats nous amènent à considérer avec plus d'attention les aspects spatiaux de la distribution du sale. La toponymie est de ce point de vue une (res)source aussi essentielle, que peu mobilisée. Au-delà de leur caractère très évocateur, les toponymes du sale se révèlent intéressants à la fois pour l'appréhension de ce qu'était la « pollution » au Moyen Âge (au sens anthropologique du terme) que, plus généralement, pour la compréhension de l'espace urbain médiéval. C'est ce que nous tenterons de montrer en nous penchant sur la toponymie médiévale de l'espace bruxellois, en nous empressant de préciser que nos développements sont probablement valables, *mutatis mutandis*, pour d'autres villes médiévales.

Tout d'abord essayons d'avancer une typologie des toponymes du sale, en insistant sur la réalité spatiale qui les accompagne. Pour l'époque médiévale, c'est-à-dire du 13^e jusqu'au milieu du 16^e siècle, les sources bruxelloises se font l'écho d'une vingtaine de toponymes évoquant le sale ou la pollution. Ils sont énumérés dans l'ordre alphabétique dans le tableau en annexe [voir fig. 1] et accompagnés de leur plus ancienne mention, de leurs racines et du type d'espace nommé¹⁶.

16 Les différentes mentions de ces toponymes ont été collectées dans les ouvrages et fonds d'archives suivants : ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES, *Archives anciennes*, cartulaires XI, XXIII et XXIV, n° 1223, 1356, 1381 et 1499 ; ARCHIVES DU C.P.A.S. DE BRUXELLES, *Fonds Bienfaisance*, B. 883 ; ARCHIVES DE L'ÉTAT À ANDERLECHT, *Greffes scabinaux de Bruxelles*, n° 9405 ; ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME à Bruxelles, *Archives ecclésiastiques*, couvent de Jéricho, 12 707 ; CUVÉLIER J., *Les dénombrements de foyers en Brabant (XIV^e-XVI^e siècles)*, Bruxelles, 1912 ; DICKSTEIN-BERNARD C., *Les registres de baptêmes, « mariages », et « décès », antérieurs à 1796, conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles*, dans *Cahiers bruxellois*, t. VI, 1961, p. 255-307 ; D'OSTA J., *Les rues disparues de Bruxelles*, Bruxelles, 1979 ; GODDING Ph., *Actes relatifs au droit régissant la propriété foncière à Bruxelles au Moyen Âge*, dans *Bulletin de la Commission royale des Anciennes Lois et Ordonnances de Belgique*, t. XVII, 1951, p. 87-164 ; ID., *Le droit foncier à Bruxelles au Moyen Âge*, Bruxelles, 1960 ; HENNE A. et WAUTERS A., *Histoire de Bruxelles*, Bruxelles, 1845 ; HUYS E., *Duizend jaar Mutualiteit bij de Vlaamsche Gilden*, Kortrijk, s.d. ; JACOBS R., *Brussel. De geschiedenis in de stad*, Brugge, 1994 ;

Certains de ces toponymes n'apparaissent qu'à quelques rares reprises (*Korrendal*, *Schettenberg*, quelques *Pisstraten* et *Vuylstraten*), d'autres de manière beaucoup plus affirmée dans les sources écrites. Il y aurait certainement là matière à réflexion sur le caractère plus ou moins ancré dans le quotidien de ces différentes appellations. Il y aurait également matière à réflexion à propos de la relation entre le type de sources et le type de toponymes. À ce stade de la recherche, nous ne pouvons qu'évoquer ces pistes pour mention.

Bien d'autres aspects méritent l'analyse. Nous pouvons par exemple distinguer dans cette liste des catégories en fonction de la « nature » de la saleté évoquée par les toponymes, ce qui offre des informations sur les différents types de saleté présentes dans l'espace public urbain. Ainsi, un premier groupe renvoie directement à la notion de saleté même. C'est évident pour des toponymes comme *Vuilstraat*, *Vuilbeek*, *Vuilgracht* et leurs dérivés (*Vuil* = « sale »), auxquels on peut joindre *Masselgat* et *Masselstraat*, qui évoquent la présence de substances boueuses ou sales. Un deuxième groupe de toponymes renvoie à la présence, durable aussi, d'urine ou de matières fécales, animales et/ou humaines. Les noms en moyen néerlandais parlent d'eux-mêmes : *Pisstraat(je)* (« (petite) rue de la pisse »), *Schijtstraat(je)* (« (petite) rue de la crotte »), *Strontpot* (« trou à merde ») et probablement aussi *Schettenberg* (« Montagne de crotte »). Ces deux premiers types de toponymes sont de loin les plus répandus. Un troisième groupe, enfin, évoque, l'accumulation de cadavres d'animaux. Il s'agit de *Korrendal* (« vallon des charognes ») et *Korrendries*. Le nom de lieu *Doderast* (« repos mortel ») fait peut-être référence à la même problématique, mais de manière plus symbolique.

Le cas du célèbre *Manneke Pis* est difficile à intégrer dans ces différentes catégories, puisque même s'il sert de repère dans l'espace

JANSSENS F., *Straatnaamgeving in de Middeleeuwen. Brussel 13^{de}-16^{de} eeuw*, Brussel, 1983 (mémoire de licence inédit) ; LAURENT R., *Les limites des paroisses à Bruxelles aux XIV^e et XV^e siècles*, dans *Cahiers bruxellois*, t. VIII, 1963, p. 161-234 ; ID., *L'acte de 1453 concernant les limites des quartiers à Bruxelles*, dans *Hommage au professeur Paul Bonenfant (1899-1965). Études d'histoire médiévale dédiées à sa mémoire par les anciens élèves de son séminaire à l'Université Libre de Bruxelles*, Wetteren, 1965, p. 467-478 ; MARTENS M., *Le censier ducal pour l'ammanie de Bruxelles de 1321*, Bruxelles, 1958 ; RÉGNIER P.-L., *L'urbanisation de Bruxelles au Moyen Âge depuis les origines jusqu'au milieu du XIV^e siècle*, Bruxelles, 1932 (thèse de doctorat inédite) ; VERSCHURE V., *Histoire du quartier de l'église Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles (XII^{ème}-XV^{ème} siècle)*, Bruxelles, 2000 (mémoire de licence inédit).

urbain et joue ainsi le même rôle qu'un toponyme, il désigne aussi un monument. Cependant, le fait qu'il fasse référence explicite à un acte (pissier) par ailleurs réprouvé dans d'autres espaces de la ville, doit nous inviter à le prendre en compte dans cette enquête sur les espaces et la signification du « sale » et des pratiques déplacées (et bien que rien ne permette d'affirmer qu'il y ait un rapport direct entre le nom de cette célèbre fontaine et une accumulation de saleté à cet endroit spécifique). Certains historiens pensent que le *Manneke Pis* pourrait rappeler l'utilisation de l'urine comme dégraissant par les foulons, établis dans les quartiers adjacents¹⁷. D'autres font l'hypothèse que la présence de cette figure doit être mise en rapport avec la morale bourgeoise qui se déploie aux 14^e et 15^e siècles et qui se nourrit abondamment de contre-modèles¹⁸. Il existe par ailleurs quelques légendes parmi lesquelles celle du « duc au berceau », qui veut que le jeune duc de Brabant Godefroid III, dont le berceau avait été attaché à un chêne lors de la bataille de Ransbeek en 1142 aurait uriné à l'issue de la bataille, fait marquant qui fut mémorisé par la création de la fontaine au coin de la rue de l'Étuve à Bruxelles¹⁹. Quoiqu'il en soit, les origines de *Manneke Pis* restent obscures !

Nous pouvons par ailleurs choisir de classer nos toponymes selon les différents types d'espace auxquels ils sont associés. Une première série, les vallons (-*dal*), montagnes (-*berg*), trous (-*poel*), ruisseaux (-*beke*) et autres fossés (-*gracht*), renvoient à quelques formes marquantes du paysage, cavités ou monticules, et évoquent la présence de dépôts d'immondices. D'autres types d'espaces jouaient probablement le même rôle, comme par exemple le *Korrendries* ou les (*stads*)*heymelicheiden*. Ce dernier terme désigne sans doute les endroits où on autorisait plus ou moins officiellement la récolte d'excréments. Le *Stadsheymelicheid* est en tout cas bien connu par les textes comme le dépotoir de la Ville où on rassemblait les déchets organiques et en particulier les matières fécales avant de les exporter vers les campagnes comme engrais ; c'était une véritable institution urbaine.

17 Communication orale de l'historien bruxellois Roel Jacobs.

18 DELIGNE Ch., *Édilité et politique. Les fontaines urbaines dans les Pays-Bas méridionaux au Moyen Âge*, dans *Histoire Urbaine*, t. 22, 2008, p. 77-96, spécialement p. 91-92.

19 VAN RANSBEEK J., *Het gevecht om Menne-Pis*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, t. 79, 1996, p. 477 ; VERBESSELT J., *De hertog in de wieg. De oorkonde van 1159*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, t. 66, 1983, p. 319.

Ne peut-on envisager dès lors que d'autres lieux aient joué le même rôle spécifiquement pour les carcasses animales, par exemple les *Korrendal* et *Korrendries* ?

Dans cette liste, une seconde série de toponymes renvoie à l'existence des rues (*straten*) associées au sale, ce qui peut paraître plus surprenant. En effet, la notion de « rue », qui apparaît dans les sources urbaines à partir du 13^e siècle²⁰, évoque une forme de délimitation ordonnée de l'espace²¹. Malgré ce caractère aménagé l'existence de toponymes comme *Vuilstraat*, *Pisstraat* et *Schijtstraat* indique que certaines de ces rues, et pas seulement de petites impasses situées en marge du réseau viaire principal, ne furent pas épargnées par la saleté²².

Cette typologie simple fait émerger quelques pistes de réflexion. Tout d'abord, la distinction des déchets en différentes catégories apparaît clairement en filigrane. Si on en revient à la classification opérée par les ordonnances urbaines et relatée plus haut, on se retrouve ici face à deux des catégories de pensée de l'ordure, à savoir les boues d'une part (mélange d'ordures de rue et de déchets domestiques organiques divers), l'urine et les excréments humains d'autre part. L'absence de la catégorie des déchets de construction s'explique sans doute par le sort qui leur était en principe réservé : l'éloignement de la ville et le réemploi dans divers travaux de terrassements [voir *supra*]. En revanche, la catégorie des carcasses animales rarement présente dans les textes médiévaux est bien attestée par la toponymie.

Ensuite, en dehors de ces lieux officiellement assignés à la récolte des déchets, on peut se demander pourquoi certains lieux et rues plutôt que d'autres ont-ils été associés de manière durable à la

20 MEERTENS P. J., *Straatnaamgeving in de Middeleeuwen*, dans *Middeleeuwse en moderne straatnaamgeving*, Amsterdam, 1953, p. 8 ; LEGUAY J.-P., *La rue au Moyen Âge*, Rennes, 1984, p. 92 ; BOUVIER J.-C., *Les noms de rues disent la ville*, Paris, 2007, p. 18.

21 Le mot *straat* est une dérivation de l'expression latine *via strata*, ce qui veut dire littéralement « chemin pavé ». Voir VERWIJS E. et VERDAM J., *Middelnederlandsch Woordenboek*, 's-Gravenhage, 1885-1952, t. VII, col. 2276-2277 ; MEERTENS P. J., *Straatnaamgeving...*, p. 7 ; MOLEMANS J., *Gids bij het historisch toponiemenonderzoek*, Brussel, 1988, p. 12 (Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de Provinciën. Miscellanea Archivistica, 43). L'emploi du mot *straat* dans la toponymie thioise pourrait donc indiquer la présence d'un pavement.

22 En effet, le corpus toponymique contient aussi bien de rues (*straten*) que des ruelles (*straatjes*).

notion de sale ; pourquoi ont-ils été tolérés. Sont-ils le simple reflet de l'échec des politiques urbaines du ramassage de l'ordure ? La science toponymique ne peut résoudre ces questions à elle seule. Par contre, un petit exercice de spatialisation de ces toponymes peut fournir des éléments de réponse et d'autres pistes de réflexion.

Tout en sachant que la localisation précise des anciens noms de lieux est un aspect aussi difficile que fondamental de la recherche historique²³, nous avons tenté de replacer au mieux les « toponymes du sale » dans l'espace bruxellois à l'aide de la carte de Jacques de Deventer (milieu du 16^e siècle) [voir fig. 2]. Elle nous permet quelques constats immédiats.

- Tout d'abord, notons que la quasi totalité des toponymes du sale se trouve sur la rive droite de la Senne, c'est-à-dire dans la zone la plus densément occupée et urbanisée de Bruxelles. Par opposition, on ne retrouve qu'un seul toponyme (le *Vuilgracht*) sur la rive gauche, une zone beaucoup moins dense que la rive est de la Senne, où de grands espaces restèrent disponibles pour les cultures jusqu'au milieu du 16^e siècle ;
- En second lieu, notons que les espaces qui concentrent les carcasses animales se trouvent en périphérie du noyau urbain : aux environs du *Schaarbeekseweg* au nord, et aux confins du quartier de la Chapelle au sud de la ville, ce qui pourrait soutenir l'hypothèse qu'il s'agit de dépôts attitrés dont l'emplacement a été déterminé par les autorités ;
- Troisièmement, les toponymes s'accumulent en certains endroits de l'espace urbain. Trois espaces d'accumulation peuvent ainsi être distingués : le bas du quartier de la Chapelle (dans lequel on recense quatre toponymes) au sud du noyau urbain, la zone comprise entre la rue des Pierres et l'église Saint-Nicolas (six toponymes), et le *Warmoesbroek* au nord (sept toponymes, mais plus dispersés). Par contre, tout l'espace comprenant la Cour, les hôtels princiers (le *Coudenberg* et environs) et l'église collégiale de Saint-Gudule est exempt de la « trace du sale ». En d'autres termes, les « toponymes du sale » apparaissent quasi uniquement dans les quartiers industriels (quartiers du textile, quartiers du cuir,

23 MOLEMANS J., *Het probleem van het lokaliseren van toponiemen*, dans *Naamkunde*, t. 1, 1969, p. 45-52.

quartiers brassicoles, etc.) qui s'égrainent le long de la Senne. Plus encore, ils s'accumulent au bas des petits ruisseaux perpendiculaires à la rivière venus de l'abrupt versant oriental de la ville. Les conditions oro-hydrographiques ont été clairement déterminantes pour former l'association entre les quartiers de labour et les quartiers du sale. Les eaux dévalant du versant oriental se chargeaient de différentes matières au cours de leur cheminement, provoquant une accumulation dans les zones de replats de la vallée qui devinrent « naturellement » la zone des dépôts et des décantations.

La chronologie permet-elle de nuancer cette impression de surabondance du sale dans les quartiers artisanaux ? En réalité, pas vraiment, car ils apparaissent tous au cours de la même période. Les premiers toponymes du sale apparaissent dans la documentation dans le premier quart du 14^e siècle²⁴. Les autres suivent dans le courant du 14^e et au 15^e siècle. Ainsi, ils ne sont pas parmi les plus anciens toponymes connus. Ils ne font pas partie des deux premières strates chronologiques de toponymes urbains attestés à Bruxelles, qui contiennent surtout des noms de lieux-dits pour la première, et les plus anciens noms de rues pour la seconde²⁵. Quoique la date d'apparition d'un toponyme ne soit qu'un indice fragile – la toponymie n'est pas une science exacte ! – nous pourrions avancer que les « toponymes du sale » sont apparus plus tardivement, de façon concomitante à la densification du cœur urbain bruxellois et à la croissance des activités artisanales²⁶, et souvent après le déferlement des premières grandes vagues d'épidémies (la Grande Peste de 1348-1351 et les vagues suivantes) même s'il est difficile, à ce stade, d'établir une relation entre les deux phénomènes²⁷.

24 *Schettenberg* en 1311, *Masselstraat* en 1321, *Korrendal* en 1329, etc. [voir le tableau en annexe, fig. 1].

25 La première strate contient des toponymes comme le nom Bruxelles même, *Coudenberg*, *Overmolen*, *ter Arken*, etc.; dans la deuxième se trouvent des noms de rues comme par exemple *Bergstraat*, *Ridderstraat*, *Stoofstraat*, etc.

26 VANNIEUWENHUYZE B., *Brussel...*, p. 256 et 429.

27 DELIGNE Ch., *Bruxelles et sa rivière...*, p. 107-110 ; ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES, *Archives anciennes*, Cartulaire IX, f° 80-81 : ... *de gesworenen wermeesteren... hebben bevonden in't godshuys van Sinte Jans aen de beymelicheit... daer af de stonck op der straten alsoe groet es dat den volcke van deser stadt aen hueren lijf ten groten hinder en bernerten van pestilentien comen mochte* (traduction libre : « ... les maîtres jurés des travaux de la Ville ont trouvé qu'aux niveaux des *secrets* (= latrines) de l'hôpital Saint-Jean, la puanteur dans la rue était si grande que les

Quant à la disparition de ce type de toponymes, elle est plus difficile à saisir. Certains semblent avoir disparu dès le Moyen Âge, d'autres au cours de l'époque moderne. Il n'en existe en tout cas plus au 19^e siècle. Plusieurs phénomènes ont probablement été à l'œuvre dans cette expurgation progressive. L'extension progressive de la ville provoqua certainement la disparition d'un certain nombre de lieux de dépôts d'ordures périphériques, et donc des toponymes qui leur étaient associés. Il est probable que le *Korrendries*, le *Korrendal*, le *Schettenberg* et autres lieux ont disparu suite à la densification du tissu urbain, provoquant le remplacement de ces noms par de nouveaux noms de rues.

Mais pour les lieux du sale logés au cœur de la ville, l'explication tient probablement plus à la volonté de plus en plus affirmée de nier l'existence du sale, pour des raisons tant sanitaires que politiques. En effet, à mesure qu'on s'avance dans les 15^e et 16^e siècles, les odeurs pestilentielles sont de plus en plus associées au danger de maladie²⁸. Les interventions qui visent à supprimer les odeurs, qu'on assimile à un vecteur de propagation des maladies, se font de plus en plus courantes. Dans ce contexte, les habitants ou le Magistrat urbain se sont effectivement « débarrassés » des ordures, en faisant disparaître les lieux de l'accumulation du sale, ou en supprimant leurs accès. Un exemple concret de cette politique nous est donné par la fermeture de la *Masselstraat*, située au cœur du quartier des teinturiers, au milieu du 15^e siècle²⁹.

Mais on peut aussi se demander dans quelle mesure les rues n'ont pas pu être débaptisées dans le cadre d'une politique systématique de promotion d'une idéologie ou d'une image de marque

gens de cette ville pouvaient craindre pour leur santé à cause de grands dommages et troubles dus aux maladies... »).

- 28 Un exemple parmi tant d'autres : ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES, *Archives anciennes*, Liasse 526, Police de voirie (20 juillet 1596) : *Ordre du conseil d'Etat par lequel en considérant le danger qu'il a de quelques infection et corruption d'air, il est ordonné... de faire nettoyer les rues, d'interdire l'élevage des porcs à l'intérieur de la ville... qui ne font que remuer les ordures.*
- 29 La fermeture de cette rue fut promulguée par une ordonnance urbaine non datée (mais certainement du milieu du 15^e siècle) : *Item, het es overdragen bij den borgermeesteren, scepenen, rentmeesteren ende raidsluden der stad van Bruessel mids der vuylicheit diemen d...lix [dagelix ?] doet ende leeght int corte streetken gelegen tusschen der Verwerstrate ende de strate der de stoere gebeten den Plattensteen inne steet ende om des wille dat de gebueren der wel geseten die des selfs streetken mids der vorseide vuylicheit niet vele en gebruyken, dat men tselve corte streetken sluten sal [...]* (ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES, *Archives anciennes*, cartulaire VIII, f° 116 v°).

des villes, comme ce sera le cas bien plus tard, sous le Régime français³⁰. On sait par exemple qu'au 16^e siècle, la *Schijtstraatje* au Sablon séparait l'hôtel de Solre de l'hôtel de Tour et Tassis. En 1535, le propriétaire de cette dernière demeure, Baptiste de Tassis, reçut l'autorisation du Magistrat d'y construire une latrine et de clore la ruelle par une porte³¹. Il est probable qu'elle fut rebaptisée « rue des Mille Fleurs » à cette occasion³²,... une façon plus symbolique de s'assurer de la disparition des mauvaises odeurs. Ce type d'action n'est pas à exclure de la part des autorités urbaines elles-mêmes, bien qu'on en ait pas de preuve formelle, lorsqu'on connaît leur forte implication – à Bruxelles comme ailleurs – dans des actions d'embellissement et de promotion de l'image d'une ville saine et belle, spécialement lors des Joyeuses Entrées et visites princières³³. À ces occasions, les villes n'hésitent pas à redoubler d'efforts pour rendre propres et beaux les rues et les espaces publics situés sur les parcours, voire même à faire rebâtir les façades *tot cieraet deser stadt* (« pour l'embellissement de cette ville »)³⁴. Dans le même ordre d'idée, n'ont-elles pas pu également agir sur la disparition des lieux et des noms associés au sale ?

On peut, par extension, ajouter l'hypothèse encore exploratoire que dès la fin du Moyen Âge, la présence du sale a pu donner une excellente occasion aux autorités pour intervenir dans des espaces qui concentraient d'autres raisons de réprobation morale. Le cas de la fermeture de la *Masselstraat*, évoqué plus haut, nous invite à explorer cette voie. En effet, à bien relire le texte de l'ordonnance, on constate que cette petite rue, située en plein cœur du quartier des teinturiers, était non seulement associée à la saleté, mais aussi voisine d'une étuve, c'est-à-dire d'un type établissement qui suscita une réprobation

30 BOUVIER J.-C., *Les noms de rues...*, p. 95-107.

31 DE JONGE K., *Une oeuvre disparue de la Renaissance flamande dans un album de du Cerceau : le portail d'entrée de l'hôtel de Maximilien Transylvanus à Bruxelles*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 66, 1997, p. 87.

32 C'est en tout cas le nom plus jeune de la *Schijtstraatje* (D'OSTA, *Rues disparues...*, p. 171).

33 LECUPPRE-DESJARDIN E., *Grote schoonmaak in de stad. De sanering, beveiliging en ruimtelijke inrichting van de stad naar aanleiding van vorstelijke plechtigheden in de Bourgondische Nederlanden (14^e-15^e eeuw)*, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis* 2002, 2004, p. 19-35.

34 Voir entre autres HEKKER R. C. et KOLMAN Chr. J., « *Ten voordele en cieraet van dese stad* ». *Studies over houten huizen in Nederlandse steden. Studies on timber houses in cities in the Netherlands*, Zeist-'s-Gravenhage, s. d. ; TIJS R., *Tot Cieraet deser Stadt. Bountrant en bounbeleid te Antwerpen van de middeleeuwen tot heden*, Antwerpen, 1993 ; ADRIAENSSENS R., *Tot cieraet deser stadt*, dans *Middeleeuwse houten gevels te Antwerpen*, Antwerpen, 1982.

grandissante, au cours du 15^e siècle³⁵. L'action des autorités ne pouvait-elle ainsi viser à « assainir » un quartier cumulant les pratiques « déplacées » ?

4. Conclusions

Il est difficile de penser la pollution d'une ville médiévale sans tenter de restituer cette notion dans un contexte totalement « autre » par rapport au contexte contemporain. Autre, mais avec sa propre cohérence. Une cohérence où la rivière sert à évacuer les déchets artisanaux, où le principe de récupération préside à la gestion des ménages et des rues, et où le « reste » doit généralement être évacué hors de la ville. Cette cohérence est bien sûr idéale et le terrain reflète d'autres réalités. Cependant, ces réalités obéissent, elles aussi, à des logiques à la fois physiques et sociales dans lesquelles la toponymie nous aide indubitablement à voir plus clair.

Dans le cas de Bruxelles, certainement extensible *mutatis mutandis* à d'autres espaces urbains, elle permet de montrer que la toponymie du sale n'est pas associée à l'ensemble de l'espace urbain. Au contraire, elle s'accumule dans les quartiers de labeur à proximité des endroits où l'écoulement des eaux ne suffit pas à évacuer les boues et résidus industriels, dessinant autant une géographie sociale qu'une géographie symbolique de la ville. Dans d'autres endroits à haute valeur symbolique (quartier de la cour, bâtiments représentant l'autonomie et la santé économique de la ville), les lieux du sale n'existent pas ou sont énergiquement combattus. Cette association étroite entre travail, saleté (et parfois des activités « immorales » ?) a peut-être d'autant mieux pu justifier les interventions des autorités dans l'espace urbain à la fin du Moyen Âge et durant l'époque moderne... L'enquête devrait être poursuivie pour pouvoir mieux l'affirmer et prolonger ainsi la réflexion sur le « pouvoir de nommer l'espace ».

35 DELIGNE Ch., *Bruxelles et sa rivière...*, p. 96-99.

Annexes

Toponyme	Plus ancienne mention	Racines	Type d'espace
<i>Doderast</i>	1346	<i>Dood + rust</i>	?
<i>Gemene heimelicheid</i>	1392	<i>Gemeen + heimelicheid</i>	Fumier
<i>Heimelicheid</i>	1558	<i>Heimelicheid</i>	Fumier
<i>Heimelicheidstraat</i>	1432	<i>Heimelicheid+ straat</i>	Rue
<i>Korrendal</i>	1329	<i>Korren + dal</i>	Vallée
<i>Korrendries</i>	1406-1414	<i>Korren + dries</i>	« dries »/ triscum
<i>Masselgat</i>	1424	<i>massel + gat</i>	Trou
<i>Masselstraat</i>	1321	<i>Massel + straat</i>	Rue
<i>Pisstraat</i>	première moitié du 14 ^e siècle	<i>pis + straat</i>	Ruelle
<i>Pisstraatje</i>	à préciser	<i>pis + straat</i>	Ruelle
<i>Pisstraatje</i>	1526	<i>pis + straatje</i>	Ruelle
<i>Schettenberg</i> [?]	1311	<i>schetten + berg</i>	Colline
<i>Schijtstraat</i>	1393	<i>Schijt + straat</i>	Rue
<i>Schijtstraat</i>	1401	<i>Schijt + straat</i>	Rue
<i>Schijtstraat</i>	1409	<i>Schijt + straat</i>	Rue
<i>Schijtstraatje</i>	1384	<i>Schijt + straatje</i>	Ruelle
<i>Stadsheimelicheid</i>	1393	<i>Stad + heimelicheid</i>	Fumier
<i>Strontpot</i>	1433	<i>Stront + pot</i>	?
<i>Vuile hoop</i>	1496	<i>vuil + hoop</i>	Tas
<i>Vuilbeek</i>	14 ^e siècle	<i>vuil + beek</i>	Ruisseau
<i>Vuilbeek</i> [ou plutôt <i>Valbeek</i> ?]	1496	<i>vuil + beek</i>	Ruisseau
<i>Vuilbeek</i>	14 ^e siècle	<i>vuil + beek</i>	Ruisseau
<i>Vuilgracht</i>	Vers 1410	<i>vuil + gracht</i>	Fossé
<i>Vuilstraat</i>	1351	<i>vuil + straat</i>	Rue
<i>Vuilstraat</i>	1410	<i>vuil + straat</i>	Rue
<i>Vuilstraatje</i>	1346	<i>vuil + straatje</i>	Ruelle
<i>Manneke Pis</i>	1377	<i>manneke + pis</i>	Fontaine

Fig. 1



Fig. 2 : Localisation des « toponymes du sale » sur la carte de Jacques de Deventer du milieu du 16^e siècle (© Bibliothèque royale de Belgique).

Bibliographie des auteurs sur la thématique (classée chronologiquement par auteur)

- DELIGNE Ch., *Les droits d'eau dans la plaine de la Scarpe au Moyen Âge*, dans *L'eau et le droit. Actes des journées internationales d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons, Dordrecht, 16-19 mai 1996*, Nimègue, 1997, p. 131-145.
- DELIGNE Ch., *La vallée de la Scarpe inférieure aux 12^e et 13^e siècles. Aménagement et gestion des eaux*, dans *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes ou les paysages au carrefour de l'interdisciplinarité et de la diachronie, Actes des XVII^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 17-19 octobre 1996*, Sophia Antipolis, 1997, p. 231-243.
- DELIGNE Ch., *La vallée de la Scarpe inférieure au 12^e et 13^e siècles. Gestion et aménagement des eaux*, dans *Archaeologica Duacensis*, t. 13, 1998, 100 p.
- BILLEN G., GARNIER J., DELIGNE Ch. et BILLEN Cl., *Estimates of early-industrial inputs of nutrients to river systems: implication for coastal eutrophication*, dans *The science of total Environment*, t. 243-244, 1999, p. 43-52.
- DELIGNE Ch., *L'archéologie industrielle de l'Ancien Régime*, dans *L'archéologie. Du néolithique à la révolution industrielle*, Sprimont, 2002, p. 89-104.
- DELIGNE Ch., *Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (12^e-18^e siècle)*, Turnhout, 2003, 272 p.
- DELIGNE Ch., *L'eau de la ville, l'eau des familles. Enjeux de la distribution d'eau à Bruxelles (12^e-16^e siècle)*, dans CURVEILLER S. et WILLIOT J.-P., dir., *L'eau et la Ville du Moyen Âge à nos jours, Actes du 5^e colloque européen de Calais, Bulletin historique et artistique du Calaisis. Les Amis du Vieux Calais*, Calais, 2004, p. 81-90.
- DELIGNE Ch., *Histoire longue et prospective environnementale. Le cas d'une rivière périurbaine (Maelbeek, Région bruxelloise)*, dans BURNOUF J. et LEVEAU Ph., dir., *Pratiques sociales et hydrosystèmes fluviaux, lacustres et palustres des sociétés préindustrielles (Les fleuves ont une histoire, 2), Actes du Colloque PEVS/SEDD, 8-10 avril 2002, Aix-en-Provence*, 2004, p. 285-290.
- DELIGNE Ch., *Bruxelles sortie des eaux. Histoire des relations entre Bruxelles et ses cours d'eau du Moyen Âge à nos jours*, Bruxelles, 2005, 63 p. (Historiae Bruxellae, 7).

- Traduit en néerlandais sous le titre *Bruxelles boven water. De relatie van de stad met haar waterlopen van de Middeleeuwen tot vandaag.*
- DELIGNE Ch., *Molenbeek, un village aux pieds dans l'eau*, dans *Cahiers de La Fonderie*, t. 33 : *Molenbeek, histoire d'une commune bruxelloise*, 2005, p. 29-34.
- DELIGNE Ch., *L'eau dans les jardins du palais du Coudenberg à Bruxelles. Innovation technologique et dynamiques urbaines (1600-1850)*, dans *Histoire Urbaine*, t. 14, 2005, p. 131-148.
- DELIGNE Ch., *De langetermijn geschiedenis van afvalbeheer en watervervuiling in Brussel*, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis 2003*, 2005, 11 p.
- DELIGNE Ch., DAGENAIS M. et POITRAS C., *Gérer l'eau en milieu urbain 1870-1970. Bruxelles-Montréal, regards croisés*, dans JAUMAIN S. et LINTEAU P., dir., *Vivre en ville. Bruxelles-Montréal XIX^e-XX^e siècle*, Bruxelles, 2006, p. 169-202.
- DELIGNE Ch., *Stedelijke economie en stadsecologie. Waterbeheer in Brussel en Omgeving tussen 1000 en 1700*, dans *Leidschrift*, 21^e année, 1, 2006, p. 57-72 (Themanummer : *Cultuur and Natuur. Geschiedenis van de mens en zijn leefomgeving*).
- CHARRUADAS P. et DELIGNE Ch., *La ville au milieu des marais. Dynamique entre économie urbaine et zones humides dans la région de Bruxelles 12^e-16^e siècle*, dans BECK C., BENARROUS R., DEREK J.-M. et GALLICÉ A., dir., *Les zones humides européennes : espaces productifs d'hier et d'aujourd'hui* [actes du premier colloque international du Groupe d'Histoire des zones humides (GHZH), Le Blanc, 21-23 octobre 2005], Cordenais, 2007, p. 65-82 (Aestuaria n^o 9, collection Histoire et terres humides).
- DELIGNE Ch., *Inleiding : Stedelijke vervuiling in het verleden, enkele bedenkingen*, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis 2007*, 2007, 6 p.
- DELIGNE Ch., *Circulation des eaux à Bruxelles entre 1695 et 1815. Gestation d'une transition*, dans *Espaces et parcours dans la ville. Bruxelles au 18^e siècle*, Bruxelles, 2007, p. 77-87 (Études sur le XVIII^e siècle).
- DELIGNE Ch., *Édilité et politique : les fontaines urbaines dans les Pays-Bas méridionaux au Moyen Âge*, dans *Histoire Urbaine*, t. 22, septembre 2008, p. 77-96.
- DELIGNE Ch., *Carp in the city. Fish-farming ponds and urban dynamics in Brabant and Hainaut (ca. 1100-1500)*, dans SICKING L. et ABREU-FERREIRA D., dir., *Beyond the Catch. Fisheries of the North Atlantic, the*

North Sea and the Baltic, 900-1850, Leiden/Boston, 2008, p. 283-308 (The Northern World. North Europe and the Baltic ca. 400-1700 AD. Peoples, Economies and Cultures, 41).

DELIGNE Ch. et BALCERS W., *Protest movements against industrial waste in Belgium (1850-1914)*, dans MASSARD-GUILBAUD G. et RODGER R., dir., *Environmental and Social Inequalities in the City 1750-2000*, Cambridge (à paraître en 2010).

* *
*

VANNIEUWENHUYZE B., *Le pavage des rues à Bruxelles au Moyen Âge*, dans *Congrès d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. VII^e Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LIV^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Actes*, t. 1, s.l., 2004, p. 73-74.

VANDECANDELAERE H. et VANNIEUWENHUYZE B., *Met zicht op Brussel. Op en langs de middeleeuwse torens*, Brussel, 2005.

VANDECANDELAERE H. et VANNIEUWENHUYZE B., *La Mondiale. Een nieuwe hoek met een oud verleden*, Brussel, 2006.

VANNIEUWENHUYZE B., *Espaces périphériques dans une ville médiévale : la ville de Bruxelles entre les deux enceintes au bas Moyen Âge*, dans *Società e storia*, t. XXIX, 112, 2006, p. 317-325.

VANNIEUWENHUYZE B., *Essai de reconstruction des territoires intra-urbains dans la ville médiévale de Bruxelles à partir de leur morphologie et de leurs usages différents*, dans NILSSON L., dir., *Urban Europe in Comparative Perspective. Stockholm 30th August-2nd September 2006. Papers presented at the Eight International Conference on Urban History, Stockholm 2006*, Stockholm, 2006 (DVD).

VANDECANDELAERE H. et VANNIEUWENHUYZE B., *De geschiedenis van het pand La Mondiale (Schildknaapstraat) : een nieuwe hoek in een oude straat (Br.)*, dans *Archaeologia Mediaevalis*, t. 30, 2007, p. 96-98.

VANNIEUWENHUYZE B., *Een middeleeuwse wijk in Brussel : de Lakenstraat en omgeving (Br.)*, dans *Archaeologia Mediaevalis*, t. 30, 2007, p. 106-108.

VANNIEUWENHUYZE B., *Le pavage des rues à Bruxelles au Moyen Âge*, dans *Actes des VII^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique (AFCHAB) et LIV^e Congrès de la*

- Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Congrès d'Ottignies-Louvain-la-Neuve 26, 27 et 28 août 2004*, t. I, Bruxelles, 2007, p. 299-307.
- VANNIEUWENHUYZE B., *Brussel, de ontwikkeling van een middeleeuwse stedelijke ruimte*, Gent, 2008 (thèse de doctorat inédite).
- VANNIEUWENHUYZE B., *Changes to commercial topography in late medieval Brussels*, article paru sur le website *European City* (www.evrop.skemesto.cz), 2008.
- VANNIEUWENHUYZE B., *Doctoraat van Bram Vannieuwenhuyze (1998B) : « Brussel, de ontwikkeling van een middel-eeuwse stedelijke ruimte »*. Een korte voorstelling van het doctoraatsproefschrift, dans *DESSAe Annales I. Het eerste jaarboek van DESSA, oud-leerlingenbond van het Sint-Jan Berchmanscollege*, Brussel, 2008, p. 22-26.
- VANNIEUWENHUYZE B., *Form and Functions of Intra-Urban Territories in Late Medieval and Early Modern Brussels (15th-16th centuries)*, dans KLUSÁKOVÁ L. et TEULIÈRES L., dir., *Frontiers and Identities. Cities in Regions and Nations*, Pisa, 2008, p. 75-86.
- VANNIEUWENHUYZE B., *De stadsontwikkeling van middeleeuws Brussel : een nieuwe hypothese*, dans *Ons Heem. Tijdschrift over lokaal erfgoed in Vlaanderen*, t. LXI, 4, 2008, p. 28-33.
- VANNIEUWENHUYZE B., *Buren, straten en aanknopingspunten. Plaatsbepaling in het laatmiddeleeuwse Brussel (dertiende-zeestiende eeuw)*, dans *Stadsgeschiedenis*, t. IV, 2, 2009, p. 97-114.
- VANNIEUWENHUYZE B., *The study and classification of medieval urban toponymy : the case of late medieval Brussels (13th-16th centuries)*, dans *Onoma*, t. XLII, 2007, p. 189-211.
- VANNIEUWENHUYZE B., *Wegen in beweging. De in- en uitvalswegen van middeleeuws Brussel vóór de 13^{de} eeuw*, dans *Cahiers bruxellois*, t. XLI, 2009, p. 7-29.
- DEMETER S. et VANNIEUWENHUYZE B., *Onulf (Onulfus)*, dans *Nationaal-Biografisch Woordenboek*, t. XIX, Brussel, 2009, p. 731-734.
- VANNIEUWENHUYZE B., *Speuren naar versterkingen op het Brusselse stadsplan van Jacob van Deventer*, dans DEWILDE M., ERVYNCK A. et BECUWE F., dir., *Cenulae recens factae. Een huldeboek voor John De Meulemeester*, Koksijde - Gent, 2010, p. 367-385.

Les préoccupations environnementales à Namur au 18^e siècle

Hélène Coquiart

Les termes « préoccupations environnementales » doivent être compris dans le sens de l'intérêt qu'une population porte à son cadre de vie, à l'environnement qui l'entoure. La présente étude est circonscrite à deux niveaux : d'une part dans le temps, car elle se concentre sur le 18^e siècle, époque à laquelle un véritable souci d'améliorer la qualité de la vie émerge dans de nombreuses villes des Pays-Bas autrichiens ; d'autre part dans l'espace, puisque elle se cantonne à la ville de Namur. De plus, une seule thématique de notre travail de recherche sera envisagée ici : les déchets, tant ceux qui jonchent les rues que la gestion du contenu des latrines namuroises.

Dans un premier temps, nous aborderons la question des déchets sur la voirie. Elle sera développée en trois parties : quels types d'immondices encombrant et salissent les rues namuroises ? Quels modes d'action les autorités de la ville ont-elles adoptés et pourquoi ? Pour quels résultats ? Dans un second temps, suivant le même développement, nous nous attarderons sur l'autre type de déchets, issu cette fois des latrines, appelés communément « gadoue » par les Namurois.

Notre but sera finalement de mettre en exergue deux points de vue parfois divergents quant à la manière de traiter ces déchets : celui de la population d'une part et celui des édiles de la ville d'autre part.

1. Déchets sur la voirie : ordures, immondices et boues

1.1. *Malpropreté des rues de la ville*

Tout d'abord, à l'instar d'autres communautés urbaines, il est aisé d'imaginer l'état de malpropreté de la ville de Namur. Différents types d'immondices¹ encombrant en effet sans cesse les rues : des terres, des décombres, le produit du nettoyage des habitations, les fumiers des étables, des carcasses d'animaux voire même des excréments.

1.2. *Modes d'action des autorités namuroises*

Afin d'assainir la ville, les autorités namuroises mettent principalement en place deux modes d'action² : la publication d'une abondante réglementation et l'organisation d'un service public de ramassage des immondices.

D'une part, au cours du 18^e siècle, les interdictions et les prescriptions³ pour lutter contre la malpropreté se multiplient même si, dans la plupart des cas, le Magistrat se contente de rééditer des règlements non respectés⁴. Il est par exemple interdit aux habitants de la ville de déposer et laisser dans les rues des terres et des ordures provenant du nettoyage de leur maison ou des latrines, des animaux morts, des eaux usées... Mais ils se voient également obligés de constituer des tas avec leurs ordures afin d'en faciliter le ramassage par le service organisé à cet effet. La fréquence du balayement des

1 En 1765, une distinction des amas d'immondices en trois monts est établie : les cendres et « balayures » des maisons, les excréments qui proviennent des lieux privés, les décombres (ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR (=AÉN), *Ville de Namur*, n° 359).

2 Elles estiment en effet qu'il est indispensable pour *le bien et utilité du public que cette ville ne soit point infectée de boues, ordures, puanteurs et autres immondices* (BROUWERS D.-D., *Cartulaire de la commune de Namur*, t. IV: 1692-1792, Namur, 1924, p. 4).

3 La réglementation émanant du Magistrat de la ville de Namur a été exploitée sous deux formes : des résolutions et des ordonnances. Les résolutions analysées couvraient la période 1700-1793 (AÉN, *Ville de Namur*, n° 52-60). Quant aux ordonnances, certaines sont éditées dans BROUWERS D.-D., *Cartulaire...* ainsi que dans GRANDGAGNAGE J., *Coutumes de Namur et coutume de Philippeville*, t. I, Bruxelles, 1869 ; la plupart sont cependant conservées dans une liasse d'archives intitulée « Édits et décrets émanant du Magistrat » (AÉN, *Ville de Namur*, n° 68).

4 Pas moins d'une dizaine d'édits contenant des articles consacrés à la propreté de la ville ont été repérés, notamment en 1687, 1693, 1703, 1709, 1719, 1735, 1747, 1759, 1769, 1773 et 1786.

rues⁵ ainsi que le moment d'effectuer cette tâche⁶ sont strictement encadrés par la réglementation à laquelle s'ajoute, dans la seconde moitié du 18^e siècle, l'obligation de jeter des seaux d'eau sur les rues afin qu'elles demeurent propres⁷. Ce type de réglementation est également d'application dans d'autres villes telle que Nivelles. Les habitants y sont tenus de balayer et d'enlever les ordures devant leur maison à raison de deux fois par semaine au début du siècle et trois fois par semaine dès 1779⁸.

D'autre part, les édiles namurois organisent un service de ramassage des immondices à travers la ville. Durant tout le 18^e siècle, un ou plusieurs adjudicataires obtienne(nt), au rabais, ce que les Namurois appellent le « marché des boues »⁹. Leur tâche principale consiste à collecter les immondices en fonction de circonscriptions préétablies. Ils sont rétribués annuellement par la ville. La durée des contrats de ces entrepreneurs ou « fermiers des boues » est variable au fil du 18^e siècle mais ceux-ci sont généralement conclus pour un an. Quant au nettoyage de la ville, il est le plus souvent organisé en quatre quartiers¹⁰.

De nombreuses obligations sont imposées à l'entrepreneur des boues¹¹. Il doit nettoyer tous les jours l'ensemble des rues dont il a obtenu le marché et transporter ensuite tous les déchets dans des

5 Une fois par semaine au début du 18^e siècle, deux fois à partir de 1719 (Édit du 3 février 1719, dans AÉN, *Ville de Namur*, n° 68), tous les jours dès 1747 (Édit du 24 novembre 1747, dans AÉN, *Ville de Namur*, n° 359).

6 Uniquement l'après-midi dès 1759 (Édit du 2 mai 1759, dans AÉN, *Ville de Namur*, n° 359) ; entre deux et quatre heures en hiver et entre trois et cinq heures en été à partir de 1769 (Édit du 26 avril 1769, dans AÉN, *Ville de Namur*, n° 359).

7 Édit du 26 avril 1769, dans AÉN, *Ville de Namur*, n° 359.

8 PARMENTIER I., *La pollution à Nivelles au XVIII^e siècle (1713-1795). Voirie et points d'eau*, dans *Folklore Brabançon*, t. 284, 1994, p. 306.

9 Les différentes « passées » des fermes de la ville de Namur sont contenues dans cinq liasses d'archives couvrant la période 1728-1788 (AÉN, *Ville de Namur*, n° 363-367).

10 Afin de comprendre l'organisation et le fonctionnement du service de ramassage des immondices, les comptes communaux se sont révélés particulièrement intéressants : ils renseignent en effet sur la durée des contrats, le nombre de personnes employées, leurs noms ainsi que sur la manière dont la ville est découpée pour assurer la mise en œuvre du service (AÉN, *Ville de Namur*, n° 1092-1190).

11 Les obligations qui incombent à ou aux adjudicataire(s) de la ferme des boues sont détaillées dans les contrats de passée consacrés aux immondices de la ville (AÉN, *Ville de Namur*, n° 363-367). Le premier contrat conservé date de 1733. Les années antérieures peuvent être partiellement comblées par la consultation de la réglementation émanant du Magistrat de la ville.

endroits prévus à cet effet. À partir de 1738, la ville l'autorise à *faire magasin desdites immondices* pour son propre compte¹².

Au fil du 18^e siècle, nous avons pu percevoir plusieurs évolutions dans l'organisation du ramassage des immondices : la fréquence de la collecte augmente¹³ de même qu'elle fait l'objet d'un contrôle renforcé¹⁴. D'autres villes organisent également un service similaire à la ferme des boues namuroises à quelques différences près. Signalons tout de même que la ville de Huy ne mettra en place pareil ramassage que vers 1777¹⁵.

À partir de 1779, un changement majeur intervient à Namur dans l'organisation du ramassage des immondices : la fonction d'entrepreneur des boues de la ville est réunie à celle de la vidange des latrines. Ces deux tâches ne forment désormais plus qu'une seule et même entreprise¹⁶.

1.3. *Source de l'intérêt du Magistrat pour cette matière*

Le Magistrat de la ville s'intéresse dès la fin du 17^e siècle à ces déchets sur la voirie. Son intérêt est triple. Il estime en effet qu'il est de l'intérêt public de garder sa ville bien nette, d'éviter tout type d'infection, de puanteur qui peut naître de la pourriture d'ordures qu'on tarde à enlever¹⁷. La santé des habitants constitue donc sa

12 AÉN, *Ville de Namur*, n° 363.

13 Au début du 18^e siècle, l'entrepreneur des boues ne passait qu'une fois par semaine dans chaque rue de la ville (BROUWERS D.-D., *Cartulaire...*, p. 38-39) ; ce n'est qu'à partir de 1733 qu'il doit nettoyer tous les jours les rues du quartier dont il a obtenu le marché (AÉN, *Ville de Namur*, n° 363).

14 Voir *infra*.

15 MORSA D., *Initiative publique et services collectifs à Huy sous l'Ancien Régime (XVII^e et XVIII^e siècle). Contribution à l'histoire de la politique économique*, dans *L'initiative publique des communes en Belgique. Fondements historiques (Ancien Régime). Actes du 11^e Colloque International, Spa, 1-4 septembre 1982*, Bruxelles, 1984, p. 149-197, p. 190 (Pro Civitate, collection Histoire, série in-8°, 65).

16 Voir *infra*.

17 Le Magistrat de la ville considère la propreté des rues comme *indispensable pour le bien et utilité du public* (BROUWERS D.-D., *Cartulaire...*, p. 38) de même que l'infection et les puanteurs causées par les immondices qui traînent dans les rues sont *chose non tolérable* *ès villes policées* (GRANDGAGNAGE J., *Coutumes...*, p. 342).

principale motivation car on conçoit, à l'époque, que malpropreté et maladies sont liées¹⁸.

Si la propreté des rues semble indispensable pour le bien public, l'organisation d'un service de collecte des immondices peut se révéler lucrative. En effet, ce service fonctionne par adjudication au rabais. Les édiles espèrent ainsi alléger leurs dépenses dans ce domaine¹⁹.

De plus, au fil du siècle étudié, l'idée que les ordures récoltées soient utilisées pour fertiliser les terres commence à faire son chemin (notamment à cause des autorités centrales qui obligent le Magistrat namurois à agir)²⁰.

1.4. *Bilan des modes d'action quant à la propreté des rues namuroises*

En ce qui concerne l'efficacité de ces modes d'actions, nous pouvons dire qu'elle est plus que discutable. En effet, des amendes avaient été prévues pour les habitants qui ne respectaient pas les prescriptions émises par le Magistrat de la ville. Certaines d'entre elles ont été davantage respectées que d'autres, en témoigne leur montant revu à la baisse ou augmenté.

Quant au travail des entrepreneurs des boues, il semble qu'ils manquent parfois d'assiduité car, dans la seconde moitié du 18^e siècle, on constate un contrôle renforcé de leur activité : dans chaque quartier de la ville, un sergent de garde veille de manière continue à la propreté de la ville et à la qualité du travail des ouvriers²¹. En cas de manquement à sa tâche, l'entrepreneur peut se voir infliger une amende ou la réalisation du travail à ses frais²². Par contre, à partir du moment où la valeur de l'engrais commence à être reconnue et où la possibilité est laissée aux entrepreneurs de vendre leurs boues, un

18 Les édiles namurois mettent en place un service public *pour éviter toutes infections, puanteurs, et inconvénients, qui peuvent naître de la pourriture et croupissement des ordures qu'on tarderoit à enlever* (AÉN, *Ville de Namur*, n° 359).

19 *Quant au nettoyage des immondices de la ville messieurs ont trouve a propos pour le plus grand profit d'icelle de le faire passer...* (AÉN, *Ville de Namur*, n° 1112).

20 Pendant longtemps, il y aurait eu une sorte d'indifférence néanmoins que l'on avoit toujours eü a namur pour ces sortes d'engrais qui aurait sans doute contribué au fait que personne ne s'etoit jamais présenté pour entreprendre d'en faire des amas et en faciliter le transport à tous les laboureurs et cultivateurs qui voudroient s'en servir (AÉN, *Ville de Namur*, n° 360) ; PARMENTIER I., *L'or et l'ordure. La gestion des déchets urbains au XVIII^e siècle en Belgique*, dans *Histoire urbaine*, t. 18, 2007, p. 61-76.

21 AÉN, *Ville de Namur*, n° 360.

22 AÉN, *Ville de Namur*, n° 363.

engouement supplémentaire apparaît dans la réalisation de leur tâche²³. Ce manque d'efficacité de l'entrepreneur des boues ne se remarque pas uniquement dans la ville de Namur. Des défaillances ont également été constatées à Bruxelles²⁴.

Malgré les moyens mis en œuvre par les édiles namurois, nous pensons que certaines rues de la ville restent sales. Différents indices en attestent : les rapports des visites des sergents qui repèrent en nombre les infractions (dépôts d'ordures sur la rue, défauts de balayage de la part de la population, de nettoyage de la part des entrepreneurs)²⁵; la réglementation sans cesse rééditée car non respectée ou encore un courrier éloquent adressé au Magistrat de la ville consacré à l'état déplorable de ses rues²⁶.

2. Déchets dans les maisons : les « lieux privés » et leur vidange

2.1. *La gadoue dans la ville*

Dès le début du 18^e siècle, le Magistrat de la ville enjoint aux habitants de construire des lieux privés dans les maisons qui n'en renferment pas et de vider ceux qui sont déjà remplis²⁷. Tout ce qui provient du nettoyage de ces lieux doit par ailleurs être déversé dans la Meuse ou la Sambre²⁸. Sur ordre des autorités namuroises, les sergents effectuent des visites dans les maisons de la ville pour constater la présence ou non de latrines et déterminer leur état. Par la suite, une liste de maisons devant s'équiper est établie²⁹. Cependant,

23 JACQUET-LADRIER Fr., *Les services publics à Namur au XVIII^e siècle* dans *L'initiative publique des communes...*, p. 149-197, p. 205.

24 Les rues de la ville ne seraient pas toujours nettes à cause notamment de la cupidité et de la négligence des Fermiers ou de leurs employés (AÉN, *Ville de Namur*, n° 360).

25 Consulter à ce propos les articles de CLEMENS-DENYS C., *Les activités des sergents de ville de Namur au XVIII^e siècle*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. LXX, 1996, p. 187-226. et de D'ARRAS D'HAUDRECY, L., *Une enquête en cours : la délinquance namuroise au XVIII^e siècle*, dans D'ARRAS D'HAUDRECY L., DORBAN M. et DUPONT-BOUCHAT M.-S., *La criminalité en Wallonie sous l'Ancien Régime : trois essais*, Louvain-Leiden, 1976, p. 19-27 (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université catholique de Louvain, XVII, Section d'histoire, II).

26 Ainsi, en 1719, les rues de la ville seraient *a present plus sales qu'aucunes desdites villes du pays bas* (AÉN, *Ville de Namur*, n° 116).

27 BROUWERS D.-D., *Cartulaire...*, p. 40.

28 GRANDGAGNAGE J., *Coutumes...*, p. 341.

29 Nous en avons encore trouvé trace à la fin du 18^e siècle (AÉN, *Ville de Namur*, n° 1344).

certains Namurois utilisent d'autres moyens³⁰ pour se débarrasser de leurs excréments : ils les déversent dans les fossés ou canaux de la ville, les vident par les fenêtres des maisons, creusent des fosses dans leurs cours ou jardins, bouchent leurs lieux privés et en construisent de nouveaux... La ville de Nivelles n'est pas non plus épargnée par ce genre de manœuvre de détournement. À défaut de réaliser un recensement des lieux privés, les édiles nivellois construisent des latrines publiques dont ils rendent l'usage obligatoire pour toutes les personnes ne disposant pas de lieux privés³¹.

2.2. *Modes d'action des autorités namuroises : la vidange des lieux privés*

Avant 1779, la vidange des lieux privés est assurée par des *gadouards* qui obtiennent le marché par adjudication publique. Elle se réalise durant la nuit. Plusieurs *gadouards* se font passer des seaux remplis de la matière extraite, de mains en mains, jusqu'à la Sambre, la Meuse ou encore le Hoyoux³². Cependant, leur travail fait l'objet de nombreuses critiques notamment au niveau qualitatif³³. Il apparaît d'ailleurs que ces personnes seraient peu respectées par la population.

Ce système étant peu apprécié et entraînant des pertes pour l'agriculture (le contenu des latrines n'étant pas réutilisé comme engrais), les édiles namurois ont décidé d'associer l'entreprise d'enlèvement des immondices à celle de la vidange des latrines. Ainsi, dès 1779, l'entrepreneur des boues est également responsable de cette tâche. Il travaillera désormais en collaboration avec un maître *gadouard* seul autorisé, avec ses ouvriers, à vider les lieux d'aisance. La gadoue récoltée, appartenant à l'entrepreneur de manière exclusive, sera déposée dans un réservoir et mélangée aux autres boues pour former de l'engrais³⁴.

2.3. *Bilan des modes d'action*

Finalement il apparaît, suite aux visites des sergents de la ville, que les tentatives pour que chaque maison dispose d'un lieu privé ne

30 AÉN, *Ville de Namur*, n° 360.

31 PARMENTIER I., *La pollution à Nivelles...*, p. 276.

32 AÉN, *Ville de Namur*, n° 360.

33 AÉN, *Ville de Namur*, n° 359.

34 AÉN, *Ville de Namur*, n° 360.

donnent guère de résultats³⁵. Quant au nouveau système de vidange des latrines, quelques années après sa mise en place, une grande quantité d'engrais, apparemment de bonne qualité, a été vendue aux cultivateurs des villages environnants³⁶.

3. Conclusion

Au 18^e siècle, l'intérêt porté à l'environnement, au cadre de vie s'avère variable du point de vue de la population namuroise ou de ses édiles. À l'instar d'autres villes des Pays-Bas autrichiens, Namur n'est pas épargnée par l'insalubrité. Son assainissement constituait dès lors une entreprise nécessaire.

Nous avons analysé un facteur d'insalubrité en particulier : les déchets. En ce qui concerne leur gestion, nous pouvons donc envisager le point de vue de la population namuroise et celui de ses édiles.

D'une part, nous avons remarqué un certain mépris de la part des Namurois pour la propreté et l'hygiène. Plusieurs indices l'attestent : certains ne respectent pas leurs obligations de balayage, évacuent leurs ordures à même la rue, mettent en œuvre différents moyens pour éviter de faire évacuer leurs fosses d'aisance lorsqu'ils en disposent.

D'autre part, le Magistrat semble accorder davantage d'attention à la propreté de la ville. La publication de nombreuses réglementations de même que l'organisation de services publics spécifiques en témoignent. Cependant, les textes de loi non respectés sont sans cesse republiés sans véritables modifications. Quant au service public, il semble qu'il n'ait pas toujours donné satisfaction. Plusieurs raisons sont à prendre en compte : un manque d'assiduité de la part des entrepreneurs mais également de la part de la population namuroise à rassembler ses immondices afin d'en faciliter le ramassage.

Le constat s'impose de lui-même : la ville reste insalubre. Son sol est souillé de multiples déchets qui encombrant les rues. Face aux atteintes quotidiennes à l'environnement urbain, les moyens déployés par les édiles étaient nécessaires mais guère efficaces.

35 D'ARRAS D'HAUDRECY L., *Une enquête...*, p. 23.

36 AÉN, *Ville de Namur*, n° 360.

Les villes de Huy, Virton³⁷ ou encore Nivelles connaissent une situation similaire : les rues sont sales, souillées, malpropres, jonchées de boues et d'ordures... Parmi les autres villes des Pays-Bas autrichiens à la même époque, Namur ne semble donc pas faire exception.

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

COQUIART, H., *Les préoccupations environnementales à Namur au XVIII^e siècle*, Louvain-la-Neuve, 2005 (UCL, mémoire de licence inédit).

³⁷ DORBAN M., *Problèmes d'environnement et de qualité de la vie à Virton au XVIII^e siècle*, dans *Le pays Gaumais*, t. XXXVIII-XIX, 1977-1978, p. 267.

Préoccupations sanitaires et politiques communales d'hygiène publique

Le cas de Mons (1830-1914)

Laurent Honnoré

Le texte qui suit vise à présenter brièvement les principaux résultats de recherches menées dans le cadre d'une thèse de doctorat défendue en 2001 à l'Université catholique de Louvain¹.

Cette étude visait à analyser la manière dont les autorités communales de la ville de Mons ont pris en compte les problèmes de santé publique liés à la gestion de l'eau au 19^e siècle et comment ces préoccupations ont conduit à mettre en place des réseaux d'assainissement destinés à assurer l'adduction des eaux pures et l'évacuation des eaux usées au sein du système urbain. L'histoire de l'environnement est donc abordée dans ses implications en termes de santé publique.

1. Contexte général

L'essor des réseaux d'assainissement au 19^e siècle résulte principalement de préoccupations nouvelles pour l'hygiène publique.

¹ Cette thèse a été en grande partie publiée : HONNORÉ L., *Mons au fil de l'eau. Des crises aux remèdes. Préoccupations sanitaires et politiques communales d'hygiène publique (1830-1914)*, Mons, 2005 (Publication extraordinaire du Cercle archéologique de Mons, nouvelle série, n° 1).

Un mouvement de grande ampleur en faveur de l'hygiène naît en Europe occidentale dans le deuxième tiers du 19^e siècle. Des bourgeois (principalement des médecins, mais aussi des juristes), que l'on va désigner sous le terme d'hygiénistes, prennent conscience des dangers qui résultent de la dégradation de l'environnement et de l'état de santé des populations ouvrières dans les agglomérations urbaines et industrielles en pleine expansion.

Les orientations de l'action sanitaire publique ont été directement influencées par les conceptions scientifiques relatives à la transmission des maladies. À cet égard, les hygiénistes s'appuient majoritairement sur une théorie médicale qui s'avèrera plus tard erronée, la théorie des miasmes. Celle-ci considérait que les maladies endémiques et épidémiques se transmettent par l'intermédiaire de miasmes, c'est-à-dire d'émanations qui s'échappent des corps des malades et des matières en décomposition. Cette théorie a déterminé le contenu des politiques sanitaires jusqu'aux découvertes de la bactériologie, à la fin du 19^e siècle. Elle impliquait la mise en œuvre de mesures visant à faire disparaître les foyers potentiels de miasmes, à assurer la ventilation des lieux publics et privés et à désinfecter les endroits contaminés.

Dans ce contexte, l'eau constituait un sujet essentiel de préoccupation pour les hygiénistes. En effet, l'eau stagnante était censée favoriser la prolifération des miasmes. L'eau mise en mouvement permettait au contraire de les évacuer et d'écarter ainsi la menace qu'ils représentaient. Dans la panoplie des mesures préconisées par les hygiénistes, l'amélioration de la gestion publique de l'eau joue donc un rôle important. Ils insistent sur l'amélioration des systèmes d'évacuation des eaux usées dans les agglomérations habitées et la nécessité d'un accès généralisé à l'eau pure, principal instrument permettant de chasser les miasmes. L'eau est donc cœur de l'évolution des conceptions en matière d'hygiène publique et les réseaux d'assainissement (la conduite d'eau et la canalisation d'égout) doivent occuper une place déterminante dans les politiques de santé publique.

Pourquoi étudier cette question dans le cadre d'une commune ? La législation française de la période révolutionnaire, appliquée dans les départements réunis à partir de 1795, avait placé le maintien de l'hygiène publique parmi les attributions de police des administrations

municipales. La loi communale belge de 1836 a confirmé cette attribution, de sorte que, pendant tout le 19^e siècle, l'hygiène publique est restée en Belgique une prérogative communale. La commune apparaît ainsi comme le cadre d'analyse privilégié de toute recherche portant sur l'action sanitaire publique en Belgique au 19^e siècle.

La ville de Mons apparaît comme le type de la cité ancienne traditionnelle. Elle subit jusqu'en 1865 les contraintes liées à la présence de fortifications [voir fig. 1]. Ses structures restent encore très marquées par l'héritage médiéval, qu'il s'agisse du tracé des rues ou du cadre bâti. Les fortifications ont bloqué son développement démographique et économique en faisant obstacle à l'essor des échanges et à l'extension spatiale de l'agglomération. Il s'agit d'une ville de taille moyenne, qui n'a connu qu'une faible croissance : elle compte moins de 30 000 habitants à la veille de la Première Guerre mondiale. Mons n'a pas connu de développement industriel. Elle est restée une ville de services : centre commercial, financier, administratif, judiciaire, centre d'enseignement, ville de garnison.

2. L'« ancien régime de l'eau »

Vers le milieu du 19^e siècle, Mons se trouve dans une situation sanitaire peu brillante. La première préoccupation concerne l'insalubrité de la rivière qui traverse à ciel ouvert la partie sud de l'intra-muros [voir fig. 2]. Cette rivière (la Trouille) exerçait de multiples fonctions domestiques (lessivage du linge et nettoyage des maisons), militaires (alimentation des fossés des fortifications), sanitaires (réceptacle des eaux usées), de sécurité (lutte contre les incendies) et industrielles. Elle fournissait notamment l'énergie ou la matière première à deux moulins à eau et à plusieurs petites entreprises installées le long de ses rives à l'intérieur de l'enceinte (viviers, brasseries, blanchisseries, teintureries).

Dans la première moitié du 19^e siècle, la rivière est à l'origine de fréquentes inondations. Celles-ci sont favorisées par la mauvaise exécution des dispositions réglementaires en matière d'entretien des cours d'eau. Mais, à partir de 1850, elle devient un facteur d'insalubrité, parce qu'elle est de plus en plus sollicitée par l'administration des Ponts et Chaussées pour l'alimentation du canal de Mons à Condé. En raison de l'accroissement des prises d'eau opérées en amont de la ville, le débit insuffisant de la rivière ne

permettait plus d'évacuer les eaux usées et les immondices qui y étaient déversées. La rivière s'est mise alors à dégager des odeurs nauséabondes, principalement en été, et a été accusée de nuire à la santé des habitants riverains.

La deuxième difficulté se rapporte à l'évacuation des eaux usées. Le système en vigueur à Mons combine l'écoulement à ciel ouvert dans les faux puits ou dans les rigoles des rues fréquemment obstruées ou détériorées et le déversement dans de rares égouts souterrains publics et privés souvent défectueux. La rivière et les fossés des fortifications sont les deux émissaires naturels pour les eaux usées.

Enfin, le troisième problème touche à l'approvisionnement en eau potable. On connaît peu de chose des puits privés, si ce n'est que la qualité de leur eau laisse fréquemment à désirer. En plus des puits privés, il y avait à Mons une soixantaine de puits publics entretenus par l'administration communale. Ces puits publics sont souvent incapables de fournir de l'eau en quantité suffisante, surtout lors des périodes de sécheresse : les pénuries récurrentes s'expliquent par les mécanismes défectueux des pompes et les difficultés d'accès aux nappes aquifères profondes. De plus, les puits publics sont eux aussi pollués par des eaux sales pénétrant à travers des soubassements mal rejointoyés, des maçonneries insuffisamment étanches ou directement dans la nappe aquifère.

Dans le contexte d'interventionnisme sanitaire suscité par le mouvement hygiéniste, les autorités montoises ont pris diverses initiatives pour tenter de résoudre ces difficultés, et pas seulement à l'approche ou au lendemain des épidémies de choléra, qui frappent la cité à quatre reprises de 1832 à 1866. Toutefois, jusqu'en 1860, ces initiatives restent isolées et partielles. Il n'existe aucune vision globale permettant d'apporter une solution décisive aux facteurs d'insalubrité et d'envisager une réforme du système hydraulique. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat. D'abord, le contexte idéologique du libéralisme a fait longtemps obstacle aux velléités sanitaires des autorités locales. Ensuite, celles-ci ont été entravées par le manque de moyens financiers qui empêchait la mise en œuvre de travaux de grande ampleur et par l'inertie ou la résistance des intérêts privés. Enfin, dans le cas de Mons, la présence des fortifications bloquait toute solution d'ensemble, puisqu'elles influençaient à la fois le régime

de la rivière et le système d'évacuation des eaux usées. Les problèmes sanitaires structurels n'étaient donc pas réellement réglés et les mêmes difficultés se représentaient régulièrement.

3. La modernisation de la gestion de l'eau

La gestion de l'eau par les autorités communales de Mons change d'orientation dans les années 1860, à la faveur du démantèlement des fortifications. C'est à ce moment que s'opère une refonte complète du système hydraulique urbain. Une politique rationnelle se met alors en place. En un quart de siècle, de 1860 à 1885, des solutions sont successivement apportées aux divers problèmes qui se posaient à Mons. Ces transformations et leurs prolongements ultérieurs font de Mons en 1914 une des villes belges les mieux équipées au plan hydraulique. Elles s'intègrent dans le mouvement d'expansion des réseaux techniques urbains, qui caractérise l'action publique dans de nombreuses villes européennes dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Le démantèlement de l'enceinte fortifiée de Mons entre 1861 et 1865 fait donc figure de tournant [voir fig. 3]. L'administration communale va en effet saisir l'occasion offerte par l'ouverture de ce vaste chantier pour élaborer un ambitieux projet de grandes transformations du paysage urbain. Le financement de cette politique sera assuré en grande partie par des emprunts contractés auprès du Crédit communal créé en 1860.

C'est l'amélioration du régime de la rivière qui a d'abord retenu l'attention. Dans la seconde moitié du 19^e siècle, l'industrialisation, l'urbanisation et l'essor des moyens de communication ont imposé à de nombreuses villes de redéfinir le rôle des cours d'eau qui les traversaient. L'éloignement du réseau hydraulique a été fréquemment pratiqué par les villes qui possédaient un cours d'eau au débit insuffisant ou excessivement pollué. À Mons, c'est en 1872-1873 que la Trouille est détournée et son lit converti en voies de communication surmontant un égout collecteur.

Parallèlement, Mons s'est dotée d'équipements hydrauliques modernes, en se montrant relativement précoce par rapport aux principales villes belges. À la fin de la période étudiée, son réseau de distribution d'eau, inauguré en 1871, est proportionnellement l'un des plus importants de Belgique en termes de population desservie et de

volume distribué, par rapport au nombre d'habitants. On compte plus de 5000 abonnés en 1910. 70 % des immeubles sont raccordés à ce moment. Le volume d'eau moyen consommé chaque jour par habitant à Mons s'élève à 178 litres. Ce volume place Mons dans le groupe de tête des communes les mieux pourvues.

Ce succès s'explique par la superficie limitée de la partie agglomérée de la ville, le niveau relativement peu élevé des redevances, en particulier pour les habitations ouvrières, et le maintien constant du système des abonnements à débit libre, qui permettait à certaines catégories d'abonnés de disposer d'un volume d'eau illimité moyennant le paiement d'une redevance proportionnelle au revenu cadastral de l'immeuble. L'excellente qualité de l'eau distribuée, révélée par les premières analyses bactériologiques, est également pour beaucoup dans ce succès.

Enfin, Mons figure en 1914 parmi les villes les plus avancées dans le domaine de l'évacuation des eaux usées. Son réseau d'égouts souterrains, généralisé à partir de 1875, s'est largement répandu dans presque toutes les voies publiques de l'ancien intra-muros. La plupart des canalisations auront comme débouché l'égout collecteur construit dans l'ancien lit de la rivière. Ce collecteur se déversait dans la rivière sans épuration préalable, mais désormais en aval de la ville. Un règlement adopté par le conseil communal en 1875 oblige les propriétaires à se raccorder au réseau. Il semble que Mons ait été l'une des premières villes belges à imposer le raccordement à l'égout indépendamment de l'octroi des autorisations de bâtir.

Ces constats positifs doivent toutefois être nuancés. D'abord, si Mons a pu se transformer aussi rapidement, c'est parce que la ville bénéficiait au départ d'atouts non négligeables qui pouvaient rendre plus facile l'exécution de grands travaux d'assainissement. La superficie restreinte de l'agglomération (110 hectares environ), la faiblesse de la croissance démographique, l'absence d'industrialisation réduisaient l'ampleur des problèmes à résoudre et rendaient moins coûteuses les solutions à y apporter. De plus, la situation topographique de Mons constituait également un avantage. La ville étant construite sur une colline, beaucoup de rues y présentaient une forte pente. Les canalisations ont donc pu y être établies dans de bonnes conditions et il a été plus aisé de trouver un point culminant

(le square du château au pied du beffroi) pour y installer le réservoir de la distribution d'eau.

Par ailleurs, l'attention des responsables communaux successifs s'est pendant longtemps portée principalement sur l'embellissement et l'assainissement des rues les plus fréquentées du centre de la ville, en négligeant l'équipement des voies privées des quartiers défavorisés et surtout l'équipement des faubourgs. Cela vaut aussi bien pour l'extension du réseau de distribution d'eau que pour le développement du réseau d'égouts souterrains.

Enfin, l'administration communale de Mons a toujours respecté scrupuleusement la propriété privée. Par exemple, le respect de la propriété privée paraît être l'un des principaux motifs qui a conduit l'administration communale à ne pas opter pour le tout-à-l'égout en 1875 : il s'agissait de ne pas imposer de dépense supplémentaire aux propriétaires, déjà soumis à l'obligation de raccordement.

La logique de l'assainissement n'a donc pas toujours été poussée jusqu'au bout. Les autorités communales montoises ont fréquemment dû composer avec le nécessaire équilibre des finances communales et avec leur souci de respecter la propriété privée.

Ces observations ne remettent cependant pas en cause l'appréciation positive qui se dégage de cette étude. Les responsables communaux montois des années 1860-1885 ont su pleinement tirer parti des avantages de la ville et des circonstances du moment. Ils n'ont pas craint d'entreprendre de vastes chantiers qui ont bouleversé le visage de la cité. L'administration communale était principalement composée de bourgeois libéraux soucieux de promouvoir le progrès et le développement de leur ville. En outre, les responsables communaux se sont fait assister de services techniques compétents tels que le bureau communal des travaux publics, les services communaux de police, qui se professionnalisent à la fin du 19^e siècle, et diverses commissions sanitaires consultatives.

Un objectif clairement défini a constamment guidé les autorités communales dès le démantèlement des fortifications. Il s'agissait de faire de Mons un modèle de développement économique, de dynamisme démographique et de bien-être social. Pour y parvenir, il fallait d'abord transformer la vieille cité en une ville moderne, ouverte sur l'extérieur et accueillante. La réorganisation des réseaux hydrauliques a constitué l'un des instruments privilégiés par le

pouvoir communal pour atteindre cet objectif. La gestion de la politique de l'eau a donc été active et dynamique, malgré les importantes difficultés juridiques, techniques et financières qui se présentaient.

Outre la volonté de changement qui animait les édiles montois, la maîtrise de l'eau a également été rendue possible par des facteurs externes. Elle fut d'abord conditionnée par les connaissances scientifiques et médicales qui ont influencé les conceptions en matière d'hygiène publique et par la mise au point de techniques qui permirent d'appliquer ces connaissances. Les unes et les autres reçurent la caution du pouvoir central. Ce dernier est toutefois peu présent dans le cas de Mons. La seule intervention importante concerne les travaux de détournement de la rivière, qui ont bénéficié d'un subside du ministère des Travaux publics équivalent à la moitié du montant du devis. Ce dossier avait en effet des répercussions sur le régime d'une voie navigable, le canal de Mons à Condé, qui relevait de la compétence du pouvoir central.

Au terme de la période considérée, même si l'expansion économique et démographique espérée ne s'est pas produite, la modernisation de la gestion de l'eau est plus avancée à Mons que dans de nombreuses autres villes belges. Elle a incontestablement contribué au bilan sanitaire positif dont peut se prévaloir l'administration communale de Mons et dont témoigne la nette diminution des cas de fièvre typhoïde relevés au sein de la population montoise et l'absence totale de cas de choléra lors de la dernière épidémie importante qui a frappé la Belgique et notamment plusieurs communes du Borinage voisines de Mons en 1892.

Annexes

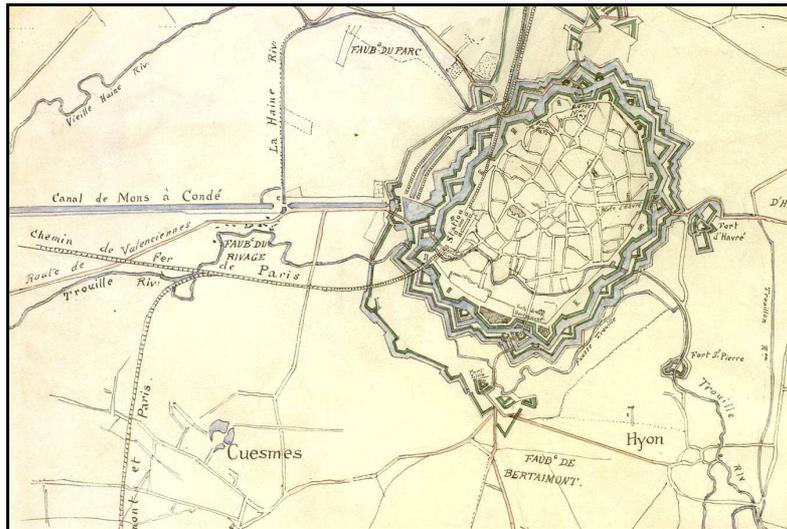


Fig. 1 : Vue de Mons et des environs vers 1860. Dessin à la plume de Léon Dolez (BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONS, Cartes et plans, XIX-457).



Fig. 2 : L'entrée de la Trouille à Mons. Dessin à la plume de Léon Dolez (BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONS, Estampes, E 2061.13).

- comparaisons et application*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 78, 1999, p. 293-338.
- HONNORÉ L., *L'action d'éducation sanitaire des autorités publiques locales au début du XX^e siècle. L'exemple des bains-douches du Bureau de bienfaisance de Mons (1902-1930)*, dans *LII^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Cinquième Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique. Herbeumont*, vol. 2, s. l., s. d. [2000], p. 226-236.
- HONNORÉ L., *Aux origines d'une institution scientifique et d'éducation sanitaire. L'Institut provincial d'hygiène et de bactériologie du Hainaut à Mons de 1897 à 1913*, dans *Éducation et société. Revue hainuyère d'histoire de l'enseignement et de l'éducation*, t. 4, 2002, p. 39-148.
- HONNORÉ L., *L'impact d'une maladie sociale sur les politiques urbaines d'hygiène publique. Les épidémies de choléra à Mons de 1832 à 1866*, dans *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, t. 101, 2002, p. 69-130.
- HONNORÉ L., *Environnement et hygiène publique à Mons au XIX^e siècle. La propreté des rues et la collecte des immondices (1823-1914)*, dans *FILLIEUX V., HONNORÉ L. et SERVAIS P., dir., Angles d'approches. Histoire économique et sociale de l'espace wallon et de ses marges (XV^e-XX^e siècles). Actes de la section d'Histoire économique et sociale du 6^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Mons, 24-27 août 2000, Louvain-la-Neuve, 2003, p. 137-158 (Dossiers d'histoire économique et sociale, 1).*
- HONNORÉ L., *Mons au fil de l'eau. Des crises aux remèdes. Préoccupations sanitaires et politiques communales d'hygiène publique (1830-1914)*, Mons, 2005, 933 p. (Publication extraordinaire du Cercle archéologique de Mons, nouvelle série, 1).
- HONNORÉ L., *La fièvre typhoïde à Mons au XIX^e siècle (1800-1914) : manifestations et déclin d'une maladie endémique*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 80, 2006, p. 711-752.
- HONNORÉ L., *La gestion publique des cours d'eau non navigables dans le Hainaut au XIX^e siècle. La réglementation provinciale et son application (1836-1914)*, dans *Congrès d'Ottignies-Louvain-la-Neuve 26, 27 et 28 août 2004*, vol. 1, Bruxelles, 2007, p. 205-216.
- HONNORÉ L. et COUTIEZ Y., dir., *Les voies navigables en Belgique et dans le Nord de la France. XVI^e-XXI^e siècles. Rôle économique et social. Actes du Colloque organisé au Foyer culturel de Saint-Ghislain le samedi 27*

octobre 2007 par le Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain et de la région, Saint-Ghislain, 2009 (Publication extraordinaire du Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain et de la région, 11).

Franchises, paysages et environnement dans le comté de Chiny au 13^e siècle

Jean-Marie Yante

Des travaux, d'aucuns déjà anciens, présentent le comté de Chiny comme « la terre d'élection » du droit de Beaumont. En 1330, celui-ci régit une bonne cinquantaine de localités du domaine dans les prévôtés d'Ivois (aujourd'hui Carignan), Montmédy, Chiny et Virton, et l'information fait défaut pour celle d'Étalle¹. La concession procède fréquemment de mobiles politiques, s'inscrit dans un mouvement de centralisation administrative et d'unification juridique. Des impératifs stratégiques peuvent aussi être relevés, liés souvent à des préoccupations de peuplement. Les dispositions économiques des chartes échappent trop souvent aux investigations, tout particulièrement les clauses qui influent sur le paysage et l'environnement. Le présent propos est d'attirer l'attention sur les plus fréquentes ou les plus originales dans le *corpus* chinien.

¹ En dernier lieu, avec renvoi aux travaux antérieurs : YANTE J.-M., *Les franchises rurales dans les comtés de Chiny et de Luxembourg (ca. 1200-1364)*, dans TRAUFLER H., dir., *Le pouvoir et les libertés en Lotharingie médiévale. Actes des 8^{es} Journées Lotharingiennes*, Luxembourg, 1998, p. 37-78, spécialement p. 42-58 (Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, CXIV ; Publications du CLUDEM, 10). On s'y reportera pour les références aux documents mis en œuvre et à la littérature locale.

1. Deux créations *ex nihilo* : Montmédy (1239) et Gérardville (1258)

Dans la principauté, les véritables créations *ex nihilo* s'avèrent exceptionnelles (Avioth, Montmédy-Haut et Gérardville). Comme l'a établi René Noël, l'appellation « ville neuve » ne doit pas faire illusion. La plupart des localités font simplement « peau neuve »².

À Montmédy, détrônant Chiny comme résidence princière au 13^e siècle, les deux noyaux d'habitat – le primitif dans la vallée de la Chiers, le nouveau sur la colline – sont inclus en 1239 dans une même franchise, mais les conditions offertes sur les deux sites diffèrent. Alors que les habitants de la ville basse n'obtiennent que maison, jardin et lot de bois, ceux de la ville haute reçoivent douze journaux de terres et une fauchée de prés, moyennant l'obligation de bâtir endéans sept mois à dater de la concession. L'intention est manifestement d'attirer une population susceptible de défendre la forteresse.

À Gérardville, la création du village est due à l'action conjointe du comte de Chiny et de l'abbaye d'Orval³. Le fait est d'autant plus digne d'intérêt que, exception faite du sud-ouest de la France (le pays des bastides), les Cisterciens n'ont participé que de façon épisodique à la fondation de « villes neuves ».

La constitution du patrimoine d'Orval à proximité immédiate du futur site de Gérardville n'est pas la résultante du hasard de libéralités spontanées ou concentrées dans un court laps de temps, mais, dans une mesure non négligeable, le fruit d'un patient rassemblement foncier, d'une politique délibérée de transactions immobilières s'échelonnant sur plusieurs décennies, impliquant des débours et consécutives à une vague de défrichements.

Charte d'accompagnement, le diplôme de 1258 poursuit un double objectif : prévenir ou plus vraisemblablement mettre fin à des litiges dans des terroirs où les patrimoines semblent enchevêtrés et rencontrer une commune volonté de mise en valeur systématique de

2 NOËL R., *Quatre siècles de vie rurale entre la Semois et la Chiers (1050-1470)*, t. I, Louvain, 1977, p. 286-297 (Université catholique de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6^e série, t. 11).

3 YANTE J.-M., *Gérardville aux XIII^e et XIV^e siècles, « ville neuve » et marché régional*, dans *Chronique des Musées Gaumais*, 2^e trimestre 2008, p. 19-32 (numéro spécial : 750^e anniversaire de Gérardville 1258-2008).

riches terroirs d'un revers de *cuesta*. On suppose qu'il n'y existait jusqu'alors que des habitats passagers liés à la culture de terres noyales. Au Magistrat incombe la répartition des terres entre les bourgeois.

Le parcellaire de l'agglomération traduit le coude à coude quotidien dans une région d'habitat groupé. Deux vastes espaces s'observent de part et d'autre de l'îlot réservé aux nécessités de la vie paroissiale. Celui situé au sud-est, naguère délimité par quatre ormes, est réputé avoir servi de cadre aux foires locales, mais l'instauration de celles-ci ne daterait que de la fin du 16^e siècle et le marché créé en 1273 n'aurait connu qu'un rayonnement régional. Il n'est pas exclu que l'affectation initiale de cette zone ait été tout autre, en lien peut-être avec des nécessités de l'élevage.

La charte impose aux deux parties de prendre en charge les débours occasionnés par l'aménagement d'étangs ou tout autre travail hydraulique. On connaît la maîtrise cistercienne en la matière et l'on sait qu'en Lorraine, quelques concessions de franchises sont liées à la création d'étangs.

2. Restrictions territoriales à la franchise

Maints diplômes introduisent des restrictions territoriales à la franchise. À Montmédy, le comte se réserve quatre *charruées* de terres, dix fauchées de prés, une île et un bois. Lors de l'affranchissement de Limes (1254), un charruage de 90 journaux, un pré et deux *cortis* sont exclus du bénéfice de la charte. À Florenville (1273), le seigneur retient 132 journaux de terres. La réserve y est non seulement maintenue mais même agrandie par l'incorporation de prairies riveraines de la Semois. On assiste à «une redistribution non négligeable du capital foncier au profit du seigneur dans les terres particulièrement productives»⁴. À Vance, en 1284, du fait du partage de la seigneurie entre plusieurs membres du lignage éponyme, les clauses restrictives occupent près de la moitié du document. Les seigneurs conservent leurs *manoirs*, bois et *pourpris*, 258 journaux de labours là *ou ils les voudront prendre a la corde de Beaulmont*, leurs prés, à l'exception d'un abandonné *pour ville faire* et d'un *breuil* cédé comme

4 PETIT R., *La charte d'affranchissement de Florenville (24 juin 1274)*, dans *Florenville. Exposition du 700^e anniversaire de l'affranchissement au droit de Beaulmont 1273-1973*, Virton, 1973, p. 52-53.

pâquis... À Èthe, en 1300, l'intervention conjointe du prince territorial et de deux seigneurs entraîne la soustraction de 180 journaux. Des restrictions territoriales plus ou moins importantes sont pareillement consignées à Breux et *Esclapi* (1238), Matton et Clémency (1261), Verneuil-Grand et Verneuil-Petit (1265), Herbeumont (1268), Signy, Montlibert et Vaux-les-Moines (1273), Vigneul-sous-Montmédy (1277), Olizy (1284), Tétaigne, Euilly et Vaux-lès-Mouzon (1294) ou encore Tétaigne (1303).

3. Extension et réorganisation des terroirs

Quelques diplômes stimulent des défrichements. Ainsi, des espaces boisés sont offerts à Suxy, en 1299, pour être convertis en prés ou en champs. Ça et là, la concession d'une charte est l'occasion d'une redistribution générale du terroir. La question d'une réorganisation rationnelle du « tissu bâti et cultivé » a été soulevée par Robert Fossier⁵ et, pour la Lorraine voisine, a été étudiée par Alain Girardot⁶. À Signy, Montlibert et Vaux-les-Moines (1273), *chascuns bourgeois doit avoir mesure et cortil par l'esvert de maiour et d'eschevins au plus pres de lui et tot le remenant des terres doit venir a la main de maiour et d'eschevins por faire livraison as borgeois des trois villes*. Et l'on a déjà évoqué le cas de Vance, en 1284, où les seigneurs se réservent de vastes surfaces à *prendre a la corde de Beaulmont*. Un examen détaillé du parcellaire pourrait révéler des traces d'une planification systématique du terroir à la fin du 13^e siècle ou d'un calibrage partiel en quartiers ou en rubans, en référence à la mesure de Beaumont. Ceci confirmerait ou infirmerait l'hypothèse d'une véritable révolution agraire à cette époque d'expansion démographique.

4. Atteintes aux droits « patrimoniaux »

Certaines dispositions portent atteinte aux droits « patrimoniaux » des bourgeois, mettent un frein aux aspirations des

5 FOSSIER R., *Les communautés villageoises en France du Nord au Moyen Âge*, dans *Les communautés villageoises en Europe occidentale du Moyen Âge aux Temps modernes*, Auch, 1984, p. 45-46 (Centre culturel de l'abbaye de Flaran. Quatrièmes Journées internationales d'histoire, 8-10 octobre 1982).

6 GIRARDOT A., *Chartes de franchise, remodelage des terroirs et métrologie. Le cas lorrain*, dans TRAUFLER H., dir., *Le pouvoir...*, p. 79-93.

plus ambitieux ou pénalisent les moins nantis. À Chauvency-le-Château (1240), les lots attribués aux nouveaux arrivants seront prélevés sur les terres et *meises* (jardins) détenus par les premiers habitants. La charte de Limes (1254) interdit aux bourgeois, sauf autorisation expresse du seigneur, de posséder plus de trente journaux de terres, *ne de sa prinse* (part de bourgeoisie) *ne de achat*.

5. *Faire reparation*

Plusieurs chartes obligent les tenanciers et ceux qui demanderont ultérieurement la bourgeoisie à *faire reparation*, c'est-à-dire à investir une somme déterminée dans des travaux de construction, d'aménagement ou de valorisation, sous peine de perte de l'héritage. Le montant est fixé à 20 sous parisis à Limes (1254), Matton et Clémency (1261) et Vance (1284), à 40 sous à Virton (1270), actif centre régional. On aimerait savoir si la contrainte était effective, si les autorités procédaient à des contrôles, si certains tenanciers, faute de moyens financiers ou de dynamisme, furent pénalisés. Quoi qu'il en soit, le caractère prétendument « social » et égalitaire des chartes de franchises est sérieusement infirmé.

6. Promotion de l'élevage

Parmi les clauses particulières, l'importance des droits d'usage – tout spécialement de la paisson dans les forêts domaniales – ne peut échapper à l'analyse. Les chartes ont-elles consacré des droits existant de plus ou moins longue date ou ont-elles étendu, au prix d'une redevance annuelle de deux gelines par ménage, les *aisances* à toutes les forêts comtales ? Le statu quo est patent à Bellefontaine en 1258 : les pâturages demeurent comme *au tens de la ville vies* ; deux massifs forestiers tout proches sont explicitement fermés aux habitants et à leurs troupeaux. À Verneuil-Grand et Verneuil-Petit (1265), le diplôme envisage, à titre onéreux, l'extension des droits d'usage aux forêts comtales situées hors du ban des deux villages.

L'élevage occupe vraisemblablement une place essentielle dans l'économie régionale. Comment expliquer autrement l'intérêt pour la conservation, l'acquisition ou l'accroissement de surfaces herbagères ? Les chartes de Moiry (1271) et Lacuisine (1304) donnent la possibilité de convertir des terres en prés. La conquête de nouveaux pâturages,

par défrichement, est pareillement offerte aux habitants de Suxy (1299). L'essor de l'élevage ne peut être étranger à la création ou la promotion d'une draperie à Ivois en 1304 et, quatre ans plus tard, à la structuration en corporation des travailleurs virtonais du cuir.

Ces quelques développements invitent à une relecture des chartes de franchises dont l'analyse reste fréquemment confinée dans le juridique, l'institutionnel ou le politique. Si peu de diplômés ont suscité ou stimulé une activité commerciale ou artisanale, on ne peut trop vite leur dénier des préoccupations économiques, ni minimiser leur impact sur la formation ou la mutation des paysages, sur les évolutions environnementales. D'autant plus que la référence à un prototype largement diffusé – la charte de Beaumont – n'exclut nullement de notoires et significatives adaptations au contexte local. Des restrictions territoriales à la franchise, des réorganisations de terroirs peu susceptibles de satisfaire tout un chacun, des atteintes aux droits « patrimoniaux » et des investissements forcés conduisent, dans le sillage des recherches des dernières décennies, à tempérer l'enthousiasme professé à l'égard des libertés rurales du 13^e siècle, tout particulièrement de celles procédant du droit de Beaumont.

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

Études de sources

- YANTE J.-M., *La loi du 10 avril 1841 sur la voirie vicinale et l'établissement des Atlas des chemins*, dans VANRIE A., dir., *Actes des sections Archivistique et Bibliothéconomie du 4^e Congrès des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. 51^e Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. Liège, 20-23 août 1992*, Bruxelles, 1994, p. 173-189 (Archives et Bibliothèques de Belgique, t. LXIV).
- YANTE J.-M., *Les atlas des chemins vicinaux (ca. 1841-1845). Un patrimoine cartographique mal connu*, dans *Bulletin du Crédit Communal de Belgique*, t. 193, 3, 1995, p. 43-73.
- YANTE J.-M., *De atlassen van de buurtwegen (ca. 1841-1845). Een miskend cartografisch patrimonium*, dans *Tijdschrift van het Gemeentekrediet*, t. 193, 3, 1995, p. 43-73.

YANTE J.-M., *Les atlas, outils de gestion administrative. Deux réalisations belges du 19^e siècle*, dans *Jahrbuch für europäische Verwaltungsgeschichte*, t. IX, 1997, p. 109-120.

Concerne les Atlas des chemins et les Atlas des cours d'eau non navigables ni flottables.

Recherches régionales incluant l'évolution des paysages

YANTE J.-M., *Mutations économiques et sociales en Gaume. XIX^e-XX^e siècles*, dans *Le Pays Gaumais. La terre et les hommes*, t. XLVIII-XLIX, 1987-1988 (paru en 1995), p. 169-200.

YANTE J.-M., *Le Luxembourg mosellan. Productions et échanges commerciaux. 1200-1560*, Bruxelles, 1996, 539 p. + 1 microfiche (Académie royale de Belgique. Mémoire de la Classe des Lettres, coll. in-8^o, 3^e sér., XIII).

YANTE J.-M., *Les franchises rurales dans les comtés de Chiny et de Luxembourg (ca 1200-1364)*, dans TRAUFFLER H., dir., *Le pouvoir et les libertés en Lotharingie médiévale. Actes des 8^{es} Journées Lotharingiennes*, Luxembourg, 1998, p. 37-78 (Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, CXIV ; Publications du CLUDEM, 10).

YANTE J.-M., *Städtische Agrarwirtschaft und Ackerbürgerstädte in den mittelalterlichen Niederlanden*, dans JÄSCHKE K.-U. et SCHRENK C., dir., *Ackerbürgertum und Stadtwirtschaft. Zu Regionen und Perioden landwirtschaftlich bestimmten Städtewesens im Mittelalter. Vorträge des gleichnamigen Symposiums vom 29. März bis 1. April 2001 in Heilbronn*, Heilbronn, 2002, p. 218-224 (Quellen und Forschungen zur Geschichte der Stadt Heilbronn, 13).

YANTE J.-M., *Gérouville aux XIII^e et XIV^e siècles, « ville neuve » et marché régional*, dans *Chronique des Musées Gaumais*, 2^e trimestre 2008, p. 19-32 (Numéro spécial : 750^e anniversaire de Gérouville 1258-2008).

Politiques belges en matière d'environnement

YANTE J.-M., *La gestion de l'eau en Belgique aux XIX^e et XX^e siècles. Enjeux et acteurs*, dans RAADSCHELDERS J. C. N., dir., *The Institutional Arrangements for Water Management in the 19th and 20th Centuries / L'organisation institutionnelle de la gestion de l'eau aux XIX^e et XX^e siècles*, Amsterdam-Berlin-Oxford-Tokyo-Washington DC,

2005, p. 81-94 (International Institute of Administrative Sciences Monographs, 24 ; Cahier d'histoire de l'administration, 8).

YANTE J.-M., *Gestion et valorisation de l'héritage historique, artistique et culturel en Belgique (XIX^e-XX^e siècles)*, dans FISCH S., dir., *National approaches to the governance of historical heritage over time. A comparative report*, Amsterdam-Berlin-Oxford-Tokyo-Washington DC, 2008, p. 50-62 (International Institute of Administrative Sciences Monographs, 29 ; Cahier d'histoire de l'administration, 9).
Concerne notamment la protection des paysages.

Les forêts péri-urbaines des villes de Namur et de Luxembourg aux 15^e et 16^e siècles¹

Laurent Schmit

*En tout le pais de Lucembourg n'a si povre ville et que bien peu de villages, que les habitans n'aient bois pour leur aisement*². C'est cet argument du justicier et des échevins de la ville de Luxembourg qui a apparemment convaincu Philippe le Bon de leur restituer en 1461 le contrôle de la forêt du Baumbusch, dont il les avait privés en 1443.

Cet épisode traduit une préoccupation majeure des élites urbaines à l'aube des Temps Modernes : assurer l'approvisionnement en bois de leur ville. Le bois est une ressource universelle dans les sociétés préindustrielles : aucun ménage et presque aucun artisan ne peut s'en passer.

Dans ce contexte plus général, cet article a comme but de retracer en quelques pages la situation des villes de Namur et de Luxembourg, villes moyennes des anciens Pays-Bas³. L'analyse qui

-
- 1 Ces quelques réflexions sont le fruit d'un mémoire de master en histoire que je prépare sous la direction du prof. Pauly à l'Université du Luxembourg. Je tiens à remercier le prof. Pauly ainsi qu'Anne Hainaux (licenciée en histoire) pour leurs remarques et critiques.
 - 2 VAN WERVEKE N. et WURTH-PAQUET Fr.-X., éd., *Cartulaire ou recueil des documents politiques et administratifs de la Ville de Luxembourg, De 1244 à 1795*, dans *Publications de la Section Historique de l'Institut grand-ducal*, t. 35, n° 45, 1881, p. 106-108 et n° 47, 1881, p. 110-111.
 - 3 Pour les deux villes, les données démographiques sont incertaines. Il est question de 6.000 à 8.000 âmes pour Namur au 16^e siècle, voir DOUXCHAMPS-LEFÈVRE C., *Le visage de*

suit se concentre sur les forêts péri-urbaines, c'est-à-dire celles qui se situent dans les environs immédiats de ces deux villes et dans lesquelles les habitants disposent de droits d'usages. Ce sont donc essentiellement ces forêts qui assurent l'approvisionnement urbain en bois.

Ces caractéristiques correspondent, dans le cas de Namur, à la forêt de Marlagne. Cette forêt s'étend au 16^e siècle le long de la Meuse, du château jusqu'à Profondeville. À l'ouest, sa limite touche Floreffe et Lesve⁴. En 1580, elle couvre une surface d'environ quatre mille hectares⁵. La forêt de Marlagne est une forêt domaniale gérée par des officiers du Prince.

Les forêts péri-urbaines de Luxembourg s'étendent au nord de la ville. Il s'agit des forêts du Baumbusch et du Grunewald. Le Baumbusch est une forêt d'environ six cents hectares qui est gérée par la ville⁶. En revanche, la plus grande partie de la forêt du Grunewald est sous contrôle princier. Cette partie domaniale compte à l'époque à peu près deux mille cinq cents hectares. À cela s'ajoute encore le bois de Scheidt, au sud du Grunewald⁷.

Les deux villes disposent donc de forêts étendues qui *a priori* devraient suffire à leur approvisionnement. Or, les constats alarmants des autorités vis-à-vis de l'état des forêts se multiplient à la fin du 15^e et au début du 16^e siècle. En 1495, Maximilien de Habsbourg et Philippe le Beau expriment dans une ordonnance leur inquiétude que

la ville au XVI^e siècle, dans Namur, le site, les hommes. De l'époque romaine au XVIII^e siècle, Bruxelles, 1988, p. 113-133, ici p. 127. Pauly évalue la population de Luxembourg à 7.000 habitants au début du 15^e siècle. À la fin du 15^e siècle, le nombre d'habitants a probablement baissé pour arriver au 16^e siècle à environ 5.000 à 6.000. Voir PAULY M., *Le bas Moyen Âge. Chances et handicaps d'une ville et de ses habitants*, dans *La Ville de Luxembourg. Du château des comtes à la métropole européenne*, Anvers, 1994, p. 61-79, ici p. 75-76 et VANNÉRUS J., *La population et les quartiers de Luxembourg de 1473-1562*, dans *Annuaire. Société des Amis des Musées dans le Grand-Duché de Luxembourg*, Luxembourg, 1937.

4 Voir GOBLET D'ALVIELLA É. DE, *Histoire des bois et forêts de Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1974 (1^{re} éd. 1927), p. 395 et 423.

5 Il est question de 4.500 bonniers dans Déclaration des bois du comté, a^o 1580, dans ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR (= AÉN), *Fonds du Comté de Namur*, n^o 20, f^o 1 r^o.

6 Son nom vient de *banbusch* ou *banbois*. Les sources font défaut, mais il est probable que la ville ait eu le contrôle du Baumbusch à la fin du 14^e, lors de la construction de la nouvelle enceinte. Voir SCHMIT L., *L'homme et la forêt à la fin du Moyen Âge et à l'aube des Temps Modernes. Les forêts péri-urbaines de la ville de Luxembourg*, ULB, 2007, p. 32 (Mémoire de licence inédit) [sous la dir. du prof. C. Billen].

7 *Ibid.*, p. 31-42.

la forêt du Grunewald pourrait être détruite totalement, si la surexploitation ne s'arrête pas⁸. Le même discours catastrophiste se retrouve dans un règlement d'exploitation de 1536 ainsi que dans trois rapports réalisés par des représentants de la Chambre des Comptes de Bruxelles⁹.

À Namur, l'alarmisme semble être un peu moins développé, mais on retrouve tout de même des constats comparables. Dans une ordonnance de 1535, on constate que les forêts namuroises *se deminuent tres grandement des foulles et degastz*. Une autre ordonnance reprend cette plainte, presque dans les mêmes termes¹⁰.

Il faut toutefois remettre ces sources dans leur contexte. À travers toute l'Europe apparaissent à cette époque des ordonnances princières qui réglementent l'exploitation des forêts et qui justifient cela par les menaces qui pèseraient sur les forêts¹¹. Alors que des craintes comparables du 18^e siècle ont longtemps été remises en cause par les historiens, des travaux récents adoptent une position plus nuancée¹². Si on ne peut nier la dramatisation intentionnelle de ces formules employées dans les ordonnances forestières, il faut néanmoins prendre en compte certains éléments qui indiquent des difficultés réelles.

Celles-ci proviennent notamment d'une très forte demande en bois de construction, car aux 15^e et 16^e siècles d'importants travaux de fortification sont entrepris dans les deux villes¹³. Ainsi pour la construction d'un mur fortifié face à la forêt de Marlagne, cinq cent quatre-vingts grands chênes sont coupés dans la forêt¹⁴. Alors qu'à

8 ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME (= AGR), *Chartes du Luxembourg*, n° 1980.

9 Règlement de 1536, ARCHIVES NATIONALES DE LUXEMBOURG (=ANL), Section historique de l'Institut grand-ducal, 15 : manuscrits, n° 315, f° 17 r°-17 v° ; Rapports : 1545 : AGR, *Chambre des Comptes* (=CC), n° 726, f° 44 r° ; 1571 : *Ibid.*, n° 727 et 1585 : *Ibid.*, n° 728, f° 17 r°-25 v°.

10 LAMEERE M. J., éd., *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2^e série, Règne de Charles Quint, t. 3, Bruxelles, 1902, p. 456-457 ; ID. et SIMONT H., éd., *Recueil...*, 2^e série, t. 4, Bruxelles, 1907, p. 303-305.

11 WARDE P., *Fear of Wood Shortage and the Reality of the Woodlands in Europe, ca. 1450-1850*, dans *History Workshop Journal*, t. 62, 2006, p. 29-57, ici p. 42.

12 Sur cette controverse historiographique, voir STUBER M., *Wälder für Generationen. Konzeptionen der Nachhaltigkeit im Kanton Bern (1750-1880)*, Cologne, 2008, p. 30-33.

13 MARGUE P., *Wallmauern, Plattformen und Bollwerke. Wie die Stadt Luxemburg zur Festung wurde*, dans *Hémecht*, t. 45, 1993, p. 31-53 et DOUXCHAMPS-LEFÈVRE C., *Le visage de la ville...*, p. 114.

14 Compte de la recette générale de Namur, 1476/1477, dans AGR, CC, n° 10949, f° 71 r°.

Namur, la forêt de Marlagne semble constituer un réservoir suffisant de bois de construction, la situation est plus critique à Luxembourg. En 1498, le receveur général décide de remplacer les ponts en bois du château par des ponts en pierre pour éviter dans le futur des réparations fréquentes trop dispendieuses en bois d'oeuvre¹⁵. Le recours des chantiers publics à du bois de sapin importé des Vosges conforte l'hypothèse que le bois de construction devient un bien rare dans les environs de la ville de Luxembourg¹⁶.

À Namur, l'approvisionnement en bois de chauffage nécessite l'intervention des autorités urbaines dès 1474. En effet, le prix d'une corde de *laingnes* est alors fixé par une ordonnance¹⁷. D'après les prix relevés dans les comptes des hôpitaux de Namur, ce plafond a été respecté jusqu'en 1477. Toutefois, après cette date, le cours du bois affiche une nette hausse jusqu'en 1500¹⁸. Il semble dans ce cas logique que ces mêmes hôpitaux essaient de réduire leur consommation du bois de chauffage en s'approvisionnant également en houille¹⁹.

Ces difficultés peuvent s'expliquer par le fait qu'en Marlagne, les bourgeois doivent affronter la concurrence des autres usagers. En 1580, les autorités recensent quatorze villages, trois institutions religieuses et treize ayants droit individuels (censiers, seigneurs et officiers princiers) qui disposent de droits d'usages, incluant surtout les morts-bois et le pâturage forestier. À côté des villages, la ville de Namur doit également s'accommoder de la concurrence d'une intense activité sidérurgique²⁰. En Marlagne, les maîtres de forges sont ceux qui achètent le plus de bois, en fréquence d'achats comme en quantité.

Les forêts péri-urbaines des villes de Namur et de Luxembourg satisfont donc une large palette de besoins : du bois d'œuvre jusqu'à l'alimentation du bétail²¹. Or, les problèmes que les gestionnaires de

15 AGR, CC, n° 2633, 1497-1498, f° 15 r°.

16 Tel est le cas p. ex. en 1519 : AGR, CC, n° 6322, 1519-1520, f° 35 r°.

17 BORMANS S., éd., *Cartulaire de la commune de Namur*, t. 3 : *Période bourguignonne 1429-1555*, Namur, 1876, n° 222, p. 190-191.

18 Voir les données relevées par GENICOT L., BOUCHAT M.-S. et DELVAUX B., *La crise agricole du bas Moyen Âge dans le Namurois*, Louvain, 1970, p. 148-152.

19 *Ibid.*, p. 8.

20 GILLARD A., *L'industrie du fer dans les localités du Comté de Namur et de l'Entre-Sambre-et-Meuse de 1354-1600*, Bruxelles, 1971, p. 54.

21 Le fait que parfois plus de 500 porcs ont été menés dans le Baumbusch montre l'ampleur de cet élevage (SCHMIT L., *L'homme et la forêt...*, p. 34).

ces forêts doivent affronter sont très différents, malgré que ces deux villes ont pour trait commun de se situer dans des régions boisées. La situation de Namur au confluent de la Sambre et de la Meuse a favorisé une commercialisation précoce des ressources forestières dans le Namurois²². Cette évolution est renforcée par la demande venant de la sidérurgie.

Autour de la ville de Luxembourg par contre, la demande commerciale est pratiquement inexistante²³, notamment parce que les conditions de transport sont mauvaises et que la sidérurgie ne s'est pas encore développée. Comme le bois n'est pas commercialisé, les forêts ne produisent guère de revenus et donc rien n'incite à une bonne gestion. Ainsi, à la surprise de la Chambre des Comptes, les coupes réglées, bien que présentes au Baumbusch, ne sont pas pratiquées dans le Grunewald²⁴. Cette gestion défailante et les difficultés de transport sont les causes de la pénurie naissante en bois de construction à Luxembourg évoquée ci-dessus. Cependant, le régime étendu des droits d'usages et l'absence de commercialisation permettent aux habitants de la ville de Luxembourg de s'approvisionner en bois de chauffage à faible coût.

À Namur et à Luxembourg, les responsables se trouvent donc à l'époque dans une situation qu'on peut qualifier de crise anticipée. Les sources traduisent une prise de conscience du fait que le bois est une ressource finie²⁵. Si les mesures prises, à savoir une meilleure gestion et une limitation des droits d'usages, arrangent bien les intérêts financiers des autorités, elles peuvent aussi être bénéfiques pour les forêts. Pourtant, le problème de l'équilibre entre les besoins urbains en bois et les ressources forestières reste à l'ordre du jour, d'autant plus que les ordonnances se montrent souvent inefficaces²⁶.

22 La Meuse connaît alors un commerce du bois important (SUTTOR M., *Un grand exportateur de bois de marine vers les chantiers navals des Pays-Bas. La vallée mosane, du XIII^e au XVII^e siècle*, dans *Le Moyen Âge*, t. 106, 2000, p. 309–322).

23 Interrogés sur ce point par les commissaires de la Chambre des Comptes, les seigneurs locaux affirment ne pas trouver d'acheteurs pour leur bois. Rapport de 1545 : AGR, CC, n° 726, f° 44 r°.

24 AGR, CC, n° 6302, 1467-1468, f° 15 v° (apostille).

25 WARDE P., *Ecology, economy and state formation in early modern Germany*, Cambridge, 2006, p. 167.

26 Cela s'exprime à travers la répétition des dispositions dans des ordonnances successives.

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

SCHMIT L., *L'homme et la forêt à la fin du Moyen Âge et à l'aube des Temps Modernes. Les forêts péri-urbaines de la ville de Luxembourg*, ULB, 2007 (Mémoire de licence inédit) [sous la dir. du prof. C. Billen].

SCHMIT L., *Mensch und Wald in der Geschichte Luxemburgs*, dans *Forum für Politik, Gesellschaft und Kultur in Luxemburg*, t. 280, 2008, p. 23-27.

Le progrès technique, vecteur de changement dans le rapport entre agriculture et nature en Belgique au 19^e siècle

Corentin de Favereau de Jeneret

Actuellement, l'agriculture est le théâtre d'une course effrénée à l'innovation. Désormais, la quête de rentabilité exige un recours aux technologies de pointe telles que les organismes génétiquement modifiés, les herbicides sélectifs ou encore les insecticides neurotoxiques. Cependant, dans certains cas, cette modernisation peut créer une relation conflictuelle entre l'agriculture et cette nature qui la supporte et mener à de graves dérives¹. Ce lien entre environnement et techniques agricoles n'est pas neuf. Il trouve ses origines dans la mécanisation de l'agriculture de la deuxième moitié du 19^e siècle. Ainsi, l'étude de cette période charnière sous l'angle du progrès technique, via l'analyse précise des brevets d'invention,

1 « L'intensification de l'élevage après la Seconde Guerre mondiale a atteint un niveau tel qu'il porte atteinte à l'environnement. La concentration excessive des productions animales, et particulièrement l'élevage du porc, dans certaines régions aboutit à un excédent considérable de nitrates qui contaminent les eaux de surface. En 1985, une étude montrait que, pour l'ensemble du pays, la quantité d'azote produite par les déchets animaux, dont la majeure partie en provenance du gros bétail, correspondait à plus de deux fois la quantité d'azote consommé sous forme d'engrais chimique. [...] Cette évolution de l'agriculture, contraire aux principes agronomiques traditionnels aboutit à un déséquilibre qui met en péril sa fonction sociale » (VAN MOL J.-J., *Le paysan et la machine. Innovation technique en agriculture en Belgique aux 19^e et 20^e siècles*, Treignes, 1998).

permet de mieux appréhender le rapport complexe du paysan à la nature, oscillant entre respect et mépris.

1. Un bouillonnement inventif. Une révolution technique en germes

Dès le milieu du 19^e siècle, fascinés par le potentiel de développement qu'a généré la première industrialisation, de nombreux inventeurs vont s'atteler à élaborer de nouveaux systèmes permettant de faciliter l'exercice de l'agriculture. S'inspirant des principes dominants de cette première Industrialisation, ils espèrent fournir à l'agriculteur les moyens d'augmenter la productivité de ses terres. Au même moment, la croissance démographique et la disparition des terres incultes vont pousser l'agriculteur à intensifier son exploitation.

Désormais, les inventeurs vont devoir concevoir de nouvelles machines et de nouveaux engrais permettant d'augmenter la productivité des champs, de réduire spécifiquement tant le temps de travail que la dépendance aux ouvriers agricoles afin de diminuer les coûts de production².

Leur inspiration vient d'Angleterre et des États-Unis avec les premières expositions internationales. Ces dernières remportent un grand succès auprès des inventeurs belges d'où ils reviendront avec de nombreuses idées, plans et dessins techniques qui serviront de base aux brevets d'invention qu'ils mettront au point pour le marché belge.

Au cours de cette époque, six inventions majeures se démarqueront par le nombre de brevets les concernant³. La machine à battre [voir fig. 1], le semoir mécanique en ligne [voir fig. 2], l'arracheur de betteraves [voir fig. 3], la moissonneuse [voir fig. 4], l'écumeuse centrifuge [voir fig. 5] et la charrue brabant-double [voir fig. 6] vont faire l'objet d'une attention toute particulière de la part des inventeurs.

2 LEDOCTE M., *Moissonneur américain*, dans *Journal de la société centrale d'agriculture de Belgique*, octobre 1855, p. 88-90 ; ALBARET, *Économie de l'emploi de la moissonneuse sur l'emploi de la faux*, dans *Journal de la société centrale d'agriculture de Belgique*, octobre 1870, p. 271-272.

3 Elles comptabilisent à elles seules près de 12 % du nombre total de brevets, soit 720 brevets sur un total de 6035 répartis entre 1830 et 1913.

L'engouement sera tel qu'elles deviendront rapidement les « stars » des salons et des concours. Cet engouement sera par ailleurs relayé par la presse spécialisée qui y consacra bon nombre d'articles particulièrement élogieux⁴.

Néanmoins, ce mouvement d'effervescence inventive recouvre des réalités chronologiques et quantitatives bien différentes. Ainsi, d'une part, il y a plus de 25 années entre la période la plus intense de dépôts de brevets de la machine à battre⁵ et celle de l'arracheur de betteraves⁶. D'autre part, certaines inventions feront l'objet de plus d'attention de la part des inventeurs. Citons notamment, le cas de la machine à battre dont le nombre de brevets est près de trois fois supérieur à celui de la moissonneuse⁷.

Ces différences sont directement imputables à l'évolution du cadre agricole lui-même et des besoins intrinsèques de cette évolution. Par exemple, les brevets sur les arracheurs de betteraves et les écrémeuses apparaissent plus tardivement, car ils correspondent aux besoins d'une agriculture redirigée, à partir des années 1880, vers l'élevage et la production de matière première industrielle⁸.

Cependant, malgré ces différences, l'on peut considérer que ces inventions s'intègrent toutes dans un même processus de modernisation de l'agriculture et constituent, dès les années 1850, un véritable « stock inventif » industrialisant.

2. Du brevet à la ferme, la difficile percée de la modernité

La constitution de ce « stock inventif » destiné à pallier le manque de productivité des exploitations n'est cependant pas la seule condition au passage d'une agriculture traditionnelle à une agriculture industrialisée.

4 Le très réputé *Journal de la Société Centrale d'Agriculture de Belgique* y consacra 14 articles au cours des années 1855, 1860 et 1865.

5 51 % des brevets concernant les machines à battre sont déposés entre 1855 et 1875.

6 60 % des brevets pour des arracheurs de betteraves sont déposés entre 1900 et 1913. Il semble important de rappeler ici que l'étude s'arrête à la Première Guerre mondiale et que donc le pic d'inventivité de l'arracheur de betteraves pourrait se prolonger au-delà de la Première Guerre mondiale.

7 Entre 1830 et 1913, la Belgique compte 225 dépôts de brevets pour des machines à battre contre 85 dépôts concernant les moissonneuses.

8 Voir ci-dessous troisième partie.

Le succès inventif de ces machines est retentissant auprès des techniciens et des autorités, mais ce ne sera pas forcément le cas auprès du « paysan moyen ». Or, l'invention brevetée ne devient une réelle innovation qu'une fois adoptée par le marché.

Ainsi, malgré les qualités évidentes de ces inventions et les économies qu'elles permettraient de réaliser, leur impact dépend de leur succès auprès de l'agriculteur.

Si l'on considère les vingt instruments principaux utilisés dans une exploitation en 1895 et en 1910, on constate rapidement que la modernisation de l'agriculture est loin d'être effective dans la majorité du pays [voir fig. 7]. Les six inventions « stars » sont particulièrement mal représentées par rapport aux instruments dits traditionnels. Ainsi, la modernisation de l'agriculture s'opère lentement. Le paysan reste attaché à ses anciens outils symboles d'une agriculture coutumière et de moins en moins adaptée aux exigences d'un monde industrialisé⁹.

Ce phénomène de non-adoption de la modernité ne doit pas pour autant être expliqué par l'unique traditionalisme du monde paysan et l'imperméabilité à la modernité qu'on lui prête souvent. La raison principale de ce décalage entre invention et adoption se situe plutôt dans les caractéristiques mêmes de ces instruments modernes. À cet égard, il est important de rappeler que les inventions modernes mises au point pour révolutionner l'agriculture belge sont très largement inspirées des inventions américaines et anglaises¹⁰. Or, celles-ci ont été pensées pour fonctionner dans un tout autre modèle d'exploitations que celui que l'on trouve majoritairement en Belgique au 19^e siècle. Ainsi, de par leur structure, leur poids et leur maniabilité, ces machines sont idéalement pensées pour de vastes étendues peu accidentées¹¹. Dès lors que l'agriculture belge se présente comme une agriculture intensive sur des terres découpées à l'extrême, on

9 Notons que ce phénomène ne se limite pas à ces seules six nouveautés. D'autres inventions, moins importantes au niveau des brevets, font l'objet d'un même processus. C'est le cas notamment des engrais chimiques et organiques de type fumier. Ce dernier restera longtemps le principal engrais des fermes alors que les avancées en chimie permettent depuis la fin du 19^e siècle d'obtenir des engrais dits commerciaux très rentables (*La culture aux engrais commerciaux*, dans *Journal de la société centrale d'agriculture de Belgique*, octobre 1890, p. 363-364).

10 Voir partie 1.

11 *États-Unis - Culture et exportation des céréales*, dans *Journal de la société centrale d'agriculture de Belgique*, janvier 1880, p. 69-70.

comprend aisément l'inadéquation des inventions de type « américaine » avec le paysage agricole belge¹². Trop lourdes, elles demandent des attelages beaucoup plus importants que la moyenne belge ; peu flexibles, elles nécessitent de grandes étendues bien planes, ce qui ne correspond pas aux terres découpées et accidentées de Belgique. Ainsi, leur inadéquation avec les caractéristiques de l'agriculture belge est très certainement un point essentiel qui a mené à leur non-adoption.

Cependant, l'observation de la répartition de ces inventions à travers les provinces belges ne montre que très peu de variation du nombre d'inventions en fonction de l'étendue de l'exploitation¹³. Ainsi, deux autres éléments primordiaux ont pu jouer en leur défaveur : la complexité de l'instrument et son coût. Devenu trop complexe, l'instrument agricole ne peut plus être facilement réparé par l'agriculteur ou le forgeron local. Plus encore que son fonctionnement, c'est la spécificité des pièces et leur précision qui limite de façon importante les possibilités de réparations. L'agriculteur doit donc renvoyer l'instrument à l'atelier de montage. Cependant, cette démarche est trop coûteuse en temps et en argent pour qu'elle soit réellement applicable par la majorité des fermiers belges.

Enfin, un dernier obstacle à l'adoption généralisée de ces inventions et aux passages à un modèle d'agriculture plus moderne est l'investissement financier que représente l'achat de ces machines¹⁴.

12 En 1895, on recense 458 120 exploitations de moins de 50 ares, 326 819 exploitations de 50 ares à 10 hectares, 41 102 exploitations de 10 à 50 hectares et seulement 3584 exploitations de plus de 50 hectares (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS, *Statistique de la Belgique. Agriculture. Recensement général de 1895. Partie analytique*, Bruxelles, 1900, p. 454).

13 En effet, si l'on considère la province du Luxembourg formée de larges fermes et celle du Brabant plus spécifiquement composée de petites exploitations intensives, on peut constater que cette dernière compte 104 moissonneuses et 256 semoirs mécanique contre 57 moissonneuses et 19 semoirs pour la province du Luxembourg (*Ibid.*, p. 314).

14 Le prix d'une moissonneuse-faucheuse varie entre 600 et 900 francs et les charrues locomobiles à vapeurs peuvent même atteindre 25 000 francs (*De quelques machines à moissonner et à faucher* dans *Journal de la société centrale d'agriculture de Belgique*, Bruxelles, juin 1865, p. 225-228 ; HOWARD J. et H., *Machines agricoles. Locomobile avec treuil placé latéralement*, dans *Journal de la société centrale d'agriculture de Belgique*, janvier 1870, p. 12). À titre de comparaison, en Belgique, le salaire journalier moyen d'un ouvrier agricole est de 1,98 franc sans nourriture et 1,21 franc avec nourriture (DIDIER C., *Nos campagnes dépeuplées, nos villes surpeuplées. Les faits, les causes, les remèdes*, dans *Journal de la société centrale d'agriculture de Belgique*, juillet-août 1910, p. 219).

Pourtant, certaines de ces machines permettent de dégager des marges suffisantes pour en assurer la rentabilité¹⁵. Le paysan moyen ne dispose que de très peu de marges, son exploitation est à l'équilibre et les investissements nécessaires ne seront effectués que sur base d'économies restreintes et de privations.

Ainsi, malgré d'évidentes qualités, ces instruments ne perceront que dans les grandes exploitations spécialisées dirigées de façon industrielle¹⁶. Par ailleurs, l'état d'esprit général se retrouve particulièrement bien exprimé dans ces lignes du recensement agricole de 1895 : *Les machines qui exécutent le travail le plus parfait et le plus économique, celles dont la mise en marche réclame le moins de connaissances spéciales et qui permettent de réaliser les progrès culturaux les plus importants ont acquis la plus grande vogue*¹⁷.

3. Les premières mutations : l'origine de l'industrie agricole moderne

Le faible taux d'adoption des nouvelles techniques est donc principalement imputable à une inadéquation entre ces inventions et les structures mêmes du monde agraire belge. Pour voir l'agriculture se tourner massivement vers la modernité et opter pour un modèle agricole plus industriel, il faudra attendre un grand bouleversement qui induira une mutation en profondeur. Il est possible d'identifier en partie ce bouleversement dans la grave crise des années 1880-1890.

À cette époque, l'Europe occidentale doit faire face à de graves problèmes d'approvisionnement d'une population toujours plus nombreuse. Ces problèmes sont accentués par la contemporanéité de l'exode rural diminuant drastiquement la population rurale au profit des villes. Désormais, le fermier ne doit non plus seulement nourrir sa famille et sa communauté, mais bien l'ensemble de la population¹⁸. Cette période s'annonce dès lors comme un tournant majeur dans la compréhension de l'activité agraire et de son rôle.

15 En 1855, un test a montré que l'utilisation d'une moissonneuse de type « Mac Cormick » pouvait réduire par cinq le prix de récolte d'un hectare en passant de 10 francs l'hectare avec l'utilisation d'une faux traditionnelle à 2 francs avec l'utilisation de la moissonneuse (LEDOCTE M., *Moissonneur...*, p. 90).

16 AUGE-LARIBE M., *La révolution agricole*, Paris, 1955, p. 3.

17 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS, *Statistique...*, p. 317.

18 DIDIER C., *Nos campagnes...*, p. 214-222 et 225-238.

La solution est trouvée dans l'importation de blés particulièrement peu coûteux issus du Nouveau Monde. En effet, la croissance de rendement réalisée grâce au développement technique ainsi qu'à l'augmentation de la taille des exploitations réduit drastiquement le coût de production du blé. Cet élément, conjugué au développement des transports maritimes à vapeur va permettre aux produits américains meilleur marché d'inonder le marché céréalier européen¹⁹.

Cette arrivée massive de céréales étrangères peu coûteuse signe la fin d'une agriculture traditionnelle centrée sur une production céréalière devenue moins compétitive. Dès lors, le fermier doit repenser entièrement son activité. La survie de son exploitation dépendra de sa capacité à se moderniser et à réorienter son activité. Progressivement, il va se tourner vers un modèle d'agriculture plus mécanisé et réorienté vers l'élevage. Désormais, l'animal n'est plus simplement producteur d'engrais naturel ou force motrice ; il devient le centre de la production agricole²⁰.

Ainsi, dès cette époque, le nombre de brevets déposés dans le secteur de la production animale²¹ s'envole véritablement. Ceux-ci passent d'un taux moyen de 10 % par rapport au secteur céréalier entre 1830 et 1879 à un taux moyen de 54 % entre 1880 et 1913. Par ailleurs, cette modernisation s'effectue également au niveau des engrais. Les brevets d'engrais chimiques azotés ou phosphatés connaissent un véritable « boom » par rapport aux engrais organiques traditionnels tels que le fumier, le lisier, les engrais de villes, etc. Le nombre de brevets pour ces engrais chimiques passe de 18 % de l'ensemble des brevets destinés aux engrais avant 1880 à 55 % entre 1880 et 1913²².

19 VANDENBROECK C., *La deuxième expansion agricole et de l'industrialisation, le XVIII^{ème} et la première moitié du XIX^{ème} siècle*, dans VERHULST A., et BUBLOT G., dir., *L'agriculture en Belgique, hier et aujourd'hui*, Bruxelles, 1980. p. 46.

20 GADISSEUR J., *Les lents progrès de l'agriculture*, dans *La Wallonie, le pays et les hommes*, t. II, Bruxelles, 1973. p. 130.

21 Le secteur de la production animale reprend les catégories de brevets de fabrication des produits laitiers ; l'élevage, aviculture, pisciculture, apiculture, pêche, obtention d'animaux, non prévue ailleurs, nouvelles races d'animaux ; la nourriture pour animaux et enfin les instruments, appareils, outillage ou méthodes de médecine vétérinaire.

22 Entre 1830 et 1879, on dénombre 32 brevets pour des engrais chimiques pour 145 brevets destinés aux engrais organiques traditionnels. Et entre 1880 et 1913, on

Parallèlement à cela, l'adoption progressive du « stock inventif » constitué depuis le milieu du siècle va procéder à la réalisation effective de la modernisation de l'agriculture. En effet, les outils traditionnels seront progressivement délaissés pour laisser leur place aux nouvelles technologies [voir fig. 7]. L'agriculteur se tourne vers les machines les plus économiques et les plus efficaces, mais surtout, suivant les dernières mutations de l'agriculture, vers les inventions destinées à la production animale²³.

En somme, l'effervescence scientifique, seule, n'est pas un facteur suffisant pour procéder à la modernisation de cette agriculture. Le déclenchement effectif de cette première révolution technique, résulte de la conjonction de ce vivier inventif avec une remise en question profonde du modèle agricole générée par de graves problèmes économiques.

Par conséquent, la combinaison de l'arrivée de nouvelles technologies avec une conception plus industrielle de l'activité agricole fera entrer progressivement l'agriculture dans un processus menant à une redéfinition du rapport entre le paysan et la nature. Dès lors, la mécanisation de l'agriculture du 19^e siècle peut être considérée comme la première étape²⁴ de ce mouvement qui s'accroîtra encore dans le deuxième quart du 20^e avec une deuxième phase d'industrialisation symbolisée par la motorisation.

dénombrer 149 brevets pour des engrais chimiques pour 131 brevets destinés aux engrais organiques traditionnels.

23 Le nombre d'écrémeuses centrifuges adoptées comptabilisées dans les fermes de Belgique passera de 2264 en 1895 à 67402 en 1910, soit une croissance de facteur 3.

24 Dans les premiers temps, les anciennes structures seront conservées, il y aura même une augmentation des fermes de petite taille non spécialisées dont la surface d'exploitation varie entre 50 ares et 10 hectares.

Annexes

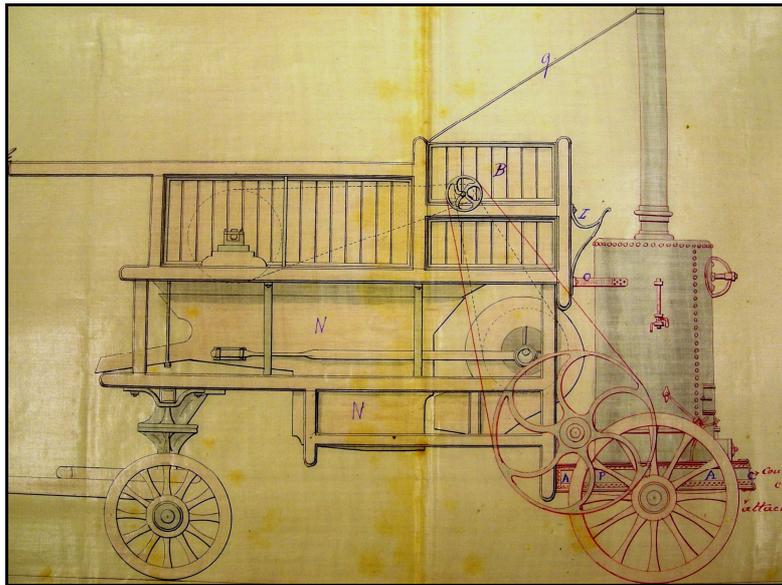


Fig. 1 : Machine à battre, brevet Frennet-Wauthier, 1879 (SPF ÉCONOMIE, OFFICE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE à Bruxelles, *Fonds des brevets*).

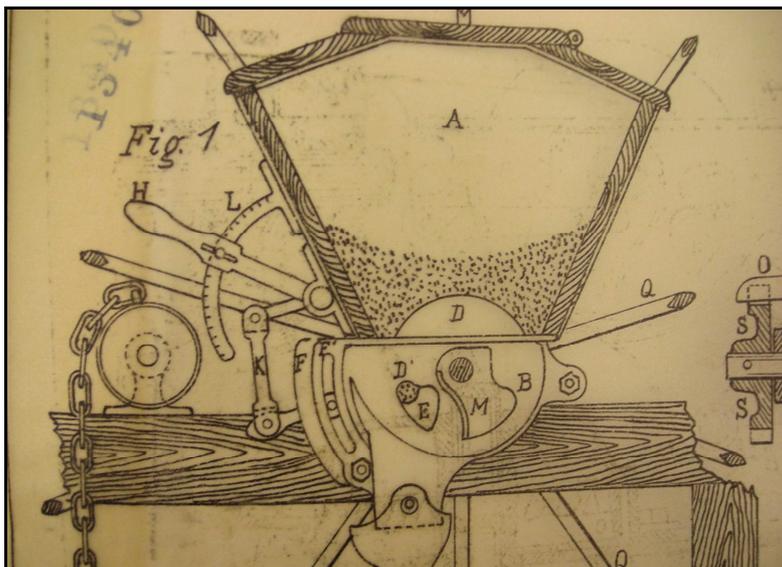


Fig. 2 : Semoir en ligne, brevet Frennet-Wauthier, 1896 (SPF ÉCONOMIE, OFFICE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE à Bruxelles, *Fonds des brevets*).

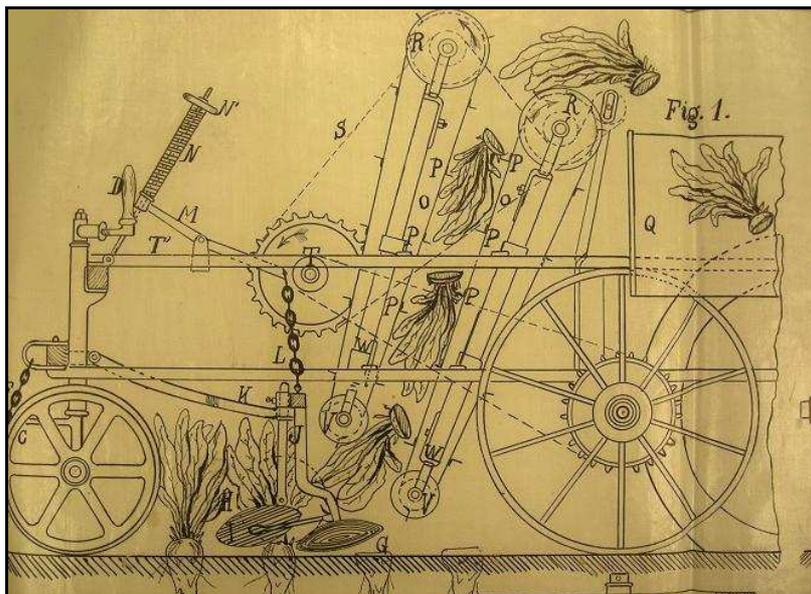


Fig. 3 : Arracheur de betteraves, brevet Frennet-Wauthier, 1893 (SPF ÉCONOMIE, OFFICE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE à Bruxelles, *Fonds des brevets*).

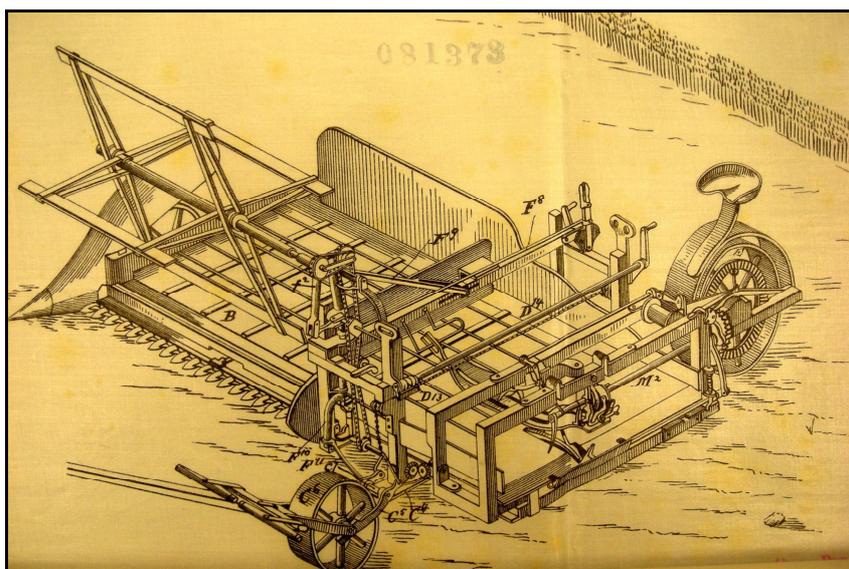


Fig. 4 : Moissonneuse-lieuse, brevet Société Nichols Harvester, 1888 (SPF ÉCONOMIE, OFFICE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE à Bruxelles, *Fonds des brevets*).

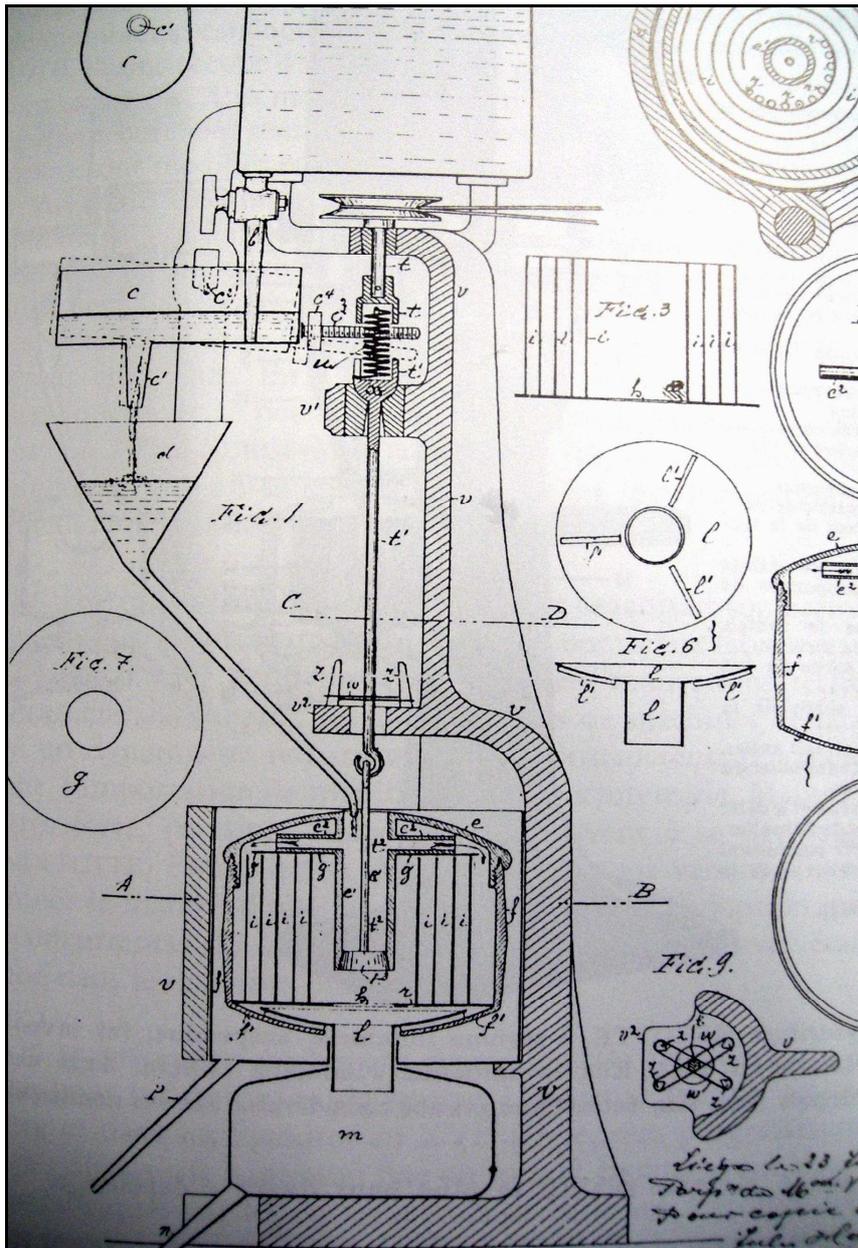


Fig. 5 : Écrémeuse centrifuge, brevet Mélotte, 1888 (SPF ÉCONOMIE, OFFICE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE à Bruxelles, Fonds des brevets).

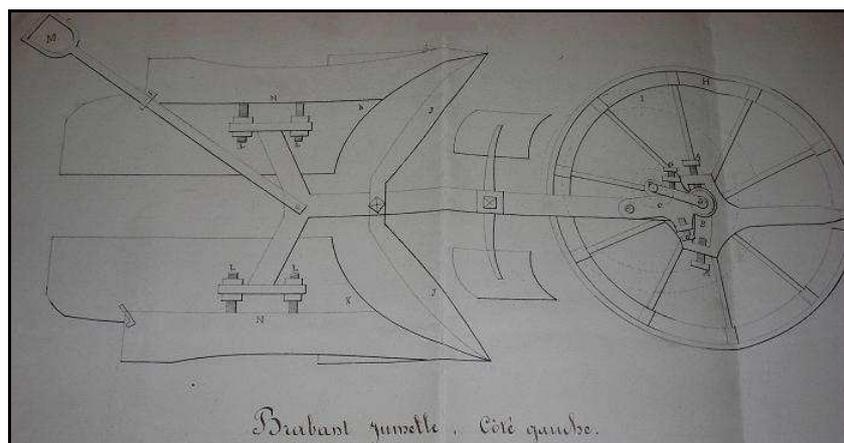


Fig. 6 : Charrue Brabant-double, brevet Baisieux, 1860 (SPF ÉCONOMIE, OFFICE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE à Bruxelles, *Fonds des brevets*).

Classement des vingt instruments les plus utilisés dans les fermes belges entre 1895 et 1910 ²⁵			
Position	Instruments	1895	1910
1	Herse	340639	356563
2	Tarare	203639	193241
3	Charrue simple	209685	182069
4	Barrate	259041	175340
5	Rouleau simple	139033	132043
6	Écrémeuse centrifuge	2264	67402
7	Charrue Brabant-double	37322	53413
10	Machine à battre	10197	18484
13	Semoir à cheval	5528	12166
14	Moissonneuse	1112	6615
20	Arracheur de betteraves	1926	2492

Fig. 7

25 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS, *Statistique...*, p. 314 ; MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS, *Statistique de la Belgique. Agriculture. Recensement général de 1910*, t. III, Bruxelles, 1920, p. 658-662.

L'essor de l'industrie du zinc et la prise en compte de l'environnement

Arnaud Peters

Parmi les établissements qui dans notre pays ont été l'objet du plus grand nombre de plaintes, soit avant, soit après leur mise en activité, sont, sans contredit, les fours à zinc... mais il paraît que personne plus que ceux qui exploitent ce genre d'industrie n'a été disposé à faire et n'a réellement fait plus de sacrifices pour réparer autant que possible les pertes prétendues ou réellement éprouvées par les propriétaires de terrains avoisinant les fours à zinc¹.

L'essor de l'industrie belge du zinc constitue un chapitre remarquable de l'histoire de la première industrialisation en Belgique. Il existe toutefois peu d'études sur le sujet². À l'aube du 19^e siècle, l'émergence de cette industrie est favorisée par une invention du liégeois J.-B. Dony qui perfectionne le procédé de distillation

-
- 1 PETRY A. (de l'Académie de Médecine), *Notice sur les émanations des fours à zinc considérés sous le rapport de leur influence sur la santé du bétail et des plantes*, 1844, dans ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE (=AÉL), *Archives industrielles* (=A. ind.), Archives de la s.a. des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne (conservées par le CHST).
 - 2 Ce relatif désintérêt est sans doute lié au fait que le zinc n'apparaît pas, à l'inverse du charbon et de la sidérurgie par exemple, comme un secteur *leader* de l'industrialisation. Pour l'histoire de l'industrie du zinc dans la première moitié du 19^e siècle, voir une intéressante contribution : ORIS M., *Un enfant du siècle : la fabrication du zinc*, dans VAN DER HERTEN B., ORIS M. et ROEGIERS J., dir., *La Belgique industrielle en 1850 : deux cents images d'un monde nouveau*, Bruxelles, 1995, p. 225-245 ; Sur l'histoire de la s.a. des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne (Vieille-Montagne) (1837) : BRION R. et MOREAU J.-L., *De la Mine à Mars : la genèse d'Umicore*, Tielt, 2006.

réductive du zinc³. Exploitant d'importantes ressources nationales en minerais (calamine puis blende), fortes d'une expertise technologique reconnue et soutenues par des capitaux belges et étrangers, plusieurs sociétés créent, dans la première moitié du 19^e siècle, un pôle liégeois du zinc [voir fig. 1]. Au premier rang de ces entreprises, se trouve la s.a. des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, première multinationale du continent européen, dont les archives s'avèrent très éclairantes sur ces évolutions⁴.

L'industrialisation du 19^e siècle, parce qu'elle se conjugue à une forte urbanisation, constitue un moment important dans la cristallisation du débat public sur l'insalubrité des industries. Le cas de l'industrie belge du zinc offre un précieux écho de ces réalités. Au nom des nuisances qu'elles semblent faire peser sur l'environnement et face à un discours scientifique hésitant, les usines à zinc du 19^e siècle vont devenir une cible privilégiée de l'opposition des riverains et le lieu d'une réflexion précoce sur l'environnement. À peine évoquée dans certaines études, cette problématique reste fort méconnue⁵.

1. L'implantation conflictuelle d'une industrie neuve

Le zinc produit dans les usines liégeoises, métal pur et malléable, apparaît comme un nouveau produit industriel⁶. La recherche de débouchés constitue, dès lors, un des défis majeurs des premières années⁷. À cette absence d'usage courant, s'ajoute un autre point faible en termes d'image : l'impact mortel pour la végétation des retombées atmosphériques aux alentours des usines. Fait scientifiquement établi dès cette époque, cette action néfaste sur la

3 Sur le contexte et l'apport technologique de l'invention de Dony, voir HALLEUX R., *Chimistes provinciaux et révolution industrielle : le cas de la Belgique*, dans *Archives internationales d'histoire des sciences*, t. 46, n° 136, juin 1996, p. 6-22.

4 AÉL, *A. ind.*, Archives de la s.a. des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne (conservées par le CHST).

5 BRION R. et MOREAU J.-L., *De la Mine à Mars...*, p. 33 ; LEBOUTTE R., PUISSANT J. et SCUTO D., *Un siècle d'histoire industrielle. Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Industrialisation et sociétés (1873-1973)*, Paris, 1998, p. 76 et sv.

6 GARÇON A.-F., *Mine et Métal (1780-1880). Les non ferreux et l'industrialisation*, Rennes, 2005.

7 Toiture, doublage de navires, blanc de zinc (pour la fabrication de couleurs), puis appareils domestiques et industriels sont, dans l'ordre, les principaux marchés du zinc au 19^e siècle.

flore a marqué jusqu'aujourd'hui le paysage wallon. Dans ce contexte particulier, il n'est guère étonnant que l'implantation des usines à zinc dans la province de Liège soit marquée par une série d'oppositions évoluant parfois en conflits. Mais l'opposition massive et systématique que soulèvent les usines à zinc en fait presque un cas particulier à l'époque de la Révolution industrielle⁸. Le phénomène peut être appréhendé grâce aux dossiers d'autorisations d'usines – conservés aux Archives de l'État de Liège – rendues obligatoires depuis l'important décret impérial du 15 octobre 1810⁹. Quoiqu'incomplets, ces fonds possèdent un grand intérêt pour les historiens de l'environnement, des techniques ou de l'industrie¹⁰. Les premières oppositions viendront des cultivateurs et propriétaires terriens¹¹. Sont ainsi évoquées de façon presque systématique les *émanations malfaisantes [...] frappant déjà les arbres de mort et de stérilité les terrains des environs sur une grande étendue*¹². Ce tableau semble bien loin des représentations promues dans plusieurs lithographies du milieu du siècle qui idéalisent la relation usine-environnement [voir fig. 2]¹³. En second lieu, les

-
- 8 Les usines chimiques (sur la contestation de nature politique et le rôle des conservateurs dans le contexte gantois, voir VERBRUGGEN C., *Nineteenth century reactions to industrial pollution in Ghent, the Manchester of the continent. The case of the chemical industry*, dans BERNHARDT C. et MASSARD-GUILBAUD G., dir., *Le démon moderne. La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*, Clermont-Ferrand, 2002, p. 377-391) ou les cokeries soulèvent également à l'époque une opposition importante mais moins systématique.
- 9 Il est adapté par un arrêté royal du 31 janvier 1824 puis par un règlement royal du 12 novembre 1849 qui reposent tous deux sur les mêmes principes. Sur ce décret, sa signification et son application sur le sol belge, voir, principalement VILAIN J., *Traité théorique et pratique de la police des établissements dangereux, insalubres ou incommodes*, Bruxelles, 1857 ; PARMENTIER I., *Histoire de l'environnement en pays de Charleroi (1730-1830). Pollution et nuisances dans un paysage en voie d'industrialisation*, Bruxelles, 2008, p. 149 et sv. (Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des lettres, in-8°, 3^e sér., XLVII).
- 10 Ils ont notamment été décrits dans CAULIER-MATHY N., *La volonté de mécanisation dans l'industrie liégeoise de 1830 à 1836*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. VI, n° 1-2, 1975, p. 37-52.
- 11 À Liège, dans le Faubourg Saint-Léonard, ce sont les vignobles des coteaux nord qui seront les premiers affectés par les fumées des fours de l'usine belge.
- 12 Relevé des oppositions, 1848, dans AÉL, *Archives de la Province de Liège (=A.P.)*, Maintenues et permissions d'usines, Dossier s.a. de Corphalie, Usine de Corphalie.
- 13 Les célèbres lithographies parues dans la Belgique industrielle sont exemplaires à cet égard (VAN DER HERTEN B., ORIS M. et ROEGIER J., dir., *La Belgique industrielle en 1850...*). Dans le même esprit, à la Vieille-Montagne, on commande au début des années 1850, plusieurs albums représentant l'ensemble des propriétés de la société au lithographe français Adolphe Maugendre (1809-1895).

nuisances sur les animaux, en particulier le bétail, sont dénoncées¹⁴. On condamne ainsi les *émanations qui se dégagent en abondance des fours ou s'opère la réduction du zinc [...], mortelles pour les bestiaux*¹⁵. Plusieurs enquêtes vétérinaires sont menées à ce moment. Certaines, soutenues par les industriels ou leurs adversaires, n'échappent pas à un parti-pris méprisant l'objectivité scientifique¹⁶.

En ce qui concerne les effets sur la santé humaine, par contre, l'inconnue semble totale au milieu du 19^e siècle. L'historicité de la notion de « risque sanitaire » doit être prise en compte. *L'état sanitaire des habitants du faubourg Saint-Léonard et des environs de la fabrique de Corphalie, entre Ampsin et Huy, où se trouvent, depuis un grand nombre d'années deux fabriques de zinc [...] est aussi satisfaisant que celui des habitants des autres localités*, écrit-on au moment du premier questionnement public sur la salubrité des établissements industriels¹⁷. En marge de ce discours « officiel », des voix, minoritaires, s'élèvent pour dénoncer les dangers des usines à zinc. À Flône, au moment de l'enquête concernant l'autorisation de l'usine de la Grande Montagne (1847), le caractère mortel des fumées pour l'homme est postulé¹⁸. De rares médecins relaient ces craintes. La majorité, qui incarne la figure de

14 Une enquête menée, à l'usine de Saint-Léonard en 1835, par une Commission médicale présidée par le Dr. Lombard note en conclusion : *Il est à la connaissance de la Commission médicale qu'on ne peut élever des chiens dans l'établissement ; cependant on ne peut affirmer que les émanations zincifères aient une influence malfaisante et directe sur la santé des personnes*. Dans *Procès-verbal de la séance du 18 novembre 1835 de la Commission médicale présidée par M. Lombard* (AÉL, A. ind., Archives Vieille-Montagne). Dans les campagnes d'Angleur, où la Vieille-Montagne bâtit en 1837 une usine, de nombreux éleveurs se plaindront de la santé de leur bétail. Ils parviendront à faire dépêcher sur place des commissions d'enquêtes vétérinaires.

15 Relevé des oppositions, 1844, dans AÉL, A.P., Maintenués..., Dossier s.a. de la Nouvelle Montagne, Usine d'Engis.

16 *Des observations, des expériences nombreuses, des ouvertures de cadavres, faits par des hommes compétents, n'ont décelé aucun signe caractéristique, démontré aucune lésion morbide sérieuse, qu'on puisse directement rapporter à un empoisonnement par le zinc ; comme on n'a pas prouvé davantage, jusqu'à ce jour, par l'analyse chimique, la présence de ce métal dans les entrailles des animaux, ou dans les différents tissus des végétaux*, dans *Lettre de Petry, Vétérinaire, Membre de l'Académie Royale de médecine et de la Commission provinciale d'agriculture, au Rédacteur du Journal La Tribune*, 22 décembre 1859 (AÉL, A. ind., Archives Vieille-Montagne).

17 *Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants*, t. 3, Bruxelles, 1846-1848, p. 530.

18 Relevé des oppositions, 1848, dans AÉL, A.P., Maintenués..., Dossier s.a. de la Grande Montagne, Usine de Flône.

l'hygiéniste au service de l'industrialisation, les balai¹⁹. Ici encore le discours partisan précède l'analyse scientifique : l'identification des vapeurs métalliques (plomb, zinc, cadmium, arsenic) et la mesure des émanations de gaz sulfureux (au moment du grillage du minerai de blende) est bien plus tardive²⁰.

Une question cruciale demeure : celle du contrôle des implantations industrielles par les autorités publiques. Elle a fait l'objet d'intéressantes réflexions dans d'autres études portant, surtout, sur le cas français et décrivant la complaisance d'autorités relativement passives à l'époque de l'industrialisation²¹. Dans le cas de l'industrie belge du zinc, malgré l'opposition massive décrite ci-dessus, l'ensemble des demandes de maintien ou de permission sont accordées. Dans le débat qui naît entre partisans et opposants des usines à zinc, les prises de position bienveillantes de l'administration sont nombreuses. Elles se reflètent jusque dans les arrêtés ministériels d'autorisation lorsque, par exemple, on considère *que les inconvénients signalés par les opposants sont loin d'avoir la gravité qu'ils leur attribuent*²². L'apparition d'antagonismes obligera toutefois les autorités à dépasser la simple complaisance. D'abord, en privilégiant la piste des

19 VLASSOPOULOU C., *Protection de l'environnement ou protection du pollueur ? L'emprise des industriels sur la politique antipollution*, dans DOCKÈS E., *Au cœur des combats juridiques*, Paris, 2007, p. 473-485.

20 Une des premières études sur la nocivité des usines à zinc est publiée par Tracinski dans les *Annales d'Hygiène et de Médecine Légale*, t. XIX, 1888, p. 399-412 sous le titre *L'industrie du zinc en Haute-Silésie et son influence sur la santé des ouvriers*. En Belgique, une étude fondatrice est celle d'Adolphe Firket (FIRKET A., *Usines à zinc, plomb et argent de la Belgique. Études sur leurs conditions de salubrité intérieure*, dans *Annales des Mines de Belgique*, t. VI, 1901, p. 21-63). Quant à la relation entre fumées d'usines et mortalité, elle est établie plus tard par une Commission d'enquête mise sur pied après le brouillard mortel qui frappe la vallée de la Meuse en 1930. Voir à ce sujet NEMERY B., HOET P. H. et NEMMAR A., *The Meuse Valley of 1930 : an air pollution disaster*, dans *The Lancet*, t. 357, 3 mars 2001, p. 704-708.

21 Voir par exemple MASSARD-GUILBAUD G., *La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940)*, dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, t. 64, 1999, p. 53-65 ; CORBIN A., *L'opinion et le politique face aux nuisances industrielles dans la ville pré-hausmannienne*, dans *Le temps, le désir et l'horreur. Essais sur le dix-neuvième siècle*, Paris, 1991, p. 185-198 ; FAURE A., *Autorités publiques et implantation industrielle en agglomération parisienne (1860-1914)*, dans VOLDMAN D., dir., *Région parisienne, approches d'une notion, 1860-1914*, Paris, 1989, p. 93-104 (Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent, 12) ; BERNHARDT C. et MASSARD-GUILBAUD G., dir., *Le démon moderne...* ; pour le cas belge : PARMENTIER I., *Histoire de l'environnement ...*

22 Arrêté ministériel du 20 janvier 1851 autorisant l'usine de Valentin-Cocq à Hollogne.

compensations à verser par les industriels aux riverains²³. Ensuite, en intervenant dans l'important conflit opposant la société de la Vieille-Montagne aux riverains de l'usine de Saint-Léonard (Liège)²⁴. L'histoire de cette usine, considérée comme le berceau historique de l'industrie du zinc, est jalonnée de tensions qui se radicalisent au milieu du 19^e siècle. Construite au cœur d'un quartier en pleine urbanisation et à forte industrialisation, l'usine, où Dony fit tourner les premiers fours liégeois, fut l'objet d'une lutte intense entre partisans et opposants [voir fig. 3]. Dans un premier temps, la Vieille Montagne parvient à apaiser la rancœur par le biais des compensations financières versées aux riverains ou d'achats de terrains. Elle bénéficie, du reste, du soutien des autorités. Cependant, dans les années 1850, dans la foulée d'une épidémie de choléra qui les touche particulièrement, les adversaires de l'usine s'organisent en Comité du Nord et obtiennent, à coups de pétitions, le soutien politique d'une partie du Conseil communal puis du Parlement²⁵. Le conflit devient politique et national. Il est également l'occasion d'une interprétation intéressante de la loi de 1810 au régime duquel l'usine liégeoise, construite un an plus tôt, n'avait pas été soumise. Au terme d'une longue enquête, un premier arrêté ministériel est pris qui conditionne le maintien de l'activité à l'application de normes anti-pollution précises et introduit le principe d'une Commission de surveillance²⁶. Deux arrêtés ministériels postérieurs témoignent de l'hésitation des autorités entre fermeté et souplesse, utilisation de la loi

23 Dès 1843, l'art. 2 de l'arrêté ministériel du 20 mars 1843 autorisant l'implantation de l'usine de Moresnet stipule, par exemple, que *la société indemniserà les propriétaires des terrains avoisinant des dommages que les fours à réduction porteront à leurs prairies, à leurs arbres fruitiers et aux bestiaux.*

24 Le conflit de Saint-Léonard a fait l'objet d'une récente communication dans le cadre d'une journée d'études (PETERS A., *L'essor du pôle liégeois du zinc et le débat public sur l'insalubrité. Le cas de l'usine de Saint-Léonard à Liège (1809-1880) – Débordements, nuisances et risques industriels. Histoire des conflits de proximité au XIX^e et XX^e siècles*, CNAM – Cdhte, 23 juin 2009).

25 À deux reprises les débats parlementaires se concentrent sur ce sujet : en décembre 1855 - janvier 1856 et en janvier 1860.

26 Arrêté ministériel du 31 mars 1856 : *L'air brûlé, la fumée, l'oxyde de zinc, provenant des cornues brisées ou défectueuses, en un mot, tous les produits des foyers des fours à réduction seront amenés, par des conduits spéciaux en maçonnerie, dans de vastes chambres de dépôt, où ces émanations seront dépouillées de toutes les matières condensables ou pesantes. Le tirage sera provoqué, soit par une ou par plusieurs cheminées de quarante mètres au moins d'élévation [...] soit par un système de ventilation mécanique...*

et marches arrière²⁷. Entre 1858 et 1861, l'arrivée à la tête de la ville de radicaux, moins liés aux milieux économiques que les doctrinaires, joue un rôle dans l'affaiblissement de la position de la société²⁸. L'abandon du site de Saint-Léonard dont l'extension était rendue impossible et dont l'appareil était usé interviendra en 1880²⁹. Symbole des difficultés d'implantation de l'industrie du zinc, le conflit de Saint-Léonard a porté la question des nuisances industrielles au cœur du débat public. Par la dénonciation massive des conditions de salubrité de l'usine, les riverains sont parvenus à forcer les autorités publiques à assurer une vocation – rarement assumée à l'époque – de contrôle des nuisances industrielles.

2. Des nuisances industrielles aux progrès techniques

Le débat sur la salubrité des usines à zinc fait naître dans certains milieux une réflexion technique précoce sur la question des nuisances. Dans les années 1840, des questions comme celles de la dispersion des fumées à l'extérieur de l'usine mobilisent ainsi certains ingénieurs au sein de l'Administration des mines ou en entreprises. Dans ces dernières, les études internes sont suscitées par les plaintes récurrentes, parfois relayées par l'administration, mais aussi par les compensations financières qui pèsent d'un poids non négligeable sur les budgets³⁰. Sur cette question de la prise en compte de

27 Arrêté ministériel du 20 mai 1857 : il laisse à la Vieille-Montagne la possibilité de définir les meilleurs moyens de lutter contre les nuisances et de fixer l'agenda de leur mise en œuvre. Cet arrêté est perçu comme la preuve de la puissance de la Vieille-Montagne qui a infléchi la décision de l'arrêté de 1856.

Par l'arrêté ministériel du 21 mars 1859, la société recevait un ultime délai de huit mois pour *appliquer à ses fours un système convenable de ventilation mécanique, ayant pour but de soustraire bientôt le voisinage de l'usine à l'influence des émanations incommodes des fours de réduction de calamine*. Une nouvelle commission sera instituée pour en vérifier l'efficacité. Ses conclusions seront favorables.

28 RENARDY C., *Conquête territoriale dans un espace de confluence*, dans RENARDY C., dir., *Liège et l'Exposition universelle de 1905*, Liège, 2005, p. 54.

29 *Votre conseil a décidé, au cours de l'exercice, d'éteindre la petite usine de Saint-Léonard, qui avait été à Liège le berceau de l'industrie du zinc. Deux raisons principale ont motivé cette mesure : en premier lieu la possibilité de répartir avantageusement toute la production de cet établissement sur nos autres usines belges, et, en second lieu la perspective de réaliser utilement les deux hectares de terrain que cette fonderie occupait au milieu d'un faubourg populeux* (Rapport au Conseil d'Administration, 1881, dans AÉL, *A. ind.*, Archives Vieille-Montagne).

30 *Les plaintes contre nos fabriques de zinc qui paraissent se renouveler périodiquement à certaines époques et qui trouvent de l'appui chez divers fonctionnaires de l'administration des mines m'ont déterminé à*

l'environnement au sein de l'entreprise, l'apport des archives industrielles s'avère fondamental. À cet égard, le cas de la Vieille-Montagne, dotée de moyens financiers et d'une expertise technique extraordinaires est particulièrement intéressant. On dispose ainsi d'une série de rapports d'ingénieurs attestant de la mise en place ou de l'abandon de procédés innovants dans les différents sites de la Vieille-Montagne. À Moresnet, à côté du riche gisement de l'Altenberg³¹, on expérimente, puis adopte une cheminée commune à plusieurs massifs de fours avec appareil condensateur [voir fig. 4]³². D'après les essais, les avantages techniques du nouvel équipement concilient rendement et environnement (meilleur tirage des massifs de fours, possibilité d'élargir leur taille, condensation des poussières et vapeurs...). Reflets de ce dynamisme de recherche, les brevets révèlent également l'apparition de préoccupations « environnementales »³³. Le 28 octobre 1853, le Directeur de la Vieille-Montagne, Louis-Alexandre Saint-Paul de Sinçay, fait breveter *un appareil condensateur des vapeurs de zinc* [voir fig. 5]. Dans la description du procédé, il évoque l'objectif de l'invention : *retenir la plus grande partie des poussières qui s'échappent par la devanture des fours à zinc et condenser partiellement les fumées zincifères qui se répandent dans l'atmosphère*. Parallèlement à ces recherches en entreprises, des normes techniques de plus en plus précises apparaissent dans les arrêtés ministériels d'autorisations. Il est évident qu'elles poussent à leur tour les entreprises à l'expérimentation. L'usage de rideaux métalliques mobiles, de chambres de

tâcher de prévenir l'expansion des fumées de zinc au dehors de nos ateliers... (Rapport sur les moyens de prévenir l'expansion des fumées des fours à réduction par E. Brixhe, 22 septembre 1846, dans AÉL, *A. ind.*, Archives Vieille-Montagne).

- 31 Le gisement est décrit dans une source d'un grand intérêt : PIOT M. et MURAILHE M., *Mémoire sur la fabrication du zinc en Belgique*, dans *Annales des Mines*, 4^e série, t. V, Paris, 1844, p. 166 et sv. ; on en trouve également de précises descriptions dans DUMONT A., *Mémoire sur la Constitution géologique de la Province de Liège*, Bruxelles, 1832, p. 150 et sv. ; DAVREUX C. J., *Essai sur la constitution géognostique de la Province de Liège*, Bruxelles, 1833, p. 185 et sv.
- 32 VANSCHERPENZEEL-THIM M., Sur la construction d'une cheminée commune aux fours à réduction, 14 août 1848 et BRAUN M., Rapport sur l'établissement d'une cheminée commune à l'usine de Moresnet, 22 juillet 1849, dans AÉL, *A. ind.*, Archives Vieille-Montagne.
- 33 L'ensemble des brevets déposés dans l'industrie du zinc entre 1830 et 1854 feront l'objet d'une publication prochaine : PETERS A., *La circulation du savoir technique à travers les brevets d'invention (1830-1854). Le cas des métaux non-ferreux*, dans *Actes du 8^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LV^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique (Namur, 28-29-30 août 2008)* (à paraître).

condensation, de cheminées d'une hauteur importante, de galeries souterraines d'évacuation pour le vidage des creusets, etc., sont, selon les cas, imposés³⁴. L'ambition de ces mesures est claire : *Toutes les émanations de l'usine seront retenues et condensées de manière à ne nuire aucunement aux propriétés voisines* peut-on, par exemple, lire dans une permission d'usine³⁵. Ces normes constituent assurément un véritable « catalogue de bonnes intentions »³⁶ mais posent la question de leur application. En 1856, la Vieille Montagne décide de ne pas appliquer des clauses techniques jugées inefficaces mais imposées par arrêté ministériel.

Si pendant le déroulement des conflits, le monde industriel s'attèle à nier les nuisances³⁷, les archives révèlent une analyse plus lucide du phénomène. Les nuisances apparaissent en réalité comme un véritable « problème technique » qui stimule les recherches et participe à l'amélioration du procédé liégeois. Ce dernier, qui connut une application internationale, sera remplacé dans les usines belges dans le courant du 20^e siècle par le procédé électrolytique³⁸. Au même titre que les divers filtres de récupération des sous-produits (cadmium, mercure, etc.), ce nouveau procédé réduira de façon considérable les problèmes de pollution.

3. Quel héritage environnemental ?

À partir de la fin du 19^e siècle, le berceau historique liégeois est délaissé par l'industrie du zinc. Les sites de production sont progressivement transférés vers des zones peu urbanisées de Campine. Témoignant de la « maritimisation » d'une industrie, ce transfert s'accompagna d'une diversification qui permit l'émergence d'un véritable secteur belge des métaux non ferreux. Aujourd'hui,

34 Voir par exemple l'arrêté ministériel du 8 février 1848 autorisant l'usine d'Engis (siège de la s.a. de la Nouvelle Montagne).

35 Arrêté ministériel du 2 novembre 1853 autorisant l'implantation de l'usine de Prayon (siège de la s.a. de la Nouvelle-Montagne).

36 MASSARD-GUILBAUD G., *La régulation des nuisances industrielles urbaines...*, p. 64.

37 Plusieurs pamphlets illustrent cet objectif : *Exposé en réponse à la pétition adressée à la Chambre des représentants le 9 juillet 1859 contre l'usine à zinc de Saint-Léonard, à Liège et au rapport de la Commission des pétitions lu dans la séance du 24 novembre 1859*, Liège, 1859 ; *Réponse par les principaux industriels en zinc de la Belgique à une note tendant à démontrer la prétendue insalubrité des fabriques de zinc*, Liège, 1860 ; etc.

38 À partir de 1930, pour la première génération, puis vers 1970 pour la seconde.

dans l'ancien pôle liégeois, seule l'usine d'Angleur – qui fut en 1837 la plus grande et la plus moderne usine à zinc de Belgique – a poursuivi ses activités. La question de l'héritage environnemental de la métallurgie du zinc est cependant très actuelle, en particulier en ce qui concerne la pollution des sols³⁹. Quant aux pelouses calaminaires, témoins des effets de la métallurgie thermique du zinc sur la végétation, elles sont devenues aujourd'hui, clin d'œil de l'histoire, des espaces protégés au nom de leur flore et de leur faune exceptionnelles⁴⁰.

39 Une étude a mesuré et cartographié pour la première fois, en 2003, à l'échelle de la RW, les teneurs habituelles en éléments traces métalliques. La principale source de contamination de ces derniers étant d'origine atmosphérique : SONNET P. (coord.), BOCK L., BOGAERT P., COLINET G., DELCARTE E., DELVAUX B., DUCARME F., LAROCHE J., MAESEN P., MARCOEN J. et WIBRIN M., *Établissements et cartographie des teneurs bruits de fond en éléments traces métalliques (ETM) et micro-polluants organiques (MPO) dans les sols de la Région Wallonne, Rapport final du groupe d'étude APP*, UCL, 2003.

40 Il existe une abondante littérature sur ces pelouses calaminaires. Elle est évoquée dans GRAITSON E., *Inventaire et caractérisation des sites calaminaires en Région Wallonne*, dans *Natura Mosana*, t. 58, n° 4, 2005, p. 83-124.

Annexes

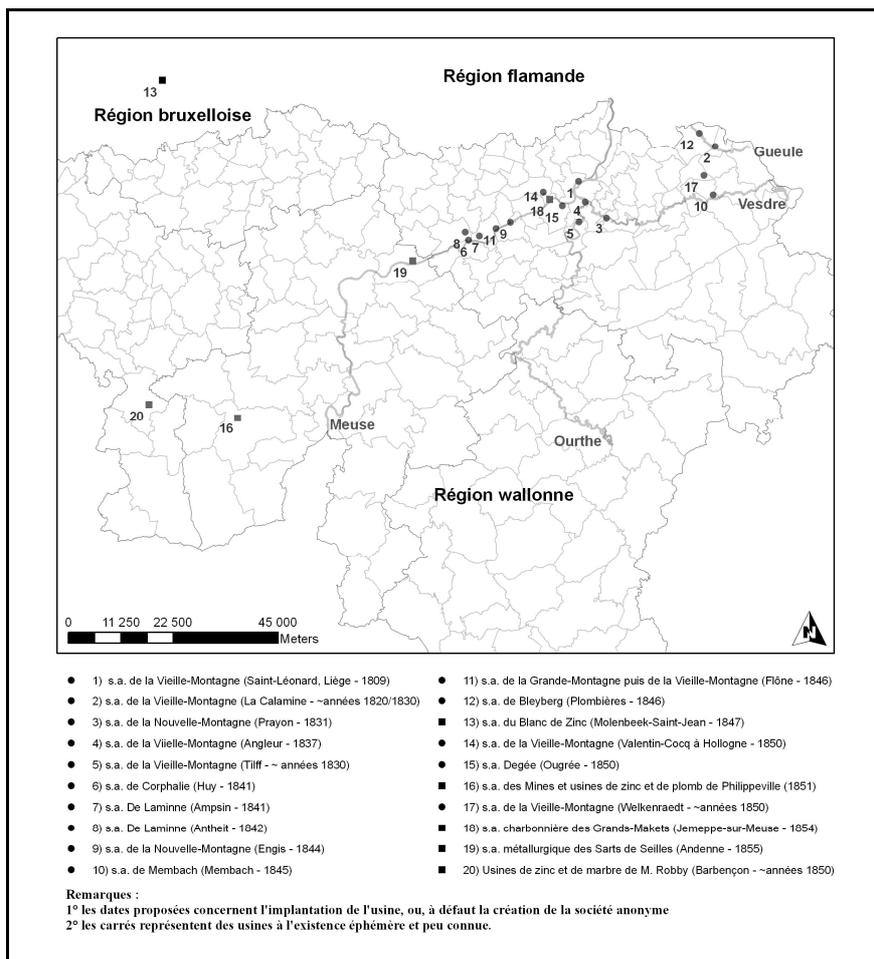


Fig. 1 : Principales usines à zinc vers 1860 (A. Peters).

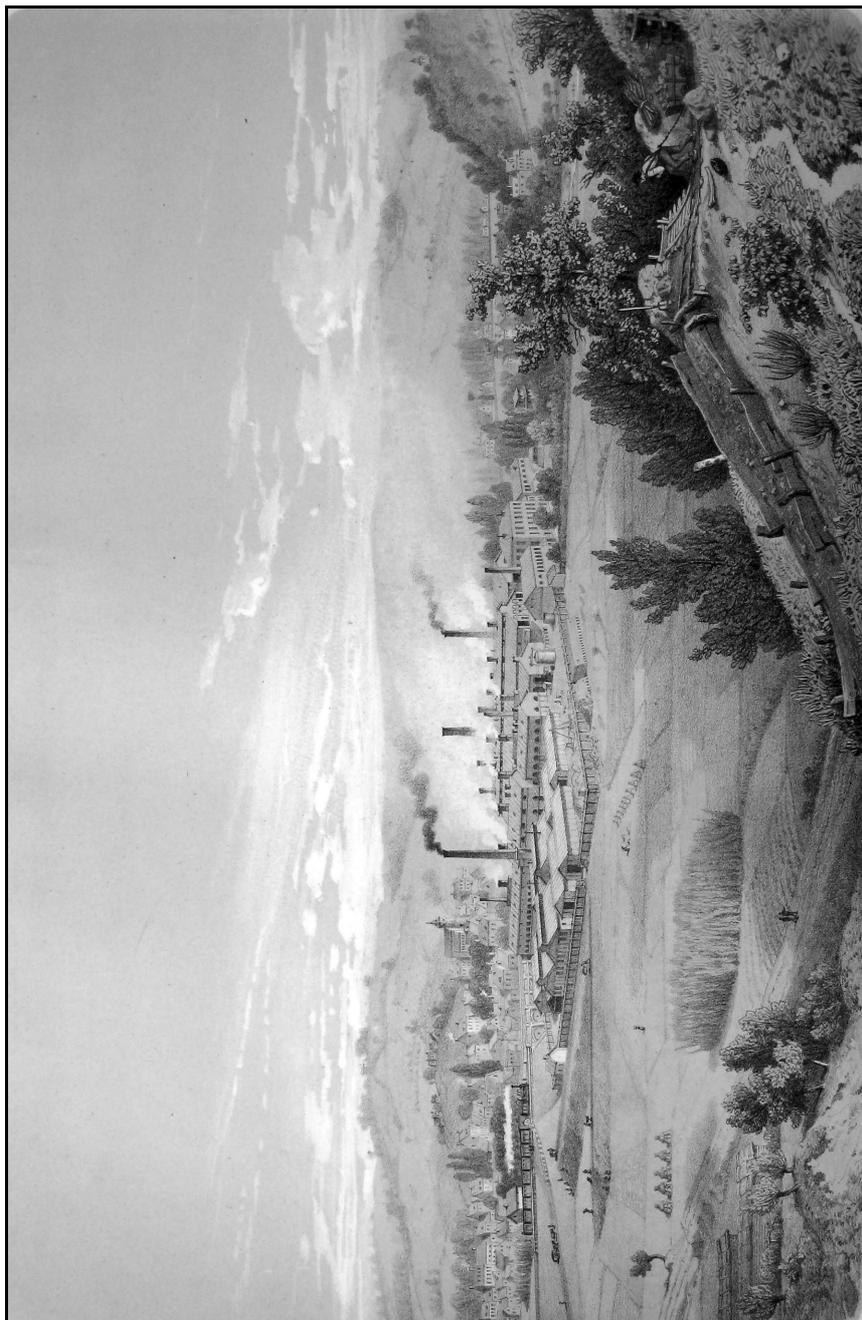


Fig. 2 : Lithographie d'A. Maugendre représentant le site d'Angleur (Vieille-Montagne), vers 1850 (Collections CHST).



Fig. 3 : Étude d'incidence sur les nuisances de l'usine de Saint-Léonard réalisée pour la Vieille-Montagne (sur base d'un croquis cadastral de 1850) (Collections CHST).

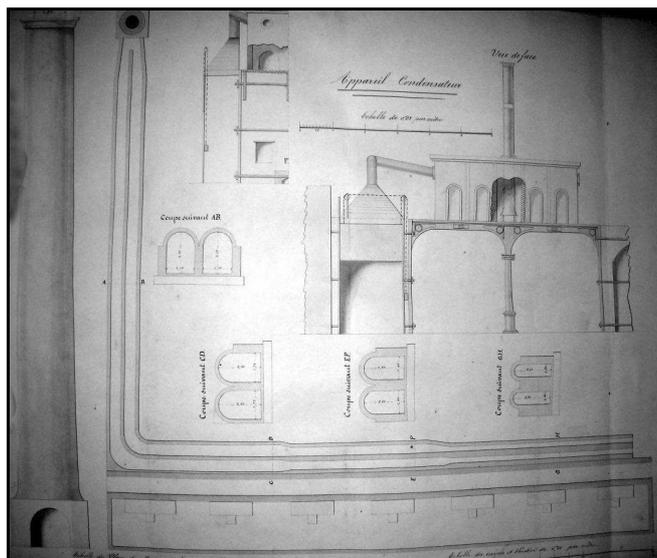


Fig. 4 : Plan d'une cheminée commune avec appareil de condensation, installés à l'usine de Moresnet (VANSCHERPENZEEL-THIM M., *Sur la construction d'une cheminée commune aux fours à réduction*, 14 août 1848, dans AÉL., *A. ind.*, Archives Vieille-Montagne).

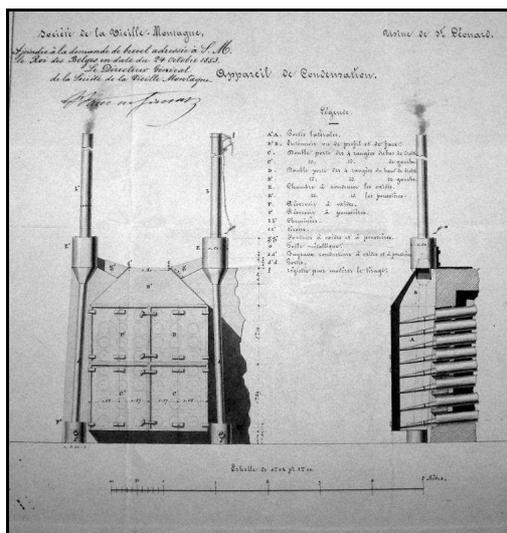


Fig. 5 : Brevet Saint-Paul de Sinçay (28 octobre 1853), pour un appareil condensateur des vapeurs de zinc (SPF ÉCONOMIE, OFFICE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE à Bruxelles, *Fonds des brevets*).

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

- PETERS A., *La circulation du savoir technique à travers les brevets d'invention (1830-1854). Le cas des métaux non-ferreux*, dans *Actes du 8^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LV^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique (Namur, 28-29-30 août 2008)* (à paraître).
- XHAYET G., AUSSEM R., DEFÊCHEREUX O. et PETERS A., *L'Environnement et son Histoire. Ressources documentaires et recherches menées au CHST-ULg*, dans *Science Connection (revue de la politique scientifique fédérale)*, n° 26, 2009, p. 10-15.

Les sociétés de pêche à la ligne, « consciences » de la pollution des rivières en Belgique (1880-1940) ?

Wanda Balcers et Chloé Deligne

L'enquête et les réflexions dont nous faisons part dans ces quelques pages sont le résultat quelque peu inattendu, une sorte d'enquête historique « collatérale », d'un projet de recherche aux dimensions internationales que nous avons eu l'occasion de mener, grâce à un financement du Centre de Recherche en Sciences humaines du Canada, en collaboration avec Michèle Dagenais, professeure à l'Université de Montréal, et de Geneviève Massard-Guilbaud, directrice d'Études de l'École des Hautes Études en Sciences sociales à Paris. Ce projet visait à étudier l'émergence de la notion de pollution et de ses moyens de régulation dans une perspective comparatiste au cours du 19^e siècle. Il nous a donc fait plonger dans les archives de l'histoire de la pollution en Belgique. Ce faisant, il nous a mis nez-à-nez avec un acteur inattendu : les associations de pêcheurs à la ligne, dont le rôle dans la construction des instruments de régulation de la pollution industrielle et dans l'émergence d'une certaine conscience « écologique » n'a, à notre connaissance, pas encore été mis en perspective historique. C'est ce nous tenterons de faire ici en nous intéressant au contexte qui a vu naître les premières sociétés de pêcheurs, puis à l'action qu'elles ont déployée avant et après le premier conflit mondial.

1. Contexte de création des sociétés de pêche

Les premières sociétés de pêcheurs à la ligne naissent en 1888 presque simultanément à Liège et à Gand, c'est-à-dire dans deux centres industriels majeurs de la Belgique. L'ancrage de ces sociétés dans les milieux ouvriers est indéniable, comme en témoigne, parmi d'autres éléments, la localisation des fonts baptismaux de la Société liégeoise des Pêcheurs à la Ligne, créée au café des Mille Colonnes, un café populaire situé au cœur de la Cité ardente¹.

Dans les années suivantes, ces exemples sont suivis ; les sociétés de pêche sont créées à un rythme soutenu partout dans le pays, poussant rapidement à la constitution, à Bruxelles, d'une société aux aspirations fédératrices, la Société centrale pour la Protection de la Pêche fluviale, qui voit le jour en mars 1890. La circulaire envoyée le 11 mars 1891 à toutes les personnes qui s'en sont fait membres présente les objectifs de la société, en insistant sur l'aspect vital de l'eau et des ressources qu'elle abrite. Sa protection non seulement par tous les pêcheurs mais aussi par tous ceux qui *s'occupent des questions sociales* apparaît dès lors comme une nécessité. Le programme d'action présenté tient en quatorze points. Le huitième vise explicitement à *porter remède à la pollution des eaux publiques*.

Le mot « protection » contenu dans le nom comme dans le programme de la nouvelle société recouvre alors un sens très large. Il unit, dans une suite logique, la protection de la pêche (considérée comme apport indispensable à la ration alimentaire des ouvriers), *donc* la protection des poissons, *donc* la protection de leurs milieux de vie, c'est-à-dire des fleuves, rivières et étangs... Le corollaire de ces ambitions « protectrices » est le développement de la lutte contre tout ce qui menace la ressource. Le braconnage et la pollution industrielle sont les premiers visés.

La création des sociétés de pêche et la définition de ces objectifs s'inscrivent dans la continuité d'initiatives menées dans les années 1860-1880 par certaines personnalités actives dans les sphères

1 *Épuisette*, 3^e année, n° 3, février 1892 ; le récit de la fondation de la Société liégeoise des Pêcheurs à la ligne est aussi rapporté dans *Pêche et Pisciculture*, 1891, n° 1. La Société des pêcheurs à la Ligne Fishing-Club de Gand, semble avoir vu le jour la même année (selon un article du *Bien Public*, le journal clérical gantois, de décembre 1908).

scientifiques et politiques², en particulier par Edmond de Sélys-Longchamps, considéré par la Société centrale comme son « père fondateur ». Ce scientifique autodidacte avait pu observer les conséquences des pollutions aiguës liées aux rejets des sucreries dans le ruisseau du Geer qui traversait sa propriété. Il s'intéressa ensuite à la disparition progressive des populations piscicoles des eaux du pays et plus spécialement à celle des cyprinidés. En 1866, dans un discours prononcé devant la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, il attira l'attention sur les problèmes de salubrité publique que ne manquaient pas de provoquer les rejets industriels dans les eaux des rivières³. Homme politique libéral, engagé dans l'amélioration des conditions de vie des classes laborieuses⁴, il s'y

-
- 2 Certains scientifiques et hommes politiques avaient commencé à s'intéresser à la valeur de la pisciculture pour l'économie nationale dès les années 1860. Leur attention également attisée par les épidémies qui décimaient alors les populations ouvrières des grandes villes (notamment la grande épidémie de choléra de 1866), se porta particulièrement sur les problèmes de contamination des eaux. À l'instar de ce qui s'observe en France, et un peu partout en Europe à l'époque (KINSEY D., *Seeding the waters as the earth : the Epicenter and Peripheries of a Western aquacultural Revolution*, dans *Environmental History*, t. 11, 3, 2006, p. 527-566 ; spécialement p. 527-535), le discours de ces défenseurs associait étroitement la santé et l'alimentation des classes laborieuses, le devenir de la nation et le développement des capacités productives du pays dans un même système, vertueux. Nourrir les populations, leur fournir un loisir sain, développer la pisciculture, éradiquer les pollutions étaient des objectifs indissociables. On retrouve ces accents dès les premiers traités de pisciculture parus en Belgique (KOLTZ J. P. J., *Traité de pisciculture et multiplication artificielle des poissons*, Bruxelles, 1858, p. 9-15 ; MEYNNE L., *De la pêche maritime au point de vue de l'alimentation publique. Lettre à M. Charles Rogier, Ministre de l'Intérieur*, Bruxelles, 1858). Ce point de vue est très régulièrement repris par différentes personnalités jusqu'à la fin du 19^e siècle (par exemple, DEFOSSE G., *La pisciculture au point de vue de la production, de l'alimentation et de la morale*, discours prononcé à la séance du 12 mars 1888 de la Société centrale d'Agriculture de Belgique, 1888). C'est dans ce contexte que les pouvoirs publics organisent le déversement régulier d'alevins dans différentes rivières de Belgique (voir par exemple *Rapport sur les déversement d'alevins en 1886 adressé à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux Publics*, Bruxelles, 1886) et qu'en 1882, à l'initiative de E. de Sélys-Longchamps, l'Académie royale des Sciences lance un concours qui récompensera le meilleur travail sur le thème de l'assainissement et du repeuplement des rivières (« Prix pour l'assainissement et le peuplement des rivières : concours extraordinaire », dans *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts de Belgique*, t. 3, 11, 14, 16, 17, 1884-1889).
- 3 DE SÉLYS-LONGCHAMPS M.-E., *Sur la pêche fluviale en Belgique*, discours prononcé à la séance publique de la Classe des sciences le 10 décembre 1866, Bruxelles, 1867.
- 4 (Michel-)Edmond de Sélys-Longchamps (Paris, 1813 - Liège, 1900) appartient à la noblesse ancienne. Ornithologue et entomologiste autodidacte, il fut membre de nombreuses sociétés scientifiques (directeur de 1854 à 1879 de la Classe des Sciences de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts de Belgique) et grand

faisait le chantre de la lutte contre la « corruption » des eaux et son corollaire, la disparition du poisson pourtant essentiel à un régime alimentaire sain et varié pour les ouvriers des villes, souvent grands amateurs de pêche.

Au cours de la période 1860-1900, la sensibilité aux problèmes de pollution des eaux a progressivement glissé d'un souci de moralisation (« la pêche est un loisir sain ») et de soutien de la classe ouvrière (« la pêche est un complément alimentaire indispensable ») vers une mobilisation contre la pollution elle-même, même si les deux aspects furent longtemps présents conjointement. Dès les premières années de son existence (1890), par exemple, la Société liégeoise organise un mouvement de protestation contre la pollution des eaux de la région, en particulier des eaux de la Vesdre hautement polluées par les rejets de l'industrie lainière. La Société fait circuler des pétitions, s'assure du soutien des autorités communales et tente de forcer le Gouvernement à se pencher sur le problème⁵.

En dépit d'une naissance en milieu urbain et proche des milieux ouvriers, la composition sociale des sociétés de pêche est complexe, sans compter qu'elle varie bien sûr selon les régions. Si leurs membres se recrutent principalement parmi les ouvriers, petits employés et petits commerçants, elles sont généralement encadrées par des personnalités qui occupent des places en vue dans les mondes scientifiques et politiques. Ainsi, par exemple, c'est Lucien-Louis de Koninck, éminent chimiste et ingénieur de l'Université de Liège, qui assure la présidence de la Société liégeoise pendant plusieurs années⁶.

promoteur de la pisciculture en Belgique. Libéral, il fut conseiller de la commune de Waremme (province de Liège) (1842-1900), conseiller provincial (canton de Waremme, 1846-1848), membre de la Chambre des représentants (arrondissement de Waremme) dont il démissionna en 1848, après l'expulsion de Karl Marx et de plusieurs démocrates hors du territoire belge. Il revint au Sénat à partir de 1855 jusqu'à la fin de sa vie. Il exerça la vice-présidence de 1879 à 1880 et la présidence de 1880 à 1884. Il joua un rôle actif lors du premier congrès libéral de 1846 et fut l'un des promoteurs de celui de 1894. Voir *Biographie nationale*, t. 22, 1914-1920, Bruxelles, col. 192-199 ; CAULIER-MATHY M., *Le monde des parlementaires liégeois, 1831-1893. Essai de socio-biographie*, Bruxelles, 1996, p. 259-265 et BERTRAND L., *Histoire de la démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830*, t. 1, Bruxelles, 1906.

- 5 Le compte rendu régulier des initiatives prises se trouve dans les différents périodiques des associations de pêche (*Pêche et Pisciculture*, *Chasse et Pêche*, *Épuisette*, *Épuisette et Carnassière*, *Le Pêcheur belge*, de *Visschersblad*, etc., 1891-1905).
- 6 Lucien-Louis De Koninck (Liège, 1844-1921) était ingénieur civil des mines et des arts et manufactures de l'Université de Liège (1867) ainsi que docteur en sciences naturelles de

À Bruxelles, les membres dirigeants de la Société centrale appartiennent souvent à la noblesse (spécialement pour le poste de président), et sont dans tous les cas impliqués dans des activités politiques, scientifiques et industrielles⁷.

2. Le déploiement de l'action des sociétés de pêche jusqu'en 1914

2.1. *Multipliation*

Au cours des années 1890-1914, les sociétés de pêche se multiplient, et leur action contre la pollution industrielle s'affirme et grandit. À l'instar de la Société liégeoise et de la société La Gileppe, active dans la région de Verviers, elles prennent diverses initiatives pour essayer d'inscrire la lutte contre les pollutions industrielles à l'agenda des autorités nationales. Leurs journaux périodiques, loin de s'en tenir aux conseils techniques et à un contenu pédagogique,

l'Université de Bonn (1870). Il consacra surtout ses travaux à l'étude de la chimie organique. Chargé de cours à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège (1876), il obtint le titre de professeur ordinaire en 1885. Il fut à deux reprises doyen de la susdite faculté (1905-1906 et 1912-1913), président de la Société chimique de Belgique (1899) pour laquelle il avait fondé une section à Liège. Membre de nombreuses sociétés savantes (Société royale des Sciences de Liège, 1871 ; Deutsche Chemische Gesellschaft, jusqu'en 1914), il reçut de nombreuses distinctions honorifiques pour les services rendus à la science (HALKIN L., *L'Université de Liège de 1867 à 1935. Notices biographiques*, t. 2 : *Faculté des Sciences – Écoles Spéciales – Faculté Technique*, Liège, 1936, p. 132-143).

7 Plusieurs membres fondateurs appartenaient à la noblesse belge : le comte Marie, Camille, Emmanuel de Briey (Seneffe, 1862 – Virton, 1944) (président), le comte François Van der Straeten-Pontoz (Pontoz-Clavier, 1816 – Bruxelles, 1907), le prince de Rubempré-Méroude, le comte de Renesse, le baron (Michel)-Edmond de Sélvs-Longchamps, le baron de Voelmont, le baron de Rasse, l'écuyer de Cannart d'Hamale, et Jules de Brograve (Olsene, 1850 – Bruxelles, 1927). À leurs côtés on trouvait, aux postes effectifs, plusieurs avocats, hommes politiques ainsi que des pisciculteurs professionnels. Le baron Auguste Goffinet fut le deuxième président de la Société centrale (1906-1927). Il était le propriétaire de la pisciculture de Freux et « généreux mécène » à qui l'on devait la création de l'Aquarium de l'avenue Louise. En 1907, il fut aussi le président de l'Exposition internationale de Chasse et de Pêche à Anvers, tenue dans les locaux de la Société royale de Zoologie. Son frère, le baron Constant Goffinet lui succéda (1927-1931) puis le baron Dietrich de Val Duchesse (1932-1939). Le baron Marc de Sélvs-Longchamps assura la cinquième présidence de la Société à partir de 1939. Il était professeur à l'Université libre de Bruxelles, directeur de l'Institut zoologique Torley-Rousseau, et membre de l'Académie des Sciences de Belgique (Ces renseignements biographiques proviennent en grande partie de *Pêche et Pisciculture*, numéro jubilaire du Cinquantième anniversaire, avril 1939).

relaient les indignations, critiquent les politiques, ou plutôt l'absence de politique, du Gouvernement⁸.

D'un point de vue social, les sociétés et associations de pêcheurs ne cachent pas certaines sympathies pour le mouvement ouvrier, rappelant régulièrement que 9/10^e des pêcheurs appartiennent à cette classe sociale⁹. Sans doute ce chiffre est-il à nuancer selon les sociétés (la lecture des listes de membres de la Société centrale, par exemple, nous montre un nombre important de petits commerçants), mais il nous rappelle l'importance de la pêche dans les modes de vie au tournant des 19^e et 20^e siècles. Le nombre de sociétés de pêche en témoignent également : à peu près chaque cours d'eau et chaque localité a « sa » société de pêche, depuis la Société liégeoise qui compte près d'un millier de membres vers 1900, à la société La Libellule de Marche qui en compte 140 en 1914, en passant par celle des Francs Pêcheurs de Bruxelles qui limite ses entrées à 100 personnes. Leurs noms traduisent souvent leurs ambitions morales (telle la société *Geduld baart Kunst* de Deurne, ou les *Onvermoeibare Lijnvisschers* de Lierre) ou protectrices, telle La Sauvegarde de l'Amblève à Aywaille. À la veille de la Première Guerre mondiale, Karel Rutgeerts, un actif médecin de Aerschot, et par ailleurs fervent acteur de la lutte contre la pollution des eaux (voir *infra*) n'hésite pas, sur base du nombre de permis de pêche délivrés, à estimer les *aficionados* de la pêche à la ligne en Belgique à plus de 105 000. D'autres vont jusqu'à porter ce nombre à 200 000¹⁰.

Les mobilisations de ces nombreuses sociétés leur permettent d'obtenir en 1900 ce qui leur apparaît comme une première avancée :

8 Les principaux journaux, outre *Pêche et Pisciculture*, sont *L'Épuisette*, organe de la Société liégeoise des Pêcheurs à la Ligne (qui devient *Épuisette et Carnassière* en 1902, puis *le Pêcheur belge* en 1904), ainsi que le *Visschersblad*, publié à Anvers.

9 En 1905, sur les 100 000 permis de pêche demandés, 9/10^e le sont par des personnes issues de la classe ouvrière, d'après *Pêche et Pisciculture*, 17^e année, n° 10, 15 mai 1906, p. 129.

10 Dans l'ouvrage qui accompagne l'Exposition internationale de Chasse et de Pêche d'Anvers de 1907, Charles Wendelen, membre de la Société centrale pour la Protection de la Pêche fluviale, écrit : *De tous les modes dont se pratique la pêche fluviale, la pêche à la ligne, si passionnante et si intéressante, depuis qu'elle n'est plus éternée par des règlements qui rappelaient ceux de la féodalité, s'est propagée dans toutes les classes de la société alors qu'il y a à peine un demi siècle, elle était encore considérée dans certaines villes comme un plaisir de pauvres. Aujourd'hui, sans compter les gamins, il y a plus de 200 000 pêcheurs à la ligne en Belgique ; les esclaves de la semaine – nous nommons ainsi les petits employés et les ouvriers – entrent au moins pour les trois quarts de ce nombre.*

la désignation d'une commission chargée *de rechercher tous les moyens d'empêcher la contamination et la pollution des cours d'eau*¹¹. Cependant, comme bon nombre de commissions, elle ne débouche que sur des recommandations aux effets peu notables sur le terrain. Les sociétés de pêche reprennent alors leur combat, radicalisant parfois leur action. À ce titre, l'année 1905 marque un tournant.

2.2. Radicalisation

En novembre de cette année-là, à la suite d'un appel à mobilisation lancé dans un journal bruxellois, une nouvelle société, la Société des Pêcheurs de Belgique, est créée dans les locaux du cabaret du Cygne, à Bruxelles, celui-là même qui avait vu la naissance du Parti Ouvrier Belge en 1885. Elle se donne alors spécialement pour mission d'interpeller le Parlement afin qu'une véritable lutte contre la pollution soit engagée. Les mandataires politiques qui assistent à la réunion promettent de relayer les griefs et revendications des pêcheurs, y compris leur point 6 qui propose sans ambage d'engager des *poursuites contre les industriels peu scrupuleux qui déversent dans les fleuves, rivières et canaux les résidus de leurs usines et de leurs fabriques, empoisonnent non seulement des milliers de kilos de poissons mais occasionnent souvent la mort des riverains et du bétail*¹². L'avocat gantois Bevernage, qui fait partie de la nouvelle société, souhaite même aller plus loin, militant pour que la dénomination première de la fédération soit celle de « Ligue contre la Pollution des Eaux fluviales ». Bien qu'elle n'ait pas suivi cette demande, la société se dotera quelques années plus tard du slogan *De l'eau pure dépend la santé du Peuple*, affirmant ainsi encore clairement son engagement pour une politique de l'eau en faveur de tous¹³.

La transformation du mouvement des pêcheurs (à tout le moins d'une partie de celui-ci) en véritable acteur d'une lutte contre les pollutions se marque tant au niveau des fédérations qui se veulent

11 Commission nommée sous la présidence d'Émile de Béco, gouverneur de la Province de Brabant, le 21 décembre 1900. Rapport établi par M. Hachez, Directeur de la Société nationale de Distribution des Eaux. Cette création intervient peu avant une initiative semblable prise aux Pays-Bas (création de la *Staatcommissie voor Verontreiniging van Openbare Wateren* en 1901).

12 *Le Pêcheur belge*, 7^e année, n° 8, 1^{er} avril 1906.

13 MINEUR L., *Rapport sur la pollution des eaux*, dans *VI^{de} internationaal Congres voor Visscherij, Ostende/VI^e Congrès de la Pêche, Rapports et communications, 18-21 août 1913*, s.l.n.d., p. 10-15. Léon Mineur est un des fondateurs de la Fédération des Pêcheurs de Belgique.

nationales qu'au niveau de certaines sociétés locales. À Gand, on voit ainsi naître la Ligue contre la Pollution des eaux fluviales de la Flandre orientale, tandis qu'à Aerschot, sous la houlette du très actif docteur Karel Rutgeerts, l'Union des Pêcheurs à la ligne d'Aerschot et environs, fondée en 1905, se transforme significativement, en 1908, en Ligue contre la Pollution des Eaux (*Bond tegen de Besmetting des Waters*), avant de généraliser son objectif à l'éradication de tous les types de pollutions, qu'elles concernent les eaux, le sol ou l'air, en 1913 et de changer à nouveau son nom en conséquence (*Vereeniging tegen Water-, Bodem-, en Luchtverontreiniging*)¹⁴. Sans doute, l'exemple venait-il ici des Pays-Bas puisque Karel Rutgeerts était correspondant depuis quelques années de l'Association hollandaise contre la pollution de l'eau du sol et de l'air (*Hollandsche Vereeniging tegen Water-, Bodem-, en Luchtverontreiniging*).

Dans les années 1905-1913, les animateurs de ce mouvement contre les pollutions profitent de toutes les occasions pour faire connaître leurs préoccupations : congrès, expositions, initiatives pédagogiques, interpellations et requêtes auprès des pouvoirs publics, publicité systématique des contaminations dans les pages de leurs revues, avertissements aux industriels, études sur les techniques de décantation et d'épuration des eaux usées... À l'exposition universelle de 1910, qui se tient à Bruxelles, tout comme à l'exposition de Gand en 1913, et au Congrès international de pêche à Ostende la même année, la Société centrale parvient même à montrer au public une carte générale des cours d'eau pollués en Belgique. Sur cette carte, tous les ruisseaux du bassin de l'Escaut sont en noir, couleur de la pollution permanente, tout comme une bonne partie du bassin de la Meuse.

La constitution d'un mouvement franchement tourné vers la lutte contre les pollutions industrielles des cours d'eau, issue des sociétés de pêche, ne semble pas avoir survécu aux années de guerre ; en 1919, on ne retrouve plus de trace des diverses ligues constituées avant-guerre. Les sociétés de pêche reprennent seules le flambeau. Leur espoir de voir restaurer la qualité des eaux en Belgique est attisé

¹⁴ Vereeniging tegen water-, bodem- en luchtverontreiniging, *Jaarverslag*, Aerschot, 1913 ; RUTGEERTS K., *Verslag over de Toestand der Rivieren in België en de Besmetting en Zuivering onzer Wateren*, dans *VI^e Internationaal Congres der Vischvangst, Oostende op 18, 19 en 20 augustus 1913*, Aerschot, 1913 ; ID., *Griefts des Pêcheurs. La Pêche aux filets*, Aerschot, 1914.

par les effets de la guerre, paradoxalement bénéfiques, sur le ralentissement des activités industrielles et, en conséquence, sur l'état des rivières et des populations de poissons. Elles doivent rapidement déchanter suite à la relance de l'activité industrielle du pays... et reprendre l'initiative.

3. L'entre-deux-guerres

En 1921, la Société centrale organise ainsi à Bruxelles le Congrès national de Pêche, dont une section est entièrement consacrée à la pollution des eaux. Quelques petites « victoires » sont par la suite enregistrées :

- en octobre 1923, après plusieurs décennies de conflit, une loi impose (enfin) aux industries sucrières l'épuration physique de leurs eaux résiduaires¹⁵.
- en 1923, pour la première fois, la Société centrale réussit à se constituer partie civile dans un procès contre un industriel de Chimay, un procès qu'elle gagnera en 1931 au bout d'une longue procédure ; c'est un tournant juridique.

Galvanisée par ces avancées mais insatisfaite de l'évolution générale de la situation, elle organise en 1928 des manifestations publiques qui scandent le mécontentement des pêcheurs et de tous ceux qui se préoccupent du problème de la pollution des eaux. En 1930, le Gouvernement se saisit lentement du dossier. Il charge d'abord une commission interministérielle de l'examen de la question des eaux usées, *avec mission de rechercher les mesures propres à remédier à la situation*. Cette commission conclut à la nécessité de créer un centre de recherche et d'information. En mars 1931, le Conseil des ministres décide d'attacher cet organisme (en réalité il s'agit d'un seul fonctionnaire) au Ministère des Travaux Publics et de faire mener une enquête dans tout le pays pour dresser l'état des rivières... une enquête que les sociétés avaient déjà réalisée quelques vingt ans plus tôt. Le travail d'enquête et de cartographie est mené par J. Wagemans

15 Arrêté royal prescrivant aux sucreries l'épuration physique des eaux résiduaires qu'elles déversent dans les cours d'eau, publié au *Moniteur Belge*, le 6 octobre 1923.

et rendu public en 1933¹⁶. Dans la foulée, une Semaine de l'Eau est organisée à Liège en 1933 à l'initiative du Ministre de la Prévoyance sociale et de l'Hygiène pour sensibiliser la population à l'importance de l'épuration des eaux. Par ailleurs, une nouvelle Ligue nationale belge contre la Pollution des Eaux, qui dépasse le cercle des habituels pêcheurs, voit le jour. Le Gouvernement nommera alors une troisième commission interministérielle *pour l'étude de la pollution et des remèdes à y apporter* qui aboutira finalement en avril 1934 à la création d'un Office central pour l'Épuration des Eaux usées, le premier organisme public chargé de s'occuper d'un problème de pollution de manière transversale. Cependant, ses moyens sont dérisoires en comparaison de la plupart des administrations (outre son directeur, J. Wagemans, il compte quelques fonctionnaires) et ses efforts apparaîtront vite comme une goutte d'eau dans l'océan. Aucune autre initiative significative de la part des autorités publiques ne sera prise avant le déclenchement du second conflit mondial.

4. Réflexions et conclusions

À l'issue de cette présentation, quelques réflexions peuvent être proposées :

- Tout d'abord, il convient de souligner l'originalité des sociétés de pêche, et sans doute plus encore de leurs organes fédérateurs.
 - Originalité de leur engagement. D'autres activités de loisirs ont, bien sûr, réuni des milliers de passionnés dans toutes les localités du pays (on pense à divers sports ou à la colombophilie) ; mais, à notre connaissance, aucune n'a porté si précocement, si durablement et activement une revendication politique qu'on appellerait aujourd'hui « écologique ».
 - Originalité également de la composition sociale de la Société centrale pour la Protection de la Pêche fluviale qui recrute la majorité de ses membres parmi les ouvriers, employés et petits commerçants, et ses personnalités dirigeantes majoritairement dans les milieux aisés, académiques et politiques.

16 WAGEMANS J., *Pollution des cours d'eau en Belgique. Enquête sur ses ravages et son étendue*, s.l., 1933 ; ID., dans *Pêche et Pisciculture*, 44^e année, n° 2, 15 février, p. 35-39 et n° 3, 15 mars, p. 63-69.

- Originalité enfin des outils proposés pour résoudre les situations, en plus de l'acquisition d'une réelle expertise technique bien avant les organes de gouvernement. Bien que nous n'ayons pu nous étendre sur ce point, les propositions faites dans les pages des organes des sociétés de pêche pour lutter contre les pollutions sont remarquablement originales : syndicats de riverains (en somme des « contrats de rivières » avant la lettre) ; revendication pour la création d'institutions publiques transversales (qui travailleraient systématiquement en collaboration avec les différents ministères) ; création de ligues anti-pollution ; réflexion philosophico-politique notamment lorsqu'en 1919, les membres de la Société centrale proposent que le cas de l'Espierre, affluent de l'Escaut venant de la région de Roubaix-Tourcoing, hautement pollué, soit résolu à la Conférence de Paix des Nations !
- Ensuite, il faut attirer l'attention des chercheurs sur la richesse de leurs journaux et revues en tant que source d'information de premier choix sur la nature, les lieux et la récurrence des pollutions des cours d'eau. La couverture presque totale du territoire national par les sociétés locales assurait en effet aux organes plus centraux à Anvers, Gand, Liège et Bruxelles de trouver un correspondant pour quasiment chaque ruisseau.
 - La compilation des informations relayées par ces correspondants locaux permet de dresser une hiérarchie des cours d'eau pollués : la Senne et ses affluents, la Vesdre, et l'Espierre arrivent en tête de ce hit parade, suivies immédiatement par l'Escaut, la Lys, la Dendre et le Démer.
 - Elles permettent aussi de dresser la hiérarchie des industries polluantes, dominée par les industries de la laine, les papeteries et les sucreries.

Pour toutes ces raisons, nous n'hésitons pas à voir dans l'histoire de ce mouvement des pêcheurs-contre-les-pollutions une sorte de « conscience » de la pollution des cours d'eau en Belgique... eux qui tentèrent d'activer la « prise de conscience » des dimensions et des conséquences écologiques de la puissance laissée à l'industrie, eux qui essayèrent de donner « mauvaise conscience » à plusieurs gouvernements successifs entre 1890 et 1940... eux qui furent à peu

près oubliés après le deuxième conflit mondial. Ils n'ont laissé en effet presque aucune trace dans l'histoire de l'écologie politique telle qu'on l'écrit aujourd'hui.

Bibliographie des auteurs sur la thématique

Pour la bibliographie de Chloé Deligne, voir p. 107-109.

* *
*

BALCERS W., *Résistance et Mondialisation. Le cas des bières bruxelloises*, dans *Les Cahiers de la Fonderie : Boire et Manger. L'alimentation à Bruxelles*, t. 40, 2009, p. 8-13.

DELIGNE Ch. et BALCERS W., *Protest movements against industrial waste in Belgium (1850-1914)*, dans MASSARD-GUILBAUD G. et RODGER R., dir., *Environmental and Social Inequalities in the City 1750-2000*, Cambridge (à paraître en 2010).

L'évolution des mares en Belgique : entre Histoire humaine et Histoire de l'environnement

Kevin Morelle et Annick Castiaux

La présence de mares dans nos campagnes a de tout temps été fortement dépendante des actions de l'homme sur son environnement. En général de petites dimensions, elles sont en effet extrêmement sensibles aux variations environnementales et leur dynamique paysagère (apparition-disparition) est souvent liée à des événements extérieurs.

Au cours du siècle dernier, les modifications agricoles qui ont eu lieu en Europe¹ ont imposé des changements constants dans les structures paysagères rurales. Actuellement, l'étude historique des procédés à la base de ces modifications occupe une place importante au sein de nombreux projets de recherche. L'analyse de ces phénomènes favorise une compréhension des origines socio-économiques de ces changements.

Le projet de recherche PONDSCAPE² s'intéresse à l'évolution récente (19^e-20^e siècle) de la perception des différents usagers des mares sur ces milieux et tente de savoir comment les mares ont gagné ou perdu de leur valeur au cours du temps.

1 MANDERA U. et JONGMAN R. H. G, *Human impact on rural landscapes in central and northern Europe*, dans *Landscape and Urban Planning*, t. 41, 1998, p. 149-153.

2 Financé par la Politique Scientifique Fédérale belge.

1. Les mares et leur origine

Bien que les mares puissent apparaître naturellement, leur origine anthropique est prépondérante chez nous. Elles sont bien souvent le reflet de l'histoire socio-économique agricole d'un territoire ou d'une région.

L'homme a pu agir de deux manières pour favoriser le développement de ces milieux humides. Soit à travers des actions indirectes, telles que les activités d'extraction ou les bombardements durant la Seconde Guerre mondiale principalement, qui ont entraîné l'apparition de zones humides localisées. Soit à travers des actions directes, par lesquelles l'homme a volontairement créé un point d'eau en vue de répondre à des besoins bien précis [voir fig. 1].

Les premières utilisations de ces milieux par l'homme remontent au néolithique, période où la sédentarisation se développe et où les premières formes d'agriculture commencent à apparaître. À l'écart de toutes sources ou rivières, l'homme, pour répondre à ses besoins en eaux, va créer des réservoirs pour assurer sa consommation propre et pour abreuver son cheptel. Les usages de ces milieux se sont ensuite développés et multipliés au cours du temps.

Au sein des villages, dans les espaces publics mais également chez les particuliers, la mare remplissait de nombreux usages domestiques, à savoir : cuisine, nettoyage, lessive. Dans les fermes, les mares occupaient autrefois une place importante. Dans les pâtures, elles servaient d'abreuvoir pour le bétail. À proximité des cultures, elles permettaient l'approvisionnement en eau en l'absence de pluie. À l'intérieur de la ferme, un élevage de canards et oies nécessitait également la présence d'une mare.

À travers des usages plus artisanaux, les mares jouaient également un rôle important au sein des activités économiques antérieures au 20^e siècle. Ainsi les mares ont pu servir pour des activités traditionnelles telles que pour le rouissage du chanvre et du lin (qui consistait à tremper les tiges afin d'en extraire les fibres), ou encore pour l'assouplissement des osiers. De plus, l'ensemble des mares constituait avant tout autre chose des réservoirs d'eau utiles en cas d'incendie.

2. Les mares et leur évolution

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, les mares jouaient un rôle important dans les activités socio-économiques des villages en milieu rural. En effet, à cette époque, l'élevage était une des composantes centrales de l'agriculture traditionnelle³ aussi bien pour son apport nutritif (lait et viande) que mécanique (transport et travail des terres).

Au milieu du 19^e siècle, est apparu la notion d'hygiène publique. Celle-ci se développa au sein de la société comme la réponse aux nombreuses épidémies (notamment de choléra) qui sévissaient un peu partout en Europe à cette époque. Cette notion nouvelle aura pour effet de modifier profondément le regard porté par l'homme sur les milieux humides considérés en partie comme responsables de ces maladies.

Des campagnes hygiénistes sont alors lancées et visent notamment les eaux stagnantes, en ce compris les *mares naturelles ou artificielles* [qui] *se remarquent encore dans bien des communes. L'eau est utilisée par les habitants pour le nettoyage des maisons et le lessivage des linges et sert de boisson aux animaux. Cette eau est stagnante et putrescible par les déchets hétéroclites qui y abondent*⁴. La situation de l'époque a même amené certains à conclure qu'*en dehors de l'eau de source, [il n'y avait] pas de salut*⁵.

La première moitié du 20^e siècle a vu la généralisation de la distribution de l'eau courante dans les villages et dans les fermes. Ce processus a continué d'enlever à la mare une partie de ses usages traditionnels. L'eau courante présente, en effet, entre autres avantages de procurer une eau supposée plus propre que celle des mares mais aussi disponible tout au long de l'année.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture s'est développée progressivement. Ceci s'est notamment marqué, d'une part, par l'augmentation de la taille moyenne des exploitations agricoles. La mare, souvent de petite taille aura alors de plus en plus de mal à répondre aux besoins en eau de cheptels de plus en plus

3 VOS W. et MEEKES H., *Trends in European cultural landscape development : perspectives for a sustainable future*, dans *Landscape and Urban Planning*, t. 46, 1999, p. 3-14.

4 QUINTIN F., *Rapport sur les causes d'insalubrités dans les petites villes et les communes rurales en Belgique*, dans *Bulletin de la Société royale de Médecine publique de Belgique*, Bruxelles, 1901.

5 DUCLAUX M., *Dangers que présentent les eaux de la surface. Moyen de les remplacer par des eaux souterraines de premier choix captées dans la craie à grande profondeur par le système Guillaume Lambert*, Bruxelles, 1898.

importants. D'autre part, par les travaux de remembrement opérés à partir des années 70, et visant à une simplification des territoires agricoles. Les mares, souvent situées en limite de parcelles, représentaient alors une entrave dans ce contexte de simplification du territoire. L'utilité des mares devenant limitée, celles-ci n'ont dès lors bien souvent plus été entretenues et ont été sujettes à un comblement naturel.

Plus récemment, l'extension de l'habitat, principalement en zone périurbaine a également touché ces milieux. Les pratiques d'agriculture moderne et l'urbanisation sont ainsi à l'heure actuelle les principales menaces à la préservation de ces milieux.

3. Évolution contrastée

La très grande diversité des mares ainsi que leur caractère éphémère, rend quasiment impossible une quantification de leur taux de disparition. Les estimations des pertes entre la fin du 19^e siècle et actuellement varient le plus souvent entre 50 et 90 %. Malgré tout, des exceptions locales, où le phénomène inverse existe, ont pu être observées. C'est ainsi le cas de la région du Condroz où l'activité humaine a eu un impact très important sur la création de mares en milieu agricole. En effet, les activités d'extraction de l'argile (terre plastique ou derle), entre le 15^e et le 20^e siècle, aura permis la création d'un réseau de mares très important. En effet, à la suite des extractions, le sol affaibli en profondeur, s'effondrait sous son propre poids et laissait place à une dépression qui allait pouvoir se remplir d'eau. On observe ainsi une courbe croissante [voir fig. 3] de la densité de mares dans cette région. Ce n'était bien sûr pas l'intention des hommes qui exploitaient ces gisements, mais c'est toutefois un exemple révélateur du lien existant entre hommes et milieux naturels.

À l'opposé, les sites fossoyés du Hainaut, considérés comme des mares en vertu de leurs usages passés et de leur rôle écologique actuel, ont connu un fort déclin au cours du siècle dernier. Ces vestiges de fossés inondés encerclant les fermes et châteaux médiévaux [voir fig. 2] offraient une des principales défenses de la région aux seigneuries rurales.

Comme nous l'avons fait pour la région condrusienne, nous avons observé l'évolution de ces milieux au cours du temps. On constate ici que ces sites fossoyés ont connu une régression au cours

du siècle passé [voir fig. 3]. Ces milieux on dû faire face à une perte d'usage ainsi qu'aux effets des modifications agricoles récentes précitées.

4. Évolution récente

Suite à une étude récente⁶ pointant l'intérêt écologique particulier de ces milieux, on assiste actuellement à un regain d'intérêt pour les mares. De nombreuses actions de préservation et de création se développent. Que ce soit au niveau politique, via de mesures de conservation/préservation, au niveau de collectifs de personnes (parcs naturels, réserves...), et au niveau individuel (intérêt du monde agricole, intérêt des particuliers), une prise de conscience environnementale grandissante se développe au sein de la société et laisse augurer d'un futur meilleur pour les mares en Belgique.

5. Conclusions

Les mares et les activités humaines sont fortement liées. Au cours des deux siècles passés, de profondes modifications dans le comportement humain ont influencé significativement ces milieux. Ils symbolisent d'une certaine façon, le regard porté par l'homme sur la nature et ce qu'elle peut lui apporter. L'usage fait de ces milieux semble constituer la clé nécessaire à leur préservation. Le passé nous montre en effet que la dynamique des mares dans nos paysages a, en grande partie, été influencée par les bénéfices que les hommes pouvaient en retirer. Conscient des nouveaux intérêts écologiques que ces milieux peuvent apporter, il faut maintenant réinventer des usages pour les mares. La mare peut ainsi remplir des rôles nouveaux très importants tels que l'éducation à l'environnement ou l'épuration de l'eau (le long des autoroutes notamment) et ainsi favoriser des attitudes conservatrices. Maintenir « la mare en lieu de mémoire [et] lui conférer une dimension historique »⁷ participe aussi à cet effort

6 WILLIAMS P. et WHITFIELD M., e.a., *Comparative biodiversity of rivers, streams, ditches and ponds in an agricultural landscape in Southern England*, dans *Biological conservation*, t. 115, 2004, p. 329-341.

7 SAJALOLI B., *Les mares, reflets des rapports domestiques de l'homme à l'eau du XIX^{ème} siècle à nos jours*, dans BECK C., BENARROUS R., DEREK J.-M. et GALLICÉ A., dir., *Les zones humides européennes : espaces productifs d'hier et d'aujourd'hui* [actes du premier colloque international du

promotionnel. Connaître et comprendre les évènements du passé qui ont pesé sur la perception de ces milieux et poursuivre les recherches sur l'utilité environnementale de ces écosystèmes semblent être des voies nécessaires pour accompagner favorablement la reconnaissance et la préservation des mares.

Annexes

ORIGINES NATURELLES				
<i>Ex. : mardelles de Lorraine, dépressions dans zones à relief accidenté, anciens bras de rivière</i>				
ORIGINES HUMAINES				
Actions directes			Actions indirectes	
L'ARTISANAT <i>Ex. : rouissage du lin et du chanvre, brasserie, assouplissement des osiers de vannerie</i>	DANS LES FERMES <i>Ex. : mares à fins domestiques, élevages de canards et d'oies, mares abreuvoirs dans les pâtures, réserves d'eau contre les incendies</i>	DANS LES VILLAGES <i>Ex. : lavoirs, viviers communaux, espaces publics, abreuvoirs pour les animaux de passage, réserves d'eau contre les incendies</i>	ACTIVITES D'EXTRACTION <i>Ex. : mares de carrières, mares issues de l'extraction des « terres plastiques » dans le Condroz</i>	GUERRES <i>Ex. : trous de bombes datant des deux guerres mondiales</i>

Fig. 1 : Typologie des mares en fonction de l'origine de leur création et de leur destination.

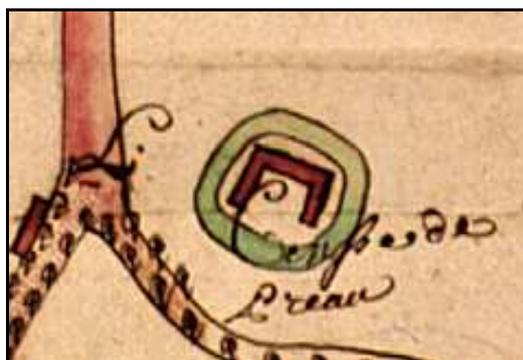


Fig. 2 : Site fossoyé « Li Cense de Préau » dans la région de Harchies (ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Collection des cartes et plans*, n° 269).

Groupe d'Histoire des zones humides (GHZH), Le Blanc, 21-23 octobre 2005], Cordenais, 2007 (Aestuarium n° 9, collection Histoire et terres humides).

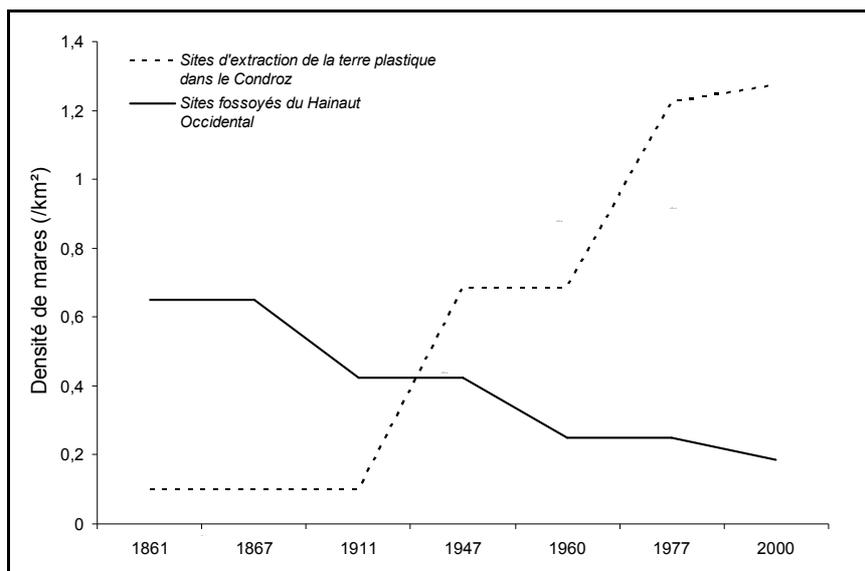


Fig. 3 : Illustration de deux situations contrastées de l'évolution locale des mares en Wallonie.

Sources & méthodes

Quelles sont les sources disponibles sur l'histoire de l'écologie politique en Belgique francophone ?

Présentation des fonds et collections du centre d'archives privées d'étopia (centre d'animation et de recherche en écologie politique) à Namur

Dawinka Laureys

Dans un contexte où l'idéologie écologiste prend de plus en plus d'ampleur, il est particulièrement intéressant pour la communauté scientifique de s'interroger sur ses origines. L'ensemble des productions textuelles, iconographiques et audiovisuelles conservées au sein du centre d'archives d'étopia (centre d'animation et de recherche en écologie politique) peuvent alimenter diverses recherches : en sciences politiques et en communication, mais elles pourraient également être investiguées par des analyses historiques, sociologiques, anthropologiques, voire graphiques. Et pourquoi pas, en se basant sur une approche plus systémique, chère à l'écologie politique ?

1. Un centre de ressources au sein de l'asbl étopia

L'asbl étopia est une association financée en partie par le parti Écolo pour promouvoir et approfondir la réflexion sur l'écologie politique. Elle est par ailleurs reconnue par la Communauté française pour ses missions d'éducation permanente et d'archivage. Cette asbl est composée de cinq pôles d'activités : un pôle prospective, un pôle débats, un pôle publications, un pôle formations et un pôle documentation et archives.

2. Historique du centre d'archives

Le centre d'archives privées d'étopia¹ s'insère dans cette structure et a pour particularité d'être associé à un centre de documentation spécialisé, depuis près de 25 ans, dans les matières environnementales et écologistes. Celui-ci voit le jour en 1984 au sein du CEFÉ (Centre d'étude et de formation en écologie). Peu à peu, il est confronté à la problématique de l'archivage des documents produits par les acteurs de l'écologie politique. L'asbl étopia est créée en 2004 sur les cendres du CEFÉ et intègre l'archiviste – engagée en 2000 – et les premiers fonds au sein de son pôle documentation et archives. En janvier 2006, le centre d'archives s'insère dans le réseau des centres d'archives privées de la Communauté française en signant une convention pour cinq ans.

3. Missions et volume

Le centre d'archives a pour buts l'accueil des archives liées à l'écologie politique et aux mouvements écologistes ou environnementaux, le traitement archivistique de ces fonds et leur valorisation auprès d'un large public. À ce jour, les archives traitées représentent plus de 500 mètres linéaires, près de 600 caisses de déménagement partiellement triées. Il faut ajouter à cela plus de 1400 cassettes audio ou vidéo, près de 4000 documents numériques, nombre d'affiches et d'objets.

1 Espace Kegelman, 52 avenue de Marlagne, 5000 Namur, <http://www.etopia.be/>, consulté le 26 mars 2010.

4. Archives conservées & illustrations

4.1. *Instruments d'accès*

Plusieurs outils permettent d'appréhender les fonds et collections disponibles. Un état des fonds mis à jour chaque année est téléchargeable sur la page web du pôle². Par le biais de notre base documentaire et archivistique³, vous avez accès aux fiches descriptives des fonds et collections, à des relevés et inventaires, à des dossiers d'archives et à certaines pièces en version électronique (ex. : les communiqués de presse Écolo des deux dernières années)⁴.

4.2. *Archives des « mouvements » écologistes et environnementaux*

En Belgique francophone, le mouvement écologiste naît d'abord sous la forme d'associations créées entre autres dans la foulée de mai 68⁵. Nombre de leurs revendications sont à mettre en lien avec les fondements de l'écologie politique, comme les combats pour la protection de la nature et de la biodiversité, le pacifisme, l'autogestion, la démocratie directe, etc.

Vous trouverez dans notre état des fonds, les associations pour lesquelles des archives sont conservées. Des éléments d'histoire de plusieurs de ces mouvements sont accessibles par le biais des papiers de fondateurs et de militants, ainsi que via nos collections. Parmi les fonds disponibles figure celui de l'asbl Médiacom créée fin des années 70 avec pour objectif de fédérer les « médias communautaires » et « alternatifs » du monde francophone principalement. Déjà 350 titres, des années 70 et des années 80, ont été catalogués. Il s'agit là d'un fond propre à étudier le terreau idéologique et associatif de la naissance de l'écologie politique dans le monde francophone. Sont

2 Dernière version en ligne : HENDRICK A. et LAUREYS D., *État des fonds et collections du centre d'archives privées d'étopia*, octobre 2007, http://www.etopia.be/IMG/pdf/20090818_AMD_Etat_des_fonds_et_collections.pdf, consulté le 16 mars 2010.

3 Prochainement, le centre d'archives d'étopia utilisera également le logiciel Pallas afin d'améliorer sa mise en réseau avec l'ensemble des centres d'archives privées de la Communauté française.

4 À l'adresse <http://alexandrie.etopia.be>.

5 Pour en savoir plus, voir notamment DELWIT P. et DE WAELE J.-M., *Écolo, les verts en politique*, Bruxelles, 1996, p. 12-15 ; LECHAT B., *Écolo, la marche verte : introduction à une histoire des idées écologistes en Wallonie et à Bruxelles (1968-2008)*, [étude étopia], décembre 2008, <http://www.etopia.be/spip.php?article998>, consulté le 16 mars 2010.

aussi conservées : des archives relatives à l'histoire de la branche belge du premier réseau écologiste mondial Les Amis de la Terre ou *Friends of the Earth International*, dont la section belge francophone est fondée en 1976. Dans les mêmes années, le Groupe des Jeunes Protecteurs de la Nature (G. J. P. N.) voit le jour. Son histoire est accessible par le biais des papiers de son « responsable des relations extérieures ». Vous pourrez aussi accéder à certaines archives de l'asbl Wavre – Urbanisme – Environnement depuis la fin des années 70 et d'Inter-Environnement Wallonie. Fondée en 1981, l'asbl Jeunesse et écologie est une organisation ayant pour vocation l'éducation des jeunes à l'écologie. Aujourd'hui rebaptisée Empreintes, l'ensemble de ses archives ont été déposées chez nous. Avec Inter-Environnement Wallonie (IEW), la fédération d'associations travaillant à la défense de l'environnement en région wallonne, notre collaboration s'est limitée à ce jour à un travail de valorisation de leurs archives conservées dans ses locaux.

4.3. *Archives de l'écologie politique*

L'histoire de l'idéologie écologiste en Belgique francophone s'exprime également par le passage de ces revendications à une forme politique. Ce sera le cas via le mouvement de réflexion et d'action « Démocratie Nouvelle » qui en 1973 publie un manifeste en filiation avec l'écologie politique. Il s'agit du premier groupe de tendance écologiste à faire preuve d'ambitions électorales puisqu'il se présente aux élections législatives de 1974. Deux ans plus tard, certains de ses membres sont à l'initiative de la liste communale « Combat pour l'écologie et l'autogestion » à Namur. C'est la première fois en Belgique que le terme « écologie » apparaît dans la dénomination d'une liste électorale. En janvier 1977, la section belge des « Amis de la Terre » publie un manifeste où une filiation certaine transparait avec l'idéologie du mouvement et de la liste précitée. Plusieurs des militants des Amis de la Terre se présentent aux élections législatives de 1977 et de 1978 avec la liste « Wallonie-Écologie ». Quelques mois plus tard, la liste « Europe-Écologie » obtient 5,1 % des suffrages aux élections européennes. Ce succès est sans doute à l'origine de la mise sur pied de la structure politique permanente du parti Écolo suite aux assemblées constitutives de mars 1980. Pour chacun de ces

mouvements, des affiches, des publications et des papiers de membres ont été collectés.

Concernant le parti Écolo et ses presque 30 années d'existence, le centre d'archives d'étopia conserve de nombreuses archives. C'est le cas des documents produits et reçus par : ses instances fédérales, ses services politiques et d'appui, ses groupes parlementaires, ses cabinets ministériels, certains de ses militants et mandataires, voire de certaines régionales ou locales. Dans les fonds des instances fédérales, vous trouverez les multiples versions des statuts d'Écolo, des documents relatifs à l'organisation des Assemblées Générales et des Conseils de fédération, les archives de plusieurs secrétaires fédéraux, les PV des Bureaux politiques, les traces des débats et des productions émanant des commissions et groupe de travail thématiques, etc. Bref, une série de documents qui illustrent le fonctionnement interne du parti et notamment ses processus de démocratie directe. Les archives des services politiques témoignent de l'organisation des campagnes électorales, d'actions et de manifestations, des conférences et communiqués de presse, du travail de préparation des programmes électoraux, etc. Quant aux archives des différents groupes et parlementaires, ils sont répertoriés par niveau de pouvoir : européen, fédéral, communautaire et régional, puis par groupe et parlementaire. La collecte n'est pas exhaustive à ce jour, mais on y trouve déjà une série de documents très intéressants, comme par exemple les archives du groupe Écolo-Agalev pour la Chambre et le Sénat de 1982 à 2001. Une partie des archives des Cabinets des ministres et de secrétaires d'État Écolo est conservée dans nos bâtiments. La majeure partie de celles-ci sont néanmoins versées au sein des institutions publiques ayant la conservation des archives pour mission. Nous disposons le plus souvent des relevés de ce qui est déposé ailleurs de manière à pouvoir mieux orienter les demandes de consultation.

Enfin, les archives des associations successives d'éducation permanente liées à Écolo, le CEFÉ et étopia sont elles-aussi classées parmi les fonds d'écologie politique. Quant aux archives du Groupe des Verts au Parlement européen (fondé en 1989), certaines d'entre elles sont conservées au sein des papiers de personnes ou des collections.

4.4. *Collections & archives numériques*

Parmi notre collection iconographique se trouvent des affiches, des caricatures, des photos digitales et numériques. La collection d'affiches et de dessins compte plus de 600 unités. Ces sources ont été éditées : par le parti Écolo, par d'autres Verts belges et européens, mais aussi par des associations ou des autorités publiques sur des thèmes liés aux combats écologistes. Les plus anciens de ces supports datent des années 70. Quant aux séries de photos, elles concernent en majorités Écolo (ses candidats aux élections, ses actions et formations, ses Cabinets). Dans la collection des périodiques, vous pourrez consulter des revues issues de la sphère associative, comme la collection complète d'*Imagine* ou des *Bulles vertes* d'Empreintes, ainsi que les périodiques propres à Écolo : les titres successifs à destination de ses membres et sympathisants et de nombreux bulletins de régionales d'Écolo. Par ailleurs, nous complétons d'année en année une collection de « publications » : c'est-à-dire de brochures, de tracts, d'autocollants, de petits objets (comme des *pins*) édités et diffusés en masse. Cette collection représente à ce jour 10 mètres linéaires et concerne tant la sphère politique qu'associative. Plus de 1400 cassettes audiovisuelles et sonores sont conservées sous format digital ou numérique. Il peut s'agir de productions audiovisuelles du parti Écolo, d'enregistrements télévisuels de ses représentants, d'enregistrements sonores d'assemblées générales d'Écolo, de films d'actions associatives, de documentaires relatifs aux thématiques écologiques. On entend par archives numériques : non seulement l'ensemble des documents archivés sur disques durs et DVDs, mais également la gestion électronique d'archives courantes qui implique que soient archivés en format numérique des documents clefs dès leur production (ex. : communiqué de presse, note politique, programme électoral). La série des objets rassemble des calicots, t-shirts, ballons, panneaux d'exposition, etc.

4.5. *Ressources documentaires*

Enfin, les ressources du centre de documentation ne sont pas à négliger pour mener à bien des recherches relatives à l'histoire de l'écologie politique et de la mouvance écologiste puisque y sont conservés des ouvrages de références, des mémoires, des dossiers

documentaires, des revues concernant ces thématiques pour la Belgique et de part le monde depuis 25 années.

5. Conclusion

Nous vous invitons à consulter notre état des fonds et notre base de données pour bénéficier d'une vision plus complète de nos ressources. Nous voudrions insister sur le fait que le centre d'archives d'étopia est récent. De ce fait, nombre des archives nécessitent encore d'être traitées et d'autres collectes doivent être menées du côté associatif en particulier pour réaliser notre ambition : celle de devenir le centre d'archives de référence sur les thématiques écologiques et environnementales en Belgique francophone.

Toutes les archives conservées chez étopia ne sont pas immédiatement consultables puisque leur accès est limité par les conventions de dépôt ou les délais légaux. Néanmoins, nombre d'archives sont d'ores et déjà disponibles (entre autres les archives considérées comme publiques) et toute demande de consultation d'archives de moins de 30 ans est soumise au déposant.

Dommages de guerre : chantier archivistique, perspectives scientifiques et nouvelles utilités administratives

François Antoine et Thierry Lemoine

La prise en considération de la problématique des malheurs liés aux faits de guerre est relativement nouvelle¹. C'est en effet depuis le 20^e siècle que la notion de réparation de dommages a connu un développement sans précédent. Auparavant, nul ne songeait à réclamer réparation et remboursement de destructions matérielles quand d'autres avaient sacrifié leur vie. Ces dommages matériels étaient acceptés avec fatalité et considérés comme une participation à l'effort de guerre.

C'est en fait à partir de la fin du 19^e siècle², avec les premières grosses catastrophes industrielles et le développement de l'idée de solidarité, qu'apparaissent les réparations des risques liés à l'activité sociale. Cette évolution a entraîné la création des mutuelles, des assurances sociales et enfin, bien entendu, de la Sécurité sociale. Le concept de « risque de guerre » pris en charge par l'État au nom de la solidarité nationale participe de cette évolution et ce, d'autant plus facilement, que les deux conflagrations mondiales ont engendré un

1 DUHAMEL E., *Les sinistrés : objet et enjeu politique* dans BARJOT D., BAUDOÛI R. et VOLDMAN D., *Les reconstructions en Europe (1945-1949)*, Bruxelles, 1997, p. 234-235.

2 On signalera que durant la Révolution française, l'Assemblée Nationale avait déjà émis le principe de dommages de guerre (loi du 31 juillet 1792), mais la situation financière catastrophique du pays ne permit pas la mise en pratique de ce principe.

niveau jamais atteint jusque-là de destructions et de dommages aux biens.

Dans le cas de la Seconde Guerre mondiale, la Belgique a fait valoir son expérience en matière d'indemnisation des dommages de guerre, expérience acquise depuis ce qui devait être la « Der des Der »³. D'après des estimations, ce sont environ 19,7 % des immeubles existants en 1914, soit quelque 282.000 bâtiments, qui ont été touchés durant la Grande Guerre⁴. Entre 1940 et 1945, ce sont plus de 500.000 immeubles sur les 2.173.000 existants avant-guerre qui ont été endommagés ou détruits, soit 23,3%. Néanmoins, contrairement à 14-18, la Deuxième Guerre mondiale n'a épargné aucune province ; presque toutes les villes ont servi de théâtre aux opérations militaires qui ont entraîné des destructions totales ou partielles à la suite de combats terrestres (essentiellement la campagne des 18 jours et la bataille des Ardennes) et des bombardements aériens à la fin du conflit qu'ils soient alliés ou le fait des bombes volantes allemandes. Signalons au passage que cette dispersion des dommages immobiliers a été finalement bénéfique à la Reconstruction de l'après Seconde Guerre mondiale. En effet, aucune région, à l'exception peut-être de la province de Luxembourg, n'a été dépourvue de ressources ni n'a été abandonnée par sa population du fait des destructions massives, comme ce fut le cas pour la Flandre occidentale après le premier conflit mondial.

Dès l'été 1940, forte de son expérience précédente, l'administration centrale du pays, confiée aux seuls secrétaires généraux des ministères, met sur pied le Commissariat général à la Restauration du Pays qui sera chargé de recueillir les premiers dossiers des sinistrés, de commencer l'évaluation de l'ensemble des dégâts, de

3 Voir DEPOORTERE R., *La Belgique et les réparations allemandes : la grande illusion*, dans CLAISSE S. et LEMOINE T., *Comment (se) sortir de la Grande Guerre ? Regards sur quelques pays « vainqueurs » : la Belgique, la France et la Grande-Bretagne*, Paris, 2005, p. 127-154 ; CARNEL S., *Entre espoir et désillusion. Le retour des sinistrés dans les régions dévastées après la Première Guerre mondiale*, dans *Une guerre totale ? La Belgique dans la Première Guerre mondiale. Nouvelles tendances de la recherche historique*, Bruxelles, 2005, p. 495-505 (Études sur la Première Guerre mondiale, 11).

4 Les 282.000 bâtiments se répartissent comme suit : 72.000 entièrement détruits, 10.000 partiellement détruits et environ 200.000 endommagés. Voir DE NAEYER A., *La Reconstruction des monuments et des sites en Belgique après la Première Guerre mondiale*, dans *Monumentum*, t. X-XI-XII, 1982, p. 167-187 ; http://www.international.icomos.org/monumentum/vol20-21-22/vol20-21-22_14.pdf, consulté le 29 novembre 2008.

raser les bâtiments trop endommagés par les bombardements⁵, etc. À la fin de la guerre, le Ministère des Dommages de guerre est créé, avant de rapidement se fondre dans le Ministère de la Reconstruction entre 1946 et 1952.

Cependant, dans les faits, les choses avancent avec lenteur, car si l'étendue des dégâts est immense, les implications financières le sont tout autant. Les controverses se multiplient au Parlement d'autant plus que les hommes politiques se souviennent que leurs prédécesseurs de 1919 se sont avancés imprudemment en accordant rapidement des indemnités aux sinistrés avec l'idée que les Puissances ennemies rembourseraient les sommes avancées. Il faut donc attendre le 1^{er} octobre 1947, soit quatre mois après le discours de Georges Marshall à Harvard qui expose la volonté du gouvernement des États-Unis de contribuer au rétablissement économique de l'Europe, pour que soit promulguée en Belgique une loi relative à la réparation des dommages de guerre aux biens privés. La loi veut répondre à deux nécessités : nécessité de reconstruire les richesses nationales et la nécessité de compenser l'appauvrissement des personnes frappées dans leur patrimoine par des dommages de guerre⁶. Le 6 juillet 1948, c'est une loi mettant à charge de l'État la réparation des dommages de guerre aux biens nécessaires à un service public ou à la poursuite d'une fin d'intérêt général qui sera sanctionnée par le Régent. Même si la constitution de dossiers avait déjà débuté pendant la guerre et dans l'immédiat après-guerre, leur afflux massif auprès de l'administration peut commencer.

Au début des années 1980, l'administration des dommages de guerre a rassemblé tous ces dossiers en un seul et même dépôt à Anderlecht. Or, cette administration, passée, après la suppression du ministère de la Reconstruction, aux Travaux publics dans les années 1950, au ministère des Communications et de l'Infrastructure après la régionalisation des Travaux publics, pour enfin aboutir au SPF Intérieur en 2002, s'est vue confiée, étant donné son expérience dans le domaine de l'indemnisation, à partir de 1965 les dommages subis par les colons au Congo et à partir de 1976, les dommages causés par

5 Voir Série d'archives *Travaux de démolitions/réparations*, 4,5 m.

6 Voir Session extraordinaire, 1946, *Documents parlementaires*, n° 208 : *Projet de loi sur la réparation des dommages de guerre aux biens privés, rapport fait au nom de la commission de la reconstruction par M. Vranckx.*

des calamités. La totalité de ses dossiers constitue un ensemble archivistique de quelque 22 kilomètres linéaires, dont la plus grosse partie (environ 17 km) traite des dommages aux biens privés : le nombre de dossiers est estimé entre sept cent mille et un million. Depuis 2006, le SPF Intérieur, par souci de préservation de ce patrimoine d'une très grande richesse, a entrepris le tri et le conditionnement de ces archives ainsi que le transfert de celles-ci vers les Archives de l'État. L'opération devrait être terminée pour la fin de l'année 2010.

1. « Dommages de guerre » et patrimoine industriel

*Il faut qu'on reconstruise les maisons, les bâtiments industriels et agricoles ; il faut qu'on renouvelle l'outillage et les stocks de matières premières. Il faut surtout que l'on répare ce qui est essentiel pour la reconstruction de notre pays*⁷. Telle est la philosophie de la loi sur la réparation des dommages de guerre, exprimée par Alfons Vranckx dans son rapport à la Chambre des Représentants le 9 octobre 1946. Or, parmi les 506.090 immeubles endommagés ou détruits, on retrouve 16.803 bâtiments à destination industrielle ou commerciale ainsi que 31.253 exploitations agricoles et élevages qui ont dû bénéficier de toute l'attention de l'administration puisque moteurs de la reconstruction et du redressement économique de la Belgique. Autrement dit, dans les dossiers introduits par les particuliers, figurent de nombreux dossiers volumineux concernant des sociétés et des industries de tout type (chimique, pétrolière, mines, batelière, etc.) et de toute taille. Voici quelques exemples d'industries ou sociétés commerçantes déjà identifiées dans le fonds : l'Union chimique belge (U.C.B.)⁸, les usines Solvay, la société Shell⁹, l'Innovation, le Bois du Cazier, les forges de Clabecq, le charbonnage de Péronnes-lez-Binche, etc.

7 *Ibid.*, p. 14.

8 Les sites d'UCB, disséminés sur le tout territoire, ont été nombreux à être touchés. Citons Havré, Hemixem, Zandvoorde, Mornimont, Burcht et Wondelgem.

9 On peut par exemple y retrouver les dossiers des franchisés ayant subi des dommages : une cartographie des pompes à essence Shell en 1940 est donc tout à fait possible.

2. Contenu des dossiers

En application de l'arrêté du 15 mars 1941, les sinistrés devaient remplir un formulaire général d'introduction des demandes de constatation et d'évaluation fourni par le Commissariat général à la Restauration du Pays. Sur ce formulaire en tête bêche adressé d'un côté aux personnes privées et de l'autre aux *sociétés, associations, etc.* devaient, entre autres, être consignés le nom, l'appellation ou la raison sociale de la société ; la nature de la société ; le numéro de registre de commerce ; la date de constitution ; le siège ; la nationalité ; le lieu du ou des sinistres ; le résumé de la déclaration du sinistre ; la demande de crédit et la déclaration antérieure ; le montant des dommages subis. Une série d'annexes pouvaient être adjointes à ce formulaire, telles que factures, attestations, rapports d'activités, photos ou encore listes de fourniture et de matériel.

La loi du 1^{er} octobre 1947 avait comme idée maîtresse que tous les dommages ne devaient pas bénéficier de la réparation (dommages monétaires, par exemple) et que les dommages même qui en bénéficiaient devaient être réparés selon des modalités différentes : la nature des biens et l'importance des dommages¹⁰. Dans cette optique, les dossiers de demande d'indemnisation se subdivisent à l'aide d'*intercalaires* reprenant les différents types de biens (les biens immobiliers bâtis, les biens immobiliers non bâtis, l'équipement des exploitations industrielles, commerciales, artisanales et agricoles, les marchandises et produits fabriqués par le sinistré, le cheptel vivant, etc.¹¹).

Conçue comme une loi de solidarité soumise à l'intérêt collectif, la loi d'indemnisation prévoyait de mesurer la réparation en fonction de la capacité des sinistrés énoncée par leur état de fortune. Les sinistrés devaient à cet effet remettre au Directeur provincial de la Reconstruction compétent un relevé estimatif de tous les biens possédés par eux au 9 octobre 1944 et un extrait certifié conforme de

10 VAN HOUTTE J., *La réparation des dommages de guerre aux biens privés : commentaire théorique et pratique de la loi du 1^{er} octobre 1947*, Bruxelles-Louvain, 1948, p. 52.

11 Arrêté du Régent du 7 novembre 1947 relatif au mode d'évaluation des dommages de guerre aux biens privés, *Moniteur belge* du 10-11 novembre 1947.

la matrice cadastrale¹². La copie d'un contrat de mariage, un acte de décès ou la copie d'un testament pouvaient être transmis afin de compléter ce type d'informations.

Toujours suivant cette notion de solidarité nationale, la loi du 1^{er} octobre 1947 prévoyait l'exclusion des catégories de citoyens poursuivis et condamnés pour fait de collaboration avec l'ennemi, autrement dit ceux qui par leur attitude s'étaient désolidarisés du peuple belge¹³. Dès lors, les sinistrés devaient à cet effet transmettre un certificat de civisme. Aux côtés des données relatives à la composition de famille, les condamnations encourues étaient notifiées sur le bulletin de renseignements établis par la commune du sinistré.

Inversement, une priorité absolue et une réparation intégrale étaient octroyées aux prisonniers politiques et aux prisonniers de guerre¹⁴. Afin de pouvoir disposer de ce traitement, ils devaient adjoindre à leur demande d'indemnisation une copie de la carte de prisonnier de guerre ou une copie de la décision de reconnaissance de prisonnier politique.

Pour donner lieu à une intervention financière de l'État, les dommages causés par fait de guerre devaient être directs. Ainsi, la majeure partie des dossiers comprend une description détaillée relatant les opérations militaires, les mesures d'occupation, les actes de sabotage ou encore les infractions commises à la faveur de la désorganisation des pouvoirs publics¹⁵ afin d'établir nettement un lien entre le fait de guerre et le dommage subi. De même, l'intérêt de la collectivité commandait que l'effort financier, représenté par la réparation des dommages de guerre, serve réellement à la reconstruction et à la reconstitution de l'équipement économique de la nation. Dans ce cadre du « remploi », bon nombre de dossiers contiennent des demandes d'autorisation à affecter l'indemnité et le crédit à la reconstruction du bien à un autre emplacement ou à l'acquisition d'un nouveau bien tel que l'équipement industriel en vue

12 Arrêté du Régent du 7 novembre 1947 relatif à la déclaration, à la consistance et au mode d'évaluation du patrimoine en matière de dommages de guerre aux biens privés, *Moniteur belge* du 10-11 novembre 1947.

13 Article 6 de l'exposé des motifs de la loi du 1^{er} octobre 1947, *Moniteur belge* du 10 octobre 1947.

14 Article 11 de la loi du 1^{er} octobre 1947, *Moniteur belge* du 10 octobre 1947.

15 Article 2 de la loi du 1^{er} octobre 1947, *Moniteur belge* du 10 octobre 1947.

de fabrications nouvelles¹⁶. De même que la vétusté matérielle était prise en compte dans l'évaluation du dommage¹⁷.

Depuis 1940, des crédits avaient été accordés et avaient aidé à la reconstruction des biens meubles à ceux qui avaient tout perdu, la reconstruction du cheptel vivant et mort, pour les agriculteurs sinistrés, la reconstruction d'immeubles privés et industriels et la remise en marche d'établissements industriels et commerciaux. Ces crédits étaient distribués par les organismes parastataux de crédit désignés à ces fins¹⁸. Vu que l'indemnisation octroyée par l'État devait être déduite des sommes payées par les compagnies d'assurance contre les risques de guerre¹⁹, les sinistrés devaient obligatoirement fournir une copie de leur police d'assurance. Enfin, les dossiers d'indemnisation se composent tout naturellement d'une série de documents relatifs à la procédure tel que le procès-verbal de constatation et d'évaluation des dommages, le rapport d'expertise des dégâts ou encore la fiche technique d'indemnisation définitive.

3. Série complète

Ces archives devraient indéniablement permettre d'éclairer d'une lumière nouvelle toute l'histoire socio-économique de notre pays dans son sens le plus large, tant sur le plan national que local et cela d'avant-guerre jusque dans l'immédiat après-guerre²⁰. De même le généalogiste, le sociologue, l'historien de l'art ou encore le féru d'histoire locale y trouveront une mine d'informations utiles. Parallèlement ces archives « Dommages de guerre aux biens » présentent en outre une utilité administrative en matière d'assainissement des sols ou encore de cadastre du sol. Dans cette perspective, les Archives de l'État ont opté en Belgique pour une conservation d'une série complète des dossiers « Dommages de guerre » et de l'élimination des doublons. La France, par contre, a établi au début des années 1960 des circulaires relatives au tri des

16 Article 8 de la loi du 1^{er} octobre 1947, *Moniteur belge* du 10 octobre 1947.

17 Article 9 de la loi du 1^{er} octobre 1947, *Moniteur belge* du 10 octobre 1947.

18 VAN HOUTTE J., *La réparation...*, p. 43.

19 Article 9 de la loi du 1^{er} octobre 1947, *Moniteur belge* du 10 octobre 1947.

20 En effet, les dossiers d'indemnisation sont fréquemment accompagnés d'états financiers montrant la prospérité de l'entreprise avant-guerre afin de mettre en évidence les pertes subies.

archives « Dommages de guerre » se basant essentiellement sur le critère relativement vague d'« historicité », de bien public et sur les montants des indemnisations, à savoir conservation des dossiers relatifs aux sommes les plus élevées et élimination avec conservation d'échantillons du reste des dossiers²¹. Ce choix a valu par la suite au ministère de l'Intérieur français les reproches, voire les critiques virulentes des associations juives dépossédées partiellement d'une des sources essentielles pour fixer les restitutions aux victimes de la Shoah spoliées par l'occupant allemand. De même, l'approche environnementale est totalement inexistante de ces critères de tri établi par les Archives nationales de France. Dans cet ordre d'idée, les dossiers relatifs à un garage ou un atelier mécanique seront placés, par exemple, au même titre qu'une épicerie dans les petites entreprises et ne seront que très partiellement conservées (échantillonnage).

4. Besoin d'espaces et préoccupations environnementales

Depuis une quinzaine d'années, les pouvoirs publics mènent une politique visant à réhabiliter des sites pollués ou potentiellement pollués afin de répondre aux nécessités de redéploiement économique par la création de nouveaux espaces, et visant à améliorer l'environnement de nos régions qui ont été sévèrement marquées par une industrialisation qui s'est étalée sur plus de deux siècles. Dans ce cadre, les administrations régionales ont établi des cadastres des sites pollués ou potentiellement pollués²², ont établi des cadres juridiques

21 Circulaire des Archives nationales AD 62-10 du 14 mars 1962.

22 En Région wallonne, le ministère wallon de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme fait appel pour les sites d'activités économiques désaffectés (SAED) aux :

- Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques (CHST) qui procède, entre autres, depuis 1992 à un examen approfondi de la situation sanitaire du point de vue historique (« pollutions historiques ») (<http://chst.european-is.net/>, consulté le 28 mars 2010) ;
- Institut scientifique de service public (ISSEP) (<http://www.issep.be/>, consulté le 28 mars 2010) ;
- SPAQuE (<http://www.spaque.be/>, consulté le 28 mars 2010) qui a élaboré la banque de données Walsol (<http://www.walsols.be>, consulté le 28 mars 2010) et qui emploie, en autres, deux spécialistes en recherches documentaires historiques ;
- À Bruxelles cette mission est assurée par l'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement, l'administration de l'environnement de la région de bruxelles-capitale (IBGE) (www.ibgebim.be, consulté le 28 mars 2010) ;

basés sur la notion de « pollueur-payeur », ont mis en œuvre des travaux d'assainissement des sols et une politique de primes pour inciter les particuliers à contribuer à ce vaste effort environnemental²³. La Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGRNE) a recensé en Région wallonne 3.256 friches industrielles dont 253 à potentiel de pollution très élevée et 853 à potentiel moyennement élevée. L'ensemble de ces sites et les 2.500 décharges recensées représentent un ensemble de 12.500 hectares²⁴. L'Openbare Vlaamse Afvalstoffenmaatschappij (OVAM) a recensé, pour sa part, 16.000 terrains pollués, ce qui représente près de 3 % du territoire de la Région flamande²⁵. L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE), l'administration de l'environnement de la région de Bruxelles-capitale a pour celle-ci inscrit provisoirement 9.200 parcelles dans son projet d'inventaire des terrains pollués ou potentiellement pollués, soit 1.600 hectares ou 8 % du sol de la Région²⁶.

À la fin des années 1990, la Cour des Comptes avait conseillé que les pouvoirs publics devraient prévoir annuellement un montant d'au moins 57 millions d'euros comme contribution dans le budget total de 173,5 millions que les secteurs public et privé devraient consacrer annuellement afin que l'ensemble des sols ayant subi une

-
- En Région flamande, l'Openbare Vlaamse Afvalstoffenmaatschappij (OVAM) (<http://www.ovam.be/>, consulté le 28 mars 2010) a comme première priorité la réhabilitation des « brownfields », des sites industriels abandonnés et sous-utilisés.
 - 23 - Décrets du 22 février 1995 et du 27 octobre 2006 relatifs à l'assainissement du sol dans la Région flamande, *Moniteur belge* des 29 avril et 22 janvier 2007.
 - Décret du 1^{er} avril 2004 relatif à l'assainissement des sols pollués et aux sites d'activités économiques à réhabiliter dans la Région wallonne, *Moniteur belge* du 7 juin 2004 ; décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols, *Moniteur belge* du 18 février 2009.
 - Ordonnance du 13 mai 2004 relative à la gestion des sols pollués dans la Région de Bruxelles-Capitale ; ordonnance du 22 juillet 2008 relative à la responsabilité environnementale concernant la prévention et la réparation et la réparation des dommages environnementaux, *Moniteur belge* des 24 juin 2006 et 24 novembre 2008.
 - 24 Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGRNE), *Environmental Dashboard 2005 of the Walloon Region (Belgium)*, p. 4.
 - 25 Recensement effectué en 2005 (UNIZO-STUDIEDIENST, *Bodemsanering vervuilde grond in Vlaanderen*, 12 mai 2005, p. 4, http://www.unizo.be/images/res153810_1.pdf, consulté le 16 mars 2010).
 - 26 Dossier de presse du 10 avril 2007 relatif à la décision de la Ministre bruxelloise de l'Environnement d'accorder une prime pour soutenir le recensement et le traitement des sols pollués (http://evelyne.huytebroeck.be/IMG/pdf_dossier_presse_prime_sols_pollues.pdf, consulté le 28 mars 2010).

pollution historique puisse être assaini pour 2036. À titre de comparaison, les Pays-Bas ont investi près d'un milliard d'euros durant les années 2005-2009 pour les opérations d'assainissement des sols²⁷.

5. Renversement de la charge de la preuve

En Région wallonne, même si le décret sol n'est pas encore d'application, un sol pollué est considéré comme un déchet avec toutes les responsabilités que cela implique. Dès lors, un terrain dont la contamination constitue une menace pour l'environnement, doit être assaini par son propriétaire. En Région bruxelloise, les propriétaires risquent de se voir inscrire leur terrain dans l'inventaire des terrains pollués ou potentiellement pollués. Il devra dès lors prouver son statut de « possesseur innocent » (non responsable de la pollution de son terrain) afin de pouvoir bénéficier d'aides régionales pour l'analyse de l'état de son sol et l'assainissement de celui-ci²⁸. En Région flamande, la responsabilisation des travaux d'assainissement des sols est régie en fonction des mêmes principes.

L'ordonnance bruxelloise du 22 juillet 2008 relative à la responsabilité environnementale concernant la prévention et la réparation des dommages environnementaux et transposant de la directive 2004/35/CEE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 (organisant un régime de responsabilité pour atteinte à l'environnement et concrétisant le principe du « pollueur-payeur ») ne s'applique pas aux dommages causés par *un conflit armé, des hostilités, une guerre ou une insurrection*²⁹.

27 MILIEU EN NATUURRAAD VAN VLAANDEREN (MiNA-RAAD) - SOCIAAL-ECONOMISCHE RAAD VAN VLAANDEREN (SERV), *Advies van 12 januari 2006 (MiNa-Raad) van 18 januari 2006 (SERV) over het Bodemsaneringsdecreet*, p. 7 et 10, http://www.minaraad.be/adviezen/adv_2006/het-bodemsaneringsdecreet-samen-met-serv, consulté le 16 mars 2010.

28 Arrêté du 20 septembre 2007 du Gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale relatif à l'octroi d'une prime pour la réalisation d'une étude du sol dans le cadre de la gestion et de l'assainissement des sols pollués, *Moniteur belge* du 9 octobre 2007.

29 Article 6, § 1 de l'ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 22 juillet 2008 relative à la responsabilité environnementale concernant la prévention et la réparation des dommages environnementaux.

6. Les guerres, lourd héritage environnemental

Les munitions conventionnelles ayant explosé à l'impact peuvent être à l'origine de pollution par le plomb (balles, shrapnel), le mercure (fulminate de mercure contenu dans les amorces) ou d'autres métaux (cadmium, par exemple). Les munitions non-explosées connaissent, quant à elles, un état de corrosion susceptible de provoquer des fuites toxiques. Un dixième des obus tirés durant la Seconde Guerre mondiale n'explosaient pas³⁰. Les gros obus pouvaient s'enfoncer au moins à 15 mètres de profondeur dans les sols relativement durs, sans exploser. Dans les marais, tourbières, vasières, mares et étangs, fleuves et canaux, des obus ont pu s'enfoncer bien plus profondément encore. Selon certains experts, environ la moitié des munitions et matériels incendiaires utilisés lors des deux guerres mondiales n'auraient pas fonctionné à l'impact. En outre, les combats entre les troupes belligérantes en mai 1940 et septembre 1944, les sabotages opérés par les réseaux de résistance belge, comme par l'armée allemande au moment de sa retraite, ainsi que les nombreux bombardements alliés ont provoqué de multiples dégâts aux infrastructures industrielles dont ont pu résulter des pollutions du sol. Les dommages de guerre aux biens comprennent des descriptions très précises des faits, de la nature des sinistres, des produits en présence et des travaux de déblayement comme de reconstruction menés ultérieurement. Les constats de ces événements ponctuels livrent également une masse importante de données relatives à l'existence de sites industriels, aux activités qui s'y déroulaient, aux produits qui y étaient manipulés et à leur localisation, voire à la disposition des lieux. Il ne faut pas en outre perdre de vue que l'après Deuxième Guerre mondiale constitue un moment-clé dans l'aménagement du territoire. La politique de rationalisation des espaces tels que la création de cités administratives ou de cités-dortoirs disposait pour le secteur industriel du puissant levier des aides et des indemnisations permettant la réimplantation des lieux

30 Rapport d'information fait au nom de la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale sur le déminage et rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001, Sénat de la République française (<http://extranet.senat.fr/rap/r00-429/r00-4291.pdf>, consulté le 28 mars 2010).

d'activités (par exemple, créations de zonings industriels en dehors des centres urbains).

7. Historicité des sols

Dans un certain nombre de cas, la réhabilitation du site pour des usages donnés d'un site et de son environnement sera considérée comme indispensable. La mise en place d'un programme de réhabilitation passe le plus souvent par des phases complémentaires de diagnostic afin d'acquérir des données de dimensionnement préliminaires aux actions de réhabilitation. Ces diagnostics permettent :

- de construire et faire évoluer le schéma conceptuel puis le modèle de fonctionnement du site afin de le replacer par rapport à son histoire et son environnement ;
- d'analyser les enjeux liés à l'état de pollution du site et des milieux d'exposition, aux usages identifiés, au contexte local et aux valeurs de comparaisons pertinentes ;
- de quantifier et caractériser les volumes de terre à traiter, et ainsi préparer et organiser les filières de gestion et le chantier de réhabilitation (tri des terres, contrôle, coûts) ;
- de vérifier les expositions résiduelles ;
- de justifier et argumenter le plan de surveillance des milieux à mettre en place³¹.

Les diagnostics peuvent être de deux natures différentes. On distingue ceux reposant sur une étude documentaire de ceux reposant sur la mise en œuvre de campagnes de mesure sur le terrain. La recherche d'éléments d'information documentaire permet de collecter des données de nature et d'origine différentes (cartes, photographies, rapports d'étude, interviews de personnes ayant travaillé sur le site, etc.), de les recouper et les vérifier, et dans la mesure du possible, les localiser dans l'espace. Ces éléments d'information permettent de définir un cadre d'étude spatio-temporel, adapté à la nature des enjeux à préserver. Dans ce cadre, une étude historique vise à identifier les

31 Ministère de l'Écologie, Diagnostics du site, V0, Février 2007, p. 12 (http://www.sites-pollues.developpement-durable.gouv.fr/OutilsMethodologiques/Diagnostics_du_site_V0-022007.pdf, consulté le 29 mars 2010).

activités et pratiques susceptibles d'avoir entraîné une pollution du sol ou des eaux et d'identifier la nature et la quantité des polluants.

En France, les inventaires des anciens sites industriels recensés dans la base de données BASIAS³² ont été réalisés par département sous l'autorité et le contrôle de Comités de pilotage régionaux. Systématiquement les dommages de guerre ont été évoqués dans ces instances afin de savoir si dans le cadrage de l'inventaire ces derniers allaient être retenus. Les dommages de guerre ont été majoritairement utilisés au cours des inventaires. Ces données ont permis de prendre en compte des données relatives à l'existence de sites complètement détruits ou de l'existence de dégâts importants sur les infrastructures de ces sites. Dans certains cas, elles ont permis la création de fiches de site complètes et dans d'autres cas d'informer les champs relatifs aux accidents ayant eu lieu sur les sites. Dans le cadre de l'inventaire national des sites industriels potentiellement pollués, BASOL³³ qui répertorie à ce jour 4033 sites sur l'ensemble du territoire français, fait systématiquement mention à l'existence ou non de dommages subis pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Les dossiers dommages de guerre aux biens constituent dès lors une source de première main pour les études documentaires relatives aux sites potentiellement pollués en offrant des informations relatives à la nature et les propriétés polluantes de certains produits susceptibles d'être encore présents dans le sol, la localisation des lieux permettant d'affiner de la sorte l'échantillonnage sur le terrain, ou encore la quantification et la caractérisation des volumes de terre à traiter.

Hormis le gain économique potentiel que constituent le traitement, la conservation et la mise en communication des archives dommages de guerre aux biens, ce projet se place dans l'esprit de la convention d'Aarhus. Cette convention établie dans le cadre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe³⁴ stipule que toute personne a le droit d'être informée, de s'impliquer dans les décisions et d'exercer des recours en matière d'environnement. Ce texte essentiel contribue à créer la confiance du citoyen envers ses institutions et, plus largement, leur fonctionnement démocratique. En

32 <http://basias.brgm.fr/>, consulté le 28 mars 2010.

33 <http://basol.ecologie.gouv.fr/>, consulté le 28 mars 2010.

34 UNECE : www.unece.org/, consulté le 28 mars 2010.

offrant au citoyen une place dans les débats environnementaux, elle rencontre les exigences de transparence et de proximité, synonymes de bonne gouvernance publique. Par le traitement des archives « Dommages de guerre » et leur mise en communication, le SPF Intérieur et les Archives de l'État assurent la mission d' « administration citoyenne ».

Annexes

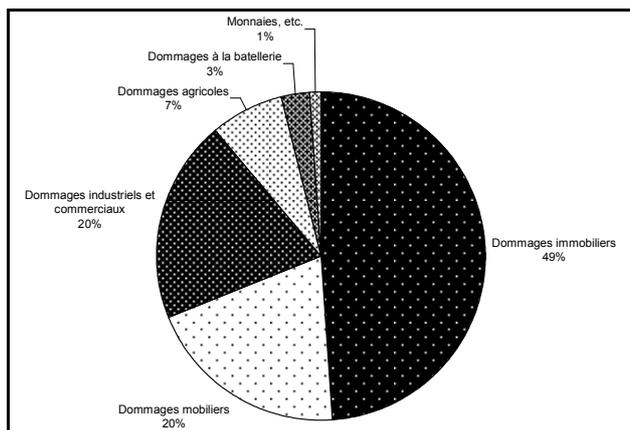


Fig. 1 : Répartition des dommages selon leur nature³⁵.

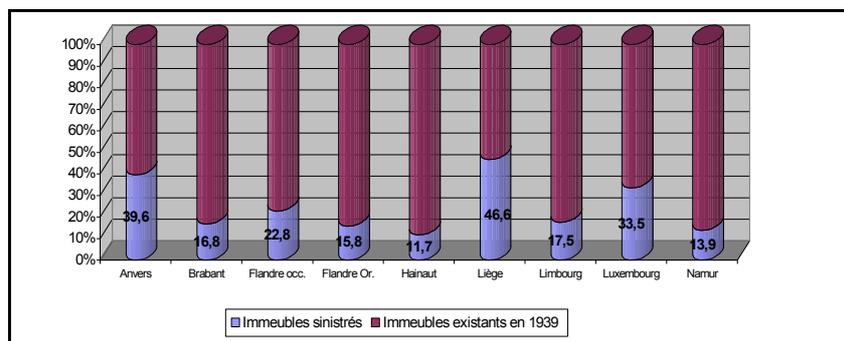


Fig. 2 : Rapport entre le nombre d'immeubles existants en 1939 et le nombre d'immeubles sinistrés par province³⁶.

35 VAN HOUTTE J., *La réparation...*, p. 15.

36 *Ibid.*, p. 16.

Les archives des Inspections de Namur et de Dinant de l'Administration des eaux et forêts

**Source de l'histoire de l'environnement en
province de Namur (1833-1983)**

Emmanuel Bodart

Instituée à la Révolution française, l'administration des eaux et forêts fut intégrée aux institutions en charge des domaines de l'État. En 1831, elle fut subordonnée à l'Administration belge de l'Enregistrement. Dans l'esprit des autorités, domine la conception domaniale ou patrimoniale des forêts, considérées comme une source de revenus immédiats par le produit de leur vente.

Les choses évoluent dans le courant de la seconde moitié du 19^e siècle. L'adoption en 1854 du Code forestier par le Parlement belge et la prise de conscience progressive de la nécessité d'une véritable politique de gestion fondée sur les connaissances en sylviculture aboutirent au rattachement en 1885 de l'Administration des eaux et forêts au ministère de l'Agriculture et des Travaux publics nouvellement créé. Le nombre d'inspections fut porté de six à neuf. Le cadre et les missions s'accrurent par l'établissement de nouveaux services directement ou indirectement liés à l'administration forestière : les stations météorologiques, agricoles et forestières en

1886, le Conseil supérieur des forêts en 1893, le Service des inspecteurs et des gardes généraux des Eaux et Forêts, la Station agronomique de Gembloux (institution privée reprise par l'État en 1883), le Service spécial de recherches et de consultation en matière forestière créé en 1896, le Musée forestier (créé en 1897), etc.

D'un service inféodé à l'Administration de l'Enregistrement, les eaux et forêts acquièrent par cette transformation une certaine indépendance et les véritables moyens de développer une action sur le terrain. Progressivement, en quelques années, toutes les compétences en matière de recherche forestière, de protection et d'aménagement des bois et forêts ont été réunies au sein d'une même administration. Cette dernière obtiendra une certaine autonomie lorsqu'elle sera érigée en Direction générale, le 30 décembre 1899. À partir de 1921, enfin, un changement des règles relatives à la propriété forestière privée donnera la possibilité au Ministre de l'Agriculture de s'opposer à toute coupe jugée anormale ou excessive dans les bois et forêts appartenant à des particuliers, prérogatives que ne lui conférait pas à l'origine le Code forestier de 1854.

L'Administration des eaux et forêts connut une période de relative stabilité durant les trois premiers quarts du 20^e siècle. La transformation radicale du service fut ensuite décidée dans la foulée de la création des entités fédérées. Ses compétences furent régionalisées en 1983, ce qui signifia l'éparpillement des compétences en matières forestières. « Désormais, les trois régions possèdent leurs propres services et gèrent leur patrimoine forestier de manière autonome »¹.

Actuellement au sein du Service public de Wallonie, fruit de la fusion récente du Ministère de la Région wallonne et du Ministère wallon de l'équipement et des transports, le Département de la nature et des forêts, en association avec celui de l'environnement et de l'eau, est chargé de la gestion écologique du milieu naturel. Il regroupe les différents services chargés de gérer, promouvoir, vulgariser et faire

1 Pour un historique complet sur l'histoire de cette administration et sur les forêts en Belgique, on se reportera à la publication de la thèse de TALLIER P.-A., *Forêts et propriétaires forestiers en Belgique de la fin du XVIII^e siècle à 1914*, Bruxelles, 2004 (Mémoires de la Classe des Lettres, in-8°, sér. 3, t. 32). Un résumé est proposé dans ID., *Inventaire des archives de l'Administration des Eaux et Forêts (Ministère des Finances puis Ministère de l'Agriculture) déposées aux Archives de l'État à Namur (1806-1962)*, Bruxelles, 2001 (Archives de l'État à Namur. Instruments de recherche à tirage limité, 19), p. 5-13.

respecter la nature en tant qu'écosystème et, en particulier, la forêt wallonne dans tous ses aspects : milieu, tourisme et bien entendu richesse naturelle porteuse d'un secteur économique. Ce département s'appuie sur une législation parfois ancienne mais régulièrement modifiée pour répondre aux sensibilités et aux besoins actuels.

Les services extérieurs du département sont établis dans huit directions, dont celles de Namur et Dinant, assurant en fait toutes les missions dans les domaines de la forêt, de la chasse, de la pêche et de la conservation de la nature. Coordonnés au départ de la Direction générale, ils ont à leur tête des agents porteurs du diplôme d'ingénieur agronome « eaux et forêts ». Chaque direction régionale est divisée en 3 à 6 cantonnements. Chaque cantonnement se subdivise en 3 à 6 brigades regroupant 3 ou 4 triages et comprenant un chef de brigade et 2 ou 3 agents techniques. Ce sont ces agents, diplômés en sylviculture, qui assurent la police et les opérations techniques sur le terrain².

Si l'inspection de Namur comprenant à l'origine les cantonnements de Namur, Rochefort, Gedinne, Dinant, Florennes et Couvin est plus ancienne, celle de Dinant ne fut créée qu'en 1886 à la suite de l'accroissement des services après le rattachement des eaux et forêts au Ministère de l'Agriculture. Le ressort de celle de Namur se limita alors aux cantonnements de Namur, Florennes et Rochefort. En 1950, sans doute par souci de rationalisation, le cantonnement de Rochefort passa à l'Inspection de Dinant, tandis que celui de Couvin fut intégré à l'Inspection de Namur, conférant de la sorte une plus grande homogénéité territoriale aux ressorts en présence.

Les archives des Inspections de Namur et de Dinant de l'Administration des eaux et forêts sont le reflet de l'action menée par les services actifs depuis le 19^e siècle jusqu'à la régionalisation des compétences. Avant les dernières missions de surveillance menées entre 2005 et 2007, les Archives de l'État à Namur conservaient déjà en dépôt des archives des cantonnements dépendants des anciennes Inspections, inventoriées par Pierre-Alain Tallier en 1998³. Il

2 La fusion des deux ministères date du 1^{er} août 2008. La Division nature et forêts a été transformée en un Département homonyme qui conserve les mêmes attributions. Les références de la législation en vigueur peuvent être consultées sur le portail <http://environnement.wallonie.be/> (dernière consultation le 15 décembre 2008).

3 TALLIER P.-A., *Inventaire...*

convenait pour compléter ces fonds d'entreprendre une action de sauvegarde des archives des organes immédiatement supérieurs à ce niveau, à savoir les Inspections du ressort de la province de Namur⁴.

Les archives des Inspections des eaux et forêts de Namur et de Dinant ont de tout temps été conservées dans ces services. Par une circulaire du 30 juin 1887⁵, le Ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, le chevalier de Moreau, introduisait un classement numérique des dossiers dans les bureaux des cantonnements et des inspections. Tout document produit par un de ces services devait comporter un objet reprenant cette codification par matière. Deux séries principales étaient directement concernées : 1^{re} série – Personnel ; 2^e série – Affaires diverses. Elles constituent en effet les principales séries conservées aujourd'hui. La circulaire institue donc un véritable plan de classement des archives applicable aux dossiers existants et valable pour la production d'archives à venir à tous les niveaux de l'administration. Elle organise en effet le classement matériel des dossiers, elle fournit des instructions sur la gestion au jour le jour des documents, sur leur durée d'utilité administrative, sur leur délai de conservation et sur leur destination définitive. La classification décimale appliquée aux archives de l'Administration des eaux et forêts se perpétue encore aujourd'hui. Elle s'est adaptée à la complexification des affaires et des dossiers par les modifications successives qu'elle connut en 1937, 1966, 1983 et 2005.

Plan de classement de la 2^e série – Affaires diverses, extrait de la circulaire du 30 juin 1887 du Ministre de l'Agriculture

- 50. Service en général
- 51. Instructions générales : lois, règlements, circulaires diverses (forestières, de pêche, de chasse, etc.)
- 52. Matériel, imprimés, archives, bibliothèque
- 53. Régime forestier : sommier des bois

4 Les deux fonds conservés aux Archives de l'État à Namur sont le fruit de versements légaux intervenus les 22 juin 2006 et 31 octobre 2007. Ils ont fait l'objet d'un inventariage : BODART E., *Inventaire des archives de l'Inspection des eaux et forêts de Namur*, Bruxelles (à paraître) ; SÉMINAIRE D'ARCHIVISTIQUE DE L'UCL et BODART E., *Inventaire des archives de l'Inspection des eaux et forêts de Dinant* (à finaliser).

5 Circulaire n° 54 du Ministre de l'Agriculture, 30 juin 1887, dans ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR (= AÉN), *Inspection des eaux et forêts de Namur*, 2.

- 54. Frais de gardiennat et de régie
- 55. Circonscription des triages
- 56. Boisements nouveaux
- 57. et 57bis. Propriété : contenance, abornement, délimitation, acquisition, aliénation, défrichement, échange, location, emprise
- 58. et 58bis. Routes forestières, chemins, passages. Bâtiments, maisons forestières, propriété, suppression, etc.
- 59. et 59bis. Aménagements
- 60. et 60bis. Coupes ordinaires : assiette, vente, exploitation, etc.
- 61. Coupes extraordinaires (bois communaux)
- 62. et 62bis. Plans ou croquis d'arpentage et de réarpentage ; coupes ordinaires et extraordinaires
- 63. Affouage : partage sur pied, autorisations permanentes, etc. (bois communaux)
- 64. et 64bis. Travaux d'amélioration
- 65. et 65bis. Pépinières
- 66. et 66bis. Chablis et menus marchés
- 67. et 67bis. Litières, herbages, etc.
- 68. et 68bis. Glandée, panage, paisson
- 69. et 69bis. Pâturage
- 70. Droits d'usage (bois domaniaux)
- 71. Essartages (bois communaux)
- 72. et 72bis. Carrières, mines, etc.
- 73. et 73bis. Incendies
- 74. Arbres de lisières, élagages, etc. (bois communaux)
- 74bis. Idem (bois domaniaux)
- 75. Construction dans le rayon réservé des bois soumis au régime forestier
- 76. Contentieux en général. Poursuites, exécution des jugements, frais de justice, etc.
- 77. Jurisprudence : arrêts et jugements ; circulaires interprétatives
- 78. Recours en grâce
- 79. Gardes forestiers particuliers
- 80. Chasse. Location, tenderies, lapins, etc. (bois communaux)
- 80bis. Idem (bois domaniaux)
- 81. Battues aux sangliers, etc.
- 82. Pêche. Location, etc.

- 82bis. Pêche. Surveillance. Exécution de la loi
- 83. Pisciculture
- 84. Terrains incultes : boisement, défrichement, vente, etc.
- 85. Statistique : renseignements, etc.
- 86. Carte administrative des eaux et forêts
- 87. Objets divers (évaluation des bois des particuliers – plantations des routes – etc.)

Le contenu des archives des Inspections des eaux et forêts de Namur et de Dinant est le fruit de l'exercice des compétences dont témoigne ce plan de classement. Il fournit essentiellement des renseignements pour le 20^e siècle, en raison de deux facteurs principaux : (1) l'accroissement des affaires traitées par l'administration des eaux et forêts ; (2) le pilonnage en interne des archives avant l'entrée en vigueur de la loi sur les archives de 1955⁶. Les archives conservées fournissent donc de précieuses informations sur la gestion et l'évolution de l'environnement naturel de nos régions. C'est particulièrement le cas en matière de forêts publiques pour lesquelles les documents produits par les Inspections sont complémentaires de ceux des cantonnements. Ils témoignent de la manière dont les travaux furent menés surtout au 20^e siècle. Ce l'est aussi dans le domaine du contrôle de la chasse et de la pêche. De nombreux documents traitent tout particulièrement de la tenderie, activité traditionnelle typique de nos contrées⁷. Des informations statistiques entre 1950 et 1977 complètent ces données⁸.

Quelques séries particulièrement intéressantes parlent des atteintes plus ou moins importantes que subissent les massifs forestiers. Les agents des eaux et forêts donnent régulièrement des avis et des estimations dans le cadre de travaux publics et du développement d'activités économiques, notamment lors de la

6 Avant l'entrée en vigueur de la loi sur les archives de 1955, le producteur d'archives avait le loisir de déterminer lui-même quels documents valaient la peine d'être conservés. En 1950, de nombreuses archives conservées par l'Inspection de Namur et dans les cantonnements de son ressort furent triées. Une part importante fut envoyée au pilon pour destruction. C'est ce qui ressort d'une lettre adressée par G. Reginster, Inspecteur principal des eaux et forêts de Namur, au Ministre de l'agriculture le 27 avril 1950, dans AÉN, *Inspection des eaux et forêts Namur*, n° 12.

7 *Ibid.*, n° 440-460.

8 *Ibid.*, n° 379-399.

construction de l'autoroute des Ardennes (1969-1974)⁹ et des barrages de L'Eau-d'Heure et de leur infrastructure touristique (1968-1978)¹⁰. Ils procèdent de même lors de projets d'installations de conduites d'eau, de gaz ou électriques touchant des terrains forestiers¹¹. Le contrôle des carrières et minières qui y sont implantées entraîne la constitution de dossiers complémentaires de ceux de l'Administration des mines¹².

Plusieurs dossiers sont également consacrés aux travaux d'entretien et de contrôle des cours d'eau¹³. L'on peut notamment y trouver des avis concernant les autorisations de déversement des eaux usées tant par des particuliers que par des industries. Ceux-ci témoignent de l'état des mentalités sur cette question dans les années postérieures à la Seconde Guerre mondiale.

De cette présentation sommaire, on peut conclure que les archives des Inspections des eaux et forêts offrent un potentiel non négligeable de recherche en matière d'histoire de l'environnement naturel, car elles rassemblent des données de première main concernant l'impact des activités humaines sur les terrains soumis au Code forestier, tout particulièrement les forêts publiques et les cours d'eau.

9 AÉN, *Inspection des eaux et forêts Namur*, n° 167.

10 *Ibid.*, n° 412-427.

11 *Ibid.*, n° 140-155.

12 Deux blocs composant le fonds d'archives de la Direction de l'arrondissement minier de Namur sont conservés aux Archives de l'État : BODART E., *Inventaire des archives de la Direction de l'Arrondissement de Namur de l'Administration des mines. Versement 1948 (1801-1933)* (à paraître) ; ID., *Inventaire des archives de la Direction de l'Arrondissement de Namur de l'Administration des mines. Versement 1998 (1810-1996)* (à paraître).

13 AÉN, *Inspection des eaux et forêts Namur*, n° 410-411.

Histoire de la forêt belge contemporaine (fin 18^e - début 21^e siècle)

Entre approche méthodologique et synthèse

Pierre-Alain Tallier

Évoquer en quelques pages plus de deux siècles d'histoire et d'évolution des bois et forêts belges, tout en s'appliquant aussi à signaler les principaux écueils méthodologiques qui peuvent se présenter au cours d'une telle recherche, ne constitue pas une tâche aisée¹. C'est pourquoi cette contribution sera découpée en ensembles bien identifiés. Je commencerai par présenter l'acteur principal et son histoire. J'aborderai ensuite les sources disponibles et les principaux problèmes méthodologiques. Je terminerai en tentant de dégager quelques lignes de forces.

1. L'acteur principal

Pendant des millénaires, la forêt a servi aux êtres humains tout à la fois de refuge, de lieu de culte, de garde-manger et de réserve de

1 Merci aux initiatrices et organisatrices de ce colloque et de la publication qui en résulte de m'avoir permis d'assurer, sinon un service après-vente, une communication post doctorale à tout le moins. Voir TALLIER P.-A., *Forêts et propriétaires forestiers en Belgique de la fin du XVIII^e siècle à 1914. Histoire de l'évolution de la superficie forestière, des peuplements, des techniques sylvicoles et des débouchés offerts aux produits ligneux*, Bruxelles, 2004, 764 p. (Mémoire de la Classe des Lettres, collection in-8°, 3^e série, t. XXXII).

matériaux. L'homme s'y est retranché pour échapper à ses ennemis ou pour y honorer l'une ou l'autre divinité. Il y a chassé le petit et le gros gibier, il y a ramassé les mollusques, les crustacés et les amphibiens et pêché les poissons dans les étangs, les mares et les ruisseaux pour assurer sa subsistance. Nombre d'autres produits de la forêt ont fait partie de sa ration alimentaire (champignons, plantes et fruits des bois) et permis le développement de sa pharmacopée. Si nos prédécesseurs ont trouvé partie de leur alimentation dans les espaces forestiers, ils ont également utilisé les ressources disponibles (herbages, feuilles, genêts, bruyères, châtaignes, marrons, faines, glands...) pour nourrir et faire prospérer leurs troupeaux de vaches, de chèvres, de moutons, sans oublier les chevaux et les porcs.

La forêt a aussi et surtout procuré à l'homme cette formidable ressource naturelle renouvelable qu'est le bois. En fonction des essences disponibles et des évolutions technologiques, les produits ligneux ont été utilisés sous des formes multiples et variées. Ils ont bien entendu servi pour le chauffage et la cuisson des aliments (bois de feu et plus tard charbon de bois). Ils ont permis la confection d'instruments aratoires et de clôtures (bois d'agriculture), servi à la construction et l'entretien des routes et délivré des quantités impressionnantes de bois de fortification, de construction et d'ameublement (petite et grande charpentes), de bois à charbonner pour l'industrie, de bois de marine pour la construction navale, de bois de charronnage et de carrosserie, de bois pour le sabotage, de bois d'œuvre pour mille et un usages, sans oublier les écorces pour les tanneries.

Ces deux derniers siècles, le bois de mine sous ses multiples formes pour l'approvisionnement des houillères (bois de cuvelage, bois de soutènement, etc.), la pâte à bois pour la fabrication du papier, les traverses pour les chemins de fer et chemins de fer vicinaux, ont nécessité la production et l'exploitation de millions de mètres cubes de bois, sans compter les quantités utilisées pour des secteurs plus marginaux qui ont participé ou participent encore à l'utilisation des produits ligneux tels que ceux de la confection des poteaux télégraphiques et téléphoniques, des caisses et des palettes, de la fabrication des allumettes, des houblonnières, du pilotage, de la tonnellerie, de la fabrication de brosses et de la boissellerie artistique ou utilitaire ou, celui plus récent, de la fabrication des panneaux.

L'exploitation des forêts ne s'est cependant pas arrêtée aux produits du sol. Souvent, le sous-sol a lui aussi été mis à contribution et abondamment utilisé en raison des ressources et matières premières que l'on pouvait y trouver. Parmi les multiples exploitations qui virent le jour selon les époques et dont il reste souvent des vestiges, citons : les captages d'eau, les minières (fer, houille, plomb, alun), les carrières de pierres (pierres meulières, pierres à bâtisse, pierre à chaux, pierres à polir les métaux, grès), les carrières de sable, les ardoisières, les tourbières, etc.

Éléments clés de notre histoire, du paysage et plus encore de l'imaginaire collectif, les bois et forêts couvrent aujourd'hui plus de 650.000 ha soit près de 21 % du territoire national. Très inégalement répartis entre les provinces et les régions, ils constituent l'une des rares ressources naturelles renouvelables dont dispose le pays. Si le bois a joué un rôle crucial dans le développement de la société d'Ancien Régime, l'on oublie trop souvent qu'il continua à jouer un rôle économique de premier plan jusqu'au début du 20^e siècle avant de se voir trop souvent remplacer par le fer, le béton et les matières plastiques et synthétiques. Les campagnes en faveur de l'utilisation de matériaux écologiques et durables qui se développent actuellement, la volonté de favoriser la fixation du carbone sous toutes ses formes ainsi que le développement des fonctions socioculturelles des espaces boisés (fonctions éducatives, sociales, de récréation et de loisirs) et de leurs fonctions de protection et de sauvegarde du biotope (fonctions écologiques, environnementales et scientifiques) pourraient toutefois signifier une meilleure et plus complète valorisation des produits de la forêt.

2. Le contexte : retour rapide sur quelques siècles d'histoire²

La répartition actuelle des espaces forestiers est fort différente de celle qui prévalait lors de l'apparition des premiers hominidés. Alors qu'elle occupait la majeure partie de nos régions, la couverture

2 Voir, entre autres, ARNOULD P., HOTYAT M. et SIMON L., *Les forêts d'Europe*, Paris, 1997 ; BARY-LENGER A., EVRARD R. et GATHY P., *La forêt. Écologie – Gestion – Économie – Conservation*, 3^e éd., Liège, 1992 ; CORVOL A., *L'Homme aux bois. Histoire des relations de l'homme et de la forêt XVII^e-XX^e siècle*, Mesnil-sur-l'Estrée, 1987 ; TACK G., VAN DEN BREMT P. et HERMY M., *Bossen van Vlaanderen. Een historische ecologie*, Louvain, 1993.

forestière s'est progressivement réduite du fait des déboisements. Aux périodes intenses de défrichements succédèrent souvent des périodes de répit ou même de reboisement, particulièrement lorsque de sévères épidémies ou autres calamités frappèrent nos régions.

Durant tout l'Ancien Régime, les souverains promulguèrent de nombreux règlements, ordonnances et édits pour tenter de réglementer les défrichements, l'utilisation et la délivrance des produits forestiers. Faute de moyens adéquats, leurs effets sur le terrain tarderont parfois à se faire sentir d'autant que les résultats seront fort variables d'une principauté à l'autre en raison de situations de départ fort différentes. En effet, en schématisant quelque peu, il nous semble que dès avant la fin de l'Ancien Régime, la Sambre et la Meuse forment la frontière entre deux formes d'exploitation des forêts : de type intensif au nord – avec des nuances entre les Flandres et le Brabant/Hainaut –, de type extensif au sud.

Le taux de boisement, l'existence de combustibles de remplacement (houille, tourbe) et, surtout, les pratiques agricoles, vérifiées par l'importance et la permanence des droits d'usage, expliquent en partie cette répartition. Pour preuve, en Basse Belgique, pays d'agriculture intensive (Campine exceptée) aux espaces forestiers peu étendus et composés de bois de faibles dimensions, les droits d'usage ont été très tôt codifiés, sévèrement réglementés et restreints. En Moyenne Belgique, région d'agriculture « mixte » et aux bois plus présents et de plus grandes dimensions que dans l'ensemble précédent, les droits d'usage ont été également réglementés et restreints de longue date, mais ils restent parfois fort étendus. L'utilisation de la houille par les industries et la population a permis d'y réduire, dès le 18^e siècle, la pression sur les massifs forestiers. En Haute Belgique, où les forêts – domaniales y comprises – se trouvent majoritairement concentrées, les droits d'usage pèsent lourdement sur la plupart d'entre elles ; situation que l'on ne peut s'empêcher de mettre en relation avec les pratiques sylvo-pastorales qui y ont cours, telles l'agriculture extensive et la production de bétail qui caractérisent cet ensemble, l'Ardenne plus particulièrement.

Grâce à la carte de cabinet de Ferraris, levée entre 1771 et 1774, il est possible d'obtenir une première vue d'ensemble globale relativement fiable de la localisation des bois et forêts telle qu'elle se présentait durant la seconde moitié du 18^e siècle [voir fig. 1].

Une rapide comparaison entre cette dernière et une représentation de la situation actuelle [voir fig. 2] suscite trois remarques essentielles :

- (1) l'étendue forestière était moindre qu'actuellement ;
- (2) les grands traits de la répartition des forêts – à l'exception notable de la Campine – étaient déjà, toutes choses égales par ailleurs, relativement semblables à ceux d'aujourd'hui, seules les densités diffèrent. Le Hainaut, le Brabant, le Condroz et les Flandres présentaient une densité forestière plus élevée. Par contre, l'Ardenne et surtout la Campine étaient alors moins boisées qu'actuellement ;
- (3) Dans le sud du pays, les reboisements ont particulièrement touché les landes à genêts et autres terres dites incultes, de même que les zones humides dont la régression depuis 150 ans est aussi rapide et stupéfiante que dommageable.

La localisation similaire des forêts à deux siècles de distance n'empêche pas que des différences sensibles se constatent entre la représentation cartographique réalisée par Ferraris et la distribution actuelle des forêts. Elles sont la résultante des interactions entre divers facteurs naturels et humains. Depuis des siècles, l'homme façonne la forêt en fonction de ses besoins et intérêts, avec pour résultat la mise en place d'une forêt artificielle ou aménagée et l'éviction de certaines essences au bénéfice d'autres.

Tout au long des 19^e et 20^e siècles, particulièrement après 1850, la transformation de la forêt belge va se poursuivre. Cette période se signale par des mutations majeures qui modifient fondamentalement la structure générale, la localisation et la répartition de la propriété forestière, les débouchés offerts aux produits ligneux, la qualité, la composition et l'aménagement des peuplements (techniques sylvicoles appliquées). Mais plus fondamentalement, ce sont la qualité et la productivité des forêts qui augmentent. Continue, cette évolution est lente et longue.

À la base de ces profonds bouleversements se trouvent, essentiellement, le remplacement du charbon de bois par la houille comme source première de combustible industriel, le combat engagé pour la valorisation des terres incultes, et la conversion des taillis

simples en taillis sous futaie et futaies pleines sous la pression de la modification des marchés. Dans le même temps, l'intérêt pour les fonctions sociale, récréative puis écologique des forêts effectuera une percée auprès des citoyens et des décideurs politiques.

Au lendemain de 1830, malgré l'utilisation de plus en plus abondante de la houille par l'industrie au détriment du charbon de bois, la consommation de produits ligneux continue de croître. Dès 1835, la balance commerciale du pays devient déficitaire. Majoritairement traitées en taillis simple ou en futaie sur taillis à révolutions extrêmement courtes, les forêts ne peuvent répondre à la hausse généralisée de la consommation de bois. Les difficultés d'approvisionnement touchent particulièrement les charbonnages et les sociétés de chemins de fer, grands consommateurs de bois d'œuvre et d'industrie. La satisfaction de leurs besoins passera par l'importation de bois étrangers dont le gouvernement, en accordant des remises sur les droits d'entrée, favorise l'utilisation au détriment de la production indigène.

La nécessaire réorientation de la production ligneuse passait inévitablement par l'allongement des révolutions et la conversion des taillis simples, sinon directement en futaie, du moins en taillis sous futaie. Dans les régions périphériques, encore mal desservies par les voies de communication, la transition s'effectue difficilement d'autant que le commerce des écorces, la demande de bois de feu, la pratique de l'essartage et du pâturage, favorisent le maintien du régime du taillis simple.

Après la fermeture des dernières installations métallurgiques fonctionnant au charbon de bois et l'abandon par les tanneries des écorces à tan indigènes, remplacées par des produits tannants étrangers, la chute des revenus tirés de la forêt incite quelques propriétaires à privilégier le défrichage de leurs biens ou à les vendre à des sociétés de défrichage. Il semble néanmoins que ce phénomène n'ait pas été aussi étendu que ne l'a longtemps accrédité l'historiographie sur base de renseignements erronés. La superficie forestière reste relativement stable pendant la plus grande partie du 19^e siècle, bien qu'une redistribution s'opère entre les régions.

Si la réduction des surfaces forestières se poursuit dans les Flandres (surtout dans les provinces de Flandre orientale et de Flandre occidentale), dans le Hainaut, dans le Brabant (Soignes et

alentours) et dans les parties septentrionales des provinces de Namur et de Liège, en raison de l'industrialisation toujours plus importante, de l'extension des villes et des villages par suite de la forte augmentation de la population qui se marque au 19^e siècle, l'Ardenne et la Campine, au contraire, voient leurs superficies forestières croître et la proportion des résineux augmenter considérablement. Il serait réducteur d'attribuer l'origine de ces transformations à la promulgation du Code forestier (20 décembre 1854) et aux mesures prises dans le cadre de la loi de 1847 sur le défrichement des terres incultes car celles-ci seraient restées sans effet si le gouvernement, sous la pression des cadres de l'administration forestière et de quelques grands propriétaires privés, ne s'était décidé à reconsidérer sérieusement la question des forêts et de l'administration forestière, et à envisager la reconstitution du domaine forestier de l'État.

Du reste, cette évolution est favorisée par le contexte général : influences étrangères, déficit de la production ligneuse indigène qui inquiète les milieux financiers et industriels, développement des préoccupations de type écologique, multiplication des voies de communication, etc. Pourtant, face aux transformations économiques, industrielles et techniques qui caractérisent le 19^e siècle, les propriétaires forestiers privés qui détenaient la majeure partie des espaces forestiers se sont longtemps réfugiés dans une attitude passive. Le taux de mutation élevé des propriétés foncières, la négligence qui préside à la gestion des bois et forêts, l'attrait immodéré et exclusif pour la chasse, un individualisme exacerbé et quelques autres particularités expliquent en partie cette situation. Mais la modification des principales caractéristiques du marché du bois causée par la multiplication des voies de communication et le recours massif aux importations, les oblige à sortir progressivement de leur torpeur. Les meilleurs d'entre eux chercheront à améliorer leurs techniques de gestion et la productivité des peuplements afin de rentabiliser leur patrimoine. Certains feront appel à des spécialistes, d'autres, à force de patience et d'érudition, deviendront des sylviculteurs émérites.

Au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, les surfaces réservées aux résineux s'accroissent rapidement, d'autant que ces arbres apparaissent comme les seuls à même de mettre en valeur les terres incultes et les espaces autrefois utilisés dans le cadre des

pratiques relevant de l'agriculture extensive. Il faut toutefois admettre que dans de nombreux cas l'aménagement des forêts reste lié à l'expression d'une forme de politique de prestige.

Néanmoins, dès avant la Première Guerre mondiale, des propriétaires privés, redoutant le moment où la forêt sera devenue un luxe coûteux, préparent l'avenir ; ils savent qu'il est peu de fortunes qui ne s'érodent pas au gré des successions et permettent d'entretenir des arbres sans songer à les récolter. Ils peuvent en outre compter sur l'appui et la collaboration d'une administration forestière totalement réorganisée et beaucoup plus performante et puissante depuis son transfert au ministère de l'Agriculture et des Travaux publics en 1885. Le développement de l'État interventionniste, chargé d'assurer la sauvegarde de l'intérêt général permet d'instaurer de nouvelles relations avec les citoyens. En sus, de nouveaux groupes d'usagers sont apparus et font montre de leur intérêt pour la sauvegarde et la protection des arbres et des forêts.

Durant le 20^e siècle, l'adaptation de la production aux modifications du marché reste le maître mot. Si la constitution d'OCACHAR (centrale d'achat de bois de mine mise sur pied par les charbonnages) constitue une nouvelle source de difficultés pour les propriétaires forestiers, que dire alors de la fermeture des charbonnages qui nécessita la réorientation de la production ligneuse vers d'autres marchés. La forêt et ses propriétaires se trouvèrent alors à un tournant. Fallait-il envisager de produire des matières ligneuses pour les papetiers, voire pour la fabrication de palettes et de panneaux ou viser à la production de bois d'œuvre ?

À la même époque, le botaniste et écologue Paul Duvigneaud diffuse ses premiers travaux relatifs à l'écologie de l'écosystème³. À la suite de ceux-ci, les dimensions environnementales prennent progressivement une place de plus en plus prépondérante dans les plans de gestion, particulièrement dans la partie flamande du pays. Elles y seront relayées, entre autres, par le professeur Marcel Van Miegroet. Dans la partie wallonne, nettement plus boisée et où les forêts procurent d'importantes rentrées financières aux pouvoirs publics, la dimension économique restera longtemps

3 DUPUY M., *L'essor de l'écologie forestière moderne : contributions des scientifiques européens*, Nancy, 2005, p. 78-82.

prépondérante. Émile Clicheroux, dernier directeur général des Eaux et Forêts avant la régionalisation de ce service au 1^{er} janvier 1983, insista à de multiples reprises sur l'importance de la valeur économique de la forêt, particulièrement pour la Région wallonne alors touchée par la crise de son économie et le déclin de ses activités de base⁴. Le projet forestier wallon porté par Jules Bary et visant à développer une industrie du bois intégrée sera malheureusement torpillé.

L'ultime et radicale transformation provint, en 1983, de la régionalisation qui signifia l'éparpillement des compétences en matières forestières. Désormais, les trois Régions possèdent leurs propres services et gèrent leur patrimoine forestier de manière autonome.

Quelques décennies plus tard, la situation n'est guère euphorique. Le développement de la société des loisirs a entraîné l'apparition de nouveaux droits d'usage parfois beaucoup plus contraignants que les anciens tandis que le marché du bois fluctue à la hausse ou à la baisse en fonction des chablis causés par les tempêtes, de l'effondrement ou de la remontée des cours du papier, des effets de la crise pétrolière ou des commandes des industriels chinois. Alors que le nord, le centre et le sud du pays semblent s'être engagés dans des voies différentes, le développement des thèses *Pro Sylva* (soit une gestion forestière plus naturelle visant à réduire les coûts d'investissement), qui tentent de faire la synthèse entre la rentabilité économique et la protection de l'environnement, pourrait les rapprocher.

3. Les sources disponibles

Contrairement à d'autres, le chercheur qui s'intéresse aux multiples et riches facettes de l'histoire du patrimoine forestier belge contemporain se trouve très rapidement confronté à la surabondance des sources disponibles : recensements agricoles et forestiers, archives de l'administration des Eaux et Forêts depuis l'administration centrale jusqu'aux inspections, brigades et triages, archives des provinces, des

4 CLICHEROUX E., *La forêt, deuxième richesse de la Wallonie ?*, Bruxelles, 1978.

communes et des C.P.A.S., archives de familles et de particuliers, archives d'entreprises...

Une première ébauche des sources disponibles a d'ailleurs été dressée dans le *Guide des sources de l'histoire forestière en Belgique (1830-1945)*, publié par le Centre Belge d'Histoire Rurale en 1994⁵. Cette ébauche devrait être revue et complétée en raison de trois vices majeurs. Premièrement, l'auteur a commis la chose alors qu'il était encore historien et pas encore archiviste ; deuxièmement l'introduction est dépassée et enfin, il convient d'y ajouter les nombreux versements et découvertes enregistrés depuis lors, aux archives de l'État à Namur notamment⁶.

La naissance du groupe de contact HEnRI (Histoire de l'environnement – Réseau interdisciplinaire) permettra peut-être d'initier, en collaboration avec les Archives de l'État, d'importantes campagnes de prospection en vue d'assurer la sauvegarde définitive d'archives essentielles se trouvant encore dans les mains de particuliers.

4. ... et leur interprétation

Les sources sont donc innombrables et extrêmement diversifiées. Reste alors à utiliser et à interpréter le corpus disponible. Et c'est là que naissent les premières difficultés. Trois travers historiographiques peuvent être épinglés :

- (1) Les historiens, mal préparés à l'étude des forêts, matière pluridisciplinaire par essence, qui nécessite des notions de botanique, d'agronomie, de sylviculture et mêlent histoire juridique, institutionnelle, politique, rurale, environnementale, économique et financière, ont trop longtemps négligé le sujet et commis l'erreur de n'en offrir qu'une vision partielle à partir de recherches menées principalement sur la métallurgie au charbon de bois ou sur les droits d'usage. La forêt constitue une

5 TALLIER P.-A., *Guide des sources de l'histoire forestière en Belgique (1830-1945)*, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, 1994 (Centre Belge d'Histoire Rurale. Publication 111. En collaboration avec Archives et Bibliothèques de Belgique). Voir aussi BILLEN C. et VANRIE A., dir., *Les sources de l'histoire forestière de la Belgique / Bronnen voor de bosgeschiedenis in België. Actes du colloque / Acten van het colloquium. Bruxelles-Brussel, 29-30.10.1992*, Bruxelles, 1994.

6 Voir la contribution d'Emmanuel Bodart dans ce volume.

entité aux aspects multiples dont on ne peut rendre compte sans l'envisager dans sa globalité ;

- (2) De nombreux auteurs se sont limités à aborder l'évolution de la forêt belge contemporaine par le biais des renseignements statistiques fournis par le cadastre ou par les recensements généraux de l'agriculture. À partir de ces derniers, ils distinguent des périodes plus favorables ou défavorables aux forêts et tentent généralement d'expliquer les fluctuations de la surface forestière qu'ils décèlent en fonction des cycles de hautes ou de basses conjonctures traversés par l'agriculture. Les vagues de déboisement correspondent alors à des périodes de hausses des prix des céréales tandis que les boisements et reboisements résultent de périodes de bas prix agricoles. Le défrichement des bois n'est justifié que par la mise en culture, par la conversion du sol forestier en sol agricole. Si la chose n'est pas entièrement fausse, elle est loin d'être totalement vérifiée. Les prix agricoles ne constituent pas le seul facteur et certainement pas le facteur décisif. L'image des forêts régressant, jusqu'aux alentours de 1870, sous les coups de butoir d'une agriculture intensive triomphante, alors que les principales régions forestières, situées au sud du sillon Sambre-et-Meuse, ont connu une agriculture de type extensif jusqu'au début du 20^e siècle, est erronée. Le schéma ancien et réducteur basé sur le modèle de développement et d'organisation foncière des campagnes flamandes a été trop rapidement étendu à l'ensemble du pays. Promouvoir la thèse que l'extension de l'agriculture ne peut s'opérer qu'au détriment des forêts et inversement, c'est ignorer que la forêt possède une dynamique qui lui est propre et, surtout, nier ou sous-estimer son importance économique. C'est aussi voiler une réalité, à savoir que c'est tout l'espace rural qui régresse en raison de l'urbanisation progressive du territoire ; espace rural qui est soumis à un rééquilibrage à la suite de cette poussée. Les zones agricoles et urbanisées mordent sur

les lisières des forêts, et les forêts migrent progressivement sur les espaces moins productifs : les landes, les fagnes et les fanges ;

- (3) Influencés par ses idées a priori, par son vécu et ses expériences, par ses attaches sociales et politiques et, parfois, par la volonté d'établir d'ambitieux modèles explicatifs théoriques rapidement collés sur une réalité qui ne pouvant réagir se laisse trop facilement manipuler, l'historien, le géographe, l'agronome, le botaniste..., qui s'attaque à l'histoire de l'espace rural ou des espaces forestiers, construit bien souvent une mémoire ou une image du passé plus qu'il ne le conserve.

Sur base de l'expérience acquise, il paraît indispensable de baliser le terrain et d'attirer l'attention sur quelques aspects à garder constamment à l'esprit lorsque l'on souhaite travailler sur un thème tel que celui des bois et forêts, à savoir :

- Tout d'abord, et la chose ne devrait pas effrayer les historiens outre mesure, il reste indispensable de prendre du recul par rapport aux sources et de garder son sens critique en éveil, en matière d'utilisation de statistiques notamment ;
- Il convient de ne pas sous-estimer les facteurs naturels. Parmi les principaux qui influent sur l'existence ou la non existence des forêts et la distribution des essences, le climat et le sol – auxquels se trouvent liés des éléments tels que la température, l'altitude, l'ensoleillement, la pluviosité et toutes les caractéristiques physiques des sols (acidité, profondeur, humidité, charge caillouteuse...) – sont assurément les plus décisifs en la matière. Or, la Belgique, sur un territoire restreint qui ignore pourtant les zones montagneuses, offre à cet égard une diversité étonnante. Par conséquent, il serait illusoire de s'attacher à décrire une forêt belge présentée comme totalement homogène et clairement identifiée puisqu'à cette diversité des sols correspond une diversité de la flore et de la faune. Il existe plusieurs types de forêts plus ou moins semblables ou dissemblables en fonction des régions et des sous régions géographiques. Il s'agit bien entendu d'archétypes car ces ensembles forestiers abritent de nombreuses variantes en leur sein puisqu'ils ont été depuis longtemps en partie façonnés par

divers facteurs humains locaux et régionaux d'abord, nationaux et internationaux ensuite. Il est nécessaire d'étudier toutes les régions avant d'établir une synthèse, il ne m'apparaît pas possible d'extrapoler à l'échelle nationale, comme ce fut parfois le cas par le passé, des résultats de recherches menées à l'échelon purement local ou régional ;

- Il est indispensable de tenir compte du facteur temps « forestier » qui ne correspond ni à celui de l'agriculture ni à celui de l'historien. Si le blé se récolte tous les ans, les coupes de taillis s'effectuent entre 8 et 25 ans en fonction des régions et le chêne de qualité est exploité à 200 voire 250 ans ;
- Il ne faut pas sous estimer le facteur démographique. Au cours des deux derniers siècles, la population de nos régions est passée d'environ 2.500.000 habitants en 1784 à 3.500.000 en 1815, 4.337.196 en 1846, 7.423.784 en 1910, et 10.309.725 au 1^{er} janvier 2002 ; facteur démographique qu'il faut bien entendu lier à la consommation de l'espace et à l'urbanisation ;
- Et puis surtout, il faut rester modeste par rapport aux résultats obtenus tant les facteurs qui influencent l'évolution des bois et forêts sont multiples. J'ai déjà évoqué les facteurs naturels, l'impact des modifications des méthodes et des techniques agricoles, de l'industrialisation et de l'urbanisation, mais à ces différents paramètres qui influencent la disparition, l'existence, la survie, le développement, la composition des forêts, il faut en ajouter d'autres, tout aussi essentiels, tels que les propriétaires, les essences, les traitements, la localisation, les débouchés, les modes sylvicoles, les doctrines économiques et les théories politiques qui, par ailleurs, sont en perpétuelle évolution. La forêt, loin d'être un ensemble figé se transforme continuellement. En cette matière la stabilité est un leurre. Toutefois, il reste difficile d'identifier les facteurs prépondérants car ils varient de régions à régions et les cocktails de base sont parfois fort différents.

Au-delà d'un premier balisage qui, n'en déplaise à Maarten Van Dijck, éclaire d'un jour nouveau l'histoire des forêts belges et permet :

- (1) l'évaluation et la remise en contexte des sources disponibles ;

- (2) la remise en cause du schéma traditionnel d'évolution des superficies couvertes par les bois et forêts tout en avançant et en défendant l'idée de leur relative stabilité entre la seconde moitié du 18^e siècle et la fin du 19^e siècle ;
- (3) la cartographie des contours véritables des droits d'usage et de leurs conséquences ;
- (4) l'élaboration d'une typologie des propriétaires et de leurs motivations ainsi qu'une vision claire de l'évolution de l'administration forestière et des politiques gouvernementales (particulièrement en matière d'aliénations de forêts domaniales par le Royaume des Pays-Bas puis par l'État belge) ;
- (5) l'identification de tous les acteurs économiques et industriels qui ont façonné le visage actuel des forêts en défendant la thèse que depuis plusieurs siècles, la rentabilité de la forêt a été la condition sine qua non de sa survie, de sa conservation ;
- (6) la mise en exergue des importantes différences intra-régionales liées tant aux caractéristiques physiques des régions (altitude, sol, climat), qu'à l'organisation et au développement de l'industrie, de l'agriculture, des voies de communication, ou à l'existence de pôles de développement et débouchés régionaux tels que la métallurgie, la verrerie, la tannerie, etc. Ce n'est que tardivement et progressivement, grâce à l'amélioration des voies de communication, à la diffusion des connaissances, à l'uniformisation des conditions de vie, que la gestion, l'aménagement et l'exploitation des forêts se standardisent. Il est certain que les différences régionales ne disparaissent pas totalement, mais elles s'estompent dès la fin du 19^e siècle ;

... il est indéniable qu'il reste de nombreux thèmes de recherche à exploiter. La formation des forestiers, l'implantation et le développement des entreprises de transformation du bois, les premières tentatives de définition d'un projet forestier wallon et de revitalisation de la filière bois ou l'efflorescence des premières ligues

de protection des arbres et de la nature en font très certainement partie.

Annexes

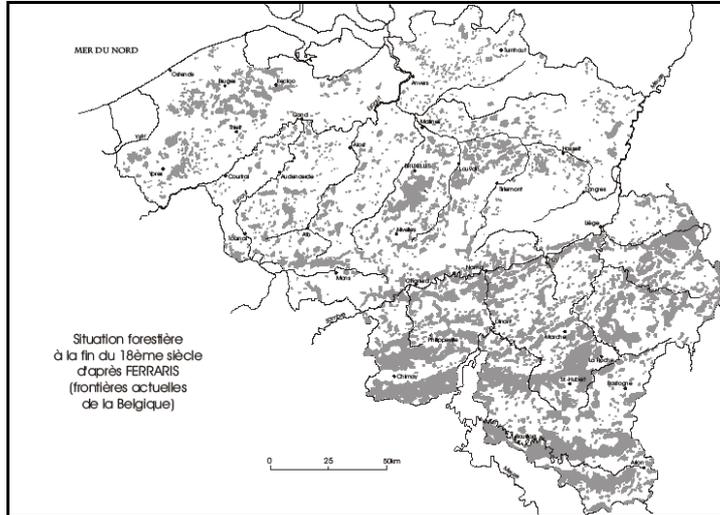


Fig. 1

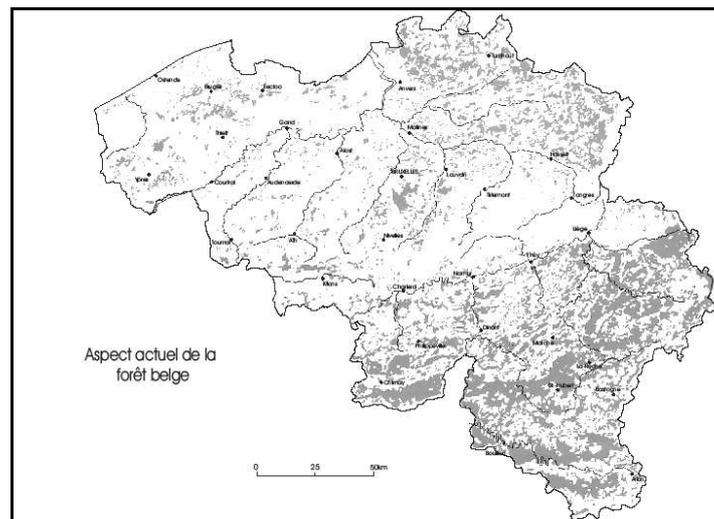


Fig. 2

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

- TALLIER P.-A., *Forêts et propriétaires forestiers en Belgique de la fin du XVIII^e siècle à 1914. Histoire de l'évolution de la superficie forestière, des peuplements, des techniques sylvicoles et des débouchés offerts aux produits ligneux*, Bruxelles, 2004, 764 p. (Mémoire de la Classe des Lettres, collection in-8°, 3^e série, t. XXXII).
- TALLIER P.-A., *Les biens forestiers des ducs d'Arenberg dans les anciens Pays-Bas (de la fin du 18^e siècle au début du 20^e siècle)*, www.arenbergcenter.com/pdf/p-a_tallier.fr.pdf, consulté le 8 avril 2010. [Archives et centre culturel d'Arenberg].
- TALLIER P.-A., *À propos de l'évolution des bois et forêts dans le département des Deux-Nèthes et dans la province d'Anvers de la fin du 18^e siècle à nos jours*, dans VAN DER EYCKEN M. et HOUTMAN E., dir., *LACH Liber Amicorum Coppens Herman*, Bruxelles, 2007, p. 1013-1059.
- TALLIER P.-A., *Chasse et forêts, forêt et chasses en Belgique. Un couple désastreux, XIX^e-XX^e siècles*, dans CORVOL A., dir., *Forêt et chasse X^e-XX^e siècle*, Paris, 2004, p. 301-319.
- TALLIER P.-A., *Chasse et forêts, forêt et chasses en Belgique du XIX^e au début du XX^e siècle. Un couple incontournable et désastreux imposé par un statut social à acquiescer ou à défendre*, dans *Forêt Wallonne*, t. 71, juillet-août 2004, p. 12-25.
- TALLIER P.-A., *Entre déboisement, boisement et reboisement, deux siècles d'histoire des forêts belges (1750-1950)*, dans CORVOL-DESSERT A., dir., *Les Forêts d'Occident du Moyen Âge à nos jours. Actes des XXIV^{es} Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 6, 7, 8 Septembre 2002*, Toulouse, 2004, p. 279-298.
- TALLIER P.-A., *Entre déboisements, boisements et reboisements, deux siècles d'histoire des forêts belges (1750-1950)*, dans *Forêt Wallonne*, t. 68, janvier-février 2004, p. 8-19.
- TALLIER P.-A., *L'annexion des cantons d'Eupen-Malmédy et la reconstitution du patrimoine forestier belge après la Première Guerre mondiale. Le rôle prépondérant de l'administration forestière et de son directeur général Nestor Iris Crabay*, dans *Forêt Wallonne*, t. 67, novembre-décembre 2003, p. 2-11.
- TALLIER P.-A., *Entre délit de pauvreté et crime organisé. Les délits forestiers en Belgique (fin XVIII^e - début XX^e siècle)*, dans *Forêt Wallonne*, t. 62, janvier-février 2003, p. 2-11.

- TALLIER P.-A., *Inventaire des archives de l'Administration des Eaux et Forêts (1802-1976) déposées aux Archives de l'État à Liège*, Bruxelles, 2003 (Archives de l'État à Liège, inventaires, 99).
- TALLIER P.-A., *Ces forêts domaniales qui firent la Société Générale (1822-1864)*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 80, 2002, p. 1245-1274.
- TALLIER P.-A., *Inventaire des archives de l'Administration des Eaux et Forêts (Ministère des Finances puis Ministère de l'Agriculture) déposées aux Archives de l'État à Namur (1806-1962)*, Bruxelles, 2001 (Archives de l'État à Namur, instruments de recherche à tirage limité, 19).
- TALLIER P.-A., *La vente des forêts domaniales des provinces méridionales du Royaume des Pays-Bas par le Syndicat d'Amortissement (1824-1830)*, Bruxelles, 2000, 302 p. (Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, CLXVI).
- TALLIER P.-A., *Les délits forestiers en Belgique (fin XVIII^e-début XX^e siècle). Étude de cas*, dans *LII^e Congrès de la fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. Cinquième congrès de l'association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Herbeumont. Actes II*, Namur, [2000], p. 485-500.
- TALLIER P.-A., *Een nieuwe geschiedenis van het bos in België van het einde van de 18^{de} eeuw tot 1914 - Pleidooi voor een globale benadering*, dans CASTRYCK G. et DECALUWE M., dir., *De relatie tussen economie en ecologie gisteren, vandaag en morgen. Jaarboek 1998 van Tijdschrift voor Ecologische Geschiedenis*, 1999, p. 47-62.
- TALLIER P.-A., *Politique forestière et construction navale dans le Royaume des Pays-Bas. Les derniers recensements des bois de marine dans les forêts domaniales (1818-1823)*, dans CORVOL A., dir., *Forêt et Marine*, Paris, 1999, p. 173-186.
- TALLIER P.-A., *L'histoire de la forêt belge contemporaine : fin du XVIII^e siècle à 1914. Pour une approche globale du patrimoine forestier*, dans *Silva Belgica*, t. 5, 1998, p. 7-16.
- TALLIER P.-A., *Guide des sources de l'histoire forestière en Belgique (1830-1945)*, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, 1994 (Centre Belge d'Histoire Rurale. Publication 111. En collaboration avec Archives et Bibliothèques de Belgique).
- TALLIER P.-A., *La reconstitution du patrimoine forestier belge après 1918*, dans CORVOL A. et AMAT J.-P., dir., *Forêt et guerre*, Paris, 1994, p. 215-225.

TALLIER P.-A., *Les propriétaires forestiers en Belgique au XIX^e siècle. Ressources des archives de familles*, dans BILLEN C. et VANRIE A., dir., *Les sources de l'histoire forestière de la Belgique/Bronnen voor de bosgeschiedenis in België. Actes du colloque/Acten van het colloquium. Bruxelles-Brussel, 29-30.10.1992*, Bruxelles-Brussel, 1994, p. 365-382.

Pour une histoire des représentations de l'environnement dans les sources écrites médiévales (6^e-13^e siècle)

Entre culture, économie et société

Nicolas Schroeder

1. L'environnement dans les sources écrites médiévales, une problématique

Dans son ouvrage *Mentalités médiévales*, Hervé Martin suggérait qu'au Moyen Âge, l'homme souffrait de carences lexicales l'empêchant de décrire son environnement. Il en venait à cette conclusion car les sources présentent tantôt des descriptions réalistes, tantôt des topoï littéraires correspondant très peu à la « réalité » du paysage¹. Face à cette position qui nous semble mésestimer la capacité de l'homme médiéval à se représenter son environnement, on peut soutenir avec Fabrice Guizard que le Moyen Âge ne s'intéressait guère « au sens de la beauté naturelle dans laquelle l'homme se complait

1 MARTIN H., *Mentalités médiévales II. Représentations collectives du XI^e au XV^e siècle*, Paris, 2001, p. 22.

sans chercher d'autres significations »². De ce fait, il n'est pas étonnant que Hervé Martin ne trouvât pas sous la plume des auteurs médiévaux les mots de Zola.

Le malaise de Hervé Martin mérite pourtant d'être épinglé parce qu'il est fréquent chez les médiévistes qui souhaitent étudier l'environnement des sociétés médiévales à partir des sources écrites. Les documents qui évoquent la nature, les animaux, les végétaux et les paysages ne sont que rarement des descriptions réalistes ou naturalistes. On peut souvent constater des écarts profonds entre l'environnement médiéval « réel » et ses représentations véhiculées par les sources écrites. Par ailleurs, certains milieux sont parfois décrits comme familiers et hospitaliers alors qu'on les présente comme de dangereux espaces sauvages dans d'autres sources³.

Ces constats impliquent une importante question d'ordre méthodologique. Quel statut peut accorder le médiéviste aux témoignages écrits évoquant l'environnement ? Est-ce qu'il faut les rejeter du côté des traditions et héritages littéraires et leur conférer une existence dans le registre de l'imaginaire sans lien avec la praxis ? Patrick Gautier Dalché, posant cette même question au sujet des discours et des cartes « géographiques », a pu démontrer que ces documents étaient construits à partir d'un héritage, mais non sans liens avec l'espace de la pratique⁴. Dans cette même optique, on peut essayer de saisir si les sources médiévales évoquant la nature et les paysages faisaient sens pour leurs auteurs et pouvaient leur servir dans l'élaboration d'« interfaces » dans leurs rapports avec l'environnement. Nous voudrions ici épingler quelques pistes de recherche qui permettent d'aborder cette question sous différents angles. Il nous faut souligner qu'étudier dans cette perspective l'ensemble des sources écrites médiévales est évidemment impossible et qu'il ne s'agit pas de prétendre mettre en évidence un système de représentations global dont on peut d'ailleurs douter qu'il ait existé. Nous essayerons plutôt d'attirer l'attention sur des aspects épistémologiques valables pour de

2 GUIZARD-DUCHAMP F., *Les espaces du sauvage dans le monde franc : réalités et représentations*, dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, Paris, 2007, p. 128.

3 C'est le cas de la forêt. Voir VERDON L., *La terre et les hommes au Moyen Âge*, Paris, 2006, p. 187-194 et DURAND A., art. *Forêt* dans GAUVARD C., DE LIBERA A. et ZINK M., dir., *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, 2002, p. 546.

4 GAUTIER-DALCHÉ P., *Représentations géographiques savantes, constructions et pratiques de l'espace*, dans *Construction...*, p. 13-38.

nombreux types de sources, issues de temps, de groupes sociaux et d'espaces divers. Le propos est volontairement limité au 13^e siècle. En effet, on s'accorde à dire que ce siècle aurait vu apparaître de nouveaux regards sur l'environnement⁵. On aurait assisté à cette époque à une « conceptualisation plus fine » de l'espace.

2. Le médiéviste par-delà Nature et Culture

Aborder des systèmes de représentation implique un effort de mise à distance de nos propres référents. L'anthropologie nous apprend que la vision occidentale contemporaine de la nature est historiquement déterminée. Philippe Descola a ainsi proposé d'appeler « naturalisme » notre façon d'être au monde. Le « naturalisme » définit l'ensemble des humains face aux non-humains en affirmant que l'homme, alors qu'il est constitué du même type de matière que les autres êtres, abrite une intériorité clairement différente. L'âme, la raison, sont le propre de l'homme et l'opposent radicalement aux autres êtres⁶.

Le « naturalisme » ne fut pas étranger au Moyen Âge chrétien. En effet, la nature, en tant que concept, connaît sa première expression dans les systèmes de valeur antiques et chrétiens. Le christianisme, faisant relever l'essence et le devenir de l'homme de la grâce, est un véhicule important des conceptions « naturalistes ». Dans la cosmogonie chrétienne, Dieu conféra à l'humain le droit de disposer des animaux et des végétaux. Le Moyen Âge, héritier de ces conceptions, a pu penser la nature et l'homme en opposition et a fréquemment actualisé cette catégorisation dans ses représentations. Toutefois, de nombreuses pratiques et constructions symboliques du monde ne relèvent pas du « naturalisme » et de sa lecture dualiste du monde⁷.

Les hommes du Moyen Âge, y compris les clercs, tranchaient moins nettement la question de la nature *face* à l'homme que nous ne pourrions le faire⁸. La fusion des cultures gallo-romaine, chrétienne et

5 ZUMTHOR P., *La mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, 1993, p. 32-33 ; MARTIN H., *Mentalités médiévales XI^e-XV^e siècles*, Paris, 2004, p. 123-124.

6 DESCOLA P., *Par-delà nature et culture*, Lonrai, 2005, p. 19-337.

7 *Ibid.*, p. 86-89 et PASTOUREAU M., *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Lonrai, 2004, p. 30-33.

8 Voir GUIZARD-DUCHAMP F., *Les espaces...*, p. 121.

germanique aurait participé à la réactivation d'un ensemble d'appréhensions de l'environnement teintées fortement d'animisme et de croyances non « naturalistes ». De nombreuses recherches seront nécessaires avant qu'on ne puisse dresser un tableau clair des manières d'appréhender la nature au Moyen Âge en tenant compte de ces nouvelles clefs de lecture. On se bornera ici à rappeler les travaux de Michel Pastoureau qui illustrent ce que pouvaient être les schèmes non « naturalistes » à l'époque retenant notre attention⁹. Leur moindre mérite n'est certainement pas de souligner fermement que ces représentations motivaient des comportements qui nous semblent incompréhensibles au premier abord.

3. Appropriation matérielle. Pratiques de l'environnement

Si les représentations de l'environnement médiévales reposent sur des a priori radicalement différents des nôtres, on doit s'interroger sur leur rationalité et leur valeur opératoire. En effet, il faut se garder de rejeter comme des élucubrations fantaisistes, en « inadéquation » avec l'environnement matériel, des expressions d'approches de la nature qui nous semblent ne pas rendre compte du « réel ». De même, les contradictions apparentes des discours sur l'environnement ne résultent pas toujours du fait qu'elles sont un ensemble de formules littéraires appartenant au champ d'un imaginaire sans prise sur le réel. La perception des environnements n'est pas une lecture à la neutralité réaliste. Elle est fortement dépendante du fonctionnement des systèmes techno-économiques, des usages que l'homme fait de son environnement¹⁰. Il est donc nécessaire de s'interroger autant sur le

9 Le dossier des procès d'animaux présenté par Michel Pastoureau (PASTOUREAU M., *Une histoire symbolique...*, p. 29-48) témoigne d'une posture surprenante à nos yeux habitués à reconnaître dans l'intériorité de l'homme – rationalité et âme – sa particularité face aux animaux. Si le « naturalisme » est en germe dans la société médiévale, en condamnant un animal, on lui reconnaissait la capacité de discerner le bien du mal, de comprendre la justice des hommes et de diriger ses actions par la volonté. L'historien doit se pénétrer de cet esprit afin d'éviter l'anachronisme psychologique. Des textes tels que le commentaire du *De universo creaturarum* de Guillaume d'Auvergne († 1249) doivent également retenir notre attention. Guillaume affirme en effet que l'ours et l'homme sont interféconds. Les produits d'un tel accouplement ne seraient pas des monstres mais de *veri homines* (PASTOUREAU M., *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Lonrai, 2007, p. 108-111).

10 GODELIER M., *L'idéal et le matériel. Pensées, économies, sociétés*, Paris, 1984, p. 51-57 ; MADJARIAN G., *L'invention de la propriété. De la terre sacrée à la société marchande*, Paris, 1991, p. 37-67.

milieu réel et sur l'économie que sur les mentalités et les héritages littéraires. Quelques recherches récentes sur la forêt et les espaces sauvages soulignent clairement cette dimension. Il apparaît en effet de plus en plus que le discours ambigu sur la forêt – représentée tantôt comme un lieu dangereux et abandonné par l'homme, tantôt comme un espace agréable et plein de vie – résulte en partie des usages aristocratiques de ce milieu particulier¹¹.

4. Système social. Pouvoir et domination symbolique

Intégrer l'environnement matériel et l'économie dans les facteurs d'analyse des représentations implique la prise en compte de la question du pouvoir. L'étude qu'Anita Guerreau-Jalabert a consacrée à l'essart dans les romans arthuriens du 12^e et 13^e siècle permet de montrer à quel point ces questions peuvent influencer les représentations de l'environnement¹². Les espaces « sauvages » sont, au Moyen Âge, un enjeu social majeur. Les groupes dominants – aristocratie et Église – cherchent à maintenir des zones libres de toute anthropisation mais l'économie sylvo-pastorale pratiquée par les paysans fait pénétrer l'homme au cœur des forêts les plus rebutantes. Ces circonstances menèrent les puissants à user de leur autorité afin de se réserver des espaces plus ou moins sauvages et plus ou moins étendus (breuils, *forestae*). Ces rapports de production et de domination sociale peuvent entretenir le discours ambigu sur la nature dans la littérature médiévale. Les aristocrates exprimeraient dans les sources un idéal de l'environnement sauvage, tout en taisant la domination exercée sur le monde paysan afin d'actualiser et de reproduire des espaces sauvages « artificiels ».

11 Voir la notice d'A. DURAND (voir note 3) et DEVROEY J.-P., *Économie rurale et société dans l'Europe franque (VI^e-IX^e siècles)*, Paris, 2003, p. 85-88. Je reviendrai sur cette question dans un article développant plus largement les propos tenus ici (*In locis vaste solitudinis. Représenter l'environnement au haut Moyen Âge : l'exemple de la Haute Ardenne (Belgique) au VII^e siècle*, à paraître dans *Le Moyen Âge*).

12 GUERREAU-JALABERT A., *L'essart comme figure de la subversion de l'ordre spatial dans les romans arthuriens*, dans MORNET E., dir., *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, Paris, 1995, p. 59-72.

5. Conclusions

Les quelques réflexions esquissées ici doivent être entendues comme un ensemble de propositions perfectibles. Il va sans dire qu'il n'est pas possible de proposer une grille d'analyse rigide et systématique. Chaque source demandera une approche particulière, notre seule ambition étant de présenter quelques éléments de critique dont une approche plus empirique des documents peut se nourrir. Si l'on s'interroge sur les critères de formulation des représentations de l'environnement, il y a lieu de tenir compte de leur valeur opératoire, leur cohérence face à l'environnement réel. Dans un second temps, et sans qu'il ne soit vraiment possible de séparer cet aspect du précédent, on devra envisager l'adéquation des représentations avec le système de valeurs et le mode d'appropriation du milieu des groupes sociaux ou de l'individu qui les formulent.

Approche interdisciplinaire de l'environnement du château de Walhain-saint-Paul (Brabant wallon)

À la croisée des « sources »

Laurent Verslype, Inès Leroy, William I. Woods, Bailey K. Young et
Paul F. Hudson

1. Une approche interdisciplinaire

Monument et site classés¹, les ruines du château de Walhain-saint-Paul et son environnement sont emblématiques des fortifications médiévales sises entre duché de Brabant et comté de Namur². À la faveur d'une véritable interdisciplinarité, un programme pluriannuel de recherche conduit depuis 1998³ vise (1) à procéder à une étude

1 Respectivement : AR du 10-11-1955 et du 16-10-1980.

2 On consultera les publications de W. Ubregts sur les sites castraux de cette région (dont Alvaux, établi à l'initiative d'Arnould II de Walhain pour un descendant, sur une terre achetée à l'abbaye de Nivelles en 1199 : UBREGTS W., *La tour des Sarrasins à Alvaux*, dans *Wavriensia*, t. XXII, 2, 1973, p. 21-60 ; Voir *Liber Grossus*, dans ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME (=AGR), *Archives ecclésiastiques*, 1417) ; GÉNICOT L.-F., dir., *Le grand album des châteaux de Belgique*, t. 1 : *Châteaux-forts et châteaux-fermes*, Bruxelles, 1975, p. 262-263 e.a. ; URSEL C. D', GÉNICOT L.-F., SPEDE R. et WEBER P., *Donjons médiévaux de Wallonie*, t. 1. *Province de Brabant, Arrondissement de Nivelles*, Namur, 2000, p. 98-101.

3 Il s'agit d'un chantier école organisé par les Prof. R. Brulet et L. Verslype du Centre de recherches d'archéologie nationale (C.R.A.N.) de l'Université catholique de Louvain

historique et archéologique simultanée (diplomatique, comptabilité, iconographie, cartographie, cadastres, bâti et sous-sol)⁴ ; (2) à conduire des investigations pédologiques (reconnaissance par forages, sondages et analyses chimiques des éléments-traces sélectionnés, bilans hydrographique et sédimentaire) et paléobotaniques (analyses palynologiques), en privilégiant les stratigraphies qui autorisent un examen diachronique de l'évolution du site, en étroite corrélation avec les données archéologiques, architecturales et historiques⁵ ; (3) ainsi qu'à terme, à procéder aux enregistrements requis par la documentation de témoins bâtis en voie de détérioration, voire de disparition, et d'en assurer les opérations de conservation, de maintenance⁶ et de valorisation⁷ (documentation analytique, étude descriptive du bâti, archivage numérique, modélisations informatiques du paysage).

2. Trois problématiques exemplatives

Dans l'esprit de la session namuroise, nous avons choisi trois problématiques indirectement liées à des questions environnementales : les origines de la seigneurie et les conditions de l'implantation castrale (11^e-12^e siècle), la construction simultanée du château et du paysage médiévaux (13^e-15^e siècle), la gestion et l'évolution de la seigneurie

(UCL), B. K. Young du Department of History (Eastern Illinois University, Charleston-IL), W. I. Woods, du Department of Geography (University of Kansas, Lawrence-KS), avec la collaboration de P. F. Hudson (Department of Geography and the Environment, University of Texas at Austin). Des étudiants néophytes belges et de plusieurs universités nord-américaines y sont initiés à la fouille. Consulter les *Chroniques de l'archéologie wallonne* et *Archaeologia Medievalis*.

- 4 Les bases de l'étude historique ont été posées par D. Verzwymelen, historien et archéologue puis, à partir de 2003, par I. Leroy, également historienne et archéologue (C.R.A.N., UCL).
- 5 Ces études, réalisées à partir de 2003, sont ou ont été conduites avec la collaboration technique du Prof. P. Sonnet de l'Unité d'étude des sols de l'UCL et d'A. Defgnée, du Laboratoire de palynologie de l'UCL, de W. I. Woods pour l'étude pédologique, de P. F. Hudson pour les études sédimentaires et hydrographiques. Les analyses sont facilitées par le mécénat de D. W. Meyer du Rock River Laboratory (Watertown-WI).
- 6 Depuis 2009, cet aspect est lié à l'exercice de la mission de gestion du monument qui a été confiée à l'Institut du Patrimoine wallon par le Gouvernement wallon (AGW du 19-12-2008).
- 7 Notamment promue par Y. Bauwens et une association locale : *Le château de Walhain*, dans DUPONT C., *Archéopass. La route du patrimoine archéologique*, Namur, 2007, p. 49-51 (Itinéraires du Patrimoine wallon, 3).

après le 15^e siècle. Ces axes combinent chacun des approches architecturales, archéologiques et historiques⁸. Du point de vue archéologique, toutes les études consacrées au château de Walhain focalisaient jusqu'à présent sur sa tour maîtresse, le donjon originel⁹. Du point de vue historique, elles se concentraient sur sa gestion à la période moderne¹⁰ ou sur son inscription dans l'histoire générale de la localité dont, en particulier, son sort à l'issue de l'Ancien régime¹¹.

2.1. *Origines de la seigneurie et développement du château avant le 15^e siècle : sources diplomatique, testamentaire, archéologique, paléoenvironnementale et du bâti*

(a) *État des questions et hypothèses de travail*

Daté de la fin du 12^e siècle, le donjon de plan circulaire de Walhain a été érigé sur une motte artificiellement isolée au cœur d'une aire marécageuse. Situé à l'extrême sud du bassin de la Dyle, le site est implanté entre des versants loessiques et deux affluents du Hain qui le noient à l'ouest et au nord. La *villa Walaham* et des biens fonciers sont documentés dans la localité dès la moitié du 10^e siècle¹². En 1099, Aldericus de Walhain est la première personnalité dont le nom est accompagné du toponyme¹³. Il figure parmi les témoins importants de la donation du prieuré de Frasnes-lez-Gosselies à l'abbaye d'Afflighem, qui deviendra le monastère principal du comté puis du

8 VERSLYPE L., e.a., *Walhain, Walhain-saint-Paul, le château. Archéologie d'un patrimoine paysager et monumental*, dans MAQUET J., dir., *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur, 2005, p. 379-381 ; ID., *Approche historique, archéologique et environnementale des aménagements paysager et bâti du château de Walhain (Walhain-saint-Paul, XI-XIX^e s., Brabant wallon, Belgique)*, <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/L.Verslype%20et%20al..pdf>, consulté le 28 mars 2010.

9 En dernier lieu : URSEL C. D', e.a., *Donjons...*, p. 98-101.

10 UBREGTS W., *Quelques comptes architecturaux du XVI^e siècle (1536-1569) concernant le château et la cense de Walhain*, dans *Wavriensia*, t. XXV, 3-4-5, 1976, p. 49-144 ; RIDDERBEECKS C., *Walhain-Saint-Paul. La seigneurie de Walhain au bas moyen âge et au début des temps modernes*, dans *Wavriensia*, t. XXXII, 3, 1983, 3, p. 65-84.

11 MARTIN J., *Le château de Walhain-Saint-Paul*, dans *Wavriensia*, t. XX, 2, 1971, p. 42-43 ; ID., *Walhain dans l'histoire*, dans *Le folklore brabançon*, t. 249, 1986, p. 3-40 ; ID., *Les Piat-Lefèvre et les Lefèvre-Boucher de Tournay, acquéreurs de l'ancienne seigneurie de Walhain*, dans *Le vécu du Hain*, t. 19, 1989, p. 4-11.

12 ROLAND C.-G., *Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux*, Gembloux, 1921, p. 1-8 et 29-30 ; GYSSELING M., *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West Duitsland (voor 1226)*, t. II, Bruxelles, 1960.

13 DE MARNEFFE E., *Cartulaire d'Afflighem*, Bruxelles, réimpr., 1997, p. 17-19.

duché de Brabant. L'assemblée qui l'entoure en laisse entrevoir l'importance¹⁴. Bien qu'isolé de toute descendance explicite dans le courant du 12^e siècle¹⁵, le contexte plaide implicitement en faveur d'une ascendance de la lignée seigneuriale walhinoise avec Aldericus.

(b) *Objectifs et problématiques*

On ignore évidemment la localisation et la configuration du noyau primitif de la seigneurie de Walhain et s'il coïncide avec le site de plaine humide étudié. Son existence peut être postulée un siècle avant la construction du donjon. Le premier objectif vise à préciser la matérialité de l'éventuelle implantation primitive de la famille de Walhain et/ou des établissements qui précèdent le site castral. Seuls les indices archéologiques et l'étude des sols permettraient par exemple de révéler un site fortifié totalement hypothétique de cette période. Les phénomènes de l'emmottement des sites de plaine puis de leur pétrification sont effectivement liés aux pratiques des ducs de Brabant et de leur entourage. On ne peut en négliger l'écho éventuel dans la genèse du site de Walhain¹⁶.

(c) *Méthodologie et résultats*

L'étude stratigraphique des abords du donjon sur motte et des niveaux sous-jacents à la basse-cour médiévale est primordiale dans l'identification d'une implantation primitive conjecturale et, le cas échéant, enfouie de 2,5 à 4 mètres de profondeur. L'examen archéologique et pédologique assorti d'analyses d'éléments-traces et palynologiques combinées, nous aide par ailleurs à restituer l'environnement naturel du milieu d'accueil, son évolution, la nature et l'impact des activités humaines contiguës. Deux niveaux successifs d'occupations antérieures au 13^e siècle ont été identifiés sous la basse cour. Ils sont encore étroitement soumis aux conditions du milieu

14 BIJSTERVELD A.-J. et GUILARDIAN D., *La formation du duché (843-1106)*, dans VAN UYTVEN R., e.a., *Histoire de Brabant du duché à nos jours*, Zwolle, 2004, p. 55.

15 Le nombre restreint de documents et leur caractère laconique en sont probablement la raison. Pour la première mention éventuelle d'Arnould I : C. BUTKENS, *Les trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, t. II, La Haye, 1724-1746, p. 191.

16 DE MEULEMEESTER J., *De la petite enceinte à la motte : le choix militaire des ducs de Brabant*, dans LODEWIJCKX M., dir., *Belgian Archaeology in a European Setting*, Leuven, 2001, p. 151-155 (Acta Archaeologica Lovaniensia. Monographiae, 12).

humide naturel, y associant les indices d'un boisement naturel préservé mais en recul, de pâturages et d'une céréaliculture intensive, ainsi que les indices chimiques et parasitologiques de rejets associés à l'élevage notamment bovin. Encore mal datés, ces niveaux attestent néanmoins une occupation agricole voisine de l'environnement marécageux, qui s'en accommode par des aménagements rudimentaires, et demeure partiellement soumise aux caprices du cours d'eau voisin¹⁷.

2.2. *Les témoins architecturaux et paysagers des 13^e-14^e siècles*

Le site castral médiéval se développe à la fois dans un milieu marécageux et sur des coteaux limoneux profondément anthropisés depuis l'Antiquité. Le remodelage radical du paysage est rythmé par les campagnes de construction du château et de sa ferme. Parallèlement, l'enregistrement stratigraphique et l'échantillonnage des sondages et des forages aident à rendre compte des terrassements imposants réalisés sur environ deux hectares aux 12^e et 13^e siècles et sont complétés par l'étude du bassin hydrographique local qui dicte le choix du site et son développement.

(a) *Le cadre historique et architectural : la haute cour*

La position de confiance des seigneurs de Walhain dans la *familia* ducale, et singulièrement celle d'Arnould II mentionné comme *virii ministeriales* dès 1184, se matérialise par le premier indice monumental conservé : un donjon de plan circulaire singulier, daté des deux dernières décennies du 12^e siècle. Il est établi, tout d'abord isolé, à l'angle méridional d'une motte terrassée au pied des versants limoneux qui ceignent le site de confluence. Son examen topographique et stratigraphique indique que la terrasse semble avoir

17 [Abstracts] WOODS W. I., YOUNG B. K. et VERSLYPE L., *Landscape Transformation. The Making of a Medieval Outer Bailey (Walhain, Belgium)*. *The 2005 Meeting of the Association of American Geographers (AAG), Denver, CO, April 5-9, 2005*, dans *AVISTA Forum Journal*, t. 14, 1, 2004, p. 66-67 ; WOODS W.I., e.a., *The built environment of a medieval castle and outer bailey, Walhain Belgium*, dans *The Geological Society of America - GSA. Philadelphia Annual Meeting, 22-25 October 2006. Session 159*, t. 38, 7, p. 392, http://gsa.confex.com/gsa/2006AM/finalprogram/abstract_108785.htm, consulté le 28 mars 2010 ; VERSLYPE L., e.a., *Dark earths and the built environment of a Medieval castle and outer bailey (Walhain, Belgium)*, dans *WAC 6. Sixth World Archaeological Congress, Dublin, 29th June-4th July 2008. Theme 10. Developing International Geoarchaeology. Geoarchaeology and Dark Earths*, Dublin, 2008, p. 145.

d'emblée été aménagée en vue de la construction d'un château quadrangulaire, dans le dispositif duquel le donjon épousera tôt le rôle de tour maîtresse¹⁸. La moitié méridionale en sera essentiellement réalisée par Arnould III durant les deux premiers quarts du 13^e siècle, comme en témoignent les caractères architecturaux, matériaux et techniques du châtelet d'entrée, des courtines occidentale et méridionale, et des deux premières tours d'angle. Arnould acquiert simultanément la reconnaissance progressive de son rang¹⁹ et accède au rang de « seigneur », entre 1224 et 1228²⁰. Les Walhain figurent parmi les sept familles de *ministériaux* brabançons ayant eu le privilège d'entrer dans la noblesse de la principauté dès la première moitié du 13^e siècle²¹.

Marqués par quasiment un demi siècle d'interruption, le terrassement et la construction du château ne seront achevés qu'à l'économie, entre le dernier quart du 13^e siècle et le début du 14^e siècle, soit très probablement à l'initiative d'Arnould V, qui décède peu après 1304²². La révision du plan initial dont témoignent les murs d'attente des tours d'angle, ainsi que le pendage marqué et le périmètre désormais irrégulier de la haute cour septentrionale permet cependant d'achever le *castrum*. Il est désigné puis décrit comme tel dès 1314 et en 1440, après l'acquisition de la seigneurie par la famille de Glimes en 1435²³.

18 Ce constat hypothétique soulignerait la précocité de l'adoption d'un tel programme : BRAGARD P., *Essai sur la diffusion du château « philippin » dans les principautés lotharingiennes au XIII^e siècle*, dans *Bulletin monumental*, t. 157, 2, 1999, p. 141-167.

19 Il est signalé en tant que chevalier dès 1217 (VERKOOREN A., *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse. 2. Cartulaires*, t. 1, 1961, p. 46) mais demeure distingué des nobles jusqu'en 1224 (DESPY G., *Inventaire des archives de l'abbaye de Villers*, Bruxelles, 1959, p. 55).

20 Première mention signalée dans ROLAND C.-G., *Recueil de chartes...*, 1921, p.107 ; seconde mention en 1230 dans VERKOOREN A., *Inventaire des chartes...*, t. 1, 1961, p. 67.

21 STEURS W., *Noblesse et ministérialité*, dans VAN UYTVEN R., *Histoire de Brabant...*, p. 73.

22 GODDING P., *Pléthore d'enfants, fin de race. Le testament d'Arnould de Walhain (1304)*, dans *Wavriensia*, t. XXXVIII, 4, 1989, p. 105-136.

23 Extrait du registre des dénombrements du quartier wallon Brabant de l'an 1440 reposant au greffe de la souveraine cour féodale de Brabant sous la capitulation Walhain, fol. 25 : *Dénombrement la seigneurie de Walhain-Saint-Paul par Antoine de Glimes le 04 août 1440*, dans D'HOOP A., *Inventaire général des archives ecclésiastiques de Brabant*, t. 1 : *Convents et prieurés. Béguinages. Commanderies*, Bruxelles, 1929, p. 272, n° 14879.

(b) *La problématique environnementale : le remodellement du paysage, son contexte et ses impacts*

Les études stratigraphiques de la basse cour ont démontré qu'une campagne de terrassement a été conduite simultanément à ceux de la haute-cour, oblitérant ou remblayant les occupations antérieures désormais enfouies. La ferme surélevée des 13^e et 14^e siècles, attribut économique du domaine seigneurial, s'émancipe désormais des conditions précaires engendrées par la position riveraine d'une part de l'établissement primitif. Plusieurs édifices en bois et torchis sur fondations de pierre sont établis sur une terrasse nivelée de plus d'un hectare, et isolée des coteaux voisins par le creusement de larges et profonds fossés, à l'instar de la motte castrale. Les analyses palynologiques et chimiques démontrent la pérennité des activités agricole et d'élevage intensives, ainsi que l'impact des travaux qui amenuisent – provisoirement – le caractère du paysage humide naturel.

(c) *Méthodologie et croisement des sources*

Il s'agit de comprendre le cadre du développement du château. Celui du bâti notamment : la succession des chantiers identifiés possède une place précise dans l'histoire de la famille de Walhain, de l'évolution de son statut et de ses ressources. Les travaux de grande envergure conduits tant au château qu'à la ferme, mobilisent d'importantes ressources en main d'œuvre, en matériaux et financières. Il convient par conséquent de définir l'ancrage et l'influence territoriale des Walhain et de leur seigneurie entre le 12^e et le 14^e siècle tant il est vraisemblable que, nonobstant le rôle du duc de Brabant dans la promotion du lignage et des chantiers entrepris à son profit, les possessions et liens territoriaux jouent un rôle direct dans l'approvisionnement en matériaux de construction, dont le type et la facture sont caractéristiques de chaque phase de chantier observée *in situ*. Il en va de même pour les revenus qui en sont issus dans leur financement. L'accession de la famille à la chevalerie puis à la noblesse répond à la chronologie archéologique des chantiers entrepris. Ce recoupement souligne l'intérêt d'approfondir la question de l'héritage des titre et domaine de Walhain à chaque génération

depuis Arnould I²⁴, dès la moitié du 12^e siècle²⁵, et invite à réviser l'ensemble des documents dont ses membres sont signataires, et – surtout – à quel titre ils le sont, ainsi qu'à analyser l'évolution des mentions de leurs qualités respectives. Sigillographie²⁶ et héraldique n'apportent par ailleurs que de peu d'enseignements. Par contre, la production testamentaire d'Arnould V éclaire significativement l'histoire et la fin de la lignée entre la moitié du 13^e siècle et peu après 1304²⁷. À chaque étape, la montée en puissance des membres de la famille est perceptible et documentée. L'occupation du château et de sa ferme révèle ensuite une stabilisation du milieu humide désormais entretenu, tandis que l'apparition d'espèces fructicoles et la permanence de la céréaliculture et de l'élevage accompagnent le recul définitif du couvert forestier régional.

2.3. *L'environnement du château et la documentation moderne*

(a) *État des questions et hypothèses de travail*

Entre la fin du 15^e siècle et les années 1520, une aile résidentielle est construite à cheval sur la courtine sud-est arasée. Les comptes annuels distincts du château et de sa basse-cour pour les années 1521 à 1788, trahissent d'incessants remaniements et réfections, tant au logis dont bénéficie le bailli du comte, que dans les annexes de la haute cour²⁸. En 1532, la seigneurie est érigée en comté par Charles Quint au profit de la famille de Glimes. Dès lors, entre

24 Sans pouvoir détailler, une grande partie des chartes utiles sont soit perdues et mentionnées sinon éditées dans les ouvrages mentionnés plus haut. Voir également, durant la phase de latence du chantier du *castrum*, pour Arnould III et Jacques : DESPY G. et UYTTEBROUCK A., *Inventaire des archives de l'abbaye de la Ramée à Jauchelette*, Bruxelles, 1970, p. 172-173 ; BROUETTE E., *Recueil des chartes et documents de l'Abbaye du Val-Saint-Georges à Salzinnes, Namur, 1196/97-1300*, Achel, 1971, p. 112 ; et pour Arnould IV : GODDING Ph., *Pléthore d'enfants...*, p. 108-112. De manière générale : AKSAKOW S., *Les seigneurs de Walbain (1099-1312)*, Louvain-la-Neuve, 1989 (mémoire de licence).

25 STEURS W., *Noblesse et ministérialité*, dans VAN UYTVEN R., e.a., *Histoire de Brabant...*, p. 73.

26 Par ex. : sceaux d'Arnould V (1298), Chartrier de l'abbaye d'Afflighem, dans AGR, *Archives ecclésiastiques*, n° 4611, charte n° 229 ; et d'Othon, chevalier (1283) : DE RAADT J.-T., *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants (Belgique – royaume des Pays-Bas – Luxembourg – Allemagne – France)*. *Recueil historique et héraldique*, vol. 3-1, Bruxelles, 1900, pl. CXXI, fig. 1.

27 Voir à cet égard l'étude capitale de GODDING P., *Pléthore d'enfants...*

28 AGR, *Archives des greffes scabinaux de l'arrondissement de Nivelles. Commune de Walbain-Saint-Paul*, GSN (=Grefte Scabinaux Nivelles) 5050-5056 ; 5946-5948 ; 5217-5233 ; 7039-7041.

1535 et 1545, l'aile résidentielle alors jugée vétuste est reconstruite. Aux mêmes dates, la ferme de la basse-cour est totalement réaménagée. Les vestiges des fermes du 14^e-15^e siècle, puis de plus vastes bâtiments d'exploitation occupés du 16^e siècle jusqu'à la première décennie du 17^e siècle sont contemporains des transformations de la haute cour. L'étude des comptes en précise inégalement les matériaux, les techniques et les maîtres d'œuvre, ainsi que l'état et la maintenance. L'étude des cartes, des plans et des cadastres anciens permet d'élucider la fin de l'occupation de l'Ancien régime et la gestion environnementale du site.

(b) *Méthodologie*

Le recoupement de la documentation archéologique, des analyses des sols et palynologiques, avec les comptes présente un grand intérêt dans l'histoire du bâti moderne et de la gestion environnementale des abords, et permet de jeter un regard rétrospectif prudent sur la disposition de la basse-cour médiévale, très partiellement fouillée. La ferme médiévale reconstruite dans le second tiers du 16^e siècle comporte une maison, une grange, des étables, un four, une cave et un jardin. Les bâtiments, enclos, sont encore constitués de bâtiments en colombage sur fondations de pierres et couverts de paille. L'ardoise n'est utilisée qu'à partir du dernier quart du 16^e siècle. Elle caractérise cependant les niveaux d'abandon du 17^e siècle. En effet, malgré les occurrences comptables continues, la ferme de la basse-cour est délocalisée dès 1618 vers l'actuelle exploitation du même nom, et la résidence du bailli à proximité immédiate. En réalité, domaine « secondaire » depuis son entrée sous la coupe de la famille de Glimes, Walhain, passe par héritage de famille en famille, et le bâti se dégrade progressivement. Les documents iconographiques, à utiliser avec précaution, et les mentions contemporaines, fournissent quelques jalons supplémentaires dans l'évolution immobilière et paysagère du 14^e au 18^e siècle²⁹ qui aboutit à la représentation

29 Gravure d'Harrewijn, 1695, e.a. réédition de LE ROY J., *Châteaux et maisons de campagne de gentilhommes du Brabant et des monastères les plus remarquables*, rééd., Bruxelles, 1982 ; gravure dite de Gramaye, édition de GRAMAYE J.B., *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae (...)*, Louvain-Bruxelles, 1708 ; BRACKE W., éd., *Le Grand Atlas de Ferraris*, Bruxelles, 2009 et *Belgica*, Bibliothèque numérique de la Bibliothèque royale de Belgique. Collection. Cartes et Plans, Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens, http://belgica.kbr.be/fr/coll/cp/cpFerrarisCarte_fr.

cadastrale de 1820³⁰. L'environnement est alors constitué de jardins et de vergers régulièrement entretenus et replantés : pommiers, poiriers, vignes, chênes, etc. Il en va de même pour les fossés, étangs, viviers et drèves jusqu'à la fin du 18^e siècle, lors de la mise en culture et en pâture qui accompagne le rachat de l'ancienne seigneurie et la réaffectation à des fins agricoles de la haute cour, inhabitable depuis le tournant du 19^e siècle. Documents cadastraux, études paléoenvironnementales et descriptions des biens livrent ainsi une vision très concrète de l'exploitation agricole et du paysage local, au cœur des biens hérités de la seigneurie.

html, consulté en août 2009 ; AGR, *Cartes et plans*, Carte du village de Walhain-Saint-Paul dressée en 1781 (dimension 110/106) ; Carte, collée sur toile du même village, dressée le 07 août 1782 (dimension 215/176), dans PIOT C., *Inventaire divers. I. Troisième supplément à l'inventaire des cartes et plans*, Bruxelles, 1879, p. 33, n° 2399 et 2400.

- 30 Le château figure probablement sur un plan d'arpentage des terres de la Rente de Walhain de 1733 (*non vidi*), à rapprocher e.a. de AGR, A 159 7041, *Litt. C. Etat général des biens dépendant de la recette de Walhain avec leur produit en argent touchant de Brabant pour l'an 1804, comparé à celui de 1792*, et sur le cadastre primitif (*Walhain Sect^o F dite du Village de Walhain, levé par Baestendorf, géomètre première classe, terminé sur le terrain le 16 octobre 1820*).

L'histoire industrielle au service de l'assainissement des sites et sols pollués

Raphaël Aussem, Olivier Defêchereux et Arnaud Péters

Berceau de nombreuses industries, la Wallonie a connu au cours des deux derniers siècles, en plusieurs phases, une industrialisation spectaculaire¹.

Du point de vue territorial, ces révolutions industrielles ont contribué à l'affirmation de « bassins »². Les complexes industriels mis en place au 19^e siècle et au début du 20^e siècle présentent généralement des caractères communs : (1) la présence d'une industrie de base dominante et motrice, (2) une certaine diversité industrielle liée au processus de croissance du complexe et aux relations de dépendance entre les firmes (dépendances techniques, économique, énergétique ou humaine), (3) une concentration spatiale assez forte et (4) une organisation dense et développée³.

Depuis quelques décennies, une profonde désindustrialisation frappe la Wallonie ; elle est principalement due à l'émergence de

1 Chacune de ces phases correspond à un « système technique ». « La première industrialisation fut le temps des machines à vapeur et de la fonte au coke. [...] La deuxième, qui s'ouvre au milieu du 19^e siècle, est l'époque de l'acier, de la chimie, de l'électricité et des moteurs à combustion interne. [...] La troisième industrialisation a débuté loin de la Wallonie. Un nouveau système technique s'est mis en place, avec le nucléaire, l'informatique, les plastiques et les nouveaux matériaux », dans HALLEUX R., *Cockerill, deux siècles de technologie*, Allier-Liège, 2002, p. 216.

2 LEBOUTTE R., *Vie et mort des bassins industriels en Europe (1750-2000)*, Paris, 1997.

3 MÉRENNE-SCHOUMAKER B., *La Localisation des industries : enjeux et dynamiques*, Rennes, 2002.

nouvelles ressources énergétiques et de complexes industriels concurrents.

L'héritage de ces processus d'industrialisation-désindustrialisation revêt plusieurs aspects : économique, technologique et environnemental. Au cœur de la question environnementale, apparaissent les problématiques de la pollution des sols et des friches industrielles⁴. Leur gestion est devenue progressivement une préoccupation majeure des autorités publiques. Depuis 1968, différents services successifs de la Région wallonne ont soutenu la réhabilitation de ces « sites d'activité économique désaffectés »⁵. Dès le début des années 1990, dans le cadre des politiques publiques de réhabilitation des sites désaffectés, la Région wallonne privilégie la prise en compte systématique du risque environnemental lié aux activités anciennes. Elle sollicite alors l'expertise du CHST dans le cadre de recherches ponctuelles. À partir de 2005, le CHST devient un partenaire privilégié de la DGO⁶ pour l'étude des SAED peu pollués⁷. Sous la coordination de la Direction de l'Aménagement Opérationnel (DAO) et en partenariat avec l'Institut Scientifique de Service Public qui se charge des études de sols, sont étudiés d'abord, réhabilités ensuite, une série de sites industriels désaffectés.

1. Le CHST et ses ressources documentaires

Depuis sa création en 1982, le CHST dirigé par le Pr. Robert Halleux, étudie le passé scientifique, technique et industriel, de la Wallonie avec comme objectifs la préservation et la valorisation de ce patrimoine. Au fil des collectes, sauvetages et acquisitions, s'est

-
- 4 «Le problème de la pollution de sol ne cesse de gagner de l'importance au fur et à mesure que l'Europe se désindustrialise. Dans de nombreuses villes, de vastes friches, précieux héritage de l'âge industriel, doivent être débarrassées des substances toxiques qui les polluent avant de pouvoir être remises en service pour d'autres usages», dans MASSARD-GUILBAUD G. et BERNHARDT C., *Ecrire l'histoire de la pollution*, dans MASSARD-GUILBAUD G. et BERNHARDT C., *Le démon moderne, la pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*, Clermont-Ferrand, 2002, p. 18.
 - 5 DEFÉCHEREUX O., MONIN M., RASUMNY C., SALPETEUR V. et WARIN A., *Gestion du risque de pollution, procédure mise en place pour les sites désaffectés*, dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, t. 67, mars 2008, p. 56-60.
 - 6 Direction Générale opérationnelle – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie.
 - 7 Cette liste de Sites d'Activités Économiques Désaffectés a été produite par l'Administration wallonne. On y a distingué les SAED pollués des SAED peu pollués.

constituée une documentation importante (monographies et périodiques anciens, iconographie, cartes et plans) spécialisée dans certains domaines : mines et métallurgie, constructions métalliques, chimie, transports, équipements (routes, rail, voies navigables, etc.), sources d'énergie, construction. De nombreux documents relatifs aux maladies professionnelles, à l'hygiène ainsi qu'aux conditions de travail, complètent ce corpus⁸.

2. Au service de l'assainissement des sites et sols pollués de Wallonie

Prenant appui sur cette documentation, le CHST a développé une longue expertise en matière d'historique de sites industriels désaffectés.

L'objectif des recherches menées par le Département des Sites Industriels Désaffectés du CHST est d'identifier et de localiser, pour chacun des sites étudiés : (1) les implantations et infrastructures (disparues ou encore existantes), (2) les activités industrielles et leur succession, (3) les techniques mises en œuvre et leur évolution et enfin, (4) les sources de pollutions potentielles.

Pour atteindre cet objectif, une méthodologie fondée sur la démarche historique (recherche de documentation, critique et interprétation) a été mise en place⁹. Cette approche multidisciplinaire requiert des compétences en histoire industrielle¹⁰, histoire des techniques, archéologie industrielle, en géographie (cartographie,

8 Les ressources documentaires du CHST sont décrites dans XHAYET G., AUSSEM R., DEFÈCHEREUX O. et PETERS A., *L'Environnement et son Histoire. Ressources documentaires et recherches menées au CHST-ULg*, dans *Science Connection (revue de la politique scientifique fédérale)*, n° 26, 2009, p. 10-15, ainsi que dans la contribution de G. Xhayet du présent volume.

9 Avant le colloque *Prebel 2008*, la méthodologie du CHST a été exposée lors d'un colloque sur la gestion des déchets industriels : AUSSEM R., DEFÈCHEREUX O. et PETERS A., *Le site industriel en tant que déchet de l'activité. Pollution et dépollution en Wallonie. Etudes rétrospectives de sites d'activité économique désaffectés, potentiellement pollués*, Paris, 15 avril 2007 – *La gestion des déchets industriels depuis le XIX^e siècle, Colloque organisé par le Centre d'Histoire des Techniques et de l'Environnement (Conservatoire des Arts et Métiers)* ; ainsi que lors d'un colloque organisé par le CHST : TOMSIN P. et BRICTEUX P., *Historique de l'occupation du site*, dans *La rénovation des friches industrielles. Une procédure interdisciplinaire de diagnostic CHST – ISSeP – SORASI* – Liège, Colloque de 1994.

10 Discipline carrefour qui se situe à la confluence de l'histoire des techniques, de l'histoire économique et de l'histoire sociale et qui vise à restituer l'histoire des sociétés qui ont produit, transformé, commercialisé des biens.

topographie, etc.), en aménagement du territoire, en environnement entre autres. L'approche repose sur l'utilisation optimale et adaptée aux objectifs de l'ensemble des ressources documentaires conservées dans les fonds du CHST ou à l'extérieur.

La méthodologie se déploie en trois phases :

Première étape du processus, la collecte documentaire nécessite le recours à une information dont la richesse, la diversité et la précision détermineront ensuite la qualité. Plans, cartes, sources iconographiques, archives d'Administrations, archives privées, littérature scientifique et technique, enfin, indispensables sources orales¹¹ sont, pour ce faire, soumis à l'analyse historique et confrontés entre eux.

La prospection *in situ* (visite de terrain), indispensable et préalable à la synthèse, complète l'examen des documents. Elle permet la recherche de vestiges des activités (infrastructures, substructures, installations, appareillages, réseaux, dépôts, etc.), l'identification directe de pollutions potentielles, l'analyse de la végétation, l'analyse du relief. Dans certains cas, elle permet également, d'identifier des activités postindustrielles présentant des risques environnementaux.

Toutes les informations collectées sont alors confrontées et analysées pour être finalement intégrées dans un document qui synthétise l'ensemble des observations et interprétations réalisées : le *planum*. Il projette en quatre dimensions (dont le temps) l'histoire du site sur un plan.

Au cœur de cette démarche proprement historique, le CHST insiste sur l'indispensable dimension critique et les limites de la recherche historique. Les retombées des rejets de polluants atmosphériques, tributaires de la nature des terrains et surtout des conditions environnementales (vents dominants, voisinage, etc.), ne peuvent pas systématiquement être appréhendées. De même, les transferts de polluants consécutifs aux ruissellements des eaux ou encore les pollutions consécutives aux accidents ou aux pratiques

11 Trois catégories de sources orales sont généralement investiguées :

- anciens ouvriers, employés et cadres : témoins et acteurs des activités industrielles
- voisinage : témoins des activités postindustrielles (problématique des décharges sauvages)
- érudits locaux, collectionneurs, etc.

illicites (enfouissements sauvages, etc.), peuvent être méconnus faute de source.

La finalité de ces recherches appliquées est principalement d'éclairer et d'orienter les travaux d'assainissement et de réhabilitation, tant du point de vue de la gestion de la pollution que de celui de la conception d'un projet de réhabilitation. Le planum est utile à la mise au point d'une stratégie d'échantillonnage d'un site industriel désaffecté et à la détermination des paramètres à évaluer en fonction des contaminants potentiels identifiés.

Au total, depuis les années 1990, ce sont près de 200 sites qui, suivant la méthodologie décrite ci-dessus, ont été étudiés par le CHST, dans l'ensemble de la Wallonie. Sur base de ces observations et des enseignements tirés des analyses de sols, le CHST rédige des notes de synthèses précisant l'impact environnemental de diverses activités industrielles. On dispose ainsi d'informations précises sur des secteurs aussi divers que la sucrerie, la brasserie, le charbon, la fabrication de coke, la métallurgie du fer et des non-ferreux, la production d'énergies, ou encore les transports. Les pollutions caractéristiques des sites ferroviaires ont par exemple fait l'objet d'analyses particulières.

Ces travaux font du CHST un acteur clé de la connaissance du passé industriel wallon et donc de la réhabilitation des friches industrielles. Dans ce contexte, l'adoption du décret relatif à la gestion des sols (Parlement Wallon, le 3 décembre 2008) constitue un signal positif. En effet, son application rendra obligatoire l'étude historique des sites et sols pollués, en préalable à tout assainissement.

Annexes



Fig. 1 : Illustration du processus d'assainissement d'un site d'activité économique désaffecté – Site dit « Société Générale Coopérative » à Soumagne (Réf. DGO4 – LG199). En haut à gauche : vue générale des installations vers 1927 (pleine activité) ; au centre : vue des installations à l'abandon en 2006 ; en haut à droite : illustration d'une campagne de prélèvement de sol ; en bas à gauche : illustration d'un assainissement par excavation ; en bas à droite : situation en 2009, situation après assainissement et rénovation de l'enveloppe extérieure.

Bibliographie des auteurs sur la thématique

- DEFÊCHEREUX O., MONIN M., RASUMNY C., SALPETEUR V. et WARIN A., *Gestion du risque de pollution, procédure mise en place pour les sites désaffectés*, dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, t. 67, mars 2008, p. 56-60.
- PETERS A., *La circulation du savoir technique à travers les brevets d'invention (1830-1854). Le cas des métaux non-ferreux*, dans *Actes du 8^{ème} Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de*

Belgique et LV^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique (Namur, 28-29-30 août 2008) (à paraître).

XHAYET G., AUSSEM R., DEFÊCHEREUX O. et PETERS A., *L'Environnement et son Histoire. Ressources documentaires et recherches menées au CHST-ULg*, dans *Science Connection (revue de la politique scientifique fédérale)*, t. 26, 2009, p. 10-15.

AUSSEM R., DEFÊCHEREUX O. et PETERS A., *L'histoire industrielle au service de l'assainissement des sites pollués*. Poster proposé dans le cadre d'une exposition des recherches ULg en matière d'environnement, Rentrée académique Université de Liège, 2008, http://reflexions.ulg.ac.be/cms/j_15779/accueil, consulté le 28 mars 2010.

La carte topographique de Philippe Vandermaelen, source importante pour l'histoire de l'aménagement industriel

L'exemple du bassin de Charleroi

Jean-Charles Ducène

Les sources utilisées, la richesse topographique, toponymique et son échelle font de la carte topographique au 1/20 000 de Vandermaelen une source pour une étude de l'occupation du territoire en Belgique, au milieu du 19^e siècle, cette carte ayant été réalisée entre 1841 et 1870. Ce fut en effet un projet évolutif dans le chef de son concepteur, qui avait la volonté d'actualiser ses cartes. Par ailleurs, il était intéressant de mettre cette carte « en contexte » grâce aux planches de la *Belgique industrielle* dont les lithographies furent réalisées entre 1852 et 1855¹. Indépendamment de leur esthétisme, ces représentations n'en comportent pas moins des éléments topographiques, probablement identifiables sur la carte. Celle de la région de Charleroi date de 1847-1848.

¹ VAN DER HERTEN B., ORIS M. et ROEGIERS J., dir., *La Belgique industrielle en 1850. Deux cents images d'un mode nouveau*, Bruxelles, 1995, p. 20-22. Nous citerons les lithographies selon la pagination de cette réédition.

1. Philippe Vandermaelen et la carte topographique au 1/20 000

Philippe Vandermaelen (1795-1869) allie l'esprit d'entreprise et un goût pour la géographie. Il publie d'abord un atlas universel qu'il dédie au roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas. En 1830, il fonde l'*Établissement géographique de Bruxelles* et réunit une bibliothèque ainsi qu'un musée. Après la Révolution, il se met au service du nouvel État en élaborant notamment une série de dictionnaires géographiques consacrés aux provinces. Pour ceux-ci², il a recours aux autorités administratives, aux inspecteurs des ponts et chaussées, aux bourgmestres, aux membres des commissions d'industrie et d'agriculture. Il envoie dans chaque commune plusieurs tableaux-circulaires avec des questions relatives à la topographie, à l'hydrographie, à l'agriculture, à l'industrie, etc. Pour ces travaux de cartographie, il obtient du ministre des finances d'utiliser le cadastre, et ces plans cadastraux sont à la base de toute une série de publications³. Ces plans sont levés au 1/25 000. Il entame ainsi à partir de 1836 un *Atlas cadastral du royaume* puis un *Atlas parcellaire*, mais restés inachevés. Les plans cadastraux servent alors à une carte topographique au 1/80 000, qui paraît de 1841 à 1853. L'administration et les particuliers s'adressent à lui pour des cartes dans le domaine industriel, il dessine en 1850 une *Carte des concessions bouillères du Couchant de Mons*, au 1/10 000 et 1865, une *Carte des charbonnages des environs de Charleroi*, au 1/10 000.

Enfin, il travaille à une carte topographique de la Belgique au 1/20 000, en 250 feuilles, de 1846 à 1854⁴. La carte est continuellement mise à jour. Le *Moniteur*⁵ publie (12 août 1866) un arrêté par lequel le

2 WELLENS-DE DONDER L., *Inventaire des matériaux réunis par Philippe Vandermaelen pour le dictionnaire géographique de la province de Brabant*, Bruxelles, 1979, p. 2-4.

3 ID. et DE SMET A., *Philippe Vandermaelen 1795-1869, Catalogue de l'exposition*, Bruxelles, 1969, p. 25-27 ; GILBERT DE CAUWER E., *Philippe Vandermaelen 1795 – 1869*, dans *Bulletin de la société royale de géographie d'Anvers*, t. LXXVI, 1965, p. 96-132.

4 WAUTERS A., *Van der Maelen, Philippe*, dans *Biographie nationale*, t. XIII, p. 50-63 ; HOUZEAU J.-Ch., *Notice sur Ph.-M.-G. Van der Maelen...*, dans *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, t. XXXIX, 1873, p. 109-147 ; TULIPPE O., *Philippe Vandermaelen, Géographe et cartographe...*, dans *Florilège des sciences en Belgique*, Bruxelles, 1968, p. 531-549.

5 CHATRENNE Cl. et OP DE BEEK B., *Inventaire raisonné des collections cartographiques Vandermaelen conservées à la Bibliothèque royale de Belgique*, t. II, Bruxelles, 1994, p. 1.

ministre des Travaux publics stipule que le tracé des chemins de fer sera rapporté sur la carte de Vandermaelen. Par ailleurs, seules les cartes de l'Établissement géographique sont admises pour les adjudications et les demandes de concessions⁶. Et c'est aussi la carte de Vandermaelen qui est utilisée discrètement comme source de la carte topographique du Dépôt de la guerre⁷.

On en connaît deux versions : une première, terminée en 1854 et une seconde élaborée à partir de cette date mais dont seules quelques feuilles portent des dates. Bien que Vandermaelen décède en 1869, ses collaborateurs apportent des modifications aux cartes jusqu'en 1870. Elles sont conçues à partir des plans parcellaires du cadastre, des levés topographiques et des données géodésiques⁸. La datation est difficile car les cartes ne sont pas toutes datées ou elles portent plusieurs dates. Il y a aussi parfois des incohérences entre les dates affichées et certains éléments comme les voies de chemin de fer.

2. Détails de la carte de Charleroi [voir fig. 1]

Ce sont tout d'abord les voies de communication qui structurent l'espace : les voies navigables, la Sambre et le canal Charleroi-Bruxelles⁹, ainsi que différents types de routes. Viennent ensuite les éléments topographiques : fontaine, ruisseau ; les établissements urbains : collège, maison communale, château, chapelle, calvaire, couvent et enfin les établissements industriels et leurs équipements. Ces derniers étant les plus nombreux sur la carte étudiée. Nous retrouvons : fournil, carrière, moulin à vent, moulin à eau, moulin à vapeur (le moulin à vapeur désigne un marteau-pilon)¹⁰, ainsi qu'une machine à feu (machine à vapeur dont l'énergie motrice, la vapeur, est produite à partir du charbon de terre)¹¹. Nous avons aussi un très grand nombre de verreries, de brasseries, et de distilleries. Choisissons quelques localités. On trouve à Fleurus deux

6 GILBERT DE CAUWER E., *Philippe Vander Maelen...*, p. 121.

7 LEMOINE-ISABEAU Cl., *La carte de la Belgique et l'Institut cartographique militaire (Dépôt de la guerre), 1830-1914*, Bruxelles, 1988, p. 158-160.

8 CHATRENNE Cl. et OP DE BEEK B., *Inventaire...*, p. 2-3.

9 STERLING A. et DAMBRAIN M., *Le Canal de Charleroi à Bruxelles*, Bruxelles, 2001, p. 33 et p. 70-73.

10 CORBION J., *Le Savoir...fer, glossaire du haut fourneau*, t. III, Florange, 2003, col. 2340.

11 *Ibid.*

moulins, l'observatoire de Napoléon, une auberge, trois tanneries, une brasserie, un champ de bataille, une fabrique de noir animal (il s'agit d'os brûlés comme le charbon de bois utilisés pour décolorer des liquides ou en teinturerie). Sur le territoire de Marchienne-au-Pont, on lit *bois de zone, puits Sainte-Barbe, puits Sainte-Sophie, puits Saint-Martin, anc. couvent de la Miséricorde, forge, platinerie, fonderie et atelier de construction, cabarets, charbonnages des Propriétaires réunis, chemin de fer des fosses de Dampremy à la Providence, rivages sur le canal Charleroi-Bruxelles, chemin de fer du Mertint (pour Martinet) et chemin de fer et rivage de Monceau-Fontaine*. La localité voisine de la Docherie est tout aussi bien lotie : *Charbonnage de Chaum à Roc et bois de Bayemont, charbonnage d'Amercoeur, rivage d'Amercoeur, pompe à feu (pompe d'épuisement des eaux d'une mine mue par une machine à vapeur)*¹². Sur le territoire de Roux, à l'est du canal, nous avons *Forges de clouterie, galerie, orifice de la galerie, moulin d'Heigne, Sart le Haine, tannerie, rivage du Bordia, charbonnage la Vatte*, etc.

En particulier pour les charbonnages, la carte indique l'extension de la concession, la localisation de la fosse et sa profondeur ou des particularités de cette exploitation : cayat (exploitation de surface), bure¹³, orifice de seiwe (ou sève)¹⁴ ; l'utilisation de machine à vapeur, de bascule, la localisation du siège de la société.

3. Comparaison

La comparaison avec les vues de la *Belgique industrielle*, permet tout d'abord de vérifier si la carte donne l'ensemble des infrastructures industrielles d'un endroit et par un mouvement inverse, comme les vues montrent souvent un établissement dénommé au milieu de structures anonymes, on peut essayer de les identifier à l'aide de la carte.

Ainsi, la lithographie numérotée 100 dénommée *Pont-de-Loup : Charbonnages* montre à l'avant-plan un train et la Sambre, ainsi qu'une

12 CORBION J., *Le Savoir...fer*, t. IV, col. 2622 ; BRIGOTTE M., *Histoire industrielle de Charleroi*, Mons, 1987 p. 48.

13 Parfois synonyme de puits, ici plutôt dans le sens de « bure à épuisement », creusé pour l'exhaure, CORBION J., *Le Savoir...fer*, t. I, p. 532-533.

14 BRIGOTTE M., *Histoire industrielle...*, p. 45 : galerie souterraines inclinées qui partent de la mine et conduisent l'eau plus bas, à l'extérieur.

fosse au centre du village et une église en bordure de Sambre et, à l'arrière-plan, un bâtiment qui ressemble à un château néo-classique et une seconde fosse. La comparaison avec la carte permet de situer la ligne de chemin de fer par rapport à la Sambre, d'identifier les deux puits : le puits principal au 19^e siècle (ou puits n° 1) était celui situé rue A. Scohy, tandis que le puits n° 2 se trouvait à la rue du Campinaire¹⁵. Finalement, le château de l'arrière-plan trouve son nom sur la carte : *ch. de Quirini*. Il a été édifié en 1789 par Arnould Étienne Quirini et démoli en 1972¹⁶. L'église actuelle date de 1861 alors que la tour romane située à l'intérieur du cimetière est le clocher de l'ancienne église, démolie en 1861¹⁷.

La lithographie 18 *Couillet : Société anonyme des Hts-Fourneaux, usines et charbonnages* est orientée au nord et montre au premier plan un petit train et au centre de la vue les usines de Couillet. Elles sont constituées tout d'abord d'un grand bâtiment avec une cour en U qui s'ouvre vers l'observateur et derrière laquelle on distingue une dizaine de cheminées fumantes. On devine la Sambre à l'arrière-plan tandis qu'une église est dessinée à l'est, dans le lointain, sur l'autre rive de Sambre.

En nous reportant sur la carte, nous retrouvons à Couillet notamment un plan des établissements de Couillet situés entre, au nord, la Sambre, et au sud, une voie ferrée. Sur le plan lui-même sont notés un atelier de construction, un haut-fourneau, un laminoir, un four à coke, une fonderie et une chaudière. Le bâtiment en U est de la même façon dessiné et est désigné comme *magasin*. L'église au nord-est est celle de Montigny-sur-Sambre. Avec comme point de repère l'église et la Sambre, un repérage sur le terrain nous a permis de retrouver l'endroit où le dessinateur s'est installé.

Mais une comparaison plus générale montre que plusieurs lithographies laissent voir des bâtiments absents de la carte ou que celle-ci ne les nomme pas.

15 VANDEN BROECK A., *Notes sur les charbonnages de Châtelet et de Pont-de-Loup*, dans *Le Vieux Châtelet*, t. XV, 1975, p. 55-81.

16 NIHOUL M., *Feu le château Quirini à Pont-de-Loup*, dans *Le Vieux Châtelet*, t. XIV, 1974, p. 43-44.

17 *Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. XX, Bruxelles, 1995, p. 51.

4. Conclusion

La carte au 1/20 000 de Vandermaelen apparaît comme une source pour l'étude de l'occupation du sol à son époque car alimentée par le cadastre, des relevés topographiques et des enquêtes. L'auteur a tenté cependant de suivre l'évolution de la situation par ses deux éditions. Intéressé par l'industrialisation, il a consigné les marques de celle-ci sur le terrain en précisant parfois la nature des interventions humaines (bure, sève, galerie, etc.) ou la production des entreprises concernées que cela soit en métallurgie ou dans d'autres industries mais aussi dans la toponymie en enregistrant le nom des exploitations houillères. Son intérêt s'est aussi porté sur les infrastructures de transport comme les chemins de fers, les « rivages » ou encore certains canaux. Mais la comparaison avec des sources administratives ou des documents iconographiques fiables montre la limite du rendu objectif de la situation de terrain. Tout, forcément, n'a pas été noté. La carte permet aussi une étude de la localisation d'activités par rapport à un milieu naturel donné : où trouve-t-on les hauts-fourneaux par rapport aux rivières ou encore quelle est la distribution entre haut-fourneau, laminoir et platinerie. Enfin, son échelle en fait un outil très utile dans l'enquête de terrain.

Annexe

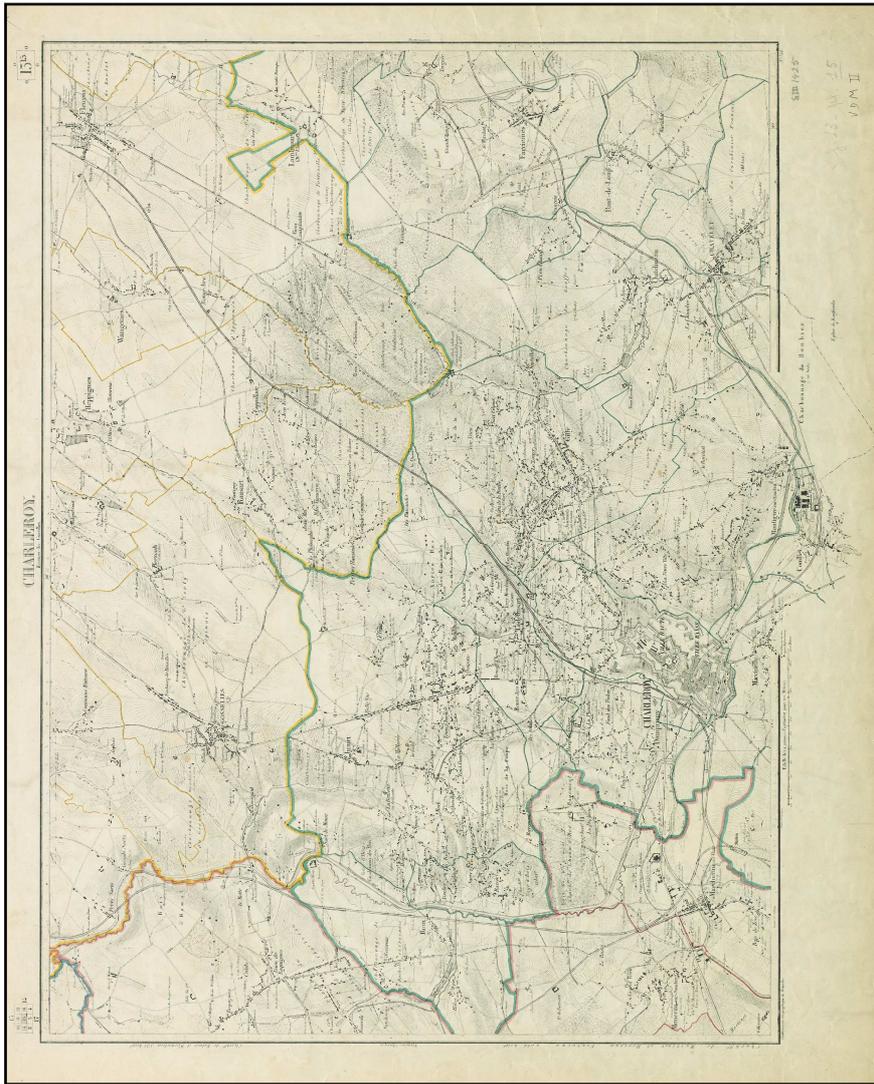


Fig. 1 : Carte de Charleroi de Vandermaelen au 1/20 000. 70 cm x 50 cm. Cliché : Bibliothèque royale Albert I^{er} (© Bibliothèque Royale, Bruxelles, cote : V.M., II, 13.14 Charleroi).

Démarches d'histoire des mentalités et d'histoire culturelle appliquées à la géographie historique : réflexions et perspectives

Sébastien Dubois

L'idée d'une complémentarité entre histoire et géographie est ancienne. Elle a été énoncée très clairement dès l'époque moderne. Les expressions utilisées pour caractériser ces rapports étroits ne vont pas dans le sens de l'univocité : géographie *rejeton* et *soutien* de l'histoire selon d'Alembert, *œil de l'histoire* selon Daunou, *moitié de l'histoire* selon Duruy, *science auxiliaire, parente pauvre* (Vallaux, 1911, 1925), *discipline nourricière de l'histoire* (Febvre, 1953).

Ce dialogue de l'histoire et de la géographie a, selon les époques et les auteurs, diversement investi chacune des disciplines. Parfois, l'apport de l'une est entré dans un processus de transformation globale de l'autre. Plus souvent, l'emprunt n'a eu d'incidence que sectorielle, dans un domaine thématique privilégié. C'est ainsi qu'ont fleuri les appellations (pas toujours très clairement définies du reste) pour désigner ces diverses confluences des deux disciplines : *géographie historique*, *géohistoire*, *histoire de la géographie*, *géographie rétrospective*, *histoire de l'espace* ou *des paysages*, enfin, *histoire géographique*.

Une tendance (encore) récente de la recherche propose une « nouvelle géographie historique », que l'on qualifie parfois aussi d'histoire géographique. Avancer le concept d'*histoire géographique*

consiste tout simplement à inverser les termes de la *géographie historique* pour accorder la priorité à la perspective historique. Pour la définir dans son acception la plus large, disons que l'histoire géographique s'intéresse aux rapports que les hommes ont entretenus à travers le temps avec l'espace géographique¹. Les différences entre les deux approches peuvent être sensibles. Tandis que la géographie historique « traditionnelle » reconstitue une géographie dont les hommes du passé n'avaient pas forcément conscience, l'histoire géographique s'intéresserait d'abord à l'évolution des représentations de l'espace géographique, à sa perception, à la conscience géographique, à la « géographie de l'esprit », à la « géographie mentale », c'est-à-dire aux connaissances et à la culture géographiques des hommes – le terme *culture* étant employé au sens large. Les connaissances, la conscience, les représentations géographiques sont évidemment indissociables du niveau de culture : savants académiciens et humbles paysans n'ont pas la même perception des choses, en l'occurrence de l'environnement dans lequel ils vivent.

La méthode mise en œuvre par cette « nouvelle géographie historique » s'alimente de la réflexion des géographes qui, depuis une trentaine d'années environ, ont considérablement renouvelé l'objet et les méthodes de leur discipline en retrouvant et en approfondissant la notion d'*espace*².

Sous la double influence de la psychologie et de la sociologie, s'est développée une véritable géographie de la perception qui vise « au-delà de la simple compréhension des schémas de comportement » à découvrir « ce qui attache l'homme à la terre »³. Cette « psychologie de

1 CLAVAL P., *La géographie et la perception de l'espace*, dans *L'espace géographique*, t. 3, 1974, p. 179-187 ; NARDY J.-P., *Réflexions sur l'évolution historique de la perception géographique du relief terrestre*, dans *Idem*, t. 3, 1982, p. 224-231 ; BOUSQUET-BRESSOLIER C., dir., *L'œil du cartographe et la représentation géographique du Moyen Âge à nos jours*, Paris, 1995 – LABOULAIS-LESAGE I., *Lectures et pratiques de l'espace. L'itinéraire de Coquebert de Montbret, savant et grand commis d'État (1755-1831)*, Paris, 1999 ; EADEM, *Les historiens français et les formes spatiales : questionnements et manières de faire (1986-1998)*, dans WAQUET J.-Cl., e.a., dir., *Les espaces de l'historien. Études d'historiographie*, Strasbourg, 2000, p. 33-50 ; BOURDELAIS P. et LEPETIT B., *Histoire et espace*, dans AURIAC F. et BRUNET R., dir., *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, 1986, p. 15-26.

2 Comme le prouvent tout particulièrement les articles publiés dans la revue *L'Espace géographique*, éditée depuis 1972.

3 CLAVAL P., *La géographie et la perception de l'espace...*, p. 184 – Voir aussi NARDY J.-P., *Réflexions sur l'évolution historique...*, p. 224-231 ; PIVETEAU J.-L., *Une double lecture temporelle*

l'espace » suggère le développement d'une géographie historique de la perception, c'est-à-dire l'application *dans une perspective rétrospective* d'une évolution majeure de la discipline géographique⁴.

La *nouvelle géographie historique*⁵ consiste, en somme, à transposer ces innovations dans le vaste champ de l'étude du passé. L'évolution est décisive : il s'agit moins, cette fois, de connaître le tracé des limites anciennes que d'apprendre comment les hommes se représentaient, vivaient, pensaient, percevaient l'espace géographique. Si la relation est établie par l'historien, cette opération procède de la géographie historique classique, qui reconstruit, au moyen d'une carte ou d'un texte (le plus souvent des deux, car les limites d'Ancien Régime se laissent difficilement cartographier, problème que rencontraient déjà les cartographes de l'époque moderne⁶), une disposition géographique dont les contemporains n'avaient pas forcément conscience. Si, au contraire, cette relation est perçue ou ressentie par les contemporains, fût-ce de façon assez confuse, nous sommes bien dans le champ des représentations géographiques. L'effort du chercheur consiste dès lors désormais à pénétrer ces systèmes de représentation pour les comprendre et en restituer le sens, dans une perspective d'histoire culturelle⁷. La démarche relève donc de ce qui a été appelé tour à tour

de notre perception de l'espace, dans *Percevoir l'espace. Vers une géographie de l'espace vécu. Actes de la table ronde 1981*, Genève, 1982, p. 57-67.

- 4 C'est principalement au Prof. Abraham MOLES (voir MOLES A. et ROHMER E., *Psychologie et espace*, Tournai, 1972) qu'on doit l'efflorescence de cette théorie psychologique.
- 5 Une autre solution conceptuelle consiste à inverser la proposition pour accorder la priorité à la perspective historique sur la démarche géographique, en parlant d'*histoire géographique* comme le suggère DONTENWILL S., *Du terroir au pays et à la région. Les espaces sociaux en Roannais à l'époque préindustrielle (milieu du XVII^e siècle - fin du XVIII^e siècle). Essai d'histoire géographique*, Saint-Étienne, 1997, p. 3-4 – RONCAYOLO M., *Histoire et géographie : les fondements d'une complémentarité*, dans *Annales*, t. 44, 1989, p. 1427-1434.
- 6 DUBOIS S., *La rectification du tracé des frontières sur les cartes des Pays-Bas autrichiens de Ferraris (1777-1779)*, Bruxelles, 2001 [introduction].
- 7 Sur la structuration perceptive de l'espace, sur le « sentiment territorial » et sur la distinction entre territorialité et enracinement, voir les propos de RONCAYOLO M., dans *Territoires*, t. 1, 1983, p. 4-21. Sur le sens du localisme, le discours et le territoire du particulier, la mémoire locale et la culture de l'espace local : GASNIER Th., *Le Local. Une et indivisible*, dans NORA P., dir., *Les lieux de mémoire*, t. 3, p. 3423-3477 – Il convient de mentionner ici les travaux pionniers ou les plus utiles et tout d'abord la récente thèse de Fr. GUILLET (*Naissance de la Normandie. Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, 2000), qui constitue en la matière une référence incontournable. Voir ensuite BERTHO C., *Information économique et image provinciale : la représentation de la Bretagne au XVIII^e siècle*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 28, 1981, p. 185-194 ; CORBIN A., *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, 1988 ; CHARD C.,

ou de façon alternative *histoire culturelle*, *histoire des mentalités*, enfin *histoire des représentations*.

On pourrait donner comme définition générale des *représentations*, celle d'une structure cognitive et mentale relativement globale et abstraite, et parler d'un modèle propre à un groupe, à un individu, ayant pour fonction de conceptualiser le réel. L'espace n'existant pas *en soi*, il ne peut être appréhendé qu'en termes de valeurs et de significations, bref, à travers des *représentations territoriales* : la subjectivité de l'observateur retient tel et tel aspect du réel, les combine pour faire sens, mais en fonction de critères variables⁸. Par

Pleasure and guilt on the Grand Tour. Travel writing and imaginative geography, 1600-1830, Manchester, 1999 ; GILROY A., dir., *Romantic geographies. Discourses of travel, 1775-1884*, Manchester, 2000 ; WITHERS Ch. W. J., *Geography, science and national identity. Scotland since 1600*, Cambridge, 2001 (Cambridge studies in historical geography, 33) – Plusieurs travaux relatifs à l'époque médiévale fournissent de stimulantes réflexions. Voir GAUTIER DALCHÉ P., *Un problème d'histoire culturelle : perception et représentation de l'espace au Moyen Âge*, dans *Médiévales*, t. 18, 1990, p. 5-15 ; IDEM, *Géographie et culture. La représentation de l'espace du VI^e au XII^e siècle*, Aldershot-Brookfield, 1997 ; BOULOUX N., *Culture et savoirs géographiques en Italie au XIV^e siècle*, Turnhout, 2002 ; GUENÉE B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 166-178 sur « le sens de l'espace » ; IDEM, *Espace et État dans la France du bas Moyen Âge*, dans *Annales*, 1968, p. 744-758 ; FAWTIER R., *Comment, au début du XIV^e siècle, un roi de France pouvait-il se représenter son royaume*, dans *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1959*, Paris, 1960, p. 117-123 ; IDEM, *Comment le roi de France, au début du XIV^e siècle, pouvait-il se représenter son royaume ?*, dans *Mélanges offerts à M. Paul-E. Martin...*, Genève, 1961, p. 65-77 – Pour l'époque moderne, on dispose de bonnes études sur la connaissance géographique : DE DAINVILLE Fr., *La géographie des humanistes*, Paris, 1940 ; BROU N., *La géographie des philosophes. Géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*, Lille, 1972 (Université Paul Valéry de Montpellier, thèse de doctorat) ; IDEM, *Les montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIII^e siècle. Contribution à l'histoire de la géographie*, Paris, 1969 ; LABOULAIS-LESAGE I., *Lectures et pratiques de l'espace...* – Sur les rapports entre la connaissance géographique et la genèse de l'État moderne, on se reportera aux travaux de NORDMAN D., *La connaissance géographique de l'État (XIV^e-XVII^e siècles)*, dans COULET N. et GENET J.-Ph., dir., *L'État moderne : le droit, l'espace et les formes de l'État*, Paris, 1990, p. 175-187 ; *Droits historiques et construction géographique de l'espace français au XVII^e siècle*, dans BULST N., DESCIMON R. et GUERREAU A., dir., *L'État ou le Roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVII^e siècles)*, Paris, 1996, p. 103-113 – Pour la Révolution française, on se reportera au travail fondamental de OZOUF-MARIGNIER M.-V., *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, 1989, ainsi qu'à BONIN S. et LANGLOIS Cl., dir., *Atlas de la Révolution française*, t. 4 : NORDMAN D. et EADEM, dir., *Le territoire (1). Réalités et représentations*, Paris, 1989.

- 8 Voir GUMUCHIAN H., *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, 1991, p. 22-23, 41-42. Pour la définition géopolitique des représentations, voir LACOSTE Y., art. *Représentations géopolitiques*, dans *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, 1995, p. 1278-1280 – Pour d'autres, la représentation géopolitique consiste en « une combinaison sélective d'images empruntées à diverses catégories du champ socio-historique propre au groupe qui la produit, et qui

accumulation de sens construit à travers le prisme de ces représentations s'ébauche progressivement une identité, laquelle se manifeste par la toponymie, le territoire auquel on s'identifie, que l'on reconnaît comme sien, ou encore par les choix opérés lors de l'aménagement du territoire. Tout objet du paysage, s'il est retenu dans la représentation que l'on s'en fait, est d'abord conçu sous l'angle d'une fonctionnalité, qu'elle soit économique ou politique⁹.

Ces productions de l'imaginaire peuvent également influencer, par exemple, la politique extérieure d'un État quand il revendique tel ou tel territoire au nom de principes géographiques (rendre au pays ses frontières « naturelles ») ou historiques (reconquérir une province « perdue »).

Entre la géographie et la perception de la géographie, les différences peuvent être sensibles. En voici un exemple significatif. Nous savons tous qu'en 1795, la Belgique et le pays de Liège sont « réunis » à la République française. Tout cela semble fort simple. À partir de cette date, la Belgique n'existe plus ! Elle n'a plus d'existence géographique. En règle générale, on considère que plus rien ne distingue alors les « neuf départements réunis » du reste de la France. C'est en tout cas ce que nous lisons, à peu de choses près, dans n'importe quel ouvrage de synthèse. Si cette expression semble correcte d'un point de vue strictement juridique, est-ce le cas du point de vue des mentalités, des représentations géographiques ? Loin s'en faut. La question devient alors extrêmement plus complexe. Ouvrons le cahier d'un écolier (anonyme) du début du 19^e siècle : d'après ses notes, son pays s'appelle les Pays-Bas français, pays dont Napoléon est le souverain, pays qui s'étend jusqu'en Artois et comprend les territoires conquis par Louis XIV à la fin du 17^e siècle, contrée enfin, dont Bruxelles est la capitale. Ce qu'il nomme *France* est à ses yeux un pays complètement étranger¹⁰. La représentation géographique, la cosmogonie de ce jeune homme est donc sensiblement différente de l'énoncé traditionnel du statut géopolitique des départements belges.

sont recomposés de manière à former un ensemble spatial dont la dénomination est à la fois le symbole et le slogan d'un projet de nature géopolitique, et en principe cartographiable ». Cet ensemble spatial « a valeur d'icône et exprime un "grand dessein" ». Voir FOUCHER M., *L'Europe centrale : actualité d'une représentation à géométrie variable*, dans *Le Débat*, t. 63, 1991, p. 44.

9 BUREAU L., *La Terre et moi*, Montréal, 1991, p. 63.

10 Bibliothèque royale Albert 1^{er} (Bruxelles), ms. II 5130, f^o 17 v^o-18 v^o.

On pourrait encore citer, à l'appui de ce raisonnement, les documents, datant des premiers mois suivant la réunion, faisant une distinction entre la *France*, concept géographique, et la *République française*, entité politique.

Examinant la question des rapports entre l'espace géographique et la société, on rencontre immédiatement le postulat selon lequel l'un conditionne l'autre. Or la société conditionne également l'espace dans la mesure où elle développe des représentations qui lui sont propres et qui déterminent l'aménagement du territoire, fait particulièrement évident dans le cas de la départementalisation, où le projet politique agit délibérément sur les structures du territoire dans le but de changer la société.

Un des principaux reproches formulés à l'encontre du concept de *mentalités* était le risque d'en faire des entités quasi indépendantes de toute contingence en négligeant le contexte dans lequel ces mentalités se sont développées. En qualifiant telle ou telle société d'une mentalité commune, on court le risque de généralisations abusives minimisant les innombrables variations individuelles. Le concept de *représentations* permettrait de rencontrer cette exigence critique. La méthode d'analyse des représentations procède somme toute des principes élémentaires de la critique historique. Chaque représentation étant propre à un individu ou à un groupe d'individus, il faut d'abord chercher à savoir qui les a produites (quel prince ? quelle institution ? quelle tendance politique ? quel savant ?) et dans quel contexte, qui les a reprises, qui les a diffusées. Il importe également de repérer qui, dans un même pays, les conteste ou les approuve.

Partant de cette définition des *représentations*, on peut considérer que l'émergence d'un sentiment national correspond à la diffusion et à l'intériorisation de représentations communes par un nombre croissant de membres de la même société politique. Rappelons-nous que la subjectivité est une donnée essentielle du phénomène national. En d'autres termes, que la *vérité historique*, ce ne sont peut-être pas les faits « objectifs », mais bien les représentations que les hommes se font de ces faits « authentiques ». En effet, ce ne sont pas les faits « objectifs » qui interviennent dans la prise de décision, qui déterminent l'action, mais les représentations que l'on se fait de ces faits. Or la connaissance que l'on a d'une donnée matérielle – jugée

« objective » – constitue déjà une représentation. Toute histoire, en somme, implique la représentation et toute représentation fait partie de l'Histoire¹¹.

La subjectivité de l'observateur retient tel et tel aspect du réel, les combine pour faire sens, mais en fonction de critères variables. Ce n'est pas la géographie qui inspire à l'homme cette vision, mais une certaine idée qu'on se fait de la géographie, une sorte d'« imaginaire géopolitique »¹². De ce point de vue, il n'y a pas *une* géographie, mais *des* géographies. Ce sont des projets différents, des systèmes de références différents, parfois contradictoires, valorisant des types différents de frontières, tantôt « naturelles », tantôt « artificielles ». L'usage de ces qualificatifs relève d'ailleurs lui-même de l'imaginaire. Les frontières ne sont jamais « naturelles » ou « artificielles », mais toujours conventionnelles.

Le travail de l'historien des représentations géographiques consiste dès lors en une critique historique des modèles d'organisation de l'espace géographique : pourquoi de nouveaux aménagements ? quels sont les groupes porteurs, les enjeux ? à quoi correspondent représentations et réalisations nouvelles ? Ce travail devrait aboutir à une chronologie de ces différents modèles ou plus exactement à une stratigraphie historique, les organisations territoriales étant composées de strates appartenant à des époques, des structures différentes, tout comme les groupes (de même niveau socio-culturel) qui les occupent, les habitent, leur donnent sens. La coexistence de ces strates n'est de surcroît pas seulement juxtaposition, mais aussi articulation, compromis ou concurrence. Aussi déterminée que puisse être la volonté d'imposer des structures administratives nouvelles, celles-ci n'obtiennent jamais immédiatement le monopole des images géographiques. Malgré la restructuration du territoire, les entités spatiales traditionnelles, dont le souvenir n'a pas disparu, résistent à la puissance de l'innovation. Des usages onomastiques anciens, un moment écartés avec fermeté, ressurgissent. On doit donc chercher à

11 P. Bourdieu a insisté, à juste titre, sur la nécessité pour la science de dépasser l'opposition entre représentation et réalité, en montrant que la représentation, étant porteuse d'effets sociaux qui modifient sans cesse la définition de la réalité, était réalité elle-même. Voir *L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région*, dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, t. 35, 1980, p. 63-72.

12 La formule est de Lucian BOIA, grand historien roumain de l'imaginaire humain (*Pour une histoire de l'imaginaire*, Paris, 1998, p. 196-198).

identifier ces strates, les conditions de leur mise en place, de leur durée, de leur évolution.

Résoudre cette question consiste entre autres à inventorier l'« outillage mental » dont les hommes disposaient, en fonction de leur niveau socio-culturel, de leur degré d'éducation. L'appréhension de l'espace passe par des instruments – des listes de lieux, des cartes, des statistiques, des livres – qui ne sont en effet pas accessibles à tous. Être analphabète ne signifie pas qu'on est totalement dépourvu de culture géographique. On peut détecter les traces, certes moins nombreuses et moins visibles, d'une culture populaire dont on ne saurait négliger l'existence. Pour la plupart des hommes, l'espace est d'abord l'espace familier de l'expérience quotidienne, l'espace à l'intérieur duquel se déroule la vie humaine. La mesure de l'espace appartient donc au local, sans uniformisation des mesures : on compte souvent en heures ou en journées de voyage. La perception de l'espace est indissociable d'une autre référence structurelle, le temps, parce que la perception des distances (donc de l'espace) à un moment donné ne saurait être la même qu'à une époque où le véhicule est plus rapide ou plus lent¹³.

Avant l'enseignement obligatoire, la plupart des hommes n'avaient pas accès aux cartes. La plupart des hommes du Moyen Âge et des Temps modernes n'ont vraisemblablement jamais vu de leur vie un atlas ou une véritable carte. Nombreux sont ceux qui ignorent les cartes, ne s'en servent pas, n'en éprouvent sans doute même pas le besoin, comme ces paysans et ces bergers de Montaillou pour lesquels l'espace s'étire selon le sens de la marche et la succession des lieux¹⁴. Certains d'entre eux furent néanmoins confrontés à la carte, quand on les consultait en vue du règlement d'un litige. Le commissaire n'emmenait pas forcément les témoins sur les lieux. Il pouvait (pour diverses raisons, par exemple si la saison ne le permettait pas, si la neige recouvrait les limites) convoquer les témoins au château du seigneur, à la maison du mayeur ou au siège ordinaire de la justice pour leur montrer une carte. Le fonctionnaire la leur expliquait et les témoins devaient déclarer bien la comprendre avant de faire leur

13 Voir STUDENY Chr., *L'invention de la vitesse. France, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, 1995.

14 LE ROY LADURIE E., *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, Paris, 1975, p. 431-432.

déposition¹⁵. Il ne s'agissait pas toujours de cartes au sens où nous l'entendons, précises et rigoureuses, mais plutôt de schémas, de plans plus ou moins grossiers, que les contemporains appellent « cartes figuratives » ou « croquis de carte ». Le caractère épuré des cartes figuratives les rend souvent plus claires, plus lisibles et pour tout dire plus efficaces que les cartes topographiques (*je fis déployer la carte que j'avais par précaution fais dresser d'avance et qui encor bien qu'elle ne fut pas géographique, mais seulement figurative, parut plus convenable et démonstratif*¹⁶). Au niveau local, on était capable de produire de telles cartes qui couchaient sur papier, *figuraient* dans toute la force du terme, la configuration de l'espace¹⁷. Les témoins déclaraient *trouver la carte conforme au terrain*¹⁸.

Grâce à ces cartes « figuratives » et aux commentaires produits à l'occasion d'interrogatoires, on peut tenter de décrire la représentation qu'un paysan se faisait du paysage, la façon dont il se représentait son cadre de vie, son environnement quotidien. Sur le terrain, les limites sont parfaitement connues. Les habitants savent où rechercher la grosse pierre, l'arbre ou la haie qui sert de repère. Même quand la limite traverse un pré, on trouve toujours des anciens pour se rappeler qu'elle coïncide avec un ruisseau ou un fossé. Quelques éléments sont

15 Information tenue à Beauraing par le procureur général de Luxembourg, 18 octobre 1766, dans ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME (= AGR), *Jointe des terres contestées* (= JTC), 337.

16 Rapport de Malempré, mayeur et prévôt de Marche, 11 octobre 1766, dans AGR, JTC, 336 – Le même Malempré écrit quelques années plus tard, à propos d'une autre carte figurative : *Quant à la carte que j'ay joint à mon rapport de l'an 1741, vous voirez que ce n'est qu'une demy feuille de papier barbouillée de quelques couleurs, par le moien de quoi j'ai voulu donner une idée du terrain ou à peu près en faisant une espèce de carte figurative et plan que j'en avais pris entre haut marais et verd buisson, et je l'avais fait au crayon étant à cheval passant sur le terrain, ainsi ce n'est pas une carte et ce n'est mon métier* (22 avril 1745, dans AGR, JTC, 339 ; la carte se trouve dans la liasse) – *Quoique cette carte topographique [figurative] aurait dû être plus étendue, moins confuse et dirigée par échelle, cependant l'on peut avec son secours se former une idée assez juste du local* (Consulte du Conseil privé, 25 février 1768, dans AGR, *Conseil privé autrichien*, carton 53/A).

17 *La description de limites couchée en termes du vieu patois est si naïvement représenté à l'œil, que rien ne se peut mieux accomoder au naturel du lieu, dont pour le pouvoir tant plus facilement comprendre, on a joint le plan au racourcy* (avis du Conseil de Namur, 9 juin 1659, dans AGR, JTC, 356).

18 Déclarations enregistrées par la justice de Sinsin, 19 janvier 1740, dans AGR, *Conseil des finances*, 4211 (la carte en question se trouve dans la liasse). *Le sieur Destrée, receveur à Romedenne, dans le temps qu'il [Magotiau, garde des droits du prince de Liège et de ses États] était à Kannée, il y a aux environs de 12 ans, le mennat et conduisit tout exprès pour luy montrer la séparation des terres d'Espagne d'avec celles de Liège, lequel étant arrivé dans l'endroit dont aujourd'huy il y a difficulté, il luy désigna le pays de Liège comme les marges et limites sont figurées à la carte.*

manifestement essentiels : chemins et cours d'eau, haies et arbres isolés, clocher. Cette pratique quotidienne de la géographie locale est une chose importante pour les paysans.

La mémoire populaire de la géographie doit beaucoup à la tradition orale. Il ne faudrait pas s'imaginer que tous les campagnards ignorent absolument tout de la géographie, pour peu que nous acceptions de considérer comme des connaissances géographiques des éléments de culture que nous ne considèrerions pas forcément comme tels aujourd'hui. À l'aune de l'étendue de la culture lettrée, ces connaissances sont effet pour le moins rudimentaires.

Limites et frontières font partie de ces objets de mémoire. Les populations locales ont une connaissance très précise des limites de leur espace de vie, de ces barrières, parfois invisibles à l'œil nu, qui séparent les terroirs. Les villageois s'engagent d'ailleurs régulièrement dans de rudes conflits avec leurs voisins pour préserver l'intégrité de l'espace de la communauté. Ils défendent avec vigueur, disent-ils, les limites que *nos ancêtres nous ont transmises telles*. On enseigne aux enfants à délimiter le terroir de la communauté avec précision. Il existe des milliers de pages de descriptions, complètement imprégnées de références géographiques locales, une sorte de topographie « populaire » difficilement intelligible pour l'étranger à la communauté, mais dont arpenteurs et cartographes de métier connaissaient la valeur pour la perfection de leur travail. *Le paysan*, note en 1816 le lieutenant-colonel Frédéric Behr, commissaire chargé de la démarcation de la frontière franco-belge, *afin de pouvoir désigner ses champs et expliquer les campagnes de son village, les divise et donne un nom, quelquefois très bizarre, à chaque division. C'est ainsi qu'il dira j'ai autant de bonnier dans la campagne bleue, verte, etc. Sans ses dénominations, il ne connaît pas sa propre exploitation*¹⁹.

C'est à cette mémoire locale que les autorités font appel pour trancher un litige. C'est à cette mémoire des lieux que font appel les employés de Ferraris envoyés sur le terrain. Aussi les enquêtes, qui rapportent souvenirs, rumeurs et ouï-dire²⁰, si elles ont été

19 Rapport de F. Behr à Constant-Rebecque, Mons, 15 septembre 1816, dans AGR, *Traité des Limites (1820)*, Xbis 10.

20 Un témoin âgé de 75 ans déclare *n'avoir* entendu *autrement par son père, âgé de 75 ans, ny d'aucuns autres du même âge*. Il donne par ailleurs *des raisons de connaissance, étant né à Linchante, et que depuis sa jeunesse a toujours conversé et résidé à Linchante, et jamais n'a entendu*

minutieuses, permettent-elles de saisir ce que les « témoins » perçoivent et ressentent, ce qu'ils disent et surtout la manière dont ils le disent, pour peu que ces déclarations reproduisent assez fidèlement les propos tenus.

En ce qui concerne plus particulièrement la perception de l'environnement, cette démarche ouvre bien des perspectives. Qu'il s'agisse des limites dites « naturelles » ou non, des paysages et des éléments du paysage... La description géographique est un fait historique : on n'a pas perçu la nature de la même façon au fil du temps. Les mots ne recouvraient pas un sens identique. Qui dirait aujourd'hui, par exemple, que le Luxembourg est séparé du reste de la Belgique par des « montagnes infranchissables » ? C'est pourtant ce qui s'écrit encore souvent au début du 19^e siècle... L'accessibilité (ou « situation ») et la localisation d'un endroit par rapport aux autres sont étroitement liées aux moyens de communication.

Pollution et nuisances sont d'autres thèmes susceptibles d'être traités de la même manière : la démarche « classique » s'efforcera de reconstituer la géographie des sources de pollutions et de nuisances, l'implantation des industries, etc. La démarche d'histoire des représentations s'intéressera à la perception : ces pollutions sont-elles, tout d'abord, considérées, perçues comme des nuisances ?

La démarche s'applique également à l'urbanisme et à l'image de la ville. Dans les cours de géographie donnés dans les collèges thérésiens, Bruxelles est décrite comme « une des plus belles villes d'Europe » en raison principalement des aménagements récents qui sont décrits dans le détail. La départementalisation (1795) est l'occasion idéale, du point de vue des sources notamment, car pétitions et délibérations affluent pour démontrer aux autorités supérieures qu'une localité est centrale : cette centralité et cette capacité à exercer la fonction de chef-lieu (de département ou de canton, plus tard d'arrondissement) est liée à une certaine idée de l'urbanité (édifices publics, mais aussi qualité de l'air et du « climat »).

Pareilles démarches, peut-être séduisantes (flattant l'historien parce qu'elles posent la question de la nature du réel, parce qu'elles

ny seu autrement (Déposition devant les échevins de Lummen, 28 avril 1721, dans AGR, JTC, 293).

accordent une place à la subjectivité fondamentale de la perception du réel), risquent cependant de se heurter à un écueil heuristique de taille : la réflexion est principalement alimentée de mentions éparses relevées dans des sources diverses (depuis les savants ouvrages de géographie et les récits de voyage, en passant par les rapports et la correspondance du corps médical, jusqu'aux anecdotes glanées dans des enquêtes judiciaires menées au niveau local). Il faut donc ratisser large, très large, faire preuve d'originalité méthodologique. Parfois, comme c'est le cas lors de grandes réformes de la géographie administrative (ou dans le cadre de projets de réforme), il est néanmoins possible de constituer un corpus plus important, datant très exactement de la même période, comme c'est le cas au moment de la départementalisation du territoire.

À bien des égards, la démarche s'apparente du reste le plus souvent à de la microhistoire, comme lorsque l'on reconstitue la cosmogonie d'un paysan du Frioul. Il convient, par conséquent, de se prémunir contre toute généralisation excessive. Moyennant ces quelques précautions, adaptées comme il convient à l'époque et au sujet étudiés, les démarches inspirées par l'histoire des représentations et l'histoire culturelle, une fois transposées dans le domaine de la géographie historique et de l'histoire environnement, ouvrent de riches et larges perspectives.

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

- DUBOIS S., *La révolution géographique en Belgique. Départementalisation, administration et représentations du territoire, de la fin du XVIII^e au début du XIX^e siècle*, Bruxelles, 2008, 335 p. (Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres, 3^e série, 48).
- DUBOIS S., *L'invention de la Belgique. Genèse d'un État-nation (1648-1830)*, Bruxelles, 2005, 450 p.
- DUBOIS S., *Le Nord de la France, Sud de la Belgique : unité géographique et rêves de réunification des Pays-Bas, des guerres de Louis XIV à la Restauration*, dans *Revue du Nord*, t. 87, n^o 360-361 : PARSIS-BARUBÉ O., dir., *L'Invention du Nord, de l'Antiquité à nos jours. De l'image géographique au stéréotype régional*, 2005, p. 351-365.

- DUBOIS S., *La conquête de la Belgique et la théorie des frontières naturelles de la France (XVII^e-XIX^e siècle)*, dans VAN YPERSELE L., dir., *Imaginaires de guerre. L'histoire entre mythe et réalité*, Louvain-la-Neuve, 2003, p. 171-200.
- DUBOIS S., *Perspectives d'histoire géographique. Perception de l'espace et identités territoriales à travers la littérature géographique en Belgique du XVII^e au début du XIX^e siècle*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 74 : JAUMAIN S. et LOIR Chr., dir., *Les guides de voyage : une source pour l'histoire de Belgique*, 2003, p. 137-168.
- DUBOIS S., *La rectification du tracé des frontières sur les cartes des Pays-Bas autrichiens de Ferraris (1777-1779)*, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, 2001.
- DUBOIS S., *Les bornes immuables de l'État. La rationalisation du tracé des frontières au siècle des Lumières (France, Pays-Bas autrichiens et principauté de Liège)*, préface de Claude Bruneel, Courtrai, 1999, 486 p. (Anciens pays et assemblées d'États/Standen en Landen, 102).

Congo – Rwanda – Burundi

Les jardins du Congo belge entre idéologie et aménagement du territoire

Odile De Bruyn

Dans le cadre de cette courte contribution, nous n'avons pas cherché à donner un aperçu complet de l'histoire des jardins au Congo belge, sujet vaste et inexploré. Nous nous sommes attachée à cerner et définir les liens existant entre architecture du paysage et idéologie coloniale. Pour ce faire, et compte tenu de l'espace accordé, nous avons restreint notre enquête à l'exploitation de deux sources particulièrement significatives quant à la problématique envisagée : d'une part, la rubrique « jardins » du *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales*, paru à partir de janvier 1924 et continué sous le titre de *La Femme et le Congo* à partir d'avril 1956 ; et d'autre part, les archives d'une compagnie minière relatives à la création de cités-jardins pour son personnel africain¹.

1. La rubrique « jardins » du *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales*

Les colons belges du Congo constatèrent que, s'il existait bien un art ou un artisanat dit « nègre », par exemple dans le domaine de la sculpture ou celui de la vannerie, en revanche, l'art des jardins était quasi inexistant dans la culture autochtone, que ce soit sous sa forme

¹ Nous tenons à remercier ici pour leur aide Gaspard Jedwab (Bibliothèque René Pechère) et Johan Lagae (Universiteit Gent).

d'agrément ou utilitaire². La création de jardins au Congo relève donc essentiellement du fait colonial et en reflète dès lors parfaitement l'idéologie et l'esprit³. Cet esprit s'est exprimé avec des nuances contrastées voire même divergentes selon les époques et les personnalités. Le *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales* a ouvert sa chronique jardinière à deux représentants marquants du monde belge des jardins. D'une part, Léon Pynaert – horticulteur et agronome gantois né en 1876, ancien directeur du jardin botanique d'Eala⁴, situé à proximité de Coquilhatville (aujourd'hui Mbandaka), chef de bureau à la Direction générale de l'Agriculture du Ministère des Colonies et directeur du Jardin colonial de Laeken entre 1934 et 1941⁵ – écrit une petite trentaine d'articles entre juillet 1926 et mai 1940. D'autre part, René Pechère – architecte paysagiste bruxellois né en 1908, professeur à l'école nationale supérieure d'Architecture et des Arts décoratifs de La Cambre, chargé de l'aménagement des abords des pavillons de la Section Coloniale de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1958 – signa trois articles publiés entre octobre 1954 et juillet 1955.

-
- 2 S'il ne fait aucun doute qu'il n'existait pas de jardins d'agrément au Congo avant l'arrivée des colons, il convient d'être plus nuancé en ce qui concerne les jardins utilitaires : certains auteurs, peut-être influencés par la façon dont était envisagé l'aménagement d'un verger ou d'un potager en Europe, ont affirmé que « les conditions rurales de l'Afrique tropicale se caractérisaient par une absence complète de jardins » (PYNART L., *L'utilité de créer des jardins aux Colonies*, dans *Bulletin agricole du Congo belge*, t. 15, 2, 1924, p. 361) ou encore que « l'agriculture africaine, sans verger et sans jardin, devait être considérée comme demeurée à un stade archaïque » (HAUDRICOURT A.-G. et HÉDIN L., *L'Homme et les plantes cultivées*, Paris, 1987, p. 157) ; d'autres estiment qu'outre la pratique de la cueillette, les populations africaines précoloniales produisaient leurs aliments sur des surfaces exigües autour des habitations, qui se distinguaient, toutefois, des jardins nourriciers européens, les différents types de culture (légumes, herbes aromatiques, arbres fruitiers) étant mélangés pour favoriser la diversité de la production et toute idée de plantation en rangs étant absente (DUPRIEZ H. et DE LEENER P., *Jardins et vergers d'Afrique*, Nivelles-Paris, 1987, p. 7-9 ; DANIELS S. O., art. *Africa*, dans SHOEMAKER C. A., dir., *Encyclopedia of Gardens. History and Design*, t. I, Chicago-Londres, 2001, p. 12-14).
- 3 GOERG O., *Entre nature et culture : La végétation dans les villes coloniales (Conakry, Freetown)*, dans *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. 83, 1996, n° 310, p. 43-60 ; WEAVER K. K., art. *Colonialism and Gardening*, dans SHOEMAKER C. A., dir., *Encyclopedia of Gardens...*, t. I, p. 312-314.
- 4 Celui-ci avait été créé à partir de 1899 à l'initiative du Gouvernement de l'État indépendant du Congo.
- 5 ROBYNS W., art. *Pynaert (Léon)*, dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, t. 7, fasc. B, Bruxelles, 1974, col. 316-320.

Dans un article de septembre 1926 intitulé *L'Horticulture au Congo*, Léon Pynaert exprima l'idée qu'absence de jardins équivalait à absence de civilisation. L'établissement de jardins, entre autres botaniques, et le développement de l'horticulture, notamment par la formation de jardiniers congolais, apparaissaient comme des éléments essentiels de l'« œuvre civilisatrice » entreprise par le colonisateur, au même titre que la propagation de la foi chrétienne :

En créant (...) des jardins, les missionnaires⁶ et le Gouvernement n'ont fait que suivre les enseignements du passé. On a pu dire que l'état de civilisation d'un pays se reconnaît aux perfectionnements réalisés dans la science et dans l'art des jardins. (...)

Le Gouvernement de la Colonie n'avait pas failli à sa tâche lorsqu'il fonda simultanément à Eala son jardin botanique et à Laeken près de Bruxelles son jardin colonial destiné spécialement à réunir et à préparer des plantes convenant pour l'expédition au Congo. (...)

Pour remédier à ce manque de production horticole, on préconise la formation de jardiniers indigènes. Ils peuvent être formés dans des jardins scolaires à annexer à chaque école indigène. Les écoliers seraient chargés de l'entretien des cultures et disposeraient des produits. Le jardin scolaire contribuerait ainsi à développer chez l'indigène le goût du jardinage, mais il servirait surtout à des démonstrations concernant les cultures économiques, l'étude des bonnes variétés, l'action des fumures, l'utilité des sarclages. On cultiverait dans le jardin scolaire des légumes et des fruits inconnus de l'indigène. Il a été prouvé que celui-ci s'habitue assez facilement à la consommation de nouveaux produits alimentaires et qu'il acquiert aisément la pratique de cultures telles que le café, le cacao, le caoutchouc, etc. On ferait aussi des pépinières afin de distribuer des jeunes plants qu'il emporterait dans son village⁷.

6 Le plus célèbre des jardins de missionnaires était incontestablement celui des jésuites de Kisantu (Bas-Congo), créé à partir de 1898 par le Frère Justin Gillet.

7 PYNART L., *L'Horticulture au Congo*, dans *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales*, 3^e année, n° 17, septembre 1926, p. 4.

En juin 1924, dans un article du *Bulletin agricole du Congo belge* intitulé *L'utilité de créer des jardins aux Colonies*⁸, Léon Pynaert avait déjà insisté sur l'importance de l'étude des exemples du passé pour le développement de l'horticulture d'un pays neuf sans tradition de culture, mais également sur le fait que les civilisations anciennes étant à l'origine de l'épanouissement de la culture occidentale – Mésopotamie, Égypte, Grèce et Rome – étaient justement celles où l'art des jardins avait eu un caractère très accusé ; et d'évoquer les jardins suspendus de Babylone, les jardins de l'ancienne Égypte décrits par Hérodote et par Strabon et les jardins de Pline le Jeune.

Si Léon Pynaert était imprégné de l'idéologie coloniale propre à son époque, il n'en a pas moins fait preuve d'une grande rigueur scientifique dans son approche et sa pratique de l'horticulture, ainsi que d'un réel respect à l'égard des richesses de la nature sauvage et luxuriante du Congo. Ses nombreux articles du *Bulletin*, par lesquels il a enseigné inlassablement aux femmes coloniales l'art de cultiver un jardin potager ou un verger en terre africaine, ainsi que d'y acclimater certaines plantes, et par lesquels il a encouragé la création de petits jardins privés d'essais, étaient rangés sous la rubrique « Articles scientifiques (Botanique, horticulture, entomologie, agriculture) » dans les index de la revue. Pour l'aménagement du jardin botanique d'Eala, il privilégia le style paysager, plus respectueux selon lui du paysage environnant que le style régulier. C'est ce qu'il écrivit en septembre 1924 dans le *Bulletin agricole du Congo belge* :

Le style paysager est celui qu'il convenait d'appliquer au jardin d'Eala. Le paysage environnant, la nature du sol, le climat, la disposition du terrain, les circonstances du moment, le but précis de l'établissement, l'ignorance dans laquelle on se trouvait du développement qu'allaient prendre les végétaux à mettre en culture, étaient autant de raisons qui devaient faire rejeter l'emploi du style régulier.

On se préoccupa, dès le début, de conserver l'intérêt que présentent les sites environnants : la majestueuse rivière Ruki, l'énorme rideau de verdure que constitue la forêt primitive sur la

8 PYNART L., *L'utilité de créer des jardins aux Colonies...*, p. 360-362.

*rive opposée, l'île située en aval, déterminèrent la création de percées ou d'ouvertures dans les plantations*⁹.

Dès avant que ne lui fût confiée la mission de concevoir le jardin colonial de l'Expo 58, René Pechère s'était lui aussi intéressé à la question des jardins congolais. Dans un article d'avril 1951 intitulé *Les jardins congolais et le velours du Kasai*, le *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales* proposa à ses lectrices, sous la plume de Gaston Denys Périer, ancien fonctionnaire au Ministère des Colonies et défenseur passionné de l'art africain, le compte rendu d'une conférence donnée par l'architecte paysagiste bruxellois sur le thème de *À la recherche d'un esprit des jardins au Congo Belge*¹⁰. Encore une fois, le lien entre art et culture des jardins et colonisation fut souligné :

*À l'égal de Louis XIV, qui conduisait délibérément les ambassadeurs étrangers dans les jardins dessinés par Le Nôtre, pour leur imposer le reflet aéré de sa magnificence et, un peu, pour gagner leur conscience éblouie, l'auguste Souverain du Congo [Léopold II] savait pourquoi il invitait ses hôtes (de préférence les moins souples) à visiter ses serres de Laeken*¹¹. *Qui dira si l'amour des arbres et des fleurs n'avait point préparé le Bâtisseur à son entreprise coloniale ? Culture et colonisation, ne sont-ce point tendances à ordonner la sauvage nature ?*

René Pechère avait le projet et l'ambition d'inventer un nouveau style d'art des jardins, le jardin « à la congolaise », qui n'existait ni chez les autochtones, ceux-ci n'ayant pas de jardins, ni chez les coloniaux, dont les jardins, qu'ils fussent privés ou publics, étaient souvent de piètres adaptations de modèles en vogue dans l'Europe du 19^e siècle, mais fortement démodés à l'époque. L'architecte paysagiste bruxellois souhaitait que les jardins de la colonie fussent tracés d'après la gamme décorative des peuplades locales, nettement inspirée des formes végétales et animales de la

9 PYNART L., *Eala au point de vue de l'art des jardins*, dans *Bulletin agricole du Congo belge*, t. 15, n° 3, 1924, p. 567-570. Voir également ID., *Le jardin botanique d'Eala*, dans *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales*, 3^e année, n° 16, juillet 1926, p. 1-2 ; ID., *Le jardin botanique d'Eala*, dans *Bulletin agricole du Congo belge*, t. 21, n° 3, 1930, p. 720-732.

10 PÉRIER G. D., *Les jardins congolais et le velours du Kasai*, dans *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales*, 22^e année, n° 133, avril 1951, p. 10.

11 L'une des serres de Laeken, construite en 1886-1887 par l'architecte Alphonse Balat, fut dénommée « Serre du Congo » et était destinée à abriter des plantes provenant d'Afrique centrale.

nature, et songeait à proposer, pour schème d'un véritable parterre congolais, les géométries veloutées des nattes du Kasai [voir fig. 1], dont un exemple était reproduit sur la couverture du *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales* [voir fig. 2]. En octobre 1954, Pechère écrivit dans cette revue :

(...) j'ai proposé que l'Européen apporte son génie créateur plus intellectuel et plus évolué, mais s'adapte aux matériaux nègres, et qu'il fasse là-bas emploi de dessins des velours du Kasai pour créer des parterres en profitant de l'excès de soleil pour composer comme le font les Espagnols : parterres réguliers dans le tracé en plan, avec plantations d'arbustes et d'arbres par-dessus, traitées plus librement¹².

En juillet 1955, il signait un nouvel article dans lequel il affirmait qu'il consacrait de longs moments, *au milieu d'occupations variées, à songer à notre Congo et à ce qu'on pourrait y faire pour le parer de jardins réellement africains*¹³.

Dans l'entretemps, René Pechère s'était vu confier, au printemps de l'année 1955, la mission de créer, à la section coloniale de la future Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1958, le « jardin nègre » tel qu'il le rêvait. Au début de 1956, il fut envoyé au Congo par le Ministère des Colonies, afin d'effectuer un voyage de sept semaines dans ce pays qu'il n'avait jamais visité. Il avait pour tâche de donner des conseils d'urbanisme et d'aménagement du territoire aux agents coloniaux et de trouver des sources d'inspiration pour le jardin congolais de l'Expo 58. Au cours de son séjour, il eut l'occasion de se rendre au jardin botanique de Kisantu et de s'y entretenir avec son directeur, le Père Hubert Callens. S'il fut impressionné par les connaissances botaniques du jésuite, en revanche, il ne partagea pas toutes ses vues sur les questions de style. Voici ce qu'il raconta dans son journal de voyage :

J'ai devant moi un homme passionné de botanique depuis sa plus tendre enfance, et dont les préoccupations sont du même ordre [que les miennes]. Il trouve en effet aussi assez ridicule de tenter

12 PECHÈRE R., *Quelques réflexions pour ceux qui veulent créer des jardins au Congo belge*, dans *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales*, 26^e année, n° 147, octobre 1954, p. 15-16.

13 ID., *Jardins au Congo belge*, dans *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales*, 26^e année, n° 150, juillet 1955, p. 32.

de cultiver ici des fruits d'Europe, et préfère les recherches et l'amélioration des plantes du climat même. (...)

Nous finirons bien vite par décider que je poursuivrai mes recherches de style et que lui poursuivra ses recherches de plantes locales pouvant s'adapter à ce style. (...)

Une école d'horticulture est installée depuis trois ans et est dirigée par le Père. Les Noirs travaillent à l'aménagement d'un parterre... à la française... De l'autre côté, il y aura des aménagements... à l'anglaise.

Je préfère garder mes réflexions pour moi !¹⁴.

L'architecte de jardins eut également l'occasion de rencontrer le Mwami du Ruanda, dont la résidence avait vue sur le lac Kivu et qui lui apprit que, chez les siens, les personnes âgées contemplaient le paysage pendant des heures¹⁵.

Au cours du trajet qui le conduisait vers Coquilhatville, où il avait l'intention de visiter le jardin botanique d'Eala, devenu à l'époque simple parc public, le paysage lui inspira des réflexions intéressantes sur le rapport entre nature et culture :

Au cours de ce trajet, je verrai peu de huttes et très peu de villages, mais je suis frappé et réjoui par la présence de ceux-ci, par le contraste humain de cette régularité volontaire, de ce cadre de vie qui, malgré toute fantaisie, marque, même d'une façon hésitante, cette volonté humaine qui est à la base des arts et réjouit le cœur, qui se raccroche devant l'insondable mystère de cette nature grouillante et riche gonflée de sa verdure vert foncé servant de couverture à tous les mystères de la nature, à ce monde grouillant qu'on sent dans les sous-bois, mais qu'on ne voit guère, toute cette nature qui est prête à se venger dès que l'homme s'abandonne¹⁶.

C'est sur base de ces réflexions, de ces rencontres et de ces expériences que René Pechère créa son jardin congolais de l'Expo 58,

14 PECHÈRE R., *Mission au Congo belge en 1956*, p. 15-16 et 19 (manuscrit dactylographié conservé à la Bibliothèque René Pechère, à Bruxelles).

15 *Ibid.*, p. 65. Le paysage africain comptant de nombreux arbustes et arbres ornementaux indigènes, il peut être considéré comme un grand jardin.

16 *Ibid.*, p. 120.

en s'inspirant de l'art « nègre¹⁷ » [voir fig. 3]. Si les idées de l'architecte paysagiste en matière de jardins congolais étaient extrêmement originales et novatrices et témoignaient d'un souci, sans doute typique des années 1950, mais néanmoins sincère, de comprendre la mentalité africaine, en revanche, elles restaient imprégnées d'esprit colonial. En effet, comme l'a montré Odile Goerg dans un article de 1996 consacré à la végétation dans les villes coloniales, « la nature sauvage entrainait en contradiction ou se situait dans un rapport d'hostilité avec le fait colonial¹⁸ ». Le caractère artificiel du style « à la congolaise » inventé par Pechère l'a voué à rester sans lendemain, tendance que l'Indépendance n'a fait que confirmer.

Les deux rédacteurs de la rubrique « jardins » du *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales* partageaient le même point de vue de l'utilité de la création de jardins au Congo belge ; ils eurent néanmoins des opinions très différentes sur la façon d'atteindre cet objectif, ce qui s'explique sans doute en partie par leur appartenance à des générations différentes. Alors que Léon Pynaert avait une approche scientifique du jardin, était favorable à l'acclimatation des plantes et était partisan du style paysager « à l'anglaise », le plus respectueux, selon lui, de la nature sauvage environnante, René Pechère avait quant à lui une approche artistique du jardin¹⁹, était pour l'emploi de plantes indigènes et prônait le recours à un style régulier, avec toutefois une certaine liberté et fantaisie, proche des exemples de l'art « nègre », dans un souci non dissimulé de maîtriser la luxuriance de la nature.

2. Les archives d'une compagnie minière relatives à la création de cités-jardins « indigènes »

Fait unique dans l'Afrique noire d'époque coloniale, certaines entreprises minières du Congo belge ont cherché, dans le courant des années 1950, à améliorer les conditions de vie et l'habitat de leur « main-d'œuvre indigène » en faisant aménager des « cités-jardins » ou

17 PECHÈRE R., *Souvenirs*, p. 55-59 (manuscrit dactylographié conservé à la Bibliothèque René Pechère, à Bruxelles) ; ID., *Jardins dessinés. Grammaire des jardins*, Bruxelles, 1987, p. 112-117.

18 GOERG O., *Entre nature et culture...*, p. 43.

19 René Pechère déclara : *Je crée peu de potagers ; leur prix de revient est trop élevé et je me limite aux légumes (et aux fruits) qui gagnent en saveur lorsqu'ils passent immédiatement du jardin à la table.* Voir PECHÈRE R., *Jardins au Congo belge...*, p. 23.

quartiers-jardins, qui se distinguaient des quartiers ouvriers africains construits précédemment par un tracé urbanistique très étudié, accordant une large place aux espaces verts²⁰.

La Société Internationale Forestière et Minière du Congo, dite « Forminière », entreprise principalement productrice de diamants appartenant au groupe de la Société Générale de Belgique et installée au Kasai occidental, fut une pionnière dans ce domaine. Sous l'impulsion de son président honoraire Firmin Van Brée²¹, qui s'était rendu à Tshikapa, centre d'exploitation de la société, en janvier 1953, le conseil d'administration décida d'établir, sur le plateau situé sur la rive gauche de la rivière Tshikapa, une cité-jardin dénommée « Floréal » et inspirée du modèle de son homonyme bruxellois, construit dans l'entre-deux-guerres à l'initiative de la société coopérative de locataires « Floréal »²², constituée par les ouvriers typographes du journal *Le Peuple*²³.

Deux plans furent soumis à la Forminière, respectivement en février 1953 par C. F. Jacquet et en mars de la même année par J. Thonus²⁴. Il convient avant tout de souligner que, malgré leur caractère progressiste et un peu utopique, ces projets s'inscrivaient dans un contexte de ségrégation résidentielle : éloignement du périmètre de la cité par rapport aux quartiers blancs et compartimentage socio-professionnel à l'intérieur même de la cité²⁵.

20 Sur la définition de la cité-jardin et l'application de ce concept au contexte colonial de l'Afrique noire, voir COQUERY-VIDROVITCH C., *À propos de la cité-jardin dans les colonies : l'Afrique noire*, dans COQUERY-VIDROVITCH C. et GOERG O., dir., *La ville européenne outre mers : un modèle conquérant ? (XV^e-XX^e siècles)*, Paris-Montréal, 1996, p. 105-123.

21 *Forminière. 1906-1956*, Bruxelles, 1956, p. 140-142 ; VAN DER STRAETEN E., art. *Brée (van) (Firmin)*, dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, t. 7, fasc. A, Bruxelles, 1970, col. 64-71 ; BRION R., art. *Van Brée Firmin*, dans KURGAN-van HENTENRYK G., JAUMAIN S. et MONTENS V., dir., *Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux*, Bruxelles, 1996, p. 595-597.

22 Floréal était le nom d'un mois du calendrier républicain, dérivé du mot latin *floreus*, signifiant « couvert de fleurs », et situé en avril-mai.

23 EGGERICX L. et HANOSSET Y., *Les cités-jardins le Logis et Floréal*, Bruxelles, 2003 (Collection Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire, 34).

24 Nous n'avons malheureusement pu trouver aucun renseignement biographique sur ces personnages.

25 Sur le plan parcellaire de Jacquet figure le commentaire suivant : « 850 maisons soit 18 parcelles pour commerçants, 15 parcelles artisans, 55 parcelles instituteurs, 100 parcelles infirmiers, 48 parcelles résidentielles, 120 parcelles petite culture, 60 parcelles gros élevage, 434 parcelles ordinaires ». Valentin Mudimbe a décrit la cité de Kapolowe (Katanga) en ces termes : « À une extrémité, la « mission » avec ses édifices (la résidence

D'autre part, ces projets ont surgi d'une initiative patronale, de type paternaliste, contrairement à la cité de Watermael-Boitsfort, due à une action ouvrière, de type coopératif et collectiviste, correspondant mieux à l'esprit des concepteurs anglais de la cité-jardin, Ebenezer Howard et Raymond Unwin.

À côté des parcelles individuelles avec maison et jardin, dont certaines, à vocation agricole, pouvaient atteindre jusqu'à 30 ares, étaient prévus des équipements communautaires, écoles, hôpital, lavoirs, stade, marché, mission, etc., mais aussi parcs, ferme expérimentale, vergers, pâturages, cultures en terrasse, pépinière et potager, sans oublier les avenues plantées d'arbres et bordées de parterres de fleurs [voir fig. 4-5].

Le plan de Thonus, qui accordait une plus large place aux espaces verts publics, fut choisi par la direction de la société. Sa mise en œuvre devait s'opérer progressivement et il fut décidé, à la fin de l'année 1953, d'entamer la réalisation du projet par la construction de quelques habitations pour artisans ou clercs²⁶. Ces premières constructions, nettement plus luxueuses et confortables que les maisons des cités indigènes classiques, étaient destinées à être montrées aux visiteurs de la société à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de sa fondation en 1956. Selon les mots de Georges Lescornez, administrateur délégué de la Forminière depuis 1951, il convenait *de montrer aux visiteurs de 1956 des modèles de ce que nous croyons devoir être dans 20 ou 25 ans l'habitation normale d'une famille de noirs évolués*. Dans une lettre datée du 29 septembre 1954, il dit encore :

Ce qui importe, c'est que pour les cérémonies de 1956 la cité Floréal reflète une image plaisante et frappante de ce que pourra être la cité d'une population indigène évoluée : des maisons coquettes, formant des logis spacieux et confortables pour les familles d'évolués, remplissant toutes les conditions d'hygiène

des ecclésiastiques, l'église, la maison des Sœurs, l'École etc.). À l'autre extrémité, le village avec de part et d'autre d'une unique rue centrale, des cases et quelques boutiques. Entre ces deux aires, il y a un espace vide, un espace vague d'un intérêt réel. Il n'est ni jardin, ni forêt. En somme, il n'est ni conjugaison de parterres, ni désordre absolu. Il irrite dans ce qu'il dévoile : la séparation » (MUDIMBE V. Y., *Les corps glorieux des mots et des êtres. Esquisse d'un jardin africain à la bénédictine*, Montréal-Paris, 1994, p. 43).

²⁶ Le mot « clerc » désignait un commis, employé de bureau, secrétaire. Voir ÉQUIPE IFA (Sully FAÏK pour le Zaïre), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, 2^e éd., Paris, 1988, p. 82.

(...), situées dans un parc bien tracé, aux allées de gravier bordées de trottoirs, de parterres de fleurs, d'arbustes et d'arbres fruitiers.

Il y a lieu de prévoir également de petits poulaillers et pigeonniers en matériaux durables, ainsi que des enclos pour le petit bétail.

Nous voudrions que cette cité future en miniature frappât l'imagination des personnalités qui visiteront Tshikapa et ses mines lors du cinquantenaire de la Forminière en 1956 et que notre société fasse ainsi, une fois de plus, œuvre de précurseur²⁷.

Des facteurs économiques et politiques peu favorables à la poursuite des activités de la société²⁸ ont empêché la réalisation complète de cette initiative destinée à encadrer et à exercer un contrôle social sur les travailleurs africains.

3. Conclusion

Trois regards sur la réalité du jardin congolais ont été envisagés dans cette étude, celui d'un horticulteur-agronome, celui d'un architecte paysagiste et celui de deux architectes-urbanistes travaillant pour le compte d'une grande entreprise. Au-delà des incontestables différences entre ces visions d'une même réalité, un dénominateur commun les unit : l'imprégnation d'idéologie coloniale. Les espaces verts publics des villes congolaises (parcs, promenades...) n'ont pas été pris en compte ici²⁹. Ce thème, que nous espérons pouvoir traiter ultérieurement, devrait permettre d'apporter un éclairage nouveau et complémentaire sur la question des rapports entre « jardinage » et colonialisme.

27 Pour les plans et la correspondance relatifs à la cité-jardin « Floréal » de Tshikapa, voir ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Sibéka*, n° 2107.

28 La Forminière a été dissoute en 1966.

29 Les parcs « publics » de la cité-jardin « Floréal » de Tshikapa et la cité elle-même étaient établis à l'intérieur de la zone minière, où la circulation était strictement contrôlée pour des raisons de sécurité et de protection contre le vol de diamants.

Annexes

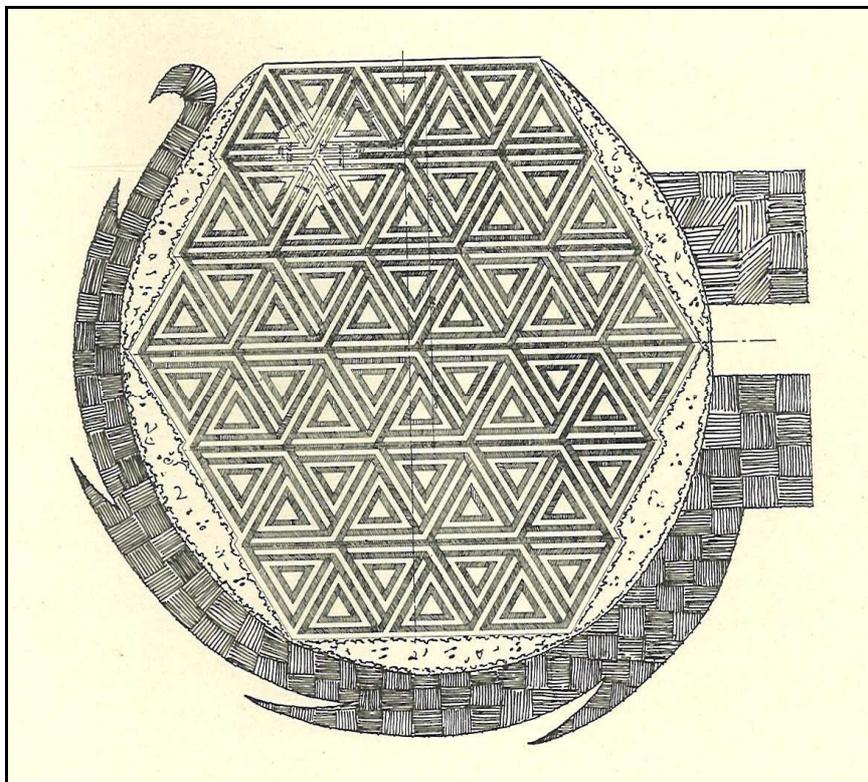


Fig. 1 : Le grand parterre du Jardin congolais de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1958, inspiré des velours du Kasai. Dessin de René Pechère. Bibliothèque René Pechère, Bruxelles, Expo 58, photos, B 46.

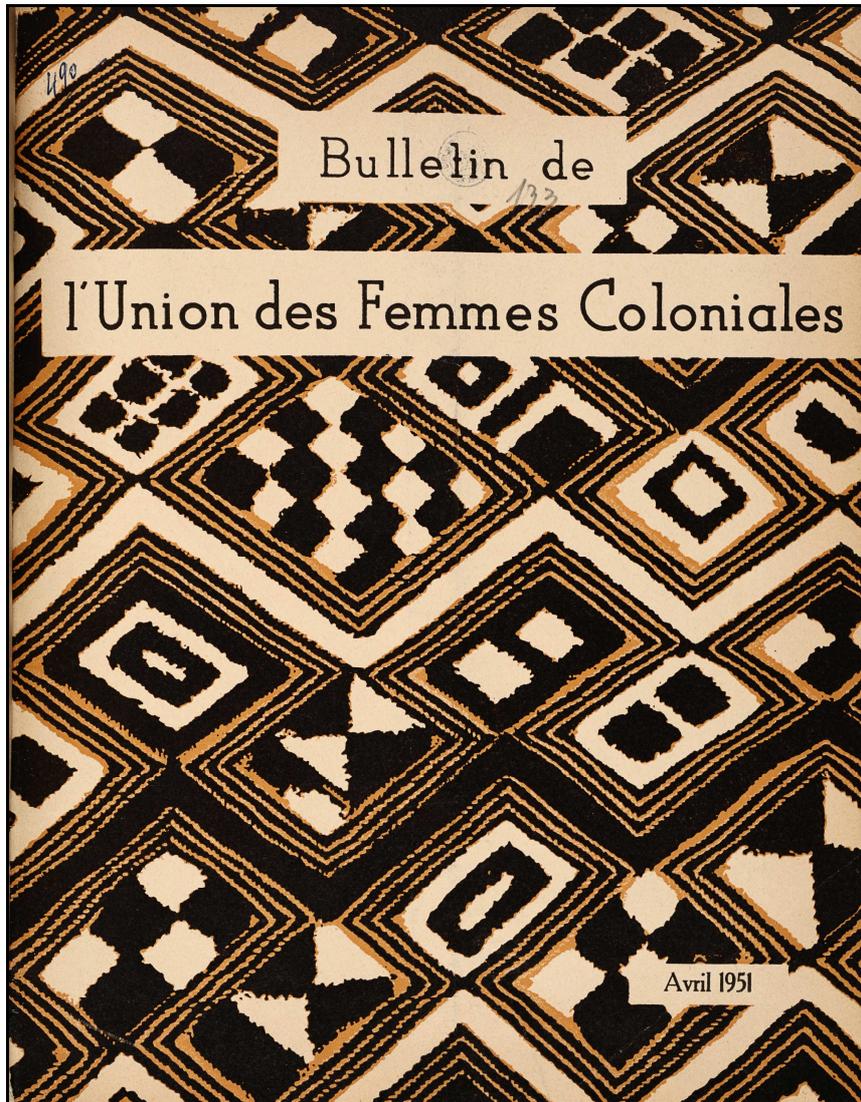


Fig. 2 : Couverture du *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales* reproduisant une natte du Kasai, avril 1951. Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.



Fig. 3 : Le jardin congolais de l'Exposition de Bruxelles 1958 avec, sur la droite, le grand parterre. Photographie de Willy Kessels. Bibliothèque René Pechère, Bruxelles, Expo 58, photos, B 19, 8.

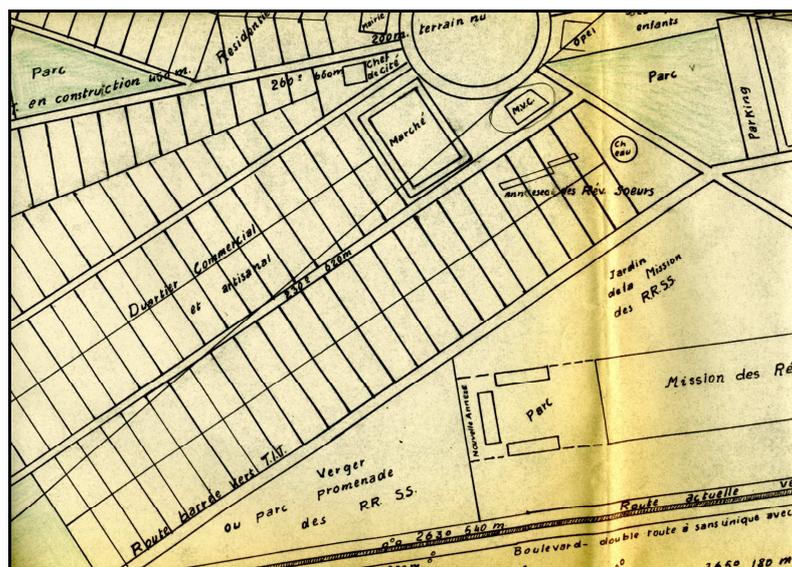


Fig. 4 : Projet pour la cité-jardin « Floréal » à Tshikapa, 24 mars 1953. Plan de J. Thonus (détail). ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, Bruxelles.

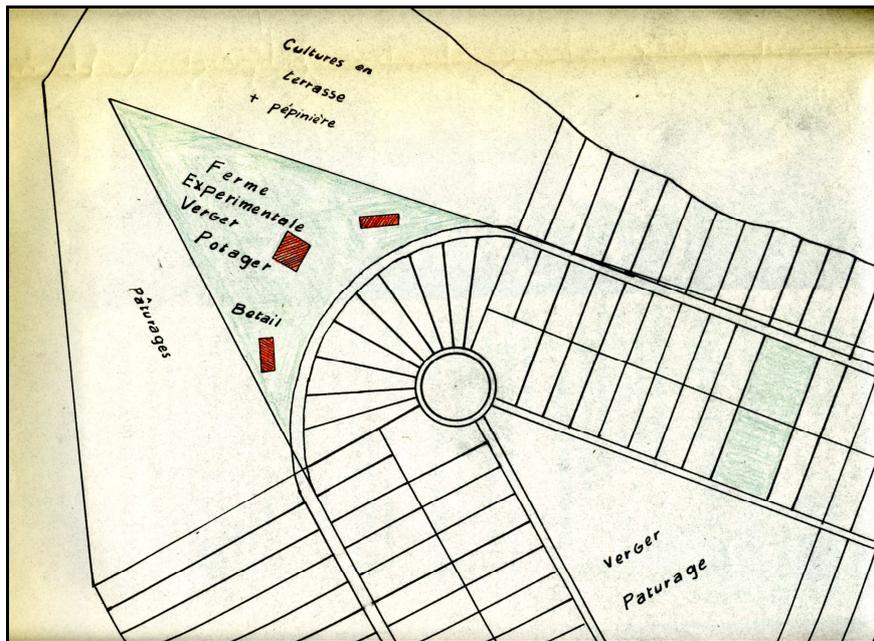


Fig. 5 : Projet pour la cité-jardin « Floréal » à Tshikapa, 24 mars 1953. Plan de J. Thonus (détail). ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, Bruxelles.

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

Histoire des jardins

BONNECHERE P. et DE BRUYN O., *L'art et l'âme des jardins. De l'Égypte pharaonique à l'époque contemporaine. Une histoire culturelle de la nature dessinée par l'homme*, Anvers, 1998 (Bibliothèque des Amis du Fonds Mercator, 7).

Traductions néerlandaise et anglaise.

DE BRUYN O., *Les promoteurs du jardin paysager « à l'anglaise » au XVIII^e siècle et les jardins gréco-romains... en quête de légitimité et de modèles ?*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 79, fasc. 1 : *Antiquité*, 2001, p. 127-69.

DE BRUYN O., *Jardin « à la française », jardin « à l'anglaise »... de la nature tyrannisée à la nature libérée ?*, dans *Villers. Revue trimestrielle de l'abbaye*, t. 20, 4^e trimestre 2001, p. 36-40.

- DE BRUYN O. (Texte), BASTIN C. et EVRARD J. (Photographies), *Coup d'oeil sur les jardins de Wallonie*, Wavre, 2007.
- DE BRUYN O., *Du parfum de plaisir à l'odeur de vertu. Les senteurs des jardins de l'Antiquité tardive*, dans VERBANCK-PIÉRARD A., MASSAR N. et FRERE D., dir., *Parfums de l'Antiquité. La rose et l'encens en Méditerranée*, Morlanwelz (Musée royal de Mariemont), 2008, p. 326-33.
- DE BRUYN O., *Une Renaissance de l'art des jardins antique ? L'imitation des modèles perses, grecs et romains dans l'aménagement des jardins de châteaux des anciens Pays-Bas au XV^e siècle*, dans CAUCHIES J.-M. et GUISET J., dir., *Le château, autour et alentours (XIV^e-XVI^e siècles). Paysage, parc, jardin et domaine. Actes du colloque international organisé au Château fort d'Ecaussinnes-Lalaing les 18, 19 et 20 mai 2006*, Turnhout, 2008, p. 73-87.
- DE BRUYN O., *Le jardin*, dans MAILLARD-LUYPAERT M., dir., *Séminaire de Tournai. Histoire - Bâtiments - Collections*, Louvain, 2008, p. 53-63.
- DE BRUYN O., *Les enjeux politiques du jardin de Het Loo aux Pays-Bas*, dans *Demeures historiques et Jardins*, t. 160, décembre 2008, p. 32-37. Traduction néerlandaise.
- DE BRUYN O. et FONDU B., *De la pagode chinoise à l'arancaria du Chili. Apports étrangers dans l'art des jardins bruxellois (XVIII^e-XX^e siècle)*, dans DUMONT P. et VANDER BRUGGHEN B., dir., *Venus d'ailleurs*, Bruxelles, 2009, p. 96-123. Traduction néerlandaise.
- DE BRUYN O., *Le parc du château de Monceau-sur-Sambre... entre nature, culture et industrie*, dans *Documents et rapports de la Société royale d'archéologie, d'histoire et de paléontologie de Charleroi*, t. 64, 2009, p. 51-77.
- DE BRUYN O., *Le château de Bauer, résidence de prestige d'un grand banquier*, dans *Tilia. Revue de l'Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort*, t. 14, juillet-décembre 2009, p. 2-7. Traduction néerlandaise.

Histoire des entreprises coloniales

- DE BRUYN O., *Histoires de diamants. La Société Minière du Bécéka au Congo*, Bruxelles, 2006.
- DE BRUYN O., *Inventaire des archives de la Société Minière du Bécéka, ensuite Société d'Entreprise et d'Investissements du Bécéka « Sibéka », puis Sibéka*.

- Société d'Entreprise et d'Investissements 1890-1999*, Bruxelles, 2007 (Archives générales du Royaume. Inventaires, 406).
- DE BRUYN O., *Storia del Diamante. La Società Mineraria del Bécéka nel Congo (1919-1961)/Diamond histories. Mine Company of Bécéka in Congo (1919-1961)*, dans *Diamante. Applicazioni & Tecnologia*, t. 51, décembre 2007, p. 33-39.
- DE BRUYN O., *Les sociétés productrices de diamant au Congo... entre archives, histoire et mémoire*, dans VAN OVERSTRAETEN D., dir., *Entreprises et Congo. Le destin d'un patrimoine archivistique exceptionnel. Actes de la Journée d'étude du 19 octobre 2007 (Archives générales du Royaume)*, Bruxelles, 2009, p. 61-76 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Studia, 118).

Environnement et sources missionnaires en Afrique de l'Est

Annie Lenoble-Bart

Dès la fin des années 1970, en parcourant les archives des Pères Blancs à propos du Rwanda, nous avons remarqué à quel point les annotations sur la nature et les paysages étaient fréquentes mais surtout spontanées, en en faisant ainsi des sources intéressantes sur l'environnement de leur époque¹. Depuis, nous avons élargi nos dépouillements², confirmant la validité des informations recueillies.

1. Contextualisation

1.1. *Les sociétés missionnaires*

Les sociétés missionnaires ont été nombreuses à s'installer en Afrique de l'Est au 19^e siècle. Pour mémoire, les protestants sont arrivés sur la côte vers 1840 (1844 pour John Krapf de la *Church Missionary Society* ; 1846 Johann Rebmann le rejoint à Rabai, près de Mombasa). Ils choisissent dès le début d'enseigner la religion et l'agriculture. Du côté catholique, entre autres, les Spiritains prennent pied à Zanzibar en 1860-1862 puis, en face, à Bagamoyo en 1868 [voir

1 Une première publication a utilisé ces écrits : HEREMANS R., BART A. et Fr., *Agriculture et paysages rwandais à travers des sources missionnaires (1900-1950)*, dans *Cultures et développement*, t. XIV, 1, 1982, p. 3-39.

2 La bibliographie ci-dessous donne des détails sur de nombreux points simplement évoqués dans ce texte.

fig. 1]. Les Pères blancs atteignent leur destination finale, le Rwanda, à l'extrême fin du siècle en fondant la mission de Save en 1900³.

1.2. *Les sources missionnaires*

Les sources missionnaires sont extrêmement abondantes. Sur place, il reste des documents importants pour le sujet traité, par exemple à Bagamoyo (Tanzanie) ou à l'évêché de Kabgayi (Rwanda). Mais beaucoup ont été rapatriés dans les maisons-mères à Rome ou Paris (Missionnaires d'Afrique-Pères blancs), Chevilly Larue pour les Spiritains.

Des interviews orales auprès de missionnaires ont été recueillies par le CREDIC⁴ en 1980-1982 à Lyon, Fribourg et Cartigny ; elles sont sommairement dactylographiées mais contiennent des compléments.

Chaque mission tenait un *Diaire*, journal de bord où les petits et grands « événements » étaient notés au jour le jour, avec plus ou moins de zèle ou de constance (mais « la pluie et le beau temps » y sont très souvent consignés).

Les rapports internes (de visites, de voyages) abondent. Ils servent à établir des *Rapports annuels*. C'est ainsi que les Pères blancs avaient obligation d'envoyer un « journal de voyage » tous les trois mois ; des extraits sont fournis pour publication aux revues missionnaires surabondantes⁵. Les plus « intellectuels » contribuent à des revues scientifiques ou entretiennent des correspondances avec des sociétés savantes, voire le Museum à Paris. Certains ont été de très grands botanistes, à l'image du Spiritain Charles Sacleux.

1.3. *L'environnement au fil des pages*

Il faut, certes, aller au-delà de codes épistolaires convenus, de représentations stéréotypées. Mais la plupart du temps, on a affaire à

3 HEREMANS R. et NTEZIMANA E., éd., *Journal de la mission de Save 1899-1905*, Ruhengeri, 1987.

4 Centre de Recherche Européen sur la Diffusion et l'Inculturation du Christianisme, <http://credic.blogspot.com/>, consulté le 28 mars 2010.

5 En un siècle, de 1823 à 1919 sont fondées 380 revues missionnaires dont 79 en français, voir COMBY J., *Deux mille ans d'évangélisation. Histoire de l'expansion chrétienne*, Paris, 1992, (Bibliothèque du christianisme, 29), p. 339. Pour la Belgique, voir la thèse de PIROTTE J., *Périodiques missionnaires belges d'expression française reflets de cinquante années d'évolution d'une mentalité 1889-1940*, Louvain, 1973 (Recueil des travaux d'histoire et de philologie).

du *bon* journalisme : les informations sont vérifiées – avec indication des sources –, hiérarchisées par une rédaction centrale. Elles sont fiables pour tout ce qui concerne l'environnement puisque le propos principal concerne la religion et que l'environnement n'est pas « stratégique » pour la communication voulue, institutionnelle, soucieuse d'image. L'expérience vécue, dans ces conditions, joue un rôle primordial et nous offre nombre d'indices.

Dernier point : les missionnaires sont déjà plongés dans un monde « globalisé » avant la lettre. Certes, ils appréhendaient la réalité localement mais, puisque leurs sociétés étaient toutes internationales, ils étaient reliés à un « système monde » qui, dans un certain nombre de cas, leur a fait prendre conscience plus tôt de certaines évolutions historiques⁶, sans pour autant les empêcher de faire des contre sens. Les échanges en matière de pratiques étaient multiformes et constants. Les différentes facettes de leur communication et de leur information, dès les débuts, étaient déjà celles d'un « village planétaire ».

2. Les préoccupations environnementales

Certains thèmes reviennent de façon lancinante : les indications de densités de populations (les missionnaires cherchent des régions très peuplées pour évangéliser avec le maximum de résultats quantitatifs). Corollaire, les épidémies sont suivies dans toutes leurs dimensions.

Les descriptions de paysages, de la faune et de la flore, avec leurs évolutions permettent parfois de nuancer des impressions (le Rwanda en 1900 est ainsi décrit, déjà, comme très déboisé). On trouve le binôme déforestation/plantations : bois pour les charpentes, pour les fours à briques et tuiles ; diffusion des cocotiers, d'eucalyptus qui poussent vite mais épuisent les sols.

La météorologie est l'objet de toutes les attentions pour ces marcheurs à pied et ces ruraux. On peut trouver des relevés de températures et de pluviométrie : les séries ne sont cependant jamais très longues car les rédacteurs changeaient fréquemment et, en fonction de leurs goûts, ne fournissaient pas les mêmes détails. Mais

6 Voir PRUDHOMME Cl., *Missions chrétiennes et colonisation, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, 2005, 172 p.

les intempéries et l'importance de l'eau sont toujours présentes. Chaque mission, protestante comme catholique, comportait un potager. La formation du jeune missionnaire ne comportait pas d'enseignement spécifique agricole mais cela allait de soi à cette époque, et certains s'y adonnaient avec plaisir malgré les incertitudes. Ils y voyaient un moyen de développer l'autosubsistance et/ou d'avoir des rentrées d'argent.

2.1. *Introduction de plantes nouvelles*

Comme partout on essaie la vigne. En général avec bien des déboires. Il faut attendre la fin des années 1950 pour que des pères italiens lancent le vin de Dodoma bien connu en Tanzanie par la suite. Sa renommée ne dépasse cependant pas les frontières du pays !

On cite comme introduction la pomme de terre. Le nom en kinyarwanda (*ibirayi*) signifie « qui vient d'Europe » mais la question est controversée. D'autres plantes reviennent dans les écrits : le tabac, nombre de plantes vivrières, d'arbres fruitiers, de plantes médicinales, de fleurs...

On expérimente des procédés connus avec des fruits nouveaux : *le frère Félicien fait de l'eau de vie de mangues qui est assez bien réussie* dit le *Diaire* de Bagamoyo, en date des 11-12-13 janvier 1871.

2.2. *Dissémination*

Partout des pépinières sont installées : de mission en mission, on s'échange plants et graines (on en rapporte également d'Europe ou d'escales), y compris entre catholiques et protestants. On distribue aux chrétiens. Au Rwanda surtout, les agronomes du gouvernement venaient chercher dans les missions des semences de caféiers, d'eucalyptus, de cyprès...

Plants et graines sont exportés et les produits sont commercialisés. Ainsi, en 1906 est vendu le premier café des missions dans une boutique de Nairobi sous le label *French Mission Coffee*. St Austin's devint un lieu de visite très fréquenté, y compris par d'illustres voyageurs comme l'Aga Khan ou Theodore Roosevelt pour la beauté et la variété de ses plantations.

3. Limites

La sensibilité personnelle du rédacteur, sous une apparente neutralité, préside au choix des notations et provoque des problèmes de continuité dans les informations voire des distorsions dans les appréciations.

Des préoccupations diverses sont souvent sous-jacentes et expliquent des propos : ainsi, l'intérêt omniprésent pour les bananeraies se justifie par le souci de lutte contre alcoolisme ; les innombrables pages sur les marais sont vues dans l'optique des possibilités pour contrer les famines ; l'élevage est évoqué car il joue un rôle social et les conflits agriculture/élevage sont légion.

Des rédacteurs s'attardent sur certaines cultures car elles prennent beaucoup de temps, au détriment de la religion : c'est le cas du petit pois sur les hautes terres, de la cueillette du pyrèthre par les enfants. Mais ces réflexions nous donnent des détails sur ces produits et les soins qu'ils nécessitent sans cesse.

La hiérarchie rappelle aussi à l'ordre : *il n'y a ordinairement qu'une bonne récolte sur deux. (...) De plus faites attention à ne pas devenir de simples planteurs*⁷. Mais les réponses peuvent être claires et insister sur la valeur d'exemple : *Saint Paul aurait planté du café en pays kikuyu !*⁸ dit joliment un Spiritain.

Bref, en sachant les décrypter, ces témoignages nous éclairent sur bien des aspects de l'environnement et ont le mérite de nous fournir l'historique de situations agricoles contemporaines. On peut ainsi suivre la progression de l'implantation de la culture du caféier depuis la côte jusqu'au cœur du Rwanda. Avec des soucis bien actuels : dualité entre des polarités contradictoires ; par exemple, cultures de subsistance/cultures industrielles, érosion/aménagement des pentes ou déboisement/reboisement...

7 ARCHIVES CSSP DE CHEVILLY-LARUE, Boîte 401-B.

8 KIERAN J. A. P., *The Holy Ghost Fathers in East Africa, 1863 to 1914*, Londres, 1966 (thèse dactylographiée) [photocopie aux ARCHIVES CSSP DE CHEVILLY-LARUE].

Annexe

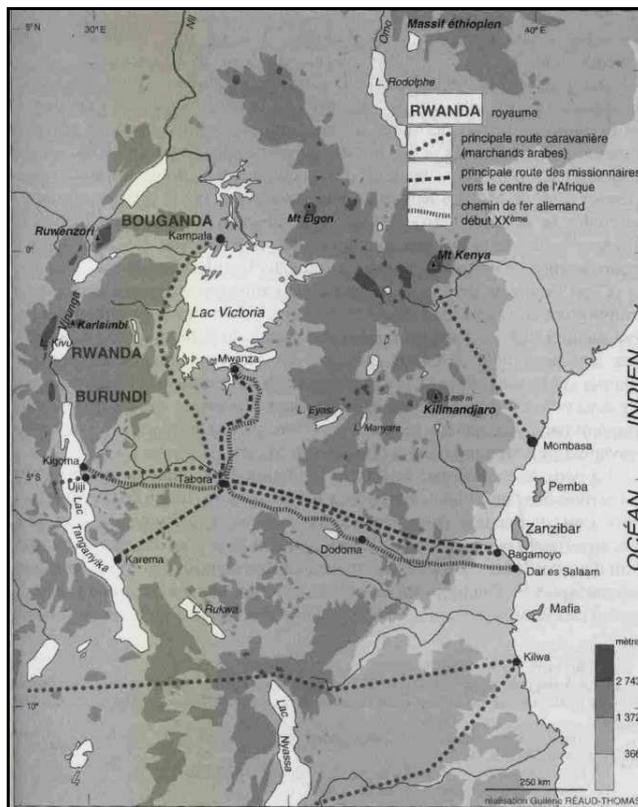


Fig. 1 : Carte de la région des Grands Lacs (réalisation Guilène Réaud-Thomas)

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

BART Fr., LENOBLE-BART A. et RICARD A., *Expéditions missionnaires en Afrique australe et orientale au XIX^e siècle*, dans DEMEULENAERE-DOUYÈRE Ch., dir., *Explorations et voyages scientifiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 2008, p. 317-340.

HEREMANS R., BART A. et Fr., *Agriculture et paysages rwandais à travers des sources missionnaires (1900-1950)*, dans *Cultures et développement*, t. XIV, 1, 1982, p. 3-39.

- LENOBLE-BART A., *L'implantation des spiritains au mont Kilimandjaro*, dans *Mémoire Spiritaine*, t. 11 : *Du mont Kilimandjaro au fleuve Congo*, 1^{er} semestre 2000.
- LENOBLE-BART A., *Innovations agricoles missionnaires en Afrique de l'Est*, dans ROUTHIER G. et LAUGRAND Fr., dir., *L'espace missionnaire. Lieu d'innovation et de rencontres interculturelles*, Karthala, 2002, p. 373-393.
- LENOBLE-BART A., *Vie et mort dans les missions spiritaines d'Afrique à travers des notices nécrologiques (fin 19^e - début 20^e)*, dans PIROTTE J., dir., *Les conditions matérielles de la mission. Contraintes, dépassements et imaginaires (XVII^e-XX^e siècles)*, Karthala, 2005, p. 467-486.
- LENOBLE-BART A., *Missionnaires catholiques en Afrique entre information et communication*, dans *Revue des Sciences Religieuses*, t. 80, 2, 2006.
- LENOBLE-BART A., e.a., *Kilimandjaro, de l'histoire au symbole et Neiges sous les tropiques : mythes et images* dans BART Fr., e.a., dir., *Kilimandjaro. Montagne, Mémoire, Modernité*, Pessac, 2003, p. 21-38 et 95-122 (Espaces Tropicaux, 17).
Version anglaise, Mkuki na Nyota Publishers Ltd, Dar es Salaam, 2006.

« Faune sauvage et colonisation » : une approche inédite de l'histoire environnementale en Afrique centrale (Congo, 1885-1960)

Patricia Van Schuylenbergh

Si l'écriture d'une histoire de l'environnement en Afrique centrale se révèle vaste, ambitieuse et multiforme, elle illustre un champ de la recherche historiographique en devenir, de plus en plus pertinent dans la réflexion environnementale contemporaine et, en particulier, celle qui concerne la dégradation écologique des régions anciennement colonisées. La nécessité fait donc sens d'enrichir celle-ci de savoirs historiques qui mettent en lumière les situations passées d'équilibre des écosystèmes et de leurs ressources naturelles, les facteurs de rupture de ces conditions de stabilité et leurs résolutions éventuelles. À fortiori, les nombreuses données sur le sujet documentent sur les idéologies, les attitudes, les politiques et les pratiques coloniales et peuvent servir d'illustrations probantes à l'élaboration et à la critique des politiques actuelles en la matière. Dans cette perspective, l'étude des principales affectations de la « faune sauvage »¹ en Afrique centrale durant la colonisation belge est particulièrement instructive à cet égard. La manière dont le pouvoir

¹ Cette notion est entendue ici en ce qu'elle se distingue de la « faune domestiquée », bien que le dualisme intrinsèque, opposant ces catégories, perd ses connotations au sens anthropologique du terme, en particulier en anthropologie de la nature.

colonial a considéré la faune sauvage dans l'espace congolais révèle tant l'étendue et la portée de cette mainmise exogène sur des écosystèmes locaux difficilement maîtrisables au départ que sa modélisation par de nouveaux instruments légitimés par elle. Se dégage, par ce biais, un visage inédit de l'histoire coloniale, démontrant comment se constitue un système destiné à la gérer et la contrôler, comment s'exporte, de fait, une mentalité occidentale à son sujet et comment se constituent de nouvelles circulations, nécessairement asymétriques, d'observations, de savoirs et de pratiques en matière non seulement zoologique et zootechnique mais aussi agronomique, économique, juridique, socioculturelle et politique².

Aux usages divers de la faune sauvage au Congo entre 1885 et 1960 correspond un répertoire de codes occidentaux bien marqués, renseignant davantage sur le processus de colonisation que sur l'objet colonisé et tout encore imprégné du regard largement anthropocentrique inhérent à la période considérée : la catégorisation de la faune, sa transformation progressive en un objet utilitaire et de droit affichent des objectifs d'ordre et d'uniformisation, de contrôle des conditions d'accès et de propriété, tout en laissant persister un éventail de sentiments et de fantasmes ambigus, voire, contradictoires à son sujet (convoitise, crainte, fascination, espérance, nostalgie). L'appropriation pure et simple de l'animal en tant que matière « instrumentalisable » indique également les priorités économiques de la colonisation, souvent épaulées, dans ce cas-ci, par les observations, pratiques et résultats de la recherche scientifique pour en accroître efficacité et rendements : il est, tout à la fois, source de matières premières (viande, ivoire, corne, peau, fourrure, plumes), agent de développement de l'essor colonial car domesticable, sujet de connaissance scientifique, trophée de chasse, revenu touristique et objet de collection. Et bien que son existence soit justifiée ou pas selon sa gradation sur l'échelle des « utiles » et des « nuisibles », il demeure cependant, parce que « sauvage », un obstacle de poids à l'expansion « civilisatrice » de même qu'une source de danger calculé en termes de déprédations, de compétitions territoriales, de maladies

2 Cette étude a fait l'objet d'une thèse de doctorat renseignée dans la bibliographie qui suit cette présentation.

et de mortalité humaine. L'accaparement et l'exploitation des terres par les programmes agraires, pastoraux, industriels et urbains de la colonie alimentent ce mouvement, confinant le plus souvent la faune dans des goulots d'étranglement. Par conséquent, les mesures coloniales parfois drastiques pour freiner les flux animaux non maîtrisés, les comportements prédateurs des humains (coloniaux et autochtones confondus) sur la faune par le biais des techniques modernes de chasse, l'absence de connaissances sur ses modes de vie et ses migrations mènent souvent à des erreurs d'interprétations et à des actions cynégétiques parfois funestes pour certaines espèces.

Telles sont les raisons pour lesquelles la faune, qu'il s'agit dorénavant de respecter et de protéger, devient aussi l'enjeu de préoccupations progressivement structurées et institutionnalisées. De nombreuses espèces vont faire l'objet de précautions particulières selon leur degré de rareté ou de disparition plus ou moins éminentes, certes prises en fonction de motivations économiques, patrimoniales, scientifiques ou touristiques, mais étroitement liées à l'évolution des connaissances scientifiques et écologiques, d'un contexte international poussant à une conscientisation accrue pour les faits environnementaux et d'un changement progressif des mentalités à l'égard de la nature en général. Contrairement à l'ambition première de la politique coloniale de s'approprier les richesses fauniques de cette immense région, celle-ci s'applique dorénavant au désir de les sauvegarder dans ce qu'elles possèdent encore d'intact pour éviter leur dilapidation.

Dans la plus large acception du terme, le pouvoir colonial va formaliser sur le terrain une succession de politiques diverses à cet égard : protection, préservation et conservation de la faune se succèdent chronologiquement tout en se côtoyant ou en rivalisant parfois.

À la protection de la faune inaugurée durant la période de l'État Indépendant du Congo (1885-1908) répond l'objectif pragmatique de maîtriser une situation cynégétique et commerciale anarchique sur le terrain et d'assurer à l'État le monopole de ces ressources naturelles directement disponibles sur place. L'ivoire est particulièrement recherché par les agents du gouvernement car il permet, dès le début de l'occupation, de financer les opérations successives d'extension

territoriale, au détriment des réseaux locaux et interrégionaux africains qui y trouvent également des débouchés commerciaux depuis des décennies et ont déjà réduit les populations d'éléphants dans une plus ou moins large mesure. Encouragés par l'État de s'approprier un maximum d'ivoire par tous les moyens possibles (guerres, alliances, règlements administratifs, primes, confiscations, coercitions), ses auxiliaires armés accentuent le mouvement de destruction massive des pachydermes déjà engagé sur le sol congolais. Accusé par des opinions nationales et internationales de plus en plus insistantes d'ignorer les mesures protectionnistes adéquates pour freiner la disparition à brève échéance de cette source de revenu, l'État tente de stabiliser le nombre de porteurs d'ivoire par diverses mesures (réglementation de la chasse, création de premières réserves de chasse, domestication de certaines espèces utilitaires) afin d'en contrôler les mouvements et les opérations qu'il considère comme frauduleuses. Simultanément, il répond aux préoccupations de plusieurs pays européens (Grande-Bretagne, Allemagne, France) qui dénoncent le commerce illicite de l'ivoire et revendiquent lors d'une Première Conférence Internationale pour la Protection des Animaux (Londres, 1900) la protection des espèces africaines par des mesures préventives communes.

À cette époque, en effet, plusieurs courants d'inspiration européenne et américaine donnent valeur à une progressive prise de conscience des effets pervers produits par une période de capitalisme industriel et qui s'est réalisé au détriment de la sauvegarde de patrimoines naturels, historiques et culturels. Ceux-ci conduisent à la création de divers mouvements et associations de défense des sites, des paysages et des zones géographiques manifestant d'une esthétique remarquable ou d'un régionalisme particulier où les traditions et les savoir-faire sont réhabilités ou mis en évidence. Si en Belgique, d'éminents scientifiques, véritables proto-écologistes, y impriment leur souhait de protéger les éléments naturels primitifs des sols, faune et flore dans le but de fournir aux chercheurs des laboratoires à ciel ouvert pour étudier les biotopes sélectionnés, ils l'appliquent d'abord dans l'espace colonial où sont expérimentées les hypothèses relatives à ce conservatoire unique de richesses naturelles et humaines encore inviolé. Renforcé par les récentes découvertes de la paléontologie et de l'archéologie ainsi que par les théories de l'anthropologie physique,

la politique coloniale patronne les récoltes systématiques des spécimens de faune, de flore et de données relatives aux populations autochtones, en particulier celles en voie de disparition. Deux raisons à cela : le développement des connaissances destinées à compléter les cases vierges du savoir, à tendre vers une meilleure compréhension de l'évolution en retrouvant ses chaînons manquants et à remplir le grand catalogue d'une expansion occidentale maîtrisée ; la nécessité de mettre en valeur et montrer tous les témoignages du primitivisme et de la nature primordiale, appelés à se transformer ou à disparaître suite au choc provoqué par la colonisation.

Au Congo, ces aspirations profondes se concrétisent par l'établissement de zones privilégiées dans lesquelles les associations biologiques sont préservées de toute influence externe et ainsi régénérées. Ces parcs nationaux, ainsi nommés, sont créés entre 1925 et 1939 et conçus à l'origine comme de véritables réserves naturelles intégrales pour sauvegarder les espèces endémiques des biotopes choisis. Ceux-ci deviennent de vastes entreprises d'écologie expérimentale, lieux privilégiés de descriptions systématiques, de récoltes et d'observations destinés à enrichir la recherche fondamentale et appliquée, notamment dans le domaine de la reconstitution des sols dégradés, de la médecine et de la pharmacologie et à fournir une source d'alimentation destinée au bien-être des générations congolaises futures. D'autres réponses coloniales sont également apportées à la dilapidation du patrimoine faunique congolais. La protection et la conservation de la faune sauvage sont également envisagées de manière plus pragmatique et forment alors un des aspects de la planification des terres et de leurs ressources. Tandis que l'agriculture transforme profondément les paysages congolais, la conservation de leurs ressources apparaît, au sein de ce secteur, comme une tentative de les aménager et de les contrôler. L'État s'entoure, dans cette optique, d'instruments destinés à opérer une répartition des espaces sauvages et domestiqués et à garantir des ressources fauniques en suffisance pour des besoins divers (alimentaire, commerciaux, de domestication, de protection) : une législation cynégétique en constante évolution, la création d'organismes de contrôle par des agents agréés sur le terrain et enfin, des réserves de chasse de statuts, particularismes et objectifs variés qui constituent des zones de sauvegarde et de régénération d'un capital

faunique qui s'essouffle ou s'éteint à cause de la multiplication des faits de chasse difficilement contrôlables et d'une demande grandissante en viande pour nourrir la main-d'œuvre des grands chantiers industriels et des transports et les zones urbaines en forte croissance. Ces dernières sont, en contrepartie, destinées à lutter contre les déprédations fauniques dans les territoires à forte densité culturelle et humaine.

Sur le terrain, les acteurs, les intérêts et les enjeux divergents de ces politiques ne produisent pas nécessairement les effets escomptés. L'application de ces pratiques reste souvent aléatoire, l'autorité coloniale ne pouvant faire face à la progression de certains phénomènes économiques et sociaux, comme le braconnage par exemple, qui contribuent à une diminution constante de la faune jusqu'à l'indépendance, à l'exception de celle contenue dans les parcs nationaux. Les luttes idéologiques qui s'y jouent démontrent finalement la difficulté de concilier des antagonismes toujours récurrents : l'exploitation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité.

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

- VAN SCHUYLENBERGH P., *Congo Nature Factory : wetenschappelijke netwerken en voorbeelden van Belgisch-Nederlandse uitwisselingen (1885-1940)*, dans *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis 2009 : Natuur en milieu in Belgische en Nederlandse koloniën*, 2010, p. 79-104.
- VAN SCHUYLENBERGH P., *Entre délinquance et résistance au Congo belge : l'interprétation coloniale du braconnage*, dans *Afrique et Histoire. Revue internationale*, 2009, p. 25-48 (Dossier « Dans les plis de la structuration coloniale : ombres et délinquances », n° 7).
- VAN SCHUYLENBERGH P., *Passé et présent des Parcs Nationaux de la République Démocratique du Congo*, dans *Kisungulu*, t. 100, 2^e trimestre 2007, p. 7-9.
- VAN SCHUYLENBERGH P., *De l'appropriation à la conservation de la faune sauvage. Pratiques d'une colonisation : le cas du Congo belge (1885-1960)*, Louvain-la-Neuve, 2006 (UCL, thèse de doctorat en Philosophie et Lettres, Histoire).

- VAN SCHUYLENBERGH P., *Le Parc National Albert : naissance du premier parc d'Afrique (1925-1960)*, dans LANGUY M. et DE MERODE E., dir., *Parc National des Virunga. Survie du premier parc d'Afrique*, Tielt, 2006, p. 64-73.
- VAN SCHUYLENBERGH P., *Les Parcs Nationaux du Congo belge*, dans VELLUT J.-L., dir., *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren-Gand, 2005, p. 155-158.
- VAN SCHUYLENBERGH P., e.a., *Nature et Culture en République Démocratique du Congo, (catalogue de l'exposition Congo. Nature et Culture en République Démocratique du Congo, UNESCO, Paris, 10-26/09/2004 et MRAC, Tervuren, 23/11-2004 – 02/10/2005)*, Tervuren, 2004, p. 19-28.
- VAN SCHUYLENBERGH P., *Entre Science et Spectacle : « Les Seigneurs de la forêt », le film initié par Léopold III*, dans *Museum Dynasticum*, vol. 2, 2002, p. 17-23.
- VAN SCHUYLENBERGH P., *Léopold III et la conservation des espaces naturels « inviolés »*, dans *Museum Dynasticum*, vol. 2, 2001, p. 102-111.

Politiques de santé et impact environnemental au Rwanda

L'exemple de l'entre-deux-guerres

Anne Cornet

L'analyse des politiques sanitaires coloniales instituées en Afrique centrale permet de mettre en lumière les interactions entre l'homme, la nature, l'économie et la société. En effet, pour la plupart des maladies transmissibles courantes de cette région, la chaîne entre l'agent pathogène (parasite), l'hôte intermédiaire (bétail, gibier ou homme) et le vecteur (insecte ou acarien) est étroitement dépendante du milieu naturel. Dès lors, toute intervention visant à contrer les grandes endémies débouche sur une modification des écosystèmes et des équilibres entre l'homme et le monde physique.

Le cas du Rwanda de l'entre-deux-guerres est intéressant à double titre. Premièrement, l'administration y initia une action médicale axée sur les connaissances scientifiques modernes occidentales, dont on peut observer les conséquences dans plusieurs domaines (sanitaire, économique, sociale et écologique)¹. Deuxièmement, ces activités étaient solidement documentées par la puissance mandataire, en raison de la surveillance exercée par la

1 CORNET A., *Action sanitaire et contrôle social au Rwanda (1920-1940). Femmes, missions et politiques de santé*, Louvain-la-Neuve, 2005, 4 vol. (UCL, thèse de doctorat inédite) ; ID., *Politiques de santé et missions religieuses au Rwanda (1920-1940). Une conception autoritaire de la médecine ?*, dans *Studium. Revue d'histoire des sciences et des universités*, t. 2, 2009, p. 105-115.

Société des Nations et par l'ancien colonisateur allemand. On peut dès lors y suivre les péripéties et ajustements des politiques choisies.

L'arsenal sanitaire de l'administration belge était varié. Nous retiendrons ici la lutte contre deux endémies, dont la diffusion était fortement influencée par l'activité humaine et l'environnement. La lutte contre ces maladies plaçait dès lors les décideurs politiques et sanitaires face à un dilemme : agir sur l'homme ou sur la nature ? Aborder les problèmes par une prophylaxie mécanique (assainissement du cadre de vie) ou médicamenteuse (désinfection des humains) ? Les exemples de la malaria et de la trypanosomiase humaine soulignent le caractère à la fois complémentaire et antinomique de ces deux solutions : chaque modification de l'un avait des conséquences en chaîne sur l'un et l'autre.

1. Malaria

L'extension de l'endémie malarienne est liée tant aux conditions bioclimatiques qu'au comportement humain (l'anophèle suivant l'homme au gré de son avancée dans la conquête des terres). Or la maladie pose un problème majeur de santé publique : elle a une grande répercussion sur la morbidité générale et sur la mortalité infantile. Ses effets se font rapidement sentir dans le domaine économique, les paysans devenant trop faibles pour entretenir leurs champs. Un enchaînement désastreux sur le plan humain et écologique se met en place : des terres sont abandonnées, qui deviennent elles-mêmes des gîtes larvaires, provoquant un accroissement de l'endémie, et le cycle recommence. Les premiers cas aigus ont été observés au Rwanda pendant les années 1920-1930. La maladie n'a ensuite cessé de se propager, et constitue aujourd'hui encore une des causes principales des consultations et hospitalisations². Paradoxalement, cette progression a également suivi la transformation des marais en terrains de culture, provoquant l'émergence de zones paludéennes (le déboisement ouvrant de nouveaux espaces à l'anophèle).

2 IVORRA CANO V., *Paludisme*, dans MEHEUS A., e.a., *Santé et maladies au Rwanda*, Bruxelles, 1982, p. 427-447 ; WERY M. et JANSSENS P. G., *Paludisme*, dans JANSSENS P. G., e.a., dir., *Médecine et hygiène en Afrique centrale de 1885 à nos jours*, Bruxelles, 1992, p. 1237-1266.

Pour endiguer l'endémie, les autorités optèrent principalement pour une prophylaxie mécanique : traiter le milieu plutôt que les hommes. Cette stratégie était très exigeante en main-d'œuvre : des milliers de personnes furent affectées à ces diverses activités (paysans recrutés dans le cadre des travaux imposés, main d'œuvre carcérale). Le regroupement dans les prisons centrales de prisonniers venus de toutes les régions et de toutes les altitudes engendra d'ailleurs la dissémination de la maladie dans de nouvelles zones.

Les mesures antimalariennes furent diverses : lutte contre les eaux stagnantes, assèchements (drainage des marais, plantation d'arbres consommateurs d'eau), régularisation des cours d'eau, essartage, destruction des gîtes (pétrolage, insecticides), déplacement des villages sur le sommet des collines.

De multiples conséquences en découlèrent : modifications du paysage et de l'habitat, nouvelles attributions des terres entre éleveurs et agriculteurs, abandon de terres jadis investies. La lutte contre cette endémie entraîna la diminution des zones de friche autour des centres urbains ou économiques. Elle transforma la physionomie des vallées, jadis pâtures en saison sèche, désormais concentrations de jardins et de champs. La structure du paysage glissa vers une spécialisation des espaces : vallées cultivées, mi-pentes occupées par le bétail, sommets dévolus à l'habitat. Ces évolutions furent lentes et sujettes aux revirements, au gré des directives des différents services concernés. Ces réaffectations de l'espace, initiées dans un objectif sanitaire, ont pu créer un cadre propice aux tensions entre pasteurs et agriculteurs. Elles ont mis en contact certaines populations avec le vecteur de la malaria, et facilité indirectement sa propagation. Ces changements ont aussi exercé une pression sur le milieu naturel et sur sa faune, désormais largement confinée dans les parcs nationaux.

2. Trypanosomiase humaine

La maladie du sommeil nous offre un second éclairage sur les liens entre santé et environnement, tant du point de vue des causes de la propagation que des conséquences engendrées par les actions menées contre elle³. C'est le contact entre l'homme et les animaux

3 BURKE J., *Trypanosomiase*, dans MEHEUS A., e.a., *Santé...*, p. 448-463 ; BURKE J., *Les trypanosomiasés africaines*, dans JANSSENS P. G., e.a., dir., *Médecine...*, p. 1399-1535.

sauvages, ou entre l'homme et le bétail contaminé par le gibier, qui favorise l'épidémie. Mais paradoxalement, si l'homme ne colonise pas les terres à proximité des zones infestées, la brousse avance, et la glossine dans son sillage. Ce fut notamment le cas lors de la grande famine de 1928⁴ : les mouches ont traversé la Kagera, suite à l'abandon des terres par les paysans partis chercher des vivres dans les pays voisins.

Pourquoi les autorités mandataires belges ont-elles fait de la lutte contre la maladie du sommeil une priorité au Rwanda ? La trypanosomiase humaine est une affection mortelle, qui a dramatiquement décimé les populations d'Afrique centrale au début du 20^e siècle. En outre, elle constitue une entrave économique non négligeable dans un pays où l'élevage est essentiel, et où les terres utilisables sont plutôt rares en raison du relief et de l'hydrographie. Or les zones de *fly-belts* constituent près d'un quart du territoire.

La glossine progresse lors du processus spontané de régénération de la faune. Celui-ci fut particulièrement marqué à la fin du 19^e siècle, après que la peste bovine eût tué la majeure partie des troupeaux, provoquant le retour en force de la broussaille, et donc celui des aires de dispersion du vecteur et du gibier. Mais pour que la maladie progresse, il fallait un contact entre la glossine, l'hôte intermédiaire et l'homme. Celui-ci eut lieu à la fin des années 1920, avec la conjonction du délaissement de certaines terres fortement touchées par la famine (d'où une augmentation des gîtes de glossines et des espèces animales qui servaient d'hôtes intermédiaires), de la récupération par l'homme (dans le cadre de la lutte contre ces mêmes crises alimentaires) d'espaces autrefois négligés, et enfin d'une nette croissance du bétail, suite aux campagnes de vaccination menées par les services vétérinaires.

Dès lors, un conflit surgit entre deux écosystèmes antagonistes : d'une part la savane boisée, refuge de la faune et de la glossine, d'autre part les terres agricoles et les pâtures en plein développement (suite aux politiques agricoles coloniales), où se concentraient populations et

4 CORNET A., *Histoire d'une famine : Rwanda, 1927-1930. Crise alimentaire entre tradition et modernité*, Louvain-la-Neuve, 1996 (Enquêtes et documents d'histoire africaine, 13) ; ID., *Famine noire et regards blancs : la famine Rwakayibura dans le Rwanda des années 1920*, dans DEVISCH R., DE BOECK F. et JONCKERS D., *Alimentations, traditions et développements en Afrique intertropicale*, Paris, 1995, p. 180-204.

troupeaux. Il en résulta une mise en contact des glossines, du bétail et de l'homme, et la progression des *fly-belts* dans plusieurs parties du pays.

Selon les régions, les autorités sanitaires tentèrent diverses approches de la maladie (repérage des gîtes de glossines dans les zones incultes, débroussailllements ciblés visant à éliminer les lieux de ponte à proximité des populations, déplacements de villages et concentration de l'habitat dans un pays où la dispersion des *ruogo* était la règle). Elles encouragèrent en outre la consommation de bois pour le chauffage, afin d'accélérer le défrichage, tout comme elles imposèrent parfois la destruction des bananeraies proches des maisons. L'administration incita les populations à cultiver les bas-fonds et toutes les terres à proximité de leurs lieux de vie. Ces mesures sur le milieu physique furent adoptées en complément d'une prophylaxie médicamenteuse.

Un dernier élément éclaire les difficiles relations entre la santé, l'économie et la nature. En effet, si la trypanosomiase humaine demeurait un problème limité, la trypanosomiase animale menaçait gravement les troupeaux. Autorités vétérinaires et services médicaux interprétaient différemment la situation, ce qui engendra des conflits : les médecins prônaient l'évacuation des populations, afin de les préserver de la maladie. Les vétérinaires quant à eux refusaient cette déprise agricole et recommandaient d'envoyer les hommes coloniser les terres pour faire reculer l'épizootie, arguant que la perte de bétail provoquerait un dépeuplement, qui permettrait une avancée de la brousse et des glossines, ruinerait l'économie et causerait la disparition de terres cultivables.

3. Conclusion

Les politiques coloniales mises en place pour lutter contre les grandes endémies ont modifié non seulement l'hygiène et l'environnement sanitaire des Rwandais, mais ont également marqué profondément les paysages et les zones habitées. Leurs conséquences écologiques et humaines furent parfois inattendues, et dans certains cas, leurs effets problématiques. Parmi ceux-ci, on peut citer une pression démographique accrue (menaçant les écosystèmes et l'harmonie sociale), mais aussi la confrontation des populations avec des milieux aux caractéristiques nosologiques inhabituelles, contre

lesquels elles n'avaient pas développé de remparts immunitaires (d'où la propagation de certaines affections), ou encore la modification des lieux de vie. S'y ajoutèrent des changements importants au sein de la faune et de la flore, en lien avec une nouvelle répartition du bétail, des cultures et de l'habitat, la diminution des friches, le déboisement intensif et l'apparition d'espèces sylvoles et vivrières inédites.

En corrigeant certains problèmes sanitaires, les autorités sanitaires en firent apparaître de nouveaux, tandis que les paysages et l'équilibre entre les hommes et la nature étaient profondément modifiés. L'amélioration de l'état de santé général des populations a par ailleurs considérablement accru le poids de l'homme sur son environnement pendant cette période-charnière de l'histoire sanitaire du Rwanda. Il s'agit donc d'un excellent cas d'école pour illustrer l'extrême complexité des interactions entre l'homme et la nature.

Bibliographie de l'auteur sur la thématique

- CORNET A., *Famine noire et regards blancs : la famine Rwakayibura dans le Rwanda des années 1920*, dans DEVISCH R., DE BOECK F. et JONCKERS D., *Alimentations, traditions et développements en Afrique intertropicale*, Paris, 1995, p. 180-204.
- CORNET A., *Histoire d'une famine : Rwanda, 1927-1930. Crise alimentaire entre tradition et modernité*, Louvain-la-Neuve, 1996 (Enquêtes et documents d'histoire africaine, 13).
- CORNET A., *Action sanitaire et contrôle social au Rwanda (1920-1940). Femmes, missions et politiques de santé*, Louvain-la-Neuve, 2005, 4 vol. (UCL, thèse de doctorat inédite).
- CORNET A., *Politiques de santé et missions religieuses au Rwanda (1920-1940). Une conception autoritaire de la médecine ?*, dans *Studium. Revue d'histoire des sciences et des universités*, t. 2, 2009, p. 105-115.

Bibliographies des présidents de séance sur la thématique

1. Pierre Alexandre

Livres

ALEXANDRE P., *Le Climat au Moyen Âge en Belgique et dans les régions voisines (Rhénanie, Nord de la France). Recherches critiques d'après les sources narratives et essai d'interprétation*, Liège, 1976 (Centre belge d'histoire rurale. Publication 50).

ALEXANDRE P., *Le Climat en Europe au Moyen Âge. Contribution à l'histoire des variations climatiques de 1000 à 1425, d'après les sources narratives de l'Europe occidentale*, Paris, 1987.

ALEXANDRE P., *Les Séismes en Europe occidentale de 394 à 1259. Nouveau catalogue critique*, Bruxelles, 1990 (Publications de l'Observatoire Royal de Belgique, Série Géophysique).

OLIVERA C., RIERA A., LAMBERT J., BANDA E. et ALEXANDRE P., *Els Terratrèmols de l'any 1373 al Pirineu : Efectes a Espanya i França*, Barcelona, 1994 (Publicació del Servei Geològic de Catalunya. Monografies ; 3).

Articles

ALEXANDRE P., *Histoire du climat et sources narratives du Moyen Âge*, dans *Le Moyen Âge*, t. 80, 1974, p. 101-116.

ALEXANDRE P., *Les variations climatiques au Moyen Âge (Belgique, Rhénanie, Nord de la France)*, dans *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, t. 32, 1977, p. 183-197.

ALEXANDRE P., *Problèmes de méthode relatifs à l'étude des séismes médiévaux*, dans *Tremblements de terre, Histoire et Archéologie*, Valbonne, 1984, p. 221-226.

- ALEXANDRE P., *Les tremblements de terre en Belgique, en Rhénanie et dans le Nord de la France de 700 à 1400*, dans *Annales de la Société Géologique de Belgique*, t. 107, 1984, p. 117-124.
- ALEXANDRE P., *Catalogue des séismes survenus au Moyen Âge en Belgique et dans les régions voisines*, dans MELCHIOR P., dir., *Seismic Activity in Western Europe*, Dordrecht, 1985, p. 189-203.
- ALEXANDRE P., *Les tremblements de terre dans l'Histoire*, dans *Cahiers de Clio*, t. 85, 1986, p. 5-20.
- ALEXANDRE P., *Le prétendu séisme de Tongres vers 600 : une invention hagiographique*, dans *Ciel et Terre*, t. 105, 1989, p. 11-12.
- ALEXANDRE P., *La sismicité historique du Hainaut, de la Flandre et de l'Artois de 700 à 1800*, dans *Annales de la Société Géologique de Belgique*, t. 112, 1989, p. 329-344.
- ALEXANDRE P., *The seismic cataclysm of 29 March 1000 : genesis of a mistake*, dans *Tectonophysics*, t. 193, 1991, p. 45-52.
- ALEXANDRE P., *Documents inédits sur les séismes des XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Ciel et Terre*, t. 108, 1992, p. 148-150.
- ALEXANDRE P., LAMBERT G. N et LAVIER C., *Dendrochronologie et climat*, dans COLARDELLE M. et VERDEL, E., dir., *Les habitats du lac de Paladru (Dauphiné) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XI^e siècle*, Paris, 1993, p. 289-304.
- ALEXANDRE P., *Un séisme inconnu: les secousses du 13 août 1087 à Oudenburg*, dans *Ciel et Terre*, t. 110, 1994, p. 79-82.
- ALEXANDRE P., *Historical seismicity of the lower Rhine and Meuse valleys from 600 to 1525 : a new critical review*, dans *Geologie en Mijnbouw*, t. 73, 1994, p. 431-438.
- ALEXANDRE P. et VOGT J., *La crise séismique de 1755-1762 en Europe du Nord-Ouest. Les secousses des 26 et 27.12.1755 : recensement des matériaux*, dans ALBINI P. et MORONI A., dir., *Materials of the CEC Project Review of Historical Seismicity in Europe*, t. 2, Milano, 1994, p. 37-75.
- ALEXANDRE P., *Les compilations séismologiques et le prétendu cataclysme provençal de 1227*, dans BENNASSAR B., dir., *Les Catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 1996, p. 175-186.
- ALEXANDRE P., *De bijdrage van Adolphe Quetelet aan de geschiedenis van de natuurverschijnselen*, dans ALEXANDRE P. et DENOYELLE J., dir., *Bicentenaire de la naissance d'Adolphe Quetelet (1796-1874) fondateur de l'Observatoire de Bruxelles – Tweehonderdste verjaardag van de geboorte van*

- Adolphe Quetelet (1796-1874) stichter van de Sterrenmacht van Brussel*, Bruxelles, 1996, p. 83-94.
- MELVILLE C.P., LEVRET A., ALEXANDRE P., LAMBERT J. et VOGT J., *Historical seismicity of the Strait of Dover – Pas de Calais*, dans *Terra Nova*, t. 8, 1996, p. 626-647.
- ZHONGWEI Y., ALEXANDRE P. et DEMARÉE G., *Narrative warm/cold variations in continental western Europe, AD 708-1426*, dans *Science in China*, Series D, t. 40, 1997, p. 509-517.
- ALEXANDRE P. et KUPPER J.L., *Le tremblement de terre de 1692 et le miracle de Notre-Dame des Récollets à Verviers*, dans *Feuillets de la cathédrale de Liège*, t. 28-32, 1997, p. 1-34.
- ALEXANDRE P., *Jean d'Outremeuse, poète et chroniqueur liégeois*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 27, fasc. 156-157, Paris, 1998, coll. 406-408.
- ALEXANDRE P., *La sonnerie de cloches, indicateur d'intensité sismique. Quelques exemples historiques d'après les sources de nos régions*, dans *Cloches et carillons*, Bruxelles, 1998, p. 297-302.
- CAMELBECK T., VANNESTE K. et ALEXANDRE P., *L'Europe occidentale n'est pas à l'abri d'un grand tremblement de terre*, dans *Ciel et Terre*, t. 115, 1999, p. 13-23.
- CAMELBECK T., ALEXANDRE P., VANNESTE K. et MEGHRAOUI M., *Long-term seismicity in regions of present day low seismic activity: the example of western Europe*, dans *Soil Dynamics and Earthquake Engineering*, t. 20, 2000, p. 405-414.
- ALEXANDRE P. et DEMARÉE G., *Climat, séismes et comète de 1739 à 1762 : les chronogrammes d'Egidius Mercier, curé d'Erembodegem*, dans *Ciel et Terre*, t. 122, 2006, p. 98-104.
- ALEXANDRE P., Compte rendu de GLÄSER R., *Klimageschichte Mitteleuropas. 1000 Jahre Wetter, Klima, Katastrophen*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 84, 2006, p. 483-484.
- DE PUTTER T., CAMELBECK T., VANNESTE K. et ALEXANDRE P., *Seismic Activity in Northern Belgium, and Surrounding Areas*, dans WAUTERS L., dir., *Long-Term Geological Evolution of NE-Belgium : a Geoprospective Study regarding Seismicity, Celestial Bodies, Climate and Volcanism*, Bruxelles, 2006, p. 13-40.
- CAMELBECK T., VANNESTE K., ALEXANDRE P., VERBEECK K., PETERMANS T., ROSSET P., EVERAERTS M., WARNANT R. et VAN CAMP M., *Relevance of active faulting and seismicity studies to assessments of*

- long-term earthquake activity and maximum magnitude in intraplate northwest Europe, between the Lower Rhine Embayment and the North Sea*, dans STEIN S. et MAZZOTTI S., dir., *Continental Intraplate Earthquakes : Science, Hazard and Policy Issues*, Boulder, 2007, p. 193-224.
- ALEXANDRE P., KUSMAN D. et CAMELBEECK T., *La presse périodique, une source pour l'histoire des tremblements de terre dans l'espace belge*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 78, 2007, p. 257-278.
- ALEXANDRE P., KUSMAN D. et CAMELBEECK T., *Le tremblement de terre du 18 septembre 1692 dans le nord de l'Ardenne (Belgique). Impact sur le patrimoine architectural*, dans LEVRET A., dir., *Actes des VI^{es} Rencontres du groupe APS « Archéosismicité et Vulnérabilité. Environnement, bâti ancien et société » (Perpignan, 4-5.10.2002)*, Perpignan, 2008, p. 127-139.
- CAMELBEECK T., ALEXANDRE P. et KUSMAN D., *Les séismes en Belgique et leurs effets sur le bâti, le patrimoine architectural et l'environnement*, dans *Actes du Colloque « Évaluation et prévention du risque sismique en Région wallonne » (Namur, 16-17.10.2006)*, Namur, 2008, p. 97-109.
- LECOCQ T., PETERMANS T., ALEXANDRE P. et CAMELBEECK T., *Earthquake relocation in the Ardenne (Belgium) : identification of active structures in intraplate context*, dans CAMELBEECK T., DEGÉE H., DEGRANDE G. et SABBE A., dir., *Seismic risk – Earthquakes in North-Western Europe*, Liège, 2008, p. 15-24.
- ALEXANDRE P., KUSMAN D., PETERMANS T. et CAMELBEECK T., *The 18 September 1692 Earthquake in the Belgian Ardenne and its aftershocks*, dans FRÉCHET J., MEGHRAOUI M. et STUCCHI M., dir., *Historical Seismology. Interdisciplinary Studies of Past and Recent Earthquakes*, Berlin-Heidelberg, 2008, p. 209-230.

2. Claire Billen

Ouvrages édités

- BILLEN Cl. et VANRIE A., dir., *Les sources de l'Histoire forestière de la Belgique. Bronnen voor bosgeschiedenis in België. Actes du Colloque de Bruxelles, 29-30 oct. 1992*, Bruxelles, 1994, 425 p. (Archives et Bibliothèques de Belgique, n° spécial 45).

- BILLEN Cl., VAN MOL J.-J. et DEVROEY J.-P., dir., *Le Seigle. Histoire et ethnologie*, Bruxelles, 1995, 252 p. (Centre belge d'histoire rurale. Publication 112).
- BILLEN Cl. et VERSELE J., dir., *La Construction des paysages nationaux*, Bruxelles, 2001, 271 p.
- BILLEN Cl., BEYAERT M., ANTROP M., DE MAYER Ph., VANDERMOTTEN Chr., DECROLY J.-M., NEURAY C., ONGENA Th., QUERLAT S., VAN DEN STEEN I. et WAEYENS B., dir., *La Belgique en cartes. L'évolution du paysage à travers trois siècles de cartographie*, Bruxelles-Tielt, 2006, 248 p.

Sélection d'articles

- BILLEN Cl., *Jeux de pouvoirs, jeux de profits : remarques à propos de l'histoire des droits d'usage et des biens communaux (XII^e-XIX^e siècle)*, dans *Les structures du pouvoir dans les communautés rurales en Belgique et dans les pays limitrophes (XII^e-XIX^e siècle). Actes du colloque de Spa*, Bruxelles, 1988, p. 435-449 (Collection Histoire, série in-8°, n° 77).
- BILLEN Cl., *L'épeautre en Wallonie du bas Moyen Âge jusqu'à l'Époque Contemporaine. Une mise au point*, dans *L'épeautre. Histoire et ethnologie*, Treignes, 1990, p. 177-190 (Centre belge d'histoire rurale. Publication 94).
- BILLEN Cl., *Binche et sa campagne : des rapports économiques exemplaires (XII^e-XIII^e siècle)*, dans *Villes et campagnes au Moyen-Âge. Mélanges offerts à G. Despy*, Bruxelles, 1991, p. 87-109.
- BILLEN Cl., *Le « projet pédagogique » de Félix GOBLET d'ALVIELLA, historien des forêts de Belgique*, dans CORVOL-DESSERT A. et DUGAS DE LA BOISSONNY Chr., dir., *Enseigner et apprendre la forêt. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, 1992, p. 171-179.
- BILLEN Cl., *De la forêt domestique à la forêt commerciale : les bois du Luxembourg avant l'ordonnance des archiducs (1617)*, dans *Le Luxembourg en Lotharingie, Mélanges P. Margue*, Luxembourg, 1993, p. 43-64.
- BILLEN Cl. et GODART M.-F., *Le Massif domanial d'Anlier. Observations croisées des forestiers, des botanistes et des historiens*, dans *Colloques phytosociologiques, XX. Phytodynamique et biogéographie historique des forêts*, Lausanne, 1993, p. 190-202.
- BILLEN Cl., *Peasant Forestry in a Metallurgical Area : Forests between the Sambre and the Meuse during the Modern Period*, dans BRANDI H., dir.,

- Geschichte der Kleinprivatwaldwirtschaft. Geschichte des Bauernwaldes*, 1993, p. 269-275 (Mitteilungen der Forstlichen Versuchs- und Forschungsanstalt Baden-Württemberg, 40).
- BILLEN Cl., *La gestion domaniale d'une grande abbaye périurbaine. Forest à la fin du Moyen Âge*, dans DUVOSQUEL J.-M. et THOEN E., dir., *Peasants and Townsmen in Medieval Europe, Studia in Honorem A. Verhulst*, Gand, 1995, p. 493-515.
- BILLEN Cl., *Traditioneller und kommerzieller Wald im Luxemburg der Frühen Neuzeit*, dans ERNST Chr., GREWE B.-St., KUNTZ J., dir., *Beiträge zur Umweltgeschichte I, Tagungen des Arbeitskreises Forstgeschichte in Rheinland-Pfalz 1995 in Verbindung mit dem Sonderforschungsbereich 235*, Trèves, 1996, p. 22-26.
- BILLEN Cl., *Paysages et structures villageoises dans les gouaches des Albums de Croÿ. Réalité et conventions*, dans DUVOSQUEL J.-M., *Albums de Croÿ*, t. XXVI : *Recueil d'études*, Bruxelles, 1996, p. 227-240.
- BILLEN Cl., *Les métamorphoses d'un usage de la nature. Paysages et sites à l'époque de Solvay (1870-1914)*, dans DESPY-MEYER A. et DEVRIESE D., *Ernest Solvay et son temps*, Bruxelles, 1997, p. 249-270.
- BILLEN Cl., GARNIER J., BILLEN G. et DELIGNE C., *Estimates of early-industrial input of nutrients to river systems: implication for coastal eutrophication*, dans *The Science of the Total Environment*, 243/244, 1999, p. 43-52.
- BILLEN Cl. et DECROLY J.-M., *Petits coins dans la grande ville. Les toilettes publiques à Bruxelles du Moyen Âge à nos jours*, Bruxelles, 2003 (Historia Bruxellae ; 4).
- BILLEN Cl., *Évolution des relations entre aménagement et environnement*, dans *Études Foncières*, t. 115, 2005, p. 35-39.
- BILLEN Cl., *Les villes médiévales et leurs campagnes, deux sociétés étroitement imbriquées*, dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, t. 56, 2005, p. 23-29.
- BILLEN Cl., *La mise en scène du paysage*, dans *Territoires, urbanisation et paysages, Actes des 4^e Rencontres de la Conférence Permanente du Développement Territorial, Liège, novembre 2004*, Namur, 2005, p. 95-97.
- BILLEN Cl., *L'ergot, le seigle et la ville*, dans *Atti della « XLIIa Settimana di Studi » Istituto Internazionale di Storia Economica F. Datini*, Prato, 2010 (à paraître).

Thèses de doctorat dirigées

- TALLIER P.-A., *Forêts et propriétaires forestiers en Belgique, 1814-1914*, ULB, Faculté de Philosophie et Lettres, 1997.
- DELIGNE Chl., *Bruxelles et le bassin de la Senne. Gestion de l'eau et dynamiques urbaines (Moyen Âge - 19^e siècle)*, ULB, Faculté de Philosophie et Lettres, 2001.

3. Michel Dorban

- DORBAN M., *Le rôle du genêt dans l'agriculture sous l'ancien régime*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 50, 1974, p. 27-33.
- DORBAN M., *Problèmes d'environnement et de qualité de la vie à Virton au XVIII^e siècle*, dans *Pays gaumais*, t. 38-39, 1977-1978, p. 263-270.
- DORBAN M., *Les règlements de villes et de communautés au XVIII^e siècle. Documents pour la classe d'histoire*, dans *Bulletin de l'Association des historiens de l'UCL*, t. 21, 1978.
- DORBAN M., *Topographie médicale du Luxembourg (1794-1815)*, dans *Archives et bibliothèques de Belgique*, t. spécial 24, 1984, p. 169-223.
- DORBAN M. et PETIT R., dir., *Implantations industrielles, mutations des sociétés et du paysage. Actes de la journée d'étude interuniversitaire et pluridisciplinaire, tenue à Arlon à l'initiative du Centre d'écologie historique de l'Université Catholique de Louvain et des Archives de l'État à Arlon, le 6-10-1984*, Bruxelles, 1986 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces).
- DORBAN M., *Mesure de l'activité industrielle d'une région (1500-1800)*, dans *Ibidem*, p. 27-38
- DORBAN M., *Trois siècles de consommation forestière dans le duché de Luxembourg 1500-1830 : un bilan sous le régime français (Département des Forêts)*, dans *Révolution et espaces forestiers*, Paris, 1988, p. 102-112 (Collection Alternative Rurales).

Mémoires de licence dirigés

- HAELEMERSCH N., *La seigneurie de Muno au XVIII^e siècle : géographie du paysage et dynamique de la propriété foncière*, Louvain-la-Neuve, 1991 (UCL, mémoire de licence inédit).
- VANSCHEPDAEL M., *Évolution des terres incultes de la province de Luxembourg et plus précisément de l'ancienne commune de Saint-Hubert*

1774-2004, Louvain-la-Neuve, 2008 (UCL, mémoire de licence inédit).

4. René Noël

- NOËL R., *Sciences naturelles et histoire des campagnes au Moyen Âge. Orientations des recherches en Belgique*, dans *Études rurales*, t. 20, 1966, p. 79-96.
- NOËL R., *Les dépôts de pollens fossiles*, Turnhout, 1972, 85 p. et graphiques (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, fasc. 5).
Mise à jour du fascicule n° 5, Turnhout, 1985, 16 p. et graphiques.
- NOËL R., *Orval et l'économie cistercienne aux XII^e et XIII^e siècles. Élevage et pâturages entre la Semois et la Chiers*, dans *Aureavallis. Mélanges historiques réunis à l'occasion du neuvième centenaire de l'abbaye d'Orval*, Liège, 1975, p. 283-296.
- NOËL R., *Quatre siècles de vie rurale entre la Semois et la Chiers (1050-1470)*, Livre I : *Connaissance des hommes et des choses*, Louvain, 1977, XVI + 355 p., photos, cartes et graphiques (Université catholique de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6^e série, fasc. 11).
- NOËL R., *Les dépôts de pollens fossiles, témoins du passé*, dans *Sources de la géographie historique en Belgique. Exposition 26 avril – 31 mai 1979 à l'occasion du colloque organisé par les Archives générales du Royaume et l'Association des archivistes et des bibliothécaires de Belgique*, Bruxelles, 1980, p. 421-467 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces).
- NOËL R., *Pour une archéologie de la nature dans le nord de la « Francia »*, dans *L'ambiente vegetale nell'alto Medioevo*, Spolète, 1990, p. 763-820 (Settimane di studio del Centro Italiano di studi sull'Alto Medioevo, XXXVII).
- NOËL R., *Moines et nature sauvage : dans l'Ardenne du haut Moyen Âge (saint Remacle à Cugnion et à Stavelot-Malmedy)*, dans DUVOSQUEL J.-M. et DIERKENS A., dir., *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Liège, 1991, p. 563-597 (Centre belge d'histoire rurale. Publication 97).
- NOËL R., *Première attaque de la peste en Lorraine du Nord : de la ville à la campagne ?* dans DUVOSQUEL M. et THOEN E., dir., *Peasants and townsmen in Medieval Europe. Studia in honorem Adriaan Verbulst*,

- Gent, 1995, p. 739-751 (Centre belge d'histoire rurale. Publication 114).
- NOËL R., *Deux grandes forêts du Nord de la Gaule franque : la Silva Arduenna et la Carbonaria*, dans ROUCHE M., dir., *Clovis, histoire et mémoire. Actes du colloque international d'histoire de Reims*, t. 1 : *Clovis et son temps, l'évènement*, Paris, 1997, p. 631-669.
- NOËL R., *À la recherche du village médiéval. Hier et aujourd'hui*, dans YANTE J.-M. et BULTOT-VERSLEYEN A.-M., dir., *Autour du « Village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e-XIII^e siècles)*, Turnhout et Louvain-la-Neuve, 75 pages (à paraître).

Conclusions

Corinne Beck

Ces premières Rencontres qui se proposaient de prendre le pouls de la recherche en histoire environnementale en Belgique et au Luxembourg ainsi qu'au Congo, Burundi et Rwanda, ont révélé une réalité riche et foisonnante. Une trentaine de communications couvrant une large période – du Moyen Âge à l'actuel – émanant à la fois de chercheurs d'horizons disciplinaires variés – historiens, géographes, philosophes, archéologues... –, d'ingénieurs ou encore de représentants d'institutions ayant en charge la gestion de l'environnement, ont permis de débattre à la fois de méthodologie et d'épistémologie, d'aborder la cruciale question des sources, de faire le point sur les thématiques actuellement engagées et d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche.

La **question épistémologique** est capitale ; tant il est vrai qu'aucun champ de recherche ne peut être puissamment fondé sans réflexion épistémologique. « Environnement », « développement durable » : la première communication (E. Zaccai), a été l'occasion de revenir sur ces concepts et d'insister sur la place de l'Histoire dans la construction des savoirs scientifiques et de l'expertise dans le domaine de l'environnement.

Si, pendant longtemps, le terme « d'environnement » a évoqué une notion floue, éminemment polysémique, sa définition étant généralement fonction des préoccupations des locuteurs. Et si, pour certains (que l'on pourrait qualifier d'irréductibles), il correspond à la connaissance des seuls milieux naturels, pour l'essentiel on s'accorde aujourd'hui sur le fait qu'on ne peut évoquer l'environnement sans évoquer l'homme.

L'environnement est celui des sociétés humaines : l'ensemble des systèmes naturels ou artificialisés dans lesquels l'homme intervient ou est intervenu soit en les exploitant, soit en les aménageant. C'est également l'ensemble des systèmes non anthropisés potentiellement nécessaires au développement des sociétés. À cet égard, rappelons la définition donnée en 1991 par la Communauté économique européenne : l'environnement « c'est l'ensemble des éléments qui forment, dans la complexité de leurs relations, les cadres, les milieux et les conditions de vie de l'homme et de la société ».

Le concept de « développement durable », bien que parfois critiqué, désigne un processus de développement qui met l'accent sur le fait que l'utilisation des ressources doit s'inscrire dans une perspective de durabilité écologique, sociale et économique (rapport Brundtland, 1987). Le développement durable inscrit la problématique du long terme au cœur du débat de société. Pour autant, la perspective de la durabilité ne signifie pas de maintenir un statu quo, de protéger un écosystème dans son état actuel mais bien de reconnaître le caractère dynamique des systèmes (« anthroposystèmes ») qui changent et évoluent en fonction du temps et notamment des facteurs climatiques et des usages qui en sont faits.

L'étude de l'environnement implique deux préalables **d'ordre méthodologique**.

Comme l'ont montré bon nombre des interventions, l'histoire de l'environnement réclame l'association intime de pratiques et de savoirs complexes qu'un seul individu ne peut suffire à maîtriser. Parce que les composantes de ces systèmes sont en constante interaction, les recherches en environnement ne peuvent que s'inscrire dans *une interdisciplinarité*, une interdisciplinarité qui est à construire pour chaque objet étudié ; une interdisciplinarité entre sciences sociales et humaines mais aussi entre celles-ci et les sciences de la vie et de la terre. Mais une interdisciplinarité dont il faut aussi être bien conscient qu'elle ne peut véritablement fonctionner que si elle possède « un accélérateur de particules » pour reprendre l'expression d'I. Parmentier, c'est-à-dire une discipline leader.

Le second de ces préalables est *l'inscription dans le temps*. Nos environnements ne sont que des héritages résultant d'occupations, d'utilisations, d'aménagements, de transformations, d'artificialisations induites par les sociétés qui nous ont précédés, se manifestant et

évoluant à différentes échelles de temps et d'espace. Et le regard historique est fondamental pour comprendre les héritages actuels. Multiplier les regards à différentes échelles de temps : passé lointain, passé proche, présent, futur proche, etc., c'est être amené inévitablement à s'interroger sur ces échelles de temps et sur le choix des césures chronologiques pertinentes.

Mais de quelles **sources** dispose l'historien ? Quelles données pour quelle période ? En quoi aussi, les sources n'influencent-elles pas nos connaissances et nos représentations du passé, du présent, de l'avenir ? La question des sources a tenu une grande place dans ces journées.

Les communications ont fait appel à des corpus documentaires extrêmement variés et riches : ordonnances et dispositions réglementaires, chartes de franchises, comptabilités, littérature de voyage, corpus émanant de compagnies minières et industrielles, d'administrations forestières, de communautés religieuses, d'associations écologiques jusqu'aux fonds cartographiques ou encore la toponymie : on ne peut tous les énumérer. De ces différents types de sources, chacun a cherché à évaluer les atouts, les contraintes, les limites et les silences. Ce travail de mise en perspective critique est fondamental. Dans une communauté encore réduite en nombre, constituée de chercheurs d'horizons disciplinaires divers appelés à travailler ensemble, il est nécessaire que chaque catégorie de chercheurs – des sciences de l'homme et de la société comme des sciences de la vie et de l'ingénieur – disposent des moyens de critiques internes du traitement des sources pour ne pas en faire de sous-emplois, des surinterprétations voire des contresens. Et à cet égard tout à fait exemplaire est la démarche conduite par L. Verslype sur le site du château de Walhain, véritable analyse intégrée rendant compte de l'évolution sur le long terme d'un territoire et de ses acteurs.

Un énorme travail de recollement des sources a été entrepris comme en ont fait la démonstration les équipes du Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques de l'Université de Liège, de la SPAQuE ou encore du centre étopia. Et si, pour les périodes modernes et contemporaines, ce travail de rassemblement des informations (archives écrites, témoignages oraux et photographiques) se poursuit, si des bases de données sont élaborées – et c'est là l'un des objectifs clairement affichés du réseau Interdisciplinaire HEnRI –

il faut souhaiter que pareille démarche soit entreprise pour les périodes antérieures. En effet, l'essentiel des interventions est consacré aux 18^e - 20^e siècles. Bien que l'intitulé de ces Rencontres ne comportait aucune limitation chronologique, on constate que le millénaire médiéval n'est guère présent et que les périodes antérieures sont tout simplement absentes. Si lacunes des textes il y a pour ces périodes hautes, les sources archéologiques permettent, elles, de les aborder. Pourtant, et hormis le programme de recherche dirigé par L. Verslype, il n'a guère été question de celles-ci, qu'il s'agisse de structures construites, de données géomorphologiques ou archéogéographiques. À cet égard, on ne peut qu'encourager les organisateurs de ces Rencontres à poursuivre leur entreprise de rassemblement, de mise en réseaux des chercheurs.

Ce colloque a mis en évidence une spécificité des questions d'environnement : en effet les communications entendues se sont structurées autour de **trois axes principaux**, qui témoignent, à leur manière, des préoccupations environnementales contemporaines : les pollutions, la construction des paysages, enfin les perceptions et représentations.

La thématique « *Pollutions* » semble constituer un axe majeur de la recherche belge, en relation évidente avec un passé industriel fort prégnant : 9 contributions en ont traité et dans les programmes de recherche qui ont été présentés, elle figure en bonne place comme en témoignent notamment ceux développés par E. Thoen (Gand) et T. Soens (Gand, puis Anvers).

Plusieurs communications ont abordé la question de *l'hygiène publique en ville*. À travers les cas de Bruxelles (C. Deligne et B. Vannieuwenhuyze), de Namur (H. Coquiart) ou encore de Mons (L. Honnoré), la question de la salubrité publique révèle un jeu complexe d'acteurs (édiles/population) aux conceptions, aux représentations différentes parfois même contradictoires (mépris/ idéologies aménagistes...).

D'autres se sont attaché à traiter des *pollutions liées aux industries*, de leur impact tant en terme de santé sur les populations humaines comme l'a montré A. Péters à partir de l'exemple des pollutions des fabriques de zinc à Liège au 19^e siècle, que sur la biodiversité (pollution des rivières) et les réactions des populations concernées qui témoignent, avant la lettre, d'une « conscience écologique ». On a vu

ainsi l'émergence de la notion de nocivité d'une activité, la naissance des phénomènes de contestation. Et dans le cas de l'industrie liégeoise du zinc, on peut être frappé de la rapidité avec laquelle cette contestation s'installe, donne lieu à des débats vifs dès les années 1830 (25 ans à peine après l'invention du procédé Dony). C'est dire aussi la rapidité des impacts sur le milieu ! Information d'importance qui permet de recadrer les problèmes contemporains. Industrialisation et urbanisation massives vont de pair avec la diffusion des mouvements de mécontentement comme l'illustre le cas des associations de pêcheurs à la ligne dans les années 1880 (W. Balcers et C. Deligne).

Les pollutions, ce sont également celles engendrées par les *guerres* modernes (plomb, mercure et autres métaux, munitions non explosées...). C'est là un phénomène nouvellement pris en compte, en relation étroite avec la nouveauté du concept de « risques de guerre », de « réparation de dommages ». Son exploration n'en est qu'à ses débuts (F. Antoine et T. Lemoine) mais déjà riche d'enseignements pour la mise en place des politiques publiques et d'aménagement. En Belgique comme ailleurs en Europe, la reconstruction de l'après-guerre a nécessité en premier lieu d'assainir les sols, d'établir à cet effet la liste des sites pollués et potentiellement pollués. Ailleurs comme dans la région des Grands Lacs au Rwanda (A. Cornet), la reconstruction dans l'entre-deux-guerres a fait l'objet de la mise en place d'une politique sanitaire et alimentaire dont l'impact sur l'environnement comme les conséquences sur les populations ont été durables.

Le second axe d'importance porte sur *la construction des paysages*. Et en ce domaine, nous savons tous l'importance de l'école historique belge et ce que les historiens ruralistes en particulier lui doivent. Tout en s'inscrivant dans la tradition de l'histoire agraire, de la géographie historique initiées par A. Verhulst, les collègues de Gand et d'Anvers (E. Thoen, T. Soens) la renouvellent profondément, en introduisant la dimension environnementale dans les analyses politiques et socio-économiques habituellement mises en œuvre en histoire.

Les communications basées sur l'exploitation des sources écrites « classiques » de l'historien (chartes médiévales, comptabilités médiévales et modernes...), ont amené à s'interroger sur l'environnement qu'elles permettent de restituer. Comme l'a démontré la communication de J-M. Yante sur le comté de Chiny, ces

sources écrites que l'on croit si bien connaître ont encore beaucoup à nous apprendre à condition d'être confrontées à d'autres approches scientifiques : celle de l'agronome, de l'écologue...

La troisième thématique d'importance est celle des *perceptions et des représentations* implicitement abordée dans la plupart des interventions. Les « valeurs » et les « représentations » ont souvent été évoquées pour rendre compte des comportements de société ou de groupes sociaux vis-à-vis de l'environnement. Ces termes renvoient à des visions du monde, aux positions que les individus occupent dans la société, à leurs domaines d'activité. N. Schroeder en a témoigné plus précisément pour l'époque médiévale et en particulier pour le 13^e siècle. C'est là un champ immense où bien des aspects sont encore à explorer ainsi pour n'en évoquer que quelques uns : la question de la hiérarchisation des valeurs génératrice de tensions et de conflits ; la confrontation représentations/pratiques sociales et son cortège d'incohérences potentielles entre les comportements des individus et leurs déclarations...

Au terme de ces journées, on retiendra la vitalité d'une recherche en train de se structurer en matière d'histoire de l'environnement, vitalité poussant à l'intégration, dans les cursus universitaires, d'un enseignement spécifique comme cela est le cas à Gand, Anvers ou Bruxelles.

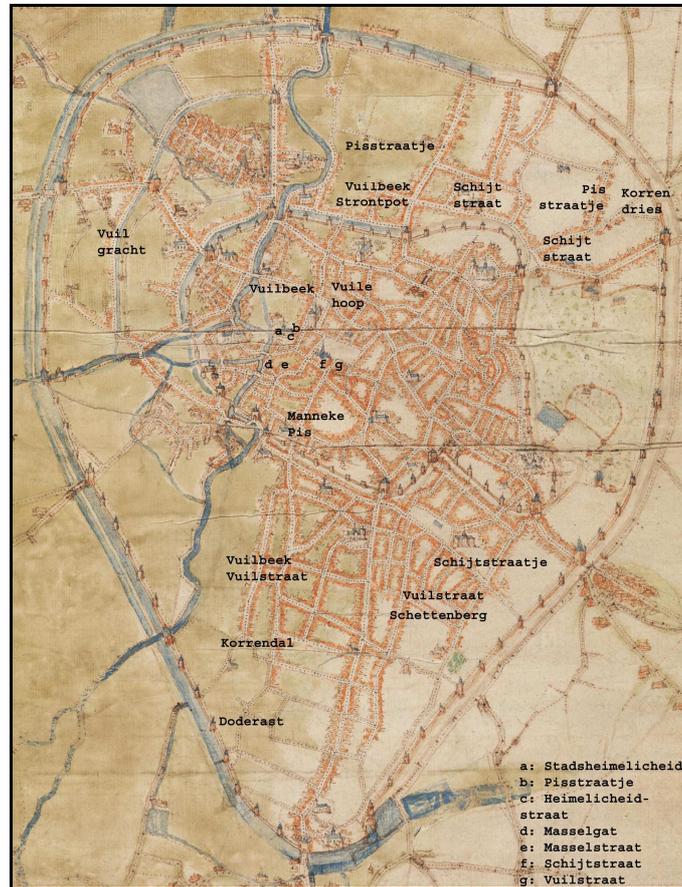
Ces journées invitent également à s'inscrire toujours plus dans une démarche interdisciplinaire, capable d'éclairer les citoyens, les politiques et les techniciens sur les décisions à prendre en matière d'usage des milieux et de leurs ressources, de proposer aux gestionnaires des scénarios.

Enfin, ces premières Rencontres, en ayant soin de resituer la recherche belge dans le cadre européen des pays frontaliers – les Pays-Bas et la France – ont offert l'opportunité de confronter l'état respectif d'avancement de la recherche : de l'avis de tous, les études comparatives et synthétiques à l'exemple du réseau CORN initié par E. Thoen, sont plus que jamais nécessaires. Le temps n'est-il pas venu désormais, à l'heure de l'Europe, de concevoir des projets et des programmes trans-nationaux ?

Bibliographie sélective de l'auteur sur la thématique

- BECK C., LUGINBÜHL Y. et MUXART T., dir., *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Paris, 2006 (Collection Indisciplines).
- BECK C., MUXART T. et VIVIEN F.-D., *Pour une approche interdisciplinaire de l'environnement : les enseignements du « Programme Environnement » du CNRS*, dans GALOCHET M., LONGUÉPÉE J., MOREL V. et PETIT O., dir., *L'environnement. Discours et pratiques interdisciplinaires*, Arras, 2008, p. 179-206.

Illustrations en couleurs¹



Chloé Deligne et Bram Vannieuwenhuyze, *La spatialisation de la « pollution » dans les villes médiévales...*

Fig. 2 : Localisation des « toponymes du sale » sur la carte de Jacques de Deventer du milieu du 16^e siècle (© Bibliothèque royale de Belgique).

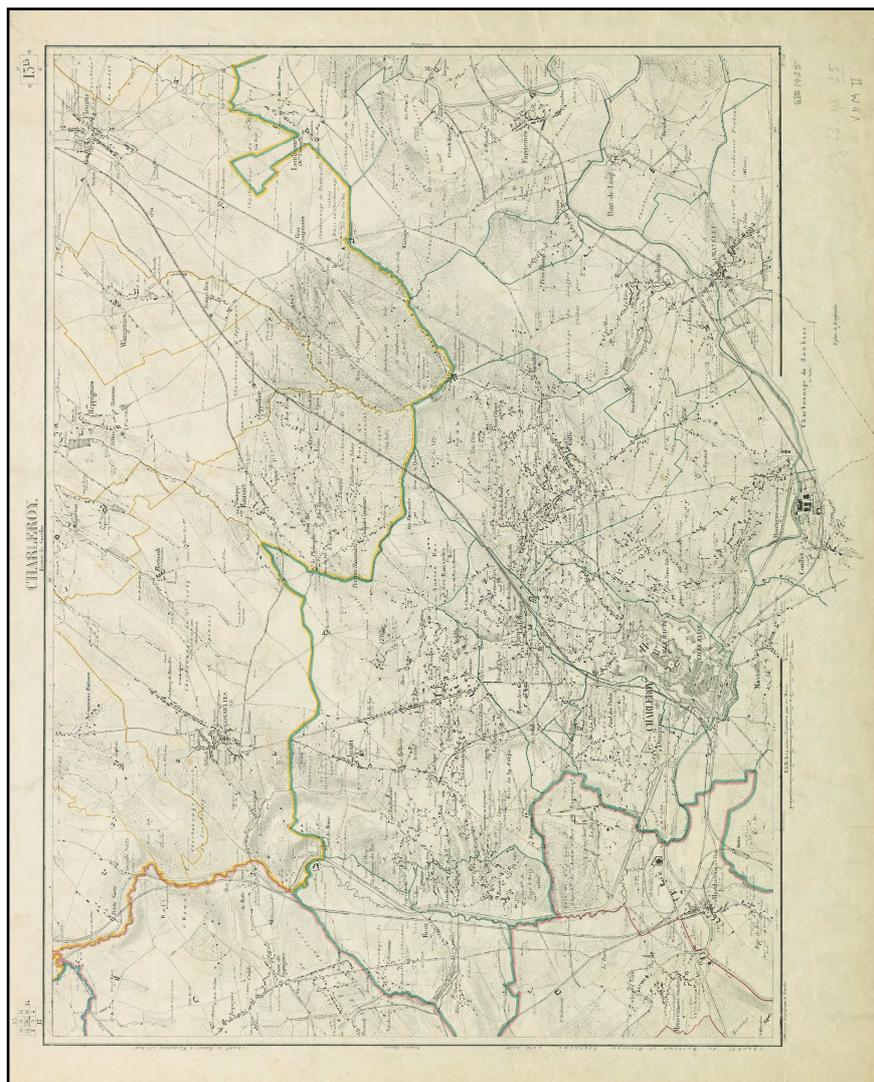
¹ Version couleurs de certaines illustrations, pour une meilleure lisibilité.



Raphaël Aussem, Olivier Defêchereux et Arnaud Péters, *L'histoire industrielle au service de l'assainissement des sites et sols...*

Fig. 1 : Illustration du processus d'assainissement d'un site d'activité économique désaffecté – Site dit « Société Générale Coopérative » à Soumagne (Réf. DGO4 –

LG199). En haut à gauche : vue générale des installations vers 1927 (pleine activité) ; au centre : vue des installations à l'abandon en 2006 ; en haut à droite : illustration d'une campagne de prélèvement de sol ; en bas à gauche : illustration d'un assainissement par excavation ; en bas à droite : situation en 2009, situation après assainissement et rénovation de l'enveloppe extérieure.



Jean-Charles Ducène, *La carte topographique de Philippe Vandermaelen...*

Fig. 1 : Carte de Charleroi de Vandermaelen au 1/20 000. 70 cm x 50 cm. Cliché :
Bibliothèque royale Albert I^{er} (© Bibliothèque Royale, Bruxelles, cote : V.M., II,
13.14 Charleroi).

Contributeurs

Pierre Alexandre, chef de travaux à l'Observatoire royal de Belgique et chargé de cours à l'Université de Liège

François Antoine, chef de travaux aux Archives générales du Royaume

Raphaël Aussem, bibliothécaire-documentaliste au Centre d'histoire des sciences et des techniques (Université de Liège)

Wanda Balcers, doctorante à l'Université libre de Bruxelles

Corinne Beck, professeur à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis et vice-présidente du Réseau Universitaire des Chercheurs en Histoire de l'environnement (RUCHE)

Claire Billen, professeur à l'Université libre de Bruxelles

Emmanuel Bodart, chef de service aux Archives de l'État à Namur

Pierre Bricteux, collaborateur scientifique senior à la Société publique d'aide à la qualité de l'environnement (SPAQuE)

Annick Castiaux, professeur aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur

Hélène Coquiart, licenciée en histoire

Anne Cornet, chercheuse au Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES) et collaboratrice scientifique aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur

Andrée Corvol, directrice de recherches au CNRS, présidente du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises, Institut d'histoire moderne et contemporaine, École normale supérieure à Paris

Odile De Bruyn, docteur en histoire, consultante en histoire du paysage

Corentin de Favereau de Jeneret, doctorant à l'Université catholique de Louvain

Olivier Defêchereux, chargé de recherches au Centre d'histoire des sciences et des techniques (Université de Liège)

Chloé Deligne, chercheuse qualifiée du F.R.S.-FNRS à l'Université libre de Bruxelles

Michel Dorban, professeur à l'Université catholique de Louvain

Sébastien Dubois, premier assistant aux Archives de l'État à Liège, chargé d'enseignement aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur et professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles

Jean-Charles Ducène, maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles

Laurent Honoré, chef de travaux aux Archives de l'État à Mons, maître de conférences aux Facultés universitaires catholiques de Mons

Paul F. Hudson, associate professor, director of Geomorphology and Geoarchaeology Laboratory, undergraduate Committee Chair, University of Texas

Dawinka Laureys, docteur en histoire et archiviste chez étopia [à présent à l'IHOES]

Julie Leclercq, project manager à la Société publique d'aide à la qualité de l'environnement (SPAQuE)

Thierry Lemoine, attaché, SPF Intérieur – Centre fédéral de connaissances pour la sécurité civile

Annie Lenoble-Bart, professeur à l'Université de Bordeaux 3

Inès Leroy, collaboratrice scientifique à la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan (Bouvignes)

Kevin Morelle, assistant de recherche aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur [à présent doctorant à l'Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech]

René Noël, professeur émérite aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur et à l'Université catholique de Louvain

Isabelle Parmentier, professeur aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur

Arnaud Peters, attaché au Centre d'histoire des sciences et des techniques (Université de Liège) et doctorant à l'Université catholique de Louvain

Philippe Scaufaire, senior manager à la Société publique d'aide à la qualité de l'environnement (SPAQuE)

Laurent Schmit, doctorant, Historisches Seminar, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

Nicolas Schroeder, aspirant F.R.S.-FNRS, Unité de recherche en histoire médiévale, Université libre de Bruxelles

Tim Soens, professeur, Universiteit Antwerpen

Pierre-Alain Tallier, chef de section aux Archives générales du Royaume et maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles

Erik Thoen, professeur, Universiteit Gent

Philippe Tomsin, project leader senior à la Société publique d'aide à la qualité de l'environnement (SPAQuE)

Bram Vannieuwenhuyze, docteur-assistant, Universiteit Gent

Patricia Van Schuylenbergh, chef de travaux au Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren

Laurent Verslype, chercheur qualifié F.R.S.-FNRS et professeur à l'Université catholique de Louvain

William I. Woods, professor of Geography, University of Kansas

Geneviève Xhayet, directrice adjointe du Centre d'histoire des sciences et des techniques (Université de Liège)

Jean-Marie Yante, professeur à l'Université catholique de Louvain

Bailey K. Young, professor of Medieval History, French History, and Archeology, Eastern Illinois University

Edwin Zaccaï, professeur, directeur du Centre d'Études du Développement Durable (Université libre de Bruxelles, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, IGEAT)

Henk van Zon, professeur-assistant, Rijksuniversiteit Groningen

Table des matières

Introduction <i>Isabelle Parmentier</i>	7
--	---

Concepts, notions & mises en perspective

Un bref historique du développement durable <i>Edwin Zaccai</i>	11
L'environnement : sa connaissance historique. Retour sur quelques réalisations françaises <i>Andrée Corvol</i>	19
Writing Dutch environmental history. Some <i>capita selecta</i> <i>Henk van Zon</i>	29

Des équipes, des bilans

L'histoire de l'environnement en Flandre. Origine et développement de la discipline, spécialement dans les universités de Gand et d'Anvers <i>Erik Thoen et Tim Soens</i>	39
Le <i>Centre d'histoire des sciences et des techniques</i> , et ses ressources documentaires en histoire de l'environnement <i>Geneviève Xhayet</i>	61
The methodology worked out by SPAQuE in order to draw up the historical study of the activities on old industrial sites which have to be rehabilitated	69

*Pierre Bricteux, Julie Leclercq, Philippe Scauftaire and
Philippe Tomsin*

- « HEnRI, Histoire de l'Environnement – Réseau
Interdisciplinaire ». Un nouveau groupe de contact F.R.S.-
FNRS
Isabelle Parmentier 79

Études de cas, perspectives nouvelles

- La spatialisation de la « pollution » dans les villes
médiévales. Réflexions à partir de la toponymie urbaine et
du cas de Bruxelles 89
Chloé Deligne et Bram Vannieuwenhuysse
- Les préoccupations environnementales à Namur au 18^e
siècle 111
Hélène Coquiart
- Préoccupations sanitaires et politiques communales
d'hygiène publique. Le cas de Mons (1830-1914) 121
Laurent Honnoré
- Franchises, paysages et environnement dans le comté de
Chiny au 13^e siècle 133
Jean-Marie Yante
- Les forêts péri-urbaines des villes de Namur et de
Luxembourg aux 15^e et 16^e siècles 141
Laurent Schmit
- Le progrès technique, vecteur de changement dans le
rapport entre agriculture et nature en Belgique au 19^e
siècle 147
Corentin de Favereau de Jeneret
- L'essor de l'industrie du zinc et la prise en compte de
l'environnement 159
Arnaud Peters
- Les sociétés de pêche à la ligne, « consciences » de la
pollution des rivières en Belgique (1880-1940) ? 175
Wanda Balcers et Chloé Deligne

L'évolution des mares en Belgique : entre Histoire humaine et Histoire de l'environnement <i>Kevin Morelle et Annick Castiaux</i>	187
--	-----

Sources et méthodes

Quelles sont les sources disponibles sur l'histoire de l'écologie politique en Belgique francophone ? Présentation des fonds et collections du centre d'archives privées d'étopia (centre d'animation et de recherche en écologie politique) à Namur <i>Dawinka Laureys</i>	197
Domages de guerre : chantier archivistique, perspectives scientifiques et nouvelles utilités administratives <i>François Antoine et Thierry Lemoine</i>	205
Les archives des Inspections de Namur et de Dinant de l'Administration des eaux et forêts. Source de l'histoire de l'environnement en province de Namur (1833-1983) <i>Emmanuel Bodart</i>	219
Histoire de la forêt belge contemporaine (fin 18 ^e - début 21 ^e siècle). Entre approche méthodologique et synthèse <i>Pierre-Alain Tallier</i>	227
Pour une histoire des représentations de l'environnement dans les sources écrites médiévales (6 ^e -13 ^e siècle). Entre culture, économie et société <i>Nicolas Schroeder</i>	245
Approche interdisciplinaire de l'environnement du château de Walhain-saint-Paul (Brabant wallon). À la croisée des « sources » <i>Laurent Verslype, Inès Leroy, William I. Woods, Bailey K. Young et Paul F. Hudson</i>	251
L'histoire industrielle au service de l'assainissement des sites et sols pollués <i>Raphaël Aussem, Olivier Defêchereux et Arnaud Péters</i>	261
La carte topographique de Philippe Vandermaelen, source	269

importante pour l'histoire de l'aménagement industriel.
L'exemple du bassin de Charleroi

Jean-Charles Ducène

Démarches d'histoire des mentalités et d'histoire culturelle 277
appliquées à la géographie historique : réflexions et
perspectives

Sébastien Dubois

Congo – Rwanda – Burundi

Les jardins du Congo belge entre idéologie et aménagement 293
du territoire

Odile De Bruyn

Environnement et sources missionnaires en Afrique de 311
l'Est

Annie Lenoble-Bart

« Faune sauvage et colonisation » : une approche inédite de 319
l'histoire environnementale en Afrique centrale (Congo,
1885-1960)

Patricia Van Schuylenbergh

Politiques de santé et impact environnemental au Rwanda. 327
L'exemple de l'entre-deux-guerres

Anne Cornet

Bibliographies des présidents de séance sur la thématique 333

Conclusions 343

Corinne Beck

Illustrations en couleurs 351

Contributeurs 355

